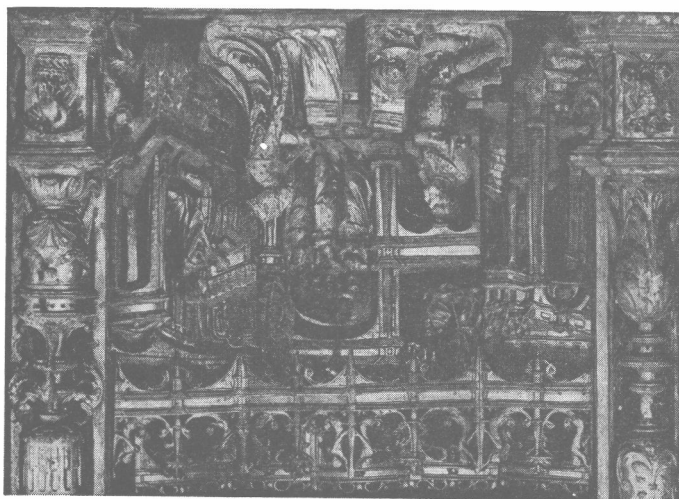


Détail des retables de la Flamengrie,
hambeau de Roubaix (16^e siècle) :
« Les donateurs Philippe et Anne de Croy ».



1969

TOME XV

MÉMOIRES
DE L'AISNE
ET D'ARCHÉOLOGIE
SOCIÉTÉS D'HISTOIRE
DES
FÉDÉRATION

TABLE DES MATIÈRES

<i>Compte rendu du 13^e Congrès tenu à Vervins le 14 Septembre 1968</i>	3
<i>Société archéologique de Vervins et de la Thiérache :</i>	
— La vente de La Capelle en Thiérache et de La Flamengrie à Jean de Proisy en 1437, par J. Meurgey de Tupigny	5
<i>Société historique de Château-Thierry :</i>	
— Château-Thierry et la deuxième bataille de la Marne (1918), par F. Beaujean	15
— Compte rendu des séances	35
<i>Société historique de Haute-Picardie :</i>	
— Historique du développement de Laon et description des anciennes maisons de cette ville, par G. Dumas	48
— L'abbaye Notre-Dame la Profonde de Laon et les deux premières abbesses, par S. Martinet	62
— Les grands révolutionnaires de l'Aisne et leurs pays natals (suite) : C. Desmoulin, Fouquier-Tinville, Babeuf, par G. Dumas	73
<i>Société académique de Saint-Quentin :</i>	
— Compte rendu des séances	84
— L'Assistance Médicale en Vermandois du XII ^e au XVIII ^e siècle, par Th. Collart	89
<i>Société historique et scientifique de Soissons :</i>	
— Le plan reliquaire de la cathédrale de Soissons, par B. Ancien	102
— Les passages de l'empereur et des impératrices à Soissons (1803-1815), par B. Ancien	106
<i>Société historique régionale de Villers-Cotterêts :</i>	
— L'emblématique de François I ^{er} et de Henri II au château de Villers-Cotterêts, par M. Francis Salet, Conservateur en Chef du Musée de Cluny	116
— Eustache Deschamps, poète, bailli du Valois, maître de la forêt de Retz, par M. Robert Landru	120
— Tombes et monuments militaires du canton de Villers-Cotterêts, par M. Frossard	130
— Compte rendu de l'activité de la Société en 1968	152

BUREAU
DE LA FÉDÉRATION
pour l'année 1969

Président : M. MOREAU-NERET, Président de la Société Historique Régionale de Villers-Cotterêts.

Vice-Présidents : M. AGOMBART, Vice-Président de la Société Académique de Saint-Quentin.

M. ANCIEN, Président de la Société Historique et Scientifique de Soissons.

Membres : M. DERUELLE, Président de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry.

M. CANONNE, Président de la Société Historique et Archéologique de Vervins.

M. TROCHON de LORIÈRE, Président de la Société Historique et Académique de Haute-Picardie.

Secrétaire Général-Trésorier : M. DUMAS.



Les publications de la Fédération sont subventionnées par le Département de l'Aisne et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Quentin et de l'Aisne.

XIII^e Congrès des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie tenu à Vervins

14 SEPTEMBRE 1969

Le Congrès annuel des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne s'est tenu à Vervins, dans la salle des fêtes mise à notre disposition par la Municipalité, et en présence de hautes personnalités, en particulier de S.E. le Dr Ratsimamanga, ambassadeur de la République Malgache en France.

Le Congrès était essentiellement axé, cette année, sur les problèmes de la lèpre au Moyen Age et sur les léproseries du Département ; le Dr Ratsimamanga, président de l'Institut de physiologie nutritionnelle et membre éminent de l'Académie des Sciences de Paris, ayant exprimé le désir de connaître les moyens qui, à la fin du 16^e siècle, mirent fin au fléau.

Dans son allocution d'accueil, M. Moreau-Néret, Président de la Fédération, devait également saluer la présence du Dr Boiteau, de la Faculté de Médecine de Paris, du Dr Ezes, doyen de la Faculté de Médecine de Reims, M. Chériet, Sous-Préfet de Vervins, M. Brugnon, Député de l'Arrondissement de Vervins, M. Gernez, Adjoint au Maire, celle enfin de nombreuses personnalités qui étaient venues participer aux travaux de la Fédération.

Suivirent les communications de :

M. Collart (Société Académique de Saint-Quentin) : « Les Maladreries en Vermandois ».

M. Haution (Société Historique de Soissons) : « Les Maladreries de la vallée de la Vesle ».

M. Moreau-Néret (Société Historique de Villers-Cotterêts) : « L'isolement des Lépreux au Moyen Age et le problème des Lépreux vagabonds que les communes se refusaient à prendre en charge ».

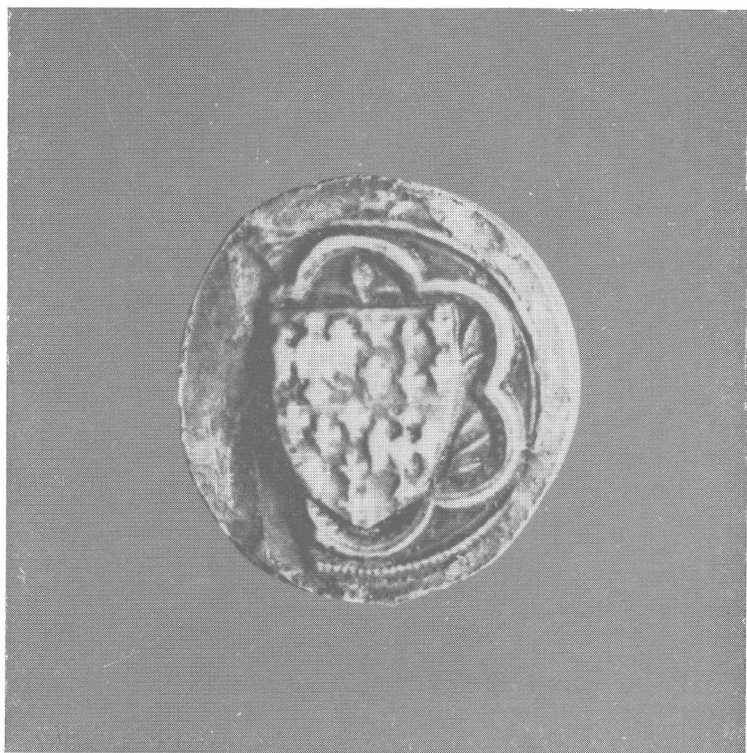
Mme Martinet (Société Historique de Haute-Picardie) : « Le traitement de la Lèpre dans les manuscrits de la Bibliothèque de Laon ».

S.E. le Dr Ratsimamanga intervint pour mettre l'accent sur la richesse des observations, méticuleusement consignées dans les textes anciens et la coïncidence entre les procédés empiriques de la médecine médiévale et certains aspects de la thérapeutique moderne.

Par la présentation de documents relatifs aux anciennes maladreries de la Thiérache : relevés de plans cadastraux, de cartes anciennes, inventaire toponymique des maladreries... la Société de Vervins et de la Thiérache s'était efforcée de montrer l'isolement de ces établissements, d'expliquer leur origine, de mesurer l'importance de leur rôle.

Un vin d'honneur aimablement offert par la Municipalité mit un terme aux travaux de la matinée.

Après un déjeuner à La Capelle, les congressistes visitèrent, sous la conduite de M. l'abbé Mayeur, les remarquables retables de La Flamengrie ; et par la Pierre d'Haudroy, Mondrepuis et la Route Verte ils devaient enfin gagner la forêt de Saint-Michel et l'abbaye dont M. Canonne commenta la visite.



Sceau de Wautier de Rochefort - 1370
Archives nationales, S 2204, N° 11.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE de VERVINS et de la THIÉRACHE

Un point d'histoire :

La vente de La Capelle en Thiérache
et de La Flamengrie à Jean de Proisy
en 1437

I. WAUTIER DE ROCHEFORT

C'est à l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons du comté de Namur qu'appartenait Wautier de Rochefort (1), sire de Haneffe (2) et d'Ochain (3), avoué de La Flamengrie (4) et de La Capelle en Thiérache (5) en 1370. Le 30 Novembre de cette année-là il rend un aveu à l'abbé de Saint-Denis pour « les profits et émoluments » de cette avouerie. Le texte a été conservé aux Archives Nationales (6). Il est facile d'identifier ce personnage, grâce à son sceau armorié. C'est ainsi qu'un seul blason donne la clef de tous les détails historiques qui vont suivre. La charte en question est scellée d'un écu écartelé d'une aigle et d'un semé de fleurs de lis (7) ; en voici le blasonnement : écartelé aux 1^{er} et 4^e, d'or à l'aigle de gueules bequée et membrée d'azur (Rochefort), aux 2^e et 3^e d'azur semé de fleurs de lis d'argent (Haneffe). Le cri des Rochefort est : Walcourt. Ce cri s'explique, car les Rochefort sont des Walcourt, sires de Rochefort (8), distincts des Rochefort de Saint-Michel en Thiérache.

Wautier de Rochefort avait pour ancêtre direct, en ligne masculine, Thierry 1^{er} de Walcourt qui fut l'époux de Mahaut de la Roche, fille de Henri 1^{er}, comte de la Roche, des comtes de Namur, et qui épousa en secondes noces Nicolas d'Avesnes, d'où parenté avec toute la maison d'Avesnes.

Le prénom de Wautier était primitivement Wéry, mais son oncle Wautier de Haneffe, à la Croisade, lui légua sa terre de Haneffe à condition qu'il prendrait son prénom de Wautier « en mémoire de lui après un nouveau baptême dans le Jourdain, et aussi qu'il porterait son blason à fleurs de lis », d'où l'écartelé (9).

En effet Wautier de Rochefort était le troisième fils de Thierry de Walcourt, sire de Rochefort ; sa mère se nommait

Agnès de Haneffe. Elle était fille de Jean, chevalier banneret, seigneur de Haneffe, et d'Aélide d'Ochain. Wautier fut un personnage important : chevalier banneret, maréchal et mainbourg de la principauté ecclésiastique de Liège ; on le trouve en 1390 témoin du relief fait par le duc Albert de Bavière de son comté de Hainaut (10).

Quand le conflit éclata entre Louis de Mâle, comte de Flandre et Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg à propos de la succession de leur beau-père Jean III, duc de Lothier et de Brabant (11), Wautier de Rochefort suivit le parti de Wenceslas, il fut l'un des chefs de l'armée brabançonne (12). Malheureusement Wenceslas fut vaincu à la bataille de Basweiler, au duché de Juliers, en 1371. Un grand nombre de chevaliers y furent faits prisonniers, parmi eux Jean, Gérard, Thierry et Wautier de Rochefort, plus heureux que Guy de Luxembourg, comte de Saint-Pol qui y perdit la vie (13). Il était normal que ces quatre frères Rochefort aient suivi le parti de Wenceslas, duc de Luxembourg ; par leur aïeule Mahaut de Juliers de Blankenheim, femme de Thierry IV de Walcourt, ils descendaient de Gérard de Juliers et d'Ermengarde de Luxembourg, fille du comte de Durbuy, frère de Henri II, comte de Luxembourg, aïeul du duc Wenceslas.

**

Mais revenons à l'avouerie de La Flamengrie et de La Capelle. Wautier la tenait de sa femme Marie de Houffalize (14), fille de Thierry de Houffalize et d'Agnès de Berlaimont. Le père de Marie était avoué des mêmes localités en 1365 (15).

A cette époque La Flamengrie dépendait du comté de Hainaut. C'est ainsi que Thierry de Houffalize avait reçu en 1353 une pension de Marguerite, comtesse de Hainaut et de Hollande, cette pension était assise sur les tables des changes de Valenciennes à Mons, appartenances de la comtesse Marguerite (16).

Les Houffalize étaient alliés à la plupart des familles féodales de leur temps, et en particulier de la maison d'Avesnes de la manière suivante : Béatrix de Walcourt, fille de Thierry 1^{er} dont on vient de parler, avait épousé Winant de Houffalize, ancêtre de tous les Houffalize. Il devint ainsi le beau-frère de Jacques d'Avesnes, mari d'Adelvie de Guise, oncle par conséquent de Bouchard d'Avesnes, de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, et de son illustre postérité.

Il faut d'ailleurs remarquer que toutes ces familles étaient apparentées entre elles. Wautier de Rochefort était plusieurs fois cousin de sa femme.

Thierry de Houffalize, son beau-père, tenait lui aussi son avouerie de sa femme, Agnès de Berlaimont (17) ; Agnès était issue de Fastré de Berlaimont, avoué en 1327, de Fastré d'Avesnes, frère de Jacques d'Avesnes (18), de Nicolas

d'Avesnes, tous avoués de La Flamengrie et de La Capelle depuis le XII^e siècle, comme seigneurs laïcs (19).

Wautier de Rochefort et Marie de Houffalize eurent trois enfants (20) :

1. Thierry de Rochefort, qui fut chanoine de Saint-Lambert de Liège, archidiacre de Hesbaye, en 1392 ; il mourut en 1398.
2. Aleyde de Rochefort, dame d'Ochain, épousa Henri de Hornes, sire de Perwez. Henri de Hornes cite son beau-père comme témoin en 1405 (21), ce qui prouve que Wautier de Rochefort fut au moins avoué de 1370 à 1405. Pour les Hornes, il s'agit des comtes et princes de Hornes, alliés aux Montmorency (22).
3. Jeanne de Rochefort.

II. JEANNE DE ROCHEFORT

La seconde fille de Wautier de Rochefort, Jeanne, est celle qui nous intéresse plus particulièrement. Héritière de son père, elle fut dame de La Flamengrie et de La Capelle. Devenue veuve elle vendit ces terres en 1437 à la charge pour l'acquéreur de rendre foi et hommage à l'abbé de Saint-Denis, comme l'avait fait son père en 1370 (23).

L'acquéreur était Jean III de Proisy d'une ancienne maison bien connue en Thiérache, il fut gouverneur de Guise. Il avait défendu cette place contre Jean de Luxembourg en 1424. Il fut encore bailli de Tournai.

Mais qui Jeanne de Rochefort avait-elle épousé ?

En 1776, La Chenaye Desbois dans son Dictionnaire de la noblesse (généalogie Proisy, tome XI, p. 546), parle de Jean d'Estimoit. Après lui, Melleville et Mennesson (24) ont reproduit cette erreur dont ils ne sont pas responsables. Mais le nom a été complètement déformé.

III. JEAN DE SCHONAU, SIRE DE SCHOONVORST (25)

En réalité Jeanne de Rochefort épousa en avril 1399 un homme aussi important, sinon davantage, que ne le fut son père. C'était Jean de Schonau, sire de Schoonvorst ou Schoonworst (beau prince, en flamand). Jean de Schonau était fils de Jean de Schonau, sire de Schoonvorst, burgrave de Montjoie, chevalier, mort en 1381, et de Marguerite de Mérode.

Jeanne de Rochefort partagea, elle aussi, l'avouerie de La Flamengrie et de La Capelle avec son mari. Ce personnage, ancien homme de fief du Brabant en 1411, ancien conseiller et trésorier du duc Antoine de Lothier et de Brabant, fut

burgrave (châtelain) de Montjoie en Prusse rhénane, sire de Schoonvorst et de Cranendonck, seigneur de Dieppenbeke ; il était encore châtelain de Sprimont. Mais surtout il apparaît en 1407 et 1414 comme seigneur de La Flamengrie [*heere van dem Flamengrien*] dans des actes que signale J. Th. de Raadt dans son excellent ouvrage sur les sceaux des Pays-Bas (26) ; il était aussi seigneur de Wallers en Flandre (27).

En 1425 Jean de Schoonvorst est dit encore seigneur de La Flamengrie [et évidemment de La Capelle] dans une charte du comte de Hainaut (28). Il est nommé une quarantaine de fois dans le cartulaire des comtes de Hainaut, mais ces citations nous entraîneraient trop loin. Cependant en 1417 il fut témoin d'un fait historique, l'acte par lequel Jean de Bourgogne, duc de Brabant, de Lothier et de Limbourg, petit-fils du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, promettait d'épouser sa cousine Jacqueline de Bavière. On sait que cette union ne fut pas un succès (29).

Mentionné aussi dans le cartulaire de Saint-Lambert de Liège, Schoonvorst est appelé vicomte de Montjoie en 1417, année où l'évêque de Liège le charge de gouverner en son absence le pays de Liège, c'était comme on l'a vu une principauté ecclésiastique, et le comté de Looz (30).

Nous avons dit que comme ses prédécesseurs, Jean de Schoonvorst tenait l'avouerie de La Flamengrie et de La Capelle de sa femme. Il mourut en 1434 au château de Sicheu où il avait été enfermé par ordre du duc de Bourgogne (31). Il est donc exact que Jeanne de Rochefort était veuve depuis trois ans quand elle vendit ses terres en 1437 à Jean de Proisy. Elle mourut en 1446 (32).

Les Schonau de Schoonvorst, mari et femme, ont dû posséder cette avouerie de 1407 à 1437, ce qui fait presque un tiers de siècle.

Il convient donc de remplacer Estimoit par Schonau. La lecture d'*Estimoit* pour *de Schonau* est erronée, mais paléographiquement peut s'expliquer.

Je dois dire que Melleville et Mennesson ont composé leurs ouvrages en 1865 bien avant les publications de l'Académie royale de Belgique, qui nous ont servi de sources : le cartulaire des comtes de Hainaut date de 1881-1896, celui de Saint-Lambert de Liège, des années 1893-1933, et les œuvres de Jacques de Hemricourt de 1910 à 1931. L'inventaire des Sceaux de J. Th. de Raadt fut publié de 1898 à 1903. Cela diminue notablement le mérite de notre mise au point.

Beaucoup de familles des comtés de Hainaut ou de Brabant ont porté aux époques anciennes des noms très divers, ce qui complique grandement la tâche de l'historien. Nous avons vu que les Rochefort sont des Walcourt, les Clermont aussi, les Haneffe sont issus des comtes de Dachsbourg, les Florennes et les Fagnolles sont des Rumigny, les Lummen des Audenarde,

les Warfusée des Donmartin. Gilles de Chin engendra Mahaut de Berlaimont.

Jean de Schonau, sire de Schoonvorst, était issu en ligne masculine de Rasse de Fexhe ou de Schonau, dit Massereil ou Maxhereit (33) vivant en 1252, le dit Rasse fils de Heineman d'Aix, chevalier, dont les fils se nommèrent Oulpixhe et Maxhereit. J'ajouterai enfin que les seigneurs de Fexhe portaient, selon Hemricourt, de gueules à neuf besants d'argent, que Rasse de Schonau, qui en était issu portait aussi un écu chargé de besants (sceau de 1328) (34). Jean de Schonau-Schoonvorst, mari de Jeanne de Rochefort, portait suivant Gelre d'argent à 9 tourteaux de gueules. Son cimier était un bonnet pyramidal sommé d'une boule et supportant une queue de paon. Hemricourt intervertit les couleurs et dit de gueules à tortèles d'argent, tortèles pour tourteaux, mais les tortèles d'argent sont des besants. De toute manière les Schoonvorst scellaient d'un écu à disques ronds. Il est possible que les besants qui figurent dans les armes de La Capelle en Thiérache soient un rappel de leurs armes. Car aucun autre des seigneurs de La Capelle n'a porté des besants ou des tourteaux.

*
**

Pour conclusion je dirai un mot de trois alliances des Walcourt-Rochefort : Joinville, Houffalize et Hornes.

Simon de Joinville, sire de Joinville et de Vaucouleurs, sénéchal de Champagne, épousa en premières noces Ermen-garde de Walcourt, fille de Jean ou Arnould de Walcourt (35). Simon de Joinville était le père de Jean de Joinville, le célèbre chroniqueur, historiographe de Saint Louis. Mais Joinville est le fils de la seconde femme de Simon de Joinville, Blanche, fille du comte d'Outre Saône (36).

Ainsi que je l'ai dit plus haut les Houffalize, qui tirent leur nom d'un village de la province de Luxembourg (Belgique), sont connus en Thiérache depuis le XII^e siècle. Henri de Houffalize (37) ayant épousé Elisabeth d'Hauteville (Aisne), fut seigneur d'Hauteville (38). Elisabeth descendait de Nicolas d'Avesnes, avoué de La Flamengrie et de La Capelle, marié à Alix de Wallaincourt. Elle était donc elle aussi cousine de son mari.

Quant aux Hornes, on les trouve au XV^e siècle seigneurs de Bancigny (Aisne), et aussi au XVI^e, en 1550 avec Jean de Hornes, en 1590 avec Gérard de Hornes. Henri IV érigea en sa faveur la terre de Bancigny en comté. Au XV^e siècle Thierry de Hornes fut seigneur de Montcornet, relevant de la Grosse Tour de Laon. Les Hornes furent seigneurs de Montigny Carotte ou Montigny en Arrouaise. En 1404, Guillaume de Hornes était l'époux d'Aliénor de Montigny ; Jacques, leur fils, épousa Jeanne de Mœurs, d'où Jacques, comte de Hornes, Frédéric, Jean, évêque de Liège ; Frédéric se maria avec Philippe de Melun, il fut blessé à mort devant Guise en 1487.

Leur fille Marie épousa Philippe de Montmorency. Leurs armes étaient d'or à 3 huchets de gueules, enguichés et pavillonnés de sable (39).

En résumé si l'on considère toutes les familles qui viennent d'être nommées : les Rochefort, les Houffalize, les Berlaimont, les Avesnes, les Proisy, les Hornes, les Schonau, on constate que toutes ont vécu et ont joué un rôle historique important en Thiérache, en Hainaut, et en Brabant, aux grandes époques du Moyen Age et qu'à ce titre leurs noms méritent de ne pas être oubliés.

Jacques MEURGEY DE TUPIGNY,
*Conservateur en chef honoraire
aux Archives Nationales.*

**Aveu et dénombrement de Wautier de Rochefort
à l'abbé de Saint-Denis
(30 novembre 1370)**

Sachent tuit que nous Wautier de Rochefort, sire de Hesnefe, d'Ochen, avové de La Flamengrie et de La Capelle cognoissons et confessons à tenir de Reverent Père en Dieu Mgr. l'Abé de Saint Denis en France en foi et homage tous les dits proufits et emolumens appartenans a l'avoerie de La Flamengrie et de La Capelle en Thierasche et generalement tout en la forme et maniere de ceulx de qui nous tenons l'avoerie ad present l'ont avové au temps passé, nous avouons tenir dudit Mgr l'Abé sans faire en contraire En tesmoing de ce nous avons scellé cest dénombrement de notre seel douquel nous usons en toutes nos besongnes le derrenier jour de novembre l'an de grace mil CCC soixante et dix.

Archives Nationales, S 2204 N° 11.

(Scellés) - sceau de Wautier de Rochefort en cire verte armorié d'un écu écartelé d'une aigle et de six fleurs de lis.

**Aveu et dénombrement de Thierry de Houffalize
à l'abbé de Saint-Denis
(11 septembre 1365)**

Nous Thieris, sire de Huffalize, faisons savoir à tous que nous avons relevé et avouons à tenir de Monseigneur l'Abbé de Saint-Denis en Franche l'avouerie de La Flamengrie et toute ses appartenances en parrie en la fourme et maniere que messire Fastré de Berlaimont se prdicesseur l'ont tenue et

dénommée en temps présent par seellet tant en chartres que en usage et se plus en temps à venir...

Tesmoing ces lettres présentes seelées de no propre seel, données le onzième jour de septembre ou environ l'an de grâce mil trois cens sissante et chïencq.

Archives Nationales, S 2204 N° 8 (Scellés).

NOTES

(1) Rochefort, province de Namur, Belgique.

Armes : d'or à l'aigle de gueules, armée et membrée d'azur.

Cri : Walcourt.

Alliances : La Roche (comtes de Namur), comtes de Montaigu, de Clermont et de Duras, Joinville, Condé, Looz d'Agimont, Juliers de Blankenheim, Hennin, Houffalize, Trazégnies, Chiny, Jauche de Mastaing, Hemricourt, Hornes, La Marck, Argenteau, Faing, Haneffe, Steenhuis, etc.

Sur cette famille, voir l'article du Chanoine C.G. ROLAND, *Les seigneurs et comtes de Rochefort* dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome XX, 1893-94.

De Jeanne de Rochefort, sœur de Wautier, mariée à Jean de Hennin-Liépard, descend la branche de cette maison qui a donné les princes de Chimay et du Saint-Empire, et des chevaliers de la Toison d'or.

(2) Haneffe, province de Liège.

(3) Ochain, dépendance de Clavier-lez-Mandrin (Liège).

Wautier de Rochefort était seigneur d'Ochain par héritage de son grand-oncle Gérard d'Ochain, chanoine de Saint-Lambert de Liège.

(4) La Flamengrie dépendait aux XIV^e et XV^e siècles du comté de Hainaut : aujourd'hui, canton de La Capelle, arr. de Vervins (Aisne).

(5) La Capelle en Thiérache avait les mêmes seigneurs que La Flamengrie aux XIV^e et XV^e siècles, aujourd'hui, chef-lieu de canton, arr. de Vervins.

(6) Archives nationales, S 2204, pièce II (actes scellés).

(7) Publié par DOUET d'ARCQ, inventaire des Archives de l'Empire, Paris, 1867, t. II, n° 3416.

(8) Œuvres de Jacques de HEMRICOURT, *Le Miroir des nobles de Hesbaye*, publ. par C. de BORMAN et A. BAYOT, 1910-1931, II, 354 (Rochefort).

Wautier était l'oncle de Clémence de Hemricourt, femme de Thierry de Rochefort, son neveu. Clémence était la cousine germaine de Jacques de Hemricourt, de savant chroniqueur dont les travaux seront souvent cités dans ces notes.

(9) J. Th. de RAADT, *Sceaux armoriés des Pays-Bas...*, 1901, t. III, p. 236 (sceau de 1357) et 239 (sceau de 1374). Voir aussi Max SIERVAIS, *Armorial des provinces et des villes de Belgique*, 1955, p. 504-505. La commune de Rochefort a les mêmes armes

que les sires du même nom. HEMRICOURT, *op. cit.*, Haneffe, p. 238, Ochaïn, p. 314, Warfusée, p. 395.

(10) Cartulaire des comtes de Hainaut, publ. par Léopold DEVILLERS, 1881-1896, t. II, p. 464. Wautier y est dit sgr. de Haneffe et de Roussi (Roucy, Aisne). Voir aussi HEMRICOURT, notes 8 et 9.

(11) Henri PIRENNE, *Hist. de Belgique*, 1948, p. 348.

(12) J. Th. de RAADT, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, 1898, t. I, p. 42-43.

(13) J. Th. de RAADT, III, 239, et Père ANSELME, *Hist. gén.*, t. III, p. 576.

(14) Houffalize, province de Luxembourg (Belgique). Voir HEMRICOURT, *op. cit.*, II, p. 354.

(15) Archives nationales, S 2204, N° 8 (scellés). MELLEVILLE, *Dict. de l'Aisne*, 1865, La Flamengrie, La Capelle.

(16) Cart. des comtes de Hainaut, I, p. 353.

(17) Archives nationales, S 2204, N° 8.

(18) Baron KERVYN de LETTENHOVE, *Istore et croniques de Flandres*, Bruxelles, 1880. *Chronique de Baudouin d'AVESNES*, p. 555, *passim*.

(19) *Chronique de Gislebert de MONS*, édition de Léon VANDER KINDERE, Bruxelles, 1904. Max SERVAIS, *Armorial des provinces et des villes de Belgique (Houffalize)*.

Il existe des divergences entre les auteurs. La *Chronique* parle d'une sœur de Fastré d'Avesnes qui aurait épousé Amaury d'Hauteville, et leur fille Elisabeth Henry de Houffalize, d'où Henry et Guillaume de H. ; puis vient un Thierry, marié à une demoiselle de Rume. Je suivrai plutôt M. Max Servais. D'après lui, la descendance de Winant de Houffalize s'éteignit en 1282 par la mort de Thierry IV, dont la sœur Béatrix de Houffalize épousa Henri, bâtard de Luxembourg. Leur fille apporta en dot à Gérard de Grandpré, son mari, la terre de Houffalize. De ce mariage vint Thierry qui en prit le nom et Thierry de Houffalize fut le mari d'Agnès de Berlaumont. C'est aussi l'avis du Père Anselme et du Chanoine Roland. D'autre part, toujours d'après le Père Anselme, Gérard de Grandpré était fils d'Henri de Grandpré et d'Isabeau de Luxembourg, fille de Gérard de Luxembourg, seigneur de Durbuy, et de Mahaut de Clèves. Nous avons vu que Wautier de Rochefort était issu du comte de Durbuy, il y avait encore une parenté de ce côté avec sa femme, que le Père Anselme et le Chanoine Roland appellent Agnès ; je préfère suivre Hemricourt qui la nomme Marie. La sœur de Marie, Philippe ou Philippote de Houffalize apporta Houffalize à son mari Gérard d'Argenteau.

J'ajoute que les Grandpré, alliés aux Coucy, aux Garlande, aux Brienne, aux Chatillon, aux Avesnes, etc..., portaient burelé d'or et de gueules de dix pièces. (P. Anselme, II, p. 320).

(20) HEMRICOURT, II, 354.

(21) S. BORMANS, E. SCHOOLMEESTERS, Ed. PONCELET, *Cartulaire de Saint-Lambert de Liège*, 1893-1933, t. V, p. 31.

(22) P. ANSELME, III, p. 576.

(23) Eugène MENNESSON, *Hist. de La Capelle en Thiérache*, Vervins, 1865, p. 138, note F.

(24) MELLEVILLE et MENNESSON, *op. cit.*

(25) HEMRICOURT, II, 354.

Schonau : Armes d'argent à neuf tourteaux de gueules.

Variante : de gueules à neuf besants d'argent, armes des Fexhe dont descendent les Schonau, sires de Schoonvorst en ligne masculine.

Alliances : Princes de Mérode (Belgique), princes de Salm (Lorraine, Autriche, Allemagne), princes de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg (Maison souveraine), Argenteau (Belgique), Wildenberg (Westphalie), etc...

(26) J. Th. de RAADT, *op. cit.*, t. III, p. 401.

(27) Wallers, canton de Trélon (Nord), jadis marquisat.

(28) Cartulaire des comtes de Hainaut, t. I, p. 568.

(29) Cartulaire des comtes de Hainaut, IV, 94.

(30) Cartulaire de Saint-Lambert de Liège, V, 65.

(31) HEMRICOURT, *op. cit.*

(32) HEMRICOURT, *op. cit.*

(33) HEMRICOURT, *op. cit.* II, 362-363. Schoonworst, distinct de Skonau près d'Aix-la-Chapelle, Schooneworst a prévalu.

(34) J. Th. de RAADT, *op. cit.*, III ; HEMRICOURT, *op. cit.*, p. 201.

(35) Max SERVAIS, *Armorial des provinces et des villes de Belgique*, 1969, supplément, Farciennes, p. 194.

(36) P. ANSELME, VI, 694 (Joinville).

(37) DEMAY, *Sceaux de Flandre*, nos 1111, 1112, 1113, sceaux de 1231-1296. *Chronique de Baudouin d'AVESNES*.

(38) D'après HEMRICOURT, t. I, p. 143, d'azur à la croix d'or, cantonnée de vingt croisettes recroisetées au pied fiché du même, cinq dans chaque canton, posées 2, 1 et 2, la croix chargée de cinq kachalles (coquilles) de gueules. Voir note 24.

(39) MELLEVILLE, *passim*.

Sur les Hornes voir LA THIÉRACHE, 1884, p. 112, article du docteur PENANT : La maison seigneuriale de Bancigny.



SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHATEAU-THIERRY

Compte rendu des travaux de l'année 1968

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'Honneur : M. HARDY, M. DUDRUMET
Trésorier Honoraire : M. BEAUJEAN

Président	M. R. DERUELLE
Vice-Présidents	{ M. Ch. DUBOURG M. A. LEFEBVRE
Secrétaire	M. J.-L. MARCHAND
Trésorier	M. Y. MILET
Trésorier-Adjoint	M. H. DUMON
Bibliothécaire-Archiviste	Mme ANGOT
Bibliothécaire-Adjoint	M. P. LEFEBVRE
Conservateur des Collections . .	M. M. CABROL
Membres	{ Mlle PRIEUR Mme KIENY M. le Comte de SADE M. BOURGEOIS M. PARENT M. ROBERT

Membres décédés depuis Décembre 1967

M. Maurice HOLLANDE, Membre d'Honneur.	
Mmes BRÉHIER	MM. BÉNIER
BRISMONTIER	DASQUE
CHEVALLIER-HENRIET	DUVAL
PINGAT	TOUSSAINT
TELLIEZ	

Membres admis en 1968

Mme HOCHE	MM. GASTINEAU
MM. ADLOFF-GUÉRIOT	HINOUT
BERTIN	KUNTZLER
CABROL	LEFEBVRE P.
DEVRON M.	PÉNIT
DEVRON P.	WHITTAKER

A propos du Cinquantenaire de l'Armistice de 1918

CHATEAU-THIERRY **et la deuxième bataille de la Marne**

illustré par les « carnets » de M. Léon TOISON,
vigneron à Courteau

*Communication de M. Fernand BEAUJEAN
du 29 juin 1968*

A la gloire
des régiments coloniaux
du général Marchand
et des mitrailleurs américains
qui défendirent Château-Thierry
les 31 mai et 1^{er} juin 1918,
des troupes du général Mondésir,
particulièrement
du 153^e régiment d'infanterie,
qui délivrèrent la ville
le 21 juillet 1918.

Il y a 50 ans, Château-Thierry était « à la une » des journaux du monde entier. Une partie formidable, qu'on devinait décisive, se jouait dans notre région. Elle se termina le 11 Novembre 1918 par notre Victoire, mais à quel prix !

Les acteurs, les témoins de cette tragédie disparaissent rapidement. En dehors des récits des manuels scolaires, obligatoirement froids, succincts, en dehors de la plaque de marbre scellée à la demande de la Société Historique sur l'immeuble Molard, actuellement sur l'immeuble du Gagne-Petit, qui contera à nos cadets les péripéties historiques et humaines de cette période héroïque si lointaine pour eux, pour nous si proche ?

Il nous a semblé que le moment était venu de les rappeler, sinon en leur menu, du moins en leurs grandes lignes, en y

ajoutant pourtant quelques détails familiers qu'apprécieront les vieux Castelthéodoriciens. Que nous réservent les prochaines cérémonies du Cinquantenaire ? Quoi qu'il en soit, la Société aura célébré cette commémoration à sa façon, précise, fervente, discrète, peut-être trop discrète. (Écrit en juin 1968).

Nos sources ? Le Guide Michelin sur « la Seconde bataille de la Marne », une relation écrite par le Capitaine André Foubert, du 67^e R.I., une étude présentée par notre collègue Pierre Lamarre, des notes de notre ancien secrétaire René Haudot, des documents originaux de M. Dudrumet, des carnets de feu Léon Toison complétés par sa fille Octavie, veuve Riboulot.

Les grandes offensives ennemies de mars et avril 1918, malgré la surprise et la puissance des moyens employés, avaient en définitive échoué. Ni Amiens, ni Béthune, ni Ypres n'étaient pris. Au cours de leurs attaques contre le front britannique, les Allemands s'étaient heurtés chaque fois, beaucoup plus rapidement qu'ils ne le prévoyaient, aux troupes françaises amenées en hâte. Ces rudes chocs avaient permis de réaliser enfin l'unité de commandement souhaitée depuis longtemps. Contre Ludendorff, Foch, à la tête de tous les Alliés, allait désormais être le Maître d'œuvre.

L'ennemi ne pouvait rester sur ces échecs. Le peuple allemand grondait, impatient de voir poindre cette paix victorieuse tant de fois promise. Il lui fallait profiter de la supériorité numérique acquise grâce à la défection russe pour prévenir l'entrée en ligne des troupes américaines et obtenir très vite la décision.

Avant de tenter une nouvelle fois d'écraser les Britanniques, Ludendorff va chercher à attirer vers le sud ces réserves françaises qui ont jusqu'ici réussi à entraver son action. Il va les user et aura alors les mains libres dans le Nord. De là l'attaque du 27 mai sur le front de l'Ailette et de l'Aisne.

Ce front offrait l'avantage pour les assaillants d'être parfaitement équipé et de pouvoir, grâce aux voies de communications intérieures, se renforcer rapidement en canons lourds prélevés dans la Somme. De plus, le futur terrain d'attaque — le Chemin des Dames — était très bien connu des troupes, et on le savait faiblement tenu par les Alliés. Les réserves de Foch étaient en effet insuffisantes pour couvrir tout le front. Le nouveau généralissime avait massé ses forces sur les points qu'il jugeait d'importance vitale, là où une avance sérieuse pouvait mettre en péril Paris, Le Havre... Quant au Chemin des Dames, si chèrement conquis en 1917, il était considéré par notre État-Major comme invulnérable !

Dès le 19 Mai, avec une minutie incroyable de précautions, la concentration des troupes ennemies commence. Les divisions gagnent leurs emplacements par marches de nuit ; les roues des véhicules de toutes sortes sont matelassées, les sabots des chevaux garnis de chiffons pour éviter le moindre bruit.

Le général von Boehn a sous ses ordres 47 divisions, l'équivalent de 60 françaises, car les régiments allemands, ayant 3 compagnies de plus que les régiments français, la division allemande compte un régiment de plus que la division française.

A chaque division sont adjoints des bataillons d'assaut, des compagnies de flammenwerfers, des détachements indépendants de mitrailleurs, des compagnies cyclistes. Chaque régiment est doté d'un nombre considérable de mitrailleuses lourdes et légères, de minenwerfers équipés en canons d'accompagnement si nombreux qu'on compta jusque 68 batteries de 4 pièces pour 2 régiments.

En face de cette concentration formidable, des forces bien inférieures en nombre : de Tracy-le-Val, dans l'Oise, à Reims, les 30^e et 11^e corps français, le 9^e corps britannique, la 45^e D.I. et le 1^{er} corps colonial, en tout une dizaine de divisions !

Le 27 Mai 1918, après une préparation d'artillerie commencée à minuit, puissante et prodigue en obus toxiques, l'infanterie allemande s'élance entre 3 h. 30 et 4 h., précédée d'un intense barrage roulant et, sur certains points, de chars d'assaut. La surprise est complète. Les troupes françaises résistent désespérément : le 21^e territorial, dans les environs de Laffaux, se laisse écraser sur place plutôt que de reculer. Le flot allemand submerge tout. Non, le Chemin des Dames n'était pas invulnérable.

Ce soir-là, certaines divisions allemandes ont parcouru 20 km sans grosses pertes, refoulant le 11^e corps français et le corps britannique qui ont lutté avec une énergie farouche, mais on supplée difficilement au nombre par la seule bravoure. L'Aisne est franchie à l'ouest de Vailly. La Vesle est atteinte. Braine, Bazoches, Fismes tombent.

Le 28, à la pointe du jour, l'attaque reprend. Les Allemands avancent encore vers le sud mais, sur les ailes, sont stoppés devant Reims, et n'arrivent pas à enlever Soissons.

Le 28 au soir, une conférence réunit l'Empereur, le Kronprinz, Hindenburg et Ludendorff. Devant les résultats inespérés obtenus, le commandement allemand modifie ses plans : l'action en cours, primitivement diversion précédant une attaque générale sur les Britanniques, va devenir offensive principale. L'ordre est donné d'exploiter à fond le succès au centre pour atteindre la Marne au plus tôt et couper la voie ferrée Paris-Châlons-Nancy.

Le 29, l'action se développe. Le 29 au soir, Soissons tombe, ainsi qu'Hartennes-et-Taux. Au sud de Fère-en-Tardenois, l'ennemi est à l'entrée du Charmel. A l'est, la Neuvillelette protège toujours Reims.

Le 30, soutenu par une puissante artillerie, l'ennemi pousse en direction de la Forêt de Villers-Cotterêts. Grâce à la division marocaine avec sa légion étrangère, ses tirailleurs, ses zouaves,

et aux chasseurs de la 4^e D.I., la progression est lente. Pourtant, Oulchy-le-Château est pris.

Mais au centre, c'est la course effrénée à la Marne. Ce 30 Mai, notre rivière est atteinte à Brasles à 14 h., à Jaulgonne à 18 h.

L'Allemand va-t-il entrer dans notre ville qu'il avait quittée le 9 Septembre 1914 ?

Depuis trois jours, un général, Marchand, le héros de Fachoda, piétine, va et vient dans Château-Thierry, ronge son frein, à l'écoute de toutes les nouvelles, accompagné seulement de quelques officiers de son État-Major. Foch, enfin persuadé qu'il ne s'agit pas d'une feinte ennemie, mais d'une fulgurante attaque dont l'objectif est Reims, Épernay, la Marne, pour se rabattre ensuite sur Paris. a demandé à Pétain d'envoyer très rapidement des renforts. C'est ainsi que la division Marchand, la 10^e coloniale, a reçu la mission de s'opposer, en avant de Château-Thierry, à l'avalanche venue du Nord. Mais cette division tient un secteur dans la région de Saint-Mihiel ! Il faut le temps de la relever et de l'embarquer par chemin de fer.

Immédiatement, Marchand, de sa personne, s'est donc transporté à Château-Thierry pour se rendre compte de la situation et reconnaître les emplacements futurs de ses troupes. Étreint par l'angoisse, il assiste à l'avance foudroyante sans avoir un homme à lui opposer. Les Allemands s'approchent de Verdillv, s'apprêtent à descendre dans la vallée, délirants d'enthousiasme.

Enfin, le 30, un bataillon de la 10^e D.I. arrive au « Luxembourg », puis deux autres. Mais il y a 14 km de front à protéger, de Chézy à Mézy ! Et aucune pièce d'artillerie !

Des 3 bataillons débarqués (du 33^e R.I.C.), l'un est envoyé sur Mézy. Les 2 autres doivent traverser la ville pour courir à la rencontre de l'envahisseur. Une difficulté imprévue surgit : l'avenue de Montmirail et la rue Carnot sont complètement obstruées par des troupes en retraite et des campagnards chassés par l'invasion, avec les équipages que vous imaginez. Il faut pourtant passer. Le général ordonne à ses hommes de mettre haïonnette au canon..., et l'on s'écarte devant les Coloniaux. Quelques 75 arrivent enfin, le reste de la division émerge. La défense s'organise. Le combat s'engage le 31 dans les rues hautes de la Ville. Mais sous la pression du nombre, il faut encore reculer.

A l'appel désespéré de Marchand, le Haut Commandement, d'accord avec Pershing, répond en mettant à sa disposition la 2^e D.I.U.S. qui se trouve dans les environs de Troves, mais n'arrivera que le surlendemain. En attendant, on envoie de toute urgence le bataillon de mitrailleurs d'État-Major, une formation qui n'existe pas chez nous.

Ce bataillon part dans des camions lancés à toute allure, et vous savez comment volent les camions américains quand

ils sont pressés ! Un ouragan ! Et bientôt, le soir du 31, 130 mitrailleuses sont alignées sur la rive Sud de la Marne, de la Vignotte au pont de Brasles.

Trente heures durant, sans un instant de répit, un orage de balles arrose la rive Nord. Pourtant l'ennemi continue à arriver en force, à pied, en camions. Protégé par l'émission d'épais nuages de fumée, il réussit à s'infiltrer le long de la rivière jusqu'aux abords du pont. Mais le feu des mitrailleuses américaines est si infernal qu'il ne passera pas.

Protégés par la voûte d'acier, les Coloniaux parviennent à franchir la Marne. Maintenant, le vieux pont doit sauter. Ce n'est qu'à la troisième tentative, à 11 h. du soir, qu'il s'effondre sous l'effet d'une charge de 1600 kg de dynamite. « On eût dit qu'il ne voulait pas mourir » conclut le Général Marchand après avoir conté ces jours d'angoisse en une improvisation extrêmement précise et vivante dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, lorsqu'on inaugura le nouveau pont, le 21 Juin 1925.

Le pont était mort, mais les Allemands étaient stoppés. Ils n'occuperont pas le faubourg.

Une tradition orale raconte qu'une section de Coloniaux était restée sur le vieux château, les ennemis se contentant de faire le blocus de la butte. Les nôtres ne sont pas du tout décidés à se rendre. L'un d'entre eux, la nuit tombée, se faufile dans les taillis et, par les ruelles, descend jusqu'à la rivière, en face de la Vignotte. Il se déshabille, se glisse dans l'eau, traverse la Marne et se présente aux Coloniaux stupéfaits. On le conduit à un colonel, dans le Bas-Village. Il s'explique : ses camarades demandent que, la nuit prochaine, on les attende sur la rive Nord avec quelques barques — dans le plus grand silence — afin de les passer. Entendu ! on essaiera. L'officier salue le soldat et lui promet la médaille militaire. « Et pourquoi ? Je ne fais qu'aider les copains ! ». Il disparaît. La nuit suivante, la section entière rejoint le faubourg, et les marsouins font le coup de feu avec leurs camarades. J'ignore le nom du nageur intrépide. Mon ami Brigot prétendait que c'était un garçon de Crouttes, maintenant décédé.

« *Le viaduc du chemin de fer a sauté ! Une arche du pont de la ville également ! Nous voilà isolés désormais !* » écrit ce soir-là sur son carnet de souvenirs Léon Toison, 77 ans, resté à Courteau, ainsi que 195 personnes : 56 hommes, 123 femmes, 16 enfants. Les autres habitants avaient pu prendre la route du Sud.

Les noms de ces gens restés 52 jours avec les Allemands ont été communiqués par M. Dudrumet qui les tenait de son père. Parmi les hommes, des sexagénaires : Dumont René, Péchenard Auguste, Cannivet Pierre, Dot Alfred, Gouvenaux Denis, Moussé Henri, Richard Jules, Vériot Albert, Aimé Jules, Houelle Eugène, Hébert Joseph, Lefort Alfred ; des septuagénaires : Dorigny Julien, Lecart Félix, Lévêque Louis, Fournier

Pierre, Dudrumet Charles, Richard Édouard, Maréchal Prince, Barbier Constant, Cotté Antoine, Lecointre Tranquille, Richard Léon, Bézard Félix, Gaillard Octave, Molin Artidor, Verger Henri, Léon Toisin déjà cité ; des octogénaires : Vibliot Paul, Bailleux Louis, Guény Louis, Drouin Pierre, Lepeltier Prosper, Picot Charles, Bergère Antoine, Léguillier Noël, Gallien Félix.

Les femmes étant beaucoup plus nombreuses, nous ne citons que celles qui ont dépassé 80 ans : Culot Julie, veuve Boulanger, Buffet Famélie, Glaude Adeline, veuve Feuillebois, Frérot Marie, Hochet Augustine, Pin Angélique épouse Boulanger, Naudé Françoise, Naudé épouse Boulanger, Hocquin Honorine, Toison Adèle.

Qu'on excuse cette longue énumération qui peut paraître indigeste ; elle ne le sera pas pour les Anciens qui la liront.

Revenons aux opérations militaires.

Aussitôt que l'ennemi constate qu'il a devant lui, à Château-Thierry, la 10^e D.I. Coloniale au complet et les terribles, infatigables mitrailleuses américaines, il renonce à sa poussée vers le Sud. Où va-t-il porter son effort ?

Au 3^e Bureau du G.Q.G., à Provins depuis mars, on se demande avec angoisse quelle nouvelle direction va désormais prendre l'attaque allemande : les Flandres ? Amiens ? Compiègne ? Reims ? Verdun ? Où faire face ?

Au 2^e Bureau, celui des Renseignements, le Capitaine Painvin, au prix d'un effort inouï, parvient à décrypter un radiogramme expédié par le Haut Commandement allemand à un Grand État-Major d'Armée : ordre de diriger les réserves sur Compiègne. Très vite, les rares divisions dont nous disposons encore sont articulées dans cette région. L'effet de surprise est manqué grâce à ce qu'on appellera « le radiogramme de la Victoire ».

Dès le 1^{er} Juin, l'ennemi attaque en effet vers l'ouest et, le soir même, il a atteint Dammard, Hautevesnes, Bussiares, Etrépilly.

La région de Belleau est défendue pied à pied par le 15^e R.I., « le régiment du Diable » comme l'a surnommé l'adversaire stupéfait de son mordant. Mais le lendemain, débordé, le 152^e doit se replier — de Torcy et de Belleau — sur le Bois de Belleau. Il défend sa position jusqu'à la nuit et ne l'abandonne, sur ordre, qu'au moment où il va être tourné.

Le 3, les Américains arrivent en camions et constituent aussitôt une ligne de soutien à l'abri du bois. Derrière eux, le 152^e se reforme, contre-attaque, progresse, tient jusqu'à la nuit. Il est alors relevé par nos Alliés.

Le 7, Boursesches est libéré. Les 8 et 9, des contre-attaques ennemies sont brisées.

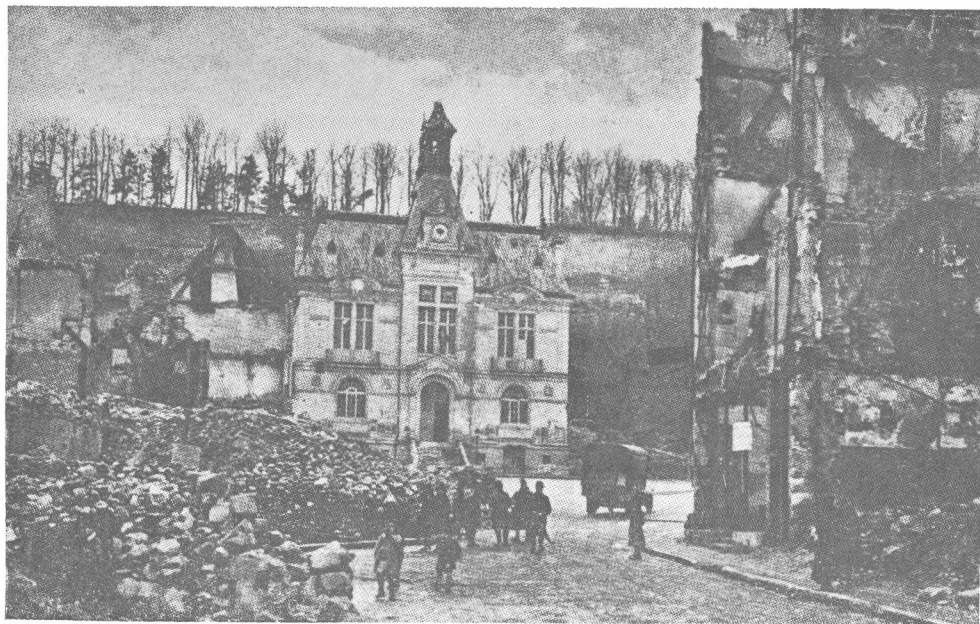
Le 10, première attaque de la Brigade Marine ; objectif : le Bois Belleau qui, semé d'accidents de terrain, hérissé de rochers, bourré de centres de résistance avec mitrailleuses, est



Bois gravé de F. Pinal
L'Eglise de Saint-Gengoulph (Aisne).



Ed. Cotté
Courteau - 1918. La Route Nationale.



Cl. La Pensée

Château-Thierry - 1918. La Place de l'Hôtel de Ville.

devenu une très redoutable position. Le Bois n'est pas enlevé en son entier, mais 300 prisonniers restent aux mains des Américains.

Qu'est-ce que la Brigade Marine ? Une formation créée en 1740. Son chant de guerre proclame qu'elle a lutté « sous tous les climats, en tous endroits, dans la neige des terres septentrionales comme dans les sites des tropiques ensoleillés ». C'est la première troupe arrivée en France où elle a débarqué le 27 Juin 1917. Elle se grossit sans cesse de volontaires et d'élèves des Universités. Les Allemands, pour dissiper l'émotion causée par les premiers exploits de ces Marines à Cantigny, dans la Somme, affectent de considérer l'intervention des nouveaux arrivés comme un bluff et mésestiment leur valeur militaire. « Absolument pas préparés à la guerre actuelle ». Le communiqué officiel du 10 Juin assure que la D.I. américaine — d'ailleurs encadrée de troupes françaises — a été effroyablement décimée et est désormais hors de cause.

En réalité, le Commandement allemand est fixé sur la valeur combative des Américains. Voici ce que l'officier de renseignements de la VII^e Armée allemande disait de la 2^e D.I.U.S., dans son rapport secret sur les combats du Bois Belleau : « Les attaques des 2 régiments américains sur le Bois Belleau furent exécutées avec intrépidité. La 2^e D.I. doit être considérée comme une très bonne division. Le recrutement des hommes peut être qualifié de remarquable ; ils sont bien portants, bien constitués physiquement. L'esprit de la troupe est frais et plein d'une confiance naïve ».

Jusqu'au 18 Juin, l'ennemi essaiera encore, à grand renfort d'artillerie, de pousser vers Compiègne d'une part, Reims de l'autre. En vain. De légères fluctuations du front, de grosses pertes, surtout du côté des assaillants ; c'est l'échec.

Au Bois de Belleau, après des alternatives d'avances et de reculs, les Marines donnent l'assaut général le 29 Juin. Deux bataillons répartis en 4 lignes de tirailleurs à 50 pas, suivis d'assez près par les vagues de choc en colonnes de section, enfoncent les positions adverses sur un point qui leur paraît plus faible après un corps à corps à l'arme blanche. Ensuite, après une conversion sur les côtés, ils encerclent les centres de résistance qu'ils réduisent au cours d'un combat terrible mené veste tombée, manches retroussées, insouciant de leurs lourdes pertes.

Le Commandement français adresse ses félicitations à la Brigade Marine et décide que le bois sera désormais appelé « Bois de la Brigade Marine Américaine ».

C'est de là que la 2^e D.I.U.S., pivot de l'Armée Degoutte, partira lors de la contre-offensive de Juillet.

L'Allemand ne dépassera plus la ligne Dommiers, Longpont, Troësnes, Dammard. La Forêt de Villers-Cotterêts lui restera interdite. C'est lui qui va désormais devoir défendre contre les Alliés le terrain conquis.

Plus près de nous, que se passe-t-il durant ce torride mois de juin et ce début de juillet ? De très vifs et continuels combats, notamment au Bois Courteau qui couronne la Cote 204 alors aux mains de l'ennemi. Reprise par la 10^e D.I. Coloniale le 6 Juin, perdue ensuite, la Cote 204 ne cesse d'être disputée ; le sang y coule à flot.

Le 7 Juin, les éléments de la 3^e D.I.U.S., incorporés à la 10^e Coloniale, gagnent les pentes Sud, vers Essômes. Petit à petit, les Alliés se rapprochent de la Ville par une série d'opérations locales limitées, toujours très coûteuses.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 Juillet, les Américains prennent Vaux en faisant plus de 400 prisonniers à la 201^e D.I. allemande qui ne peut les déloger malgré les contre-attaques des deux nuits suivantes. Nos Alliés progressent aussi au Nord de la Cote 204. Le 9 Juillet, après une furieuse attaque de nuit, ils parviennent à la Cote même qu'ils conserveront désormais.

Pourquoi tant d'acharnement de la part des Allemands pour tenir, ces bois et ces hauteurs à l'ouest de la poche de Château-Thierry ? C'est que, pressés d'en finir, hypnotisés, comme en 1914, par Paris qu'ils menacent à la fois par la vallée de l'Oise au Nord, par les vallées de la Marne et de l'Ourcq à l'Est, ils vont lancer une nouvelle attaque, plus formidable encore que les précédentes, décisive, la « Friedensturm », ou « Bataille pour la Paix ». Des points de départ sont indispensables.

Il leur faut quelques jours pour la préparer. Profitons-en pour revenir à Courteau, auprès de M. Léon Toison, alors notre plus ancien conseiller municipal. Lisons son carnet tenu au jour le jour.

« 1^{er} JUIN : Un obus français crève le tuyau de la fontaine. Plus d'eau ! Nous allons en chercher sous les obus au Bas-Courteau. »

2 JUIN : Un capitaine allemand couche chez moi. « Toutes les maisons habitées seront respectées » affirme-t-il. Son cuisinier remonte de ma cave 4 bouteilles de vin. Arrivent quelques-uns de ses subordonnés ; ils le goûtent, le trouvent bon. Le lendemain matin, en descendant dans ma cave, je m'aperçois qu'on a vidé 250 bouteilles de vin et 80 litres de vieille eau-de-vie. »

3 JUIN : Trois cadavres allemands dans mon bûcher, un dans le cellier ; une feuillette de vin 1917 et trois feuillettes de cidre vidées. Henriette et Octavie, mes filles, sont déjà chez Alice. Elles ont bien fait de quitter notre maison. »

4 JUIN : Un obus tombe chez Alice ; une chambre est pulvérisée. D'autres obus démolissent écuries et granges voisines. Plus de pain. Les Prussiens nous en donnent un peu et nous mangeons des soupes aux légumes. »

5 JUIN : Cinq cadavres dans ma cour, deux dans mon cellier. Dans ma maison, pillage complet : linge, papiers de famille, livrets de Caisse d'Épargne, comptes de la Société Vigneronne sont arrachés, piétinés.

Si quelqu'un lit ces lignes qui sont au-dessous de la vérité, qu'il veuille bien se joindre à nous pour protester énergiquement contre ceux dont l'incurie et l'égoïsme nous ont mis dans la cruelle situation où nous sommes en ne nous disant pas d'évacuer en temps opportun.

Chaque jour, 2 officiers viennent s'assurer de notre présence. Jules Planson est tenu responsable de nous. Mon jardin est un cimetière où ils enterrent leurs morts. Il en est de même du jardin Carrier, où nous avons inhumé les époux Livernot tués par un obus.

6 JUIN : Albert Loyer est fort blessé à la jambe. On est venu le chercher pour le soigner. On ne sait ce qu'il est devenu.

7 JUIN : Les Allemands nous donnent de ce pain que les journaux ont tant critiqué ; il nous semble bon.

Les bombardements continuent. Que faire ?

8 JUIN : Nuit horrible. Je n'ai plus rien de ce que j'avais eu tant de mal à économiser et à édifier. Et dire que ce sont les obus alliés qui nous tuent et qui fondent nos maisons !

9 JUIN : Mes filles et moi sommes toujours à Courteau, mais combien découragés, désespérés !

10 JUIN : Presque toutes les maisons sont détruites. Heureusement qu'il reste nos caves !

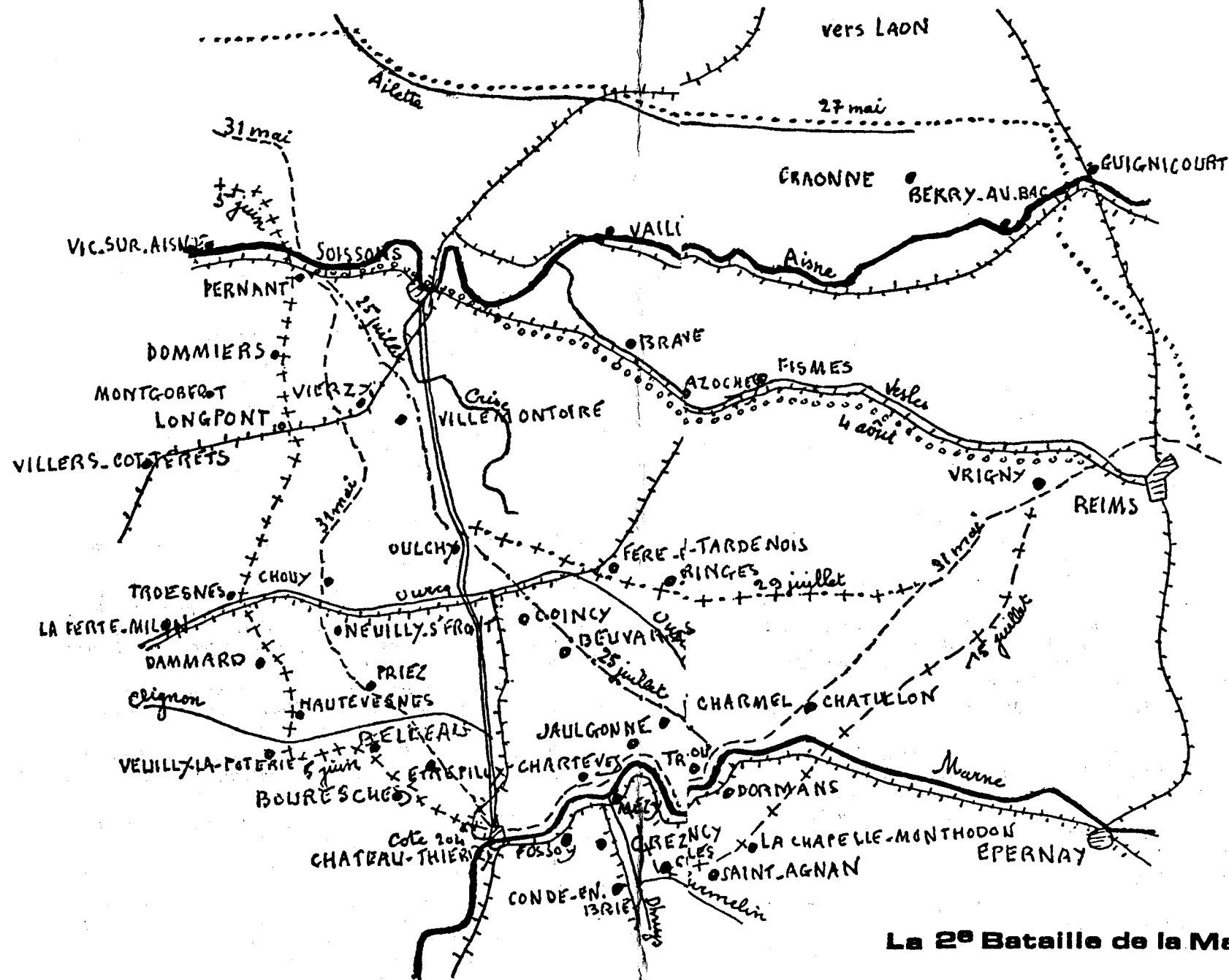
11 JUIN : Nous conservons l'espoir d'être délivrés, car toutes les nuits il y a des attaques. Nous avons enfoui le cheval d'Octave Gaillard, tué dans ce qui lui restait d'écurie. Félix Gallien, malgré ses 80 ans, décide qu'il nous fera cuire du pain chez lui, comme il le pourra.

12 JUIN : Gaudé meurt d'émotion en voyant tomber un obus dans la maison de son beau-frère Hébert. Nous l'avons enterré vis-à-vis de la grande porte, le soir, à 9 h. 30.

13 JUIN : Nuit horribile : 4 Allemands entrent dans mon jardin, viennent à la porte d'Alice, frappent, insistent, n'osent tout de même pas la franchir. J'ai tiré le verrou.

14-15 JUIN : Toujours des obus. Comment sommes-nous encore là ? Quand cessera ce supplice ?

16 JUIN : Ordre de faire nos ballots. Rassemblement sous les obus. A 10 h. 30 du soir, nous partons dans la direction de Château. Sur la route, tous les 10 m, barricades, fils de fer et barbelés, tranchées, arbres coupés par obus ou à la hache. Nous avons bien du mal à arriver à la Sous-Préfecture où nous faisons halte. Un Allemand m'offre une chaise, ce dont je lui sais gré, car je suis exténué... ».



LEGENDE

- route
- ~~~~~ rivière
- +--+ voie ferrée
- front le 27.5
- - - 31.5
- + + + + 5-6
- + - + - 15-7
- 25-7
- + + + + 29-7
- o o o o o 4-8

La 2^e Bataille de la Marne

« Mon père n'a pas écrit, dit sa fille, qu'un pied de la chaise était vermoulu. Le pauvre vieux, qui boitait terriblement à la suite d'un accident à la hanche, tomba lourdement sur le pavé. Oh ! que cette chute me fit mal ! Cela me retourne encore rien que d'y penser ».

« ...Nous sommes ensuite dirigés, continue M. Toison, sur l'École Maternelle de la Madeleine, où je couche entre M. Dudrumet et M. Gouveneau.

19 JUIN : On nous donne nos cantonnements : ceux du Bourg resteront à la Maternelle, ceux de St-Martin iront chez M. Lacan, ceux de Courteau dans la maison Pigeon. Pas de vin. Seulement 120 g. de pain par jour pour chacun, du pain sans levain que nous cuisent Doué, le boulanger de la rue St-Crépin, et son commis Moumour Barthélémy. Nous allons dans les jardins des environs et cueillons tout ce que nous trouvons. Nous puisons de l'eau à la Bilbaude.

Jour et nuit, bombardements incessants, fusillades, crépitements des mitrailleuses. Aucun résultat apparent.

21 JUIN : Nous revenons de chez Juliette Gaulier, de Saint-Martin, avec un cochon de 50 kg.

22 JUIN : Des taches de mildiou sur les treilles du jardin. Et mes vignes ?

Henri Moussé, paralysé depuis 4 ans, meurt à 5 h. du soir. Il est heureux, il a fini de souffrir. Je dresse son acte de décès. Le soir, nous le déposons dans le caveau de M. Andru, l'ancien instituteur de Saint-Martin.

23 JUIN : Triste ! Des disputes éclatent entre les malheureux évacués que nous sommes. Il n'y a donc pas assez de misères ?

24 JUIN : Quel ennui de rester inactif ! Je remplis le rôle d'officier d'état civil pour les décès de M. et Mme Livernot le 6 juin, de Gaudé, ancien épicier, le 13, et la naissance de Cabourg Jacques survenue le 27 mai car, déjà, à cette date, il n'y avait plus personne à la Mairie.

25 JUIN : Je suis allé à St-Martin chercher la vache à Maréchal.

26 JUIN : Bombardement intense toute la nuit. Nous allons ce matin aux pommes de terre, choux et carottes.

Planson réclame au sujet du trop peu de nourriture, et Ancelin (qui ne se nettoie jamais) au sujet de la qualité. Je les envoie promener en leur souhaitant de n'être jamais plus malheureux encore.

27 JUIN : Diarrhée.

Hébert visite les caves pour son compte personnel ; mangeur à 2 râteliers, dont il faut se méfier.

Georges Cotté est nommé Président par la Kommandantur avec le cachet officiel.

28 JUIN : *Diarrhée, crampes d'estomac, désaccords. Un major nous visite, nous réunit pour nommer des chefs de tribus : Cotté, Gouveneau, Lecointre et moi sommes désignés.*

29 JUIN : *Guyard, commissionnaire, tondeur de chiens, me coupe les cheveux.*

1^{er} JUILLET : *L'après-midi, grand combat dans la côte de Courteau et à la Plante aux Chênes, de 2 à 7 h. du soir, puis de 8 h. à 6 h. du matin. En connaissons-nous jamais le résultat ? On ne peut voir la côte tant la fumée est épaisse. Mon bois abattu et fagoté doit être brûlé ! Au moins 10 m de bois, 218 bourrées, 80 brouilles !*

2 JUILLET : *Georges Cotté, Maréchal et moi partons pour le domicile de ce dernier, rue du Château. L'église Saint-Crépin a beaucoup souffert. Les maisons au-dessous de la rue ont été incendiées. Nous traversons l'avenue de Soissons dans une tranchée de 2 m de profondeur. A la place des sacs à terre, des tiroirs, des meubles, des chaises, de la literie, du linge. Au Familistère, désordre indescriptible de marchandises gâchées, foulées au pied. Même tableau aux Rémois, à la Coopérative des Ouvriers. A la rue Lefèvre-Maugras, même tranchée qu'à l'avenue de Soissons.*

Tout le pâté de maisons entre la rue du Pont et la rue Neuve (rue Drugeon-Lecart), jusqu'à la Poste et la maison Château, tout n'est que décombres. Ainsi que de l'imprimerie de l'Écho à la maison Cotté ; de la partie gauche de la Place du Marché à la maison Delorme. La partie droite de la rue du Pont, depuis Béchard jusque M. Dudrumet, a été la proie des flammes, et aussi la maison Paison, rue du Château.

Une chose drôle : à la graineterie Rincourt, au 2^e étage, une pendule est restée seule sur sa cheminée calcinée. L'Hôtel de Ville a bien souffert aussi.

Jusqu'au 6 JUILLET, bombardements de jour et de nuit, absence de nouvelles, récriminations incessantes. Un obus tombe dans la chambre où reposent M. Huet et sa femme. La moitié de la pièce est pulvérisée. M. et Mme Huet sont sains et saufs.

NUIT DU 6 AU 7 : Combats acharnés sur Blanchard. Toutes nos récoltes perdues ! Comment pourrions-nous ensuite cultiver ces terres labourées d'obus ?

7 JUILLET : *Une sentinelle allemande, rue Racine, m'appelle : « Zucker ? — Je n'en ai pas à vous donner. — Non, moi ! ». Il disparaît, puis revient avec un paquet de 2 kg de sucre cristallisé, me le donne. Oh ! merci ! Il s'éloigne en souriant. A moitié de la rue Racine, un obus tombe sur lui, le déchiquette. Pauvre type !*

8 JUILLET : *Je suis allé chercher des choux-fleurs dans le jardin d'Émile Toison. Plus de 20 obus sont tombés dans son jardin et sur sa maison. Pauvre cousin !*

9 JUILLET : *Bombardement formidable : cinq obus sur la maison voisine ; un dans la cuisine où j'étais avec Gallien. Les femmes descendent à la cave en poussant des hurlements d'effroi. Alice et Octavie restent tranquillement étendues sur leur lit.*

10 JUILLET : *Interdiction de sortir. La porte donnant sur la ruelle des Prêtres est fermée. Qu'est-ce que cela signifie ?*

11 JUILLET : *Pluie, obus, disputes interminables. Nous renforçons les pouvoirs de Cotté pour qu'il puisse faire respecter les décisions prises en Conseil des 4 présidents.*

12 JUILLET : *Mes pauvres vignes !*

Victorine, la femme de mon frère Alfred, meurt à 4 h. du soir. On l'avait transportée à l'Hôpital des Femmes de France, au 5 de la rue de la Madeleine.

13 JUILLET : *Nous enterrons Victorine dans le jardin de l'école Dugué, près de l'allée des tilleuls. Des obus tombent partout. Vériot est blessé à la joue ; il paraît que c'est grave.*

14 JUILLET : *Toujours des obus ! J'aperçois des soldats français sur la pente Nord de Courteau. Est-ce la délivrance ? ».*

« J'ai bien cru que mon pauvre père allait devenir fou tant sa déception fut cruelle » dit sa fille Octavie.

15 JUILLET : Fermons momentanément le cahier de M. Toison et revenons aux opérations militaires proprement dites.

La « *Friedensturm* » est un moment capital de la guerre. L'attaque déborde largement le front de la Marne ; elle s'étend en effet de Château-Thierry à l'Argonne sur 90 km. But immédiat : séparer, par une attaque frontale, les armées alliées du Nord et celles de l'Est, en tournant d'une part Verdun par Sainte-Menehould et la vallée de l'Aisne supérieure, d'autre part Reims et la Montagne de Reims par la vallée de la Marne ; puis se rabattre sur Paris qui ne pourra résister longtemps : rêve de von Moltke caressé à nouveau 4 ans après la première bataille de la Marne.

Pour réaliser ce plan ambitieux, l'ennemi ramasse tous ses moyens dans un effort ultime. Il concentre chars d'assaut, batteries lourdes et de campagne ; il accumule des dépôts de munitions jusqu'aux abords des premières lignes, rassemble un matériel de ponts formidable — Tous préparatifs faits de nuit, silencieusement.

Entre Chartèves et Vrigny, à 8 km à l'ouest de Reims, il lui faudra franchir la Marne et marcher sur Montmirail et le Petit Morin et, en même temps, longer la rivière à l'Est pour tomber sur Épernay, cela le premier jour. 30 divisions sont à pied d'œuvre, dont les 1^o et 2^o de la Garde, et la célèbre 200^o de chasseurs.

En dépit de toutes ces précautions, Ludendorff n'a pas surpris le Commandement français qui, grâce à ses services de renseignements et aux reconnaissances aériennes, a pu

délimiter à l'avance le cadre de l'offensive attendue et en déterminer l'heure.

Le soir du 14 Juillet, à minuit, commence la préparation d'artillerie. L'attaque est déclenchée à partir de 1 h. 20. Tout de suite l'ennemi jette des ponts et passerelles sur la Marne, quelque peu sous l'eau, deux entre Tréloup et Dormans, les plus importants, de 8 à 10 m de large, d'autres en face de Soilly, Courthiézy, Reuilly, Fossoy, Jaulgonne, Mézy et Chartèves.

Avant le lever du jour, l'Allemand franchit la rivière et attaque, de Chartèves à Mareuil-le-Port, les troupes de première ligne laissées sur la rive Sud. Les positions sont âprement défendues ; le terrain n'est cédé que pied à pied et toute la région est le théâtre de combats héroïques. Le flot arrive à Saint-Agnan, à 7 km. Mais sur le flanc droit des assaillants, une division américaine tient fortement Crézancy le long de la N. 3. C'est sur cette ligne que va se disputer une dure partie, généralement mal connue.

A 9 h. 45, une furieuse attaque allemande, descendue des pentes de Parroy, de Launay, même de Connigis, s'efforce de traverser le Surmelin, en amont de l'usine de Corozo (actuelle Luchaire). Elle échoue ; une seconde, une troisième également.

L'attaque de flanc ayant échoué, l'ennemi va tenter une attaque de front. A 10 h. 15, violent tir de barrage sur la N. 3. A 11 h., ce sont nos alliés qui s'élancent en direction de Mézy. Avec un cran formidable, comme à Belleau, ils se battent à l'arme blanche. Leur élan est irrésistible, mais dans ce carré de 2 km de côté, ils compteront 900 tués, 15.000 blessés ; plus encore d'Allemands.

La N. 3 est atteinte, reprise, dépassée, le bois conquis, le cimetière de Crézancy pris à revers, ses mitrailleuses mises hors d'usage. Il n'est pas midi que les Américains sont en lisière de Mézy. Rapidement, l'artillerie est amenée au « Grès-Haut », au « Bois Neuf », et peut prendre en enfilade tous les ponts jetés sur la Marne. Plus un ennemi au sud de la rivière dans ce secteur. Le temps plus clair permet aux avions d'achever l'œuvre des artilleurs.

Plus à l'est, sous la chaleur accablante, les Français, soutenus par des chars légers, attaquent avec un acharnement extraordinaire et remontent les pentes qui dominent Saint-Agnan, La Chapelle-Monthodon ; la ferme de la Bourdonnais, à 4 km de Dormans, est prise, perdue, reprise.

La nuit tombe. L'ennemi amène des réserves pour soutenir les troupes restées au fond de la poche de Dormans et serrées de toutes parts.

Le 16, à 11 h., un orage éclate, d'une extrême violence, impose une trêve. L'État-Major français en profite pour amener une D.I. de réserve qui se trouvait au sud de Château-Thierry et soutenir vigoureusement les unités qui se battent vers

Connigis, Monthurel, Celles, sur les hauteurs de Saint-Agnan et de La Chapelle. L'ennemi, se sentant contenu là, pousse plus loin, énergiquement, sur Épernay, mais est arrêté par les Français et les Italiens.

Le 17, Ludendorff ordonne de nouvelles attaques, fait jeter de nombreuses passerelles, surtout entre Tréloup et Troissy, mais elles sont aussitôt bombardées, souvent détruites. Ses troupes, qui n'avancent que pour reculer aussitôt, subissent de très lourdes pertes et semblent s'essouffier.

Alors arrive le grand jour, tant attendu, le jour J, le 18.

Revenons à nos concitoyens rassemblés dans la rue de la Madeleine.

« 15 JUILLET : Depuis 5 h. du matin, écrit M. Toison, c'est un roulement continu d'éclatements d'obus, de grenades, un bruit épouvantable qui vous déchire les oreilles, ébranle tout l'être et remue tout ce que vous possédez encore de facultés.

16 JUILLET : Richard François, 77 ans, succombe de la dysenterie. On l'enterre près de Victorine dans le jardin de l'école Dugué.

Les sentinelles nous empêchent de passer pour aller aux légumes, mais je trompe leur surveillance et cours faire un panier de pommes de terre, de carottes, et un sac de choux.

17 JUILLET : Nuit très dure : canons, grenades, avions, enfin toutes les inventions de destruction s'en sont mêlées. Tout le monde descend à la cave. Aucune nouvelle. Que se passe-t-il?... Il y a des pillards parmi nous... ».

Dès le 12 Juillet, Foch a donné l'ordre de préparer l'offensive sur le flanc ouest de la poche de Château-Thierry. D'autre part, le Commandement français savait qu'il serait attaqué quelques jours plus tard. Pétain, laissant à Gouraud en Champagne, et à Berthelot entre la Marne et Reims, la lourde charge de contenir par leurs propres moyens la *Friedensturm*, a organisé la concentration, entre l'Aisne, l'Ourcq et la Marne, des armées Mangin et Degoutte, sous les ordres de Favolle. Ainsi, tandis que les Allemands se voient opposer en Champagne les effectifs juste nécessaires pour supporter le choc, l'importance de la préparation alliée échappe absolument à leur vigilance grâce aux futaies et taillis de la Forêt de Villers-Cotterêts, aux couverts du Valois et de l'Orxois. L'heure de la contre-offensive va sonner.

Les Alliés ont surmonté la crise des effectifs : le grand effort de l'Empire britannique qui a reconstitué ses armées, l'appoint prodigieusement accru des forces américaines (jusqu'à 10.000 h. par jour), l'arrivée de divisions italiennes donnent à Foch les moyens de manœuvre et d'offensive qui lui manquaient jusqu'alors.

Notre armée, qui représente à elle seule les 80/100^m des effectifs engagés, dispose d'un armement bien au point, et

surtout de l'instrument de rupture par excellence, le char d'assaut, dont l'emploi en grand va faciliter et soutenir l'effort de l'infanterie. Le moral est bon.

La concentration de l'armée Fayolle, bien camouflée, se fait en trois nuits. De l'Aisne à l'Ourcq, la 10^e Armée, commandée par Mangin, comprend les 1^{er}, 20^e, 30^e, 11^e corps français, les 1^{re} et 2^e D.I.U.S., la 15^e D.I. écossaise. De l'Ourcq à Château-Thierry, la 6^e Armée, commandée par Degoutte, comprend les 2^e et 7^e corps français, les 26^e et 4^e D.I. américaines. L'objectif à atteindre est la voie ferrée de Fère-en-Tardenois, la seule artère qui assure rapidement le ravitaillement des centaines de milliers d'Allemands engouffrés dans « la poche de Château-Thierry ». Si cette voie est prise, ou tout au moins tombe sous le feu de l'artillerie, le maintien des armées ennemies deviendra impossible au sud de la Vesle.

Une deuxième bataille de l'Ourcq, après celle de Gallieni, va s'engager. Une deuxième bataille de la Marne, après celle de Joffre.

Le 18 Juillet, à 4 h. 30, nos armées s'élancent sur un front de 45 km, précédées de centaines de chars d'assaut et d'un formidable barrage d'artillerie. La surprise est foudroyante : dans les bois et les fermes organisées, les garnisons se rendent par centaines, des équipes agricoles sont cueillies en plein travail.

Au nord de l'Ourcq, l'armée Mangin progresse à travers les grands plateaux à betteraves du Soissonnais, réalisant en fin de journée une avance moyenne de 7 km. Des éléments légers poussent jusqu'aux faubourgs de Soissons.

Au sud de l'Ourcq, l'armée Degoutte, dans un terrain plus accidenté, avance en moyenne de 5 km, jusqu'à Marizy-St-Mard, Neuilly-St-Front, Courchamps, Licy-Clignon, Belleau. 10.000 prisonniers, de nombreuses batteries, un matériel considérable sont capturés.

Le 19, 4 h., nous nous élançons de nouveau. Les Allemands contre-attaquent désespérément. Partout ils sont refoulés. Nous atteignons les abords de Villemontoire, Parcy-Tigny, Rozet-St-Albin, dépassons Priez. Nous sommes par endroits à 2 km. 5 de la route de Soissons à Château-Thierry, à moins de 15 km de la gare de Fère-en-Tardenois. C'est dire que l'ennemi ne peut plus se servir de sa grande route de communication N-S ; son unique voie ferrée est sous le feu de l'artillerie. L'armée Berthelot, sur la Marne, gagne quelque peu de terrain.

Le Commandement ennemi se rend compte qu'il ne peut plus rester dans le fond de « la poche ». Il se voit contraint, lui qui, quatre jours auparavant, attaquait, de se soumettre à la volonté de l'adversaire et d'ordonner la retraite.

Dans la nuit du 19 au 20. en plusieurs points, il repasse la Marne, abandonnant la partie la plus importante de ses gains des 15, 16, 17 Juillet, et s'établit sur les hauteurs de

la rive Nord. Cependant il lui faut sans cesse engager de nouvelles unités, ce qui l'oblige à renoncer à l'offensive projetée dans les Flandres contre les Anglais et les Belges. Toutefois, soucieux de sauver le matériel prodigieux accumulé depuis Juin, il ne recule que pas à pas, brûlant ses dépôts, ainsi que les villages préalablement évacués et pillés.

Le 20, malgré une puissante contre-offensive, les nôtres dégagent Sommelans et Monthiers. Au sud de la Marne, notre 9^e Armée, qui vient d'être constituée avec de Mitry, attaque dès 6 h. du matin et atteint toute la rive Sud de la Marne. L'ennemi réagit peu ; ses préoccupations sont ailleurs.

Et nos amis de Château-Thierry, quelles sont leurs préoccupations ?

« 18 JUILLET : *Peut-être beaucoup de bruit pour pas grand-chose ! Depuis le 13, notre découragement est complet.*

19 JUILLET : *Pluie d'obus sur les bâtiments de la maison Pigeon, sur la maison Lacan, la Maternelle, la Bibliothèque, l'École des garçons. C'est la terreur ! C'est inoubliable !*

20 JUILLET au soir : *4 sentinelles hurlent des ordres dans la rue : « Rassemblement dans l'église St-Crépin ! ». Que se passe-t-il, mon Dieu ? Nous rassemblons nos ballots et, comme des moutons, nous nous engouffrons dans l'église avec ceux de St-Martin et du Bourg. Les ardoises volent en éclats. Inutile de chercher à sortir pour se réfugier autre part. Sitôt que nous entrouvrons la porte, nous voyons la bouche d'une mitrailleuse dirigée vers nous. Pourtant les sentinelles ne semblent pas féroces. Nous parvenons à savoir que ce sont des Alsaciens.*

Maréchal Prince, qui s'est blotti contre un tas de matelas pour se mieux protéger contre les éclats possibles, fait écrouler sur lui toute la masse d'où nous le sortons à demi étouffé. Malgré la situation tragique, nous rions tous de bon cœur ».

Un incident extrêmement touchant dont ne parle pas M. Toison, mais qu'a rapporté sa fille : « Soudain un des gardiens, un gosse de 20 ans qui avait une figure de fille, jette à terre son fusil, enlève son équipement et descend la rue de la Madeleine en courant comme un forcené. Ses camarades le rappellent inutilement. Le malheureux ! nous dit l'un d'eux ; il veut aller rejoindre les Français. Ils vont le fusiller ! Cette scène nous a profondément émus. En fait, quelques jours plus tard, nous serons interrogés par les nôtres pour savoir si nous avons été maltraités ou insultés par le transfuge. Pas du tout. Il avait réussi à joindre les Français au péril de sa vie et, pour lui, la guerre était terminée. Tant mieux ».

Le 21, nouvel effort allemand, inutile, au nord de l'Ourcq.

Dans notre région, la pression des Armées Degoutte à la Cote 204, et de Mitry au sud de la Marne, s'accroît. Les

bataillons franco-américains passent la rivière à Jaulgonne, Mont-Saint-Père, Chartèves, Fossoy, se glissent le long de la rive Nord et réoccupent le bourg de Château-Thierry, le 153^e R.I. de la 39^e D.I., en tête. L'ennemi est déjà parti. Nous le talonnons, progressons par endroits jusqu'à 12 km et atteignons le soir une ligne Chartèves - Brécy.

Comment nos compatriotes s'aperçoivent-ils de la délivrance de la Ville par les troupes du Général de Mondésir ?

« 21 JUILLET : Les sentinelles alsaciennes paraissent de plus en plus nerveuses. Tout à coup, un gradé allemand arrive en courant et hurle : « Vous pouvez sortir ! » puis se sauve à toutes jambes avec ses camarades en remontant la rue de la Madeleine. Quelque chose d'extraordinaire vient sûrement d'arriver ! Nous sortons en masse, remontons la rue pour reprendre les paquets laissés dans nos cantonnements.

Soudain, Alice Jarros tourne la tête vers la rue St-Crépin, et pousse un formidable : « Merde ! les soldats français ! ». Comme foudroyés, nous nous arrêtons. De la ruelle du boulevard débouchent trois soldats en bleu horizon, baïonnettes pointées en avant, prudemment. Ils sont stupéfaits de nous voir. Nous courons à eux, les embrassons ; on pleure, on rit ; c'est du délire ! Jamais je n'oublierai cette scène. Ils sont tout de même inquiets. « Où sont les Allemands ? — Les derniers viennent de déguster. Venez avec nous ! ». Et nous remontons dans notre ancien cantonnement. Ah ! elles n'ont pas fait long feu les bonnes bouteilles que M. Pigeon avait cru bien cachées dans le sol de sa cave ! ».

« Bientôt, ajoute la fille de M. Toison, nous quittons les soldats pour retourner chez nous, à Courteau. Encore un tableau que je n'oublierai pas : dans l'avenue de Paris, mon père pleurant de joie en dévorant à belles dents le beau pain blanc qu'un Américain vient de lui donner. Et derrière, plus haut, en bel ordre, sur 3 rangs, fantassins au milieu, cavaliers et voitures sur les côtés, une longue troupe en kaki, casques à bords plats. Les hommes sourient, poussiéreux, saluent de la main. Venir de si loin, pour nous sauver, c'est chic ! ».

Ce même jour, notre regretté collègue René Haudot, placide sous-officier de cantonnement, arrive avec ses hommes de Jouy-s/Morin dans un camion américain, avec mission de s'installer à Essômes.

« A 4 h., raconte-t-il, le camion nous laisse dans l'avenue de Montmirail, à l'entrée du pont de chemin de fer. Une voiture à bras se trouve abandonnée au milieu de la chaussée. Nous entassons dessus nos bagages et arrivons sur le pont de la Fausse-Marne. Les décombres des maisons détruites forment une montagne qui obstrue l'entrée du faubourg. Cela va mal. Que reste-t-il de Château-Thierry ? Nous longeons le quai de la Fausse-Marne et découvrons une passerelle sur bateaux que des soldats du Génie achèvent d'installer. Nous passons la

rivière et nous voici sur le quai de la Poterne. Devant la maison Moyat, j'aperçois par une fenêtre ouverte un soldat américain qui s'acharne avec une hache contre une armoire. Je lui lance quelques mots d'anglais que je possède encore, et je le vois s'enfuir dans le fond du jardin.

Les ruines du pont apparaissent alors. Mes compagnons les contemplant, indifférents, mais le Castellthéodoricien que je suis ne peut les regarder sans émotion. L'entrée de la rue du Pont est barrée par une haute et épaisse barricade, de même que celle de la rue Drugeon-Lecart et celle de la rue Lefèvre-Maugras. Seule, des voies qui descendent à la Marne, l'avenue de Soissons est libre.

Je monte l'avenue, entre dans la rue St-Crépin pour me rendre place Gerbrois, où se trouve ma maison. Est-elle seulement encore debout ? En passant devant l'église, nous apercevons quelques civils qui vont et viennent dans la rue de la Madeleine. Je m'approche, les reconnais : ce sont des personnes qui n'ont pas quitté Château-Thierry, et que les Allemands ont réunies, avant leur retraite, dans l'École maternelle.

J'entre enfin chez moi. Un désordre indescriptible ! Mais enfin le bâtiment est toujours debout et les gros meubles n'ont pas été emportés ! ».

22 JUILLET : Notre front traverse la route de Soissons à hauteur du Charme. Au Sud, nos troupes, sous le feu des mitrailleuses et des canons, étendent vers l'Est le franchissement de la Marne. Les pentes au nord de Marcilly, Rosay, Passy sont enlevées à la baïonnette.

« 23 JUILLET : A l'ouest de la route de Soissons - Château-Thierry, rapporte le Capitaine Foubert, du 67^e R.I., l'ennemi a stoppé notre avance et organisé une solide ligne de défense passant par Buzancy, Villemontoire, Tigny, Oulchy-la-Ville, puis Armentières, Bézu-St-Germain, Jaulgonne.

Foch, qui sent l'ennemi chanceler, ne veut pas lui laisser le temps de se ressaisir. Il faut à tout prix le repousser, et, particulièrement, enlever Villemontoire, clef de sa forte position actuelle. Sinon, c'est probablement un nouvel hiver de guerre, de nouvelles pertes, la victoire remise à plus tard.

Les meilleures troupes se sont déjà lancées à l'assaut du village : des Coloniaux, la « Division des Loups ». Dix fois il a été attaqué ; dix fois les assauts ont été repoussés. C'est alors que le 67 monte en ligne ; il lui faut réussir là où les autres ont échoué.

Villemontoire, que vous apercevez parfaitement à l'ouest de la route de Soissons, à 4 km au-delà d'Hartennes, est dressé sur un promontoire orienté N-S, bordé à l'E. et à l'O. par deux ravins qui confluent au N. de l'éperon. Les flancs de ces ravins sont percés de creutes dont quelques-unes, très vastes et à entrées multiples, abritent des forces importantes en réserve et de nombreuses mitrailleuses. Par le Sud, la butte

se rattache au plateau qui se déroule jusqu'à Vierzy. Impossible, le jour, d'effectuer le moindre mouvement sur ce plateau semé de cadavres.

Notre attaque est déclenchée le 25, à 4 h. 45, après des tirs intenses de harcèlement et d'écrasement par notre artillerie. Mais Villemontoire est énergiquement défendu par d'excellentes troupes d'infanterie prussienne.

Une compagnie parvient enfin à pénétrer dans le village et occupe la grande ferme située au sud, tout contre l'église, et s'y fortifie. Une autre compagnie, celle du Capitaine Monick, (actuellement Gouverneur honoraire de la Banque de France), tombe à l'improviste sur le P.C. du bataillon ennemi qui se croyait à l'abri dans le ravin Est, et le capture avec toute sa liaison et sa compagnie de réserve. Le Prince von Bülow, sommé de se rendre, croit qu'on lui amène des prisonniers ; sa joie se fait grossière. Une paire de gifles et un magistral coup de pied où vous devinez lui font comprendre que les rôles sont renversés.

D'autres compagnies progressent lentement, très violemment contre-attaquées par les Allemands sortis des creutes du versant Ouest.

Toute la journée, attaques et contre-attaques se succèdent. Impossible d'envoyer des renforts, ni même d'en demander. Les agents de liaison qui se hasardent sur le plateau sont tués ou blessés.

A 22 h., la nuit tombée, malgré la fatigue, les pertes, nous attaquons de nouveau. Un commandant de compagnie se distingue particulièrement, le Capitaine Pillot, l'oncle du regretté Docteur Brunat. A 23 h. 30, malgré une ultime, mais formidable contre-attaque, la 6^e de la journée, Villemontoire, le ravin ouest, le plateau tout entier tombent enfin.

C'est la fin de la résistance. Reste à opérer le nettoyage des abris. Un soldat pénètre dans une creute malgré le tir d'une mitrailleuse, en impose aux Allemands par sa superbe... et ses grenades, et ramène à lui seul 103 prisonniers. Bravo, camarade Fayard ! 2 lieutenants et 7 hommes, survenus à point, forcent le reste du bataillon à se rendre.

Le 67 avait perdu 4 officiers, 327 hommes, caporaux et sous-officiers. La victoire était payée cher. Puis c'est la poursuite, l'ennemi refoulé sur une profondeur de 30 km, la libération de nombreux villages, la capture de 716 prisonniers, de 97 mitrailleuses, et une citation signée Mangin, qui s'y connaissait en héroïsme ».

Pourquoi insister sur cette prise de Villemontoire ? D'abord parce qu'elle était indispensable à la réussite des opérations

ultérieures. Et puis parce qu'elle est l'œuvre — si douloureuse — du 67 de Soissons, notre régiment régional, où tant de nos camarades servirent, et tombèrent.

Et les combats continuent : Beuvardes, Le Charmel sont délivrés, puis Oulchy, Coincy. Soissons est repris le 2 Août. La Vesle est atteinte le 7.

Mais la résistance ennemie est toujours acharnée. Francis D. Duffy, chapelain du 165^e R. d'Infanterie U.S., raconte comment son unité, partie de Villers-s/Fère, se lança, le 28 Juillet, à l'assaut des positions de Seringes-et-Nesles sous le feu des mitrailleuses, pendant qu'à sa gauche nous investissions Fère-en-Tardenois. Mon propos n'est pas de décrire cette bataille de l'Ourcq, mais je ne puis m'empêcher d'admirer, là aussi, l'héroïsme extraordinaire de ces Américains venus de si loin pour abattre ceux qu'ils considèrent comme des Barbares.

En trois semaines, l'Allemand a perdu la majeure partie du gain obtenu du 27 Mai au 15 Juillet. Maintenant, c'est Foch qui va prendre l'initiative d'une nouvelle bataille entre l'Oise et la mer. L'ennemi va désormais être manœuvré et dominé jusqu'à la capitulation. Telle est l'immense portée de cette deuxième bataille de la Marne, dont Château-Thierry fut la charnière inébranlable.

Un demi-siècle après, le nom de notre ville est resté familier à tous ceux qui participèrent à ces combats de géants : Français de la Métropole, d'Afrique et d'Asie, toujours sur la brèche, jeunes Américains d'une folle bravoure, Britanniques et Italiens qui tinrent nos lignes un peu plus à l'est, vers la Montagne de Reims.

Les survivants n'ont pas oublié la camaraderie d'alors. Ils ont en commun, avec des souvenirs terribles, une vigoureuse haine de la guerre et de ses ignobles profiteurs, vautours avides de charogne, d'or et de gloire à bon compte.

Quant à Léon Toison, avant de fermer les yeux, il a pris le temps de remettre en état sa maison, son jardin, ses terres et ses vignes. C'était un sage.

Procès-verbaux des séances

Séance du Samedi 27 Janvier 1968 :

« *La forêt et la vie humaine dans la Généralité de Soissons* » par M. le Recteur HARDY. (3^e partie). Il s'agit aujourd'hui de la Chasse et la Pêche.

Avec Colbert, la législation qui, jusque-là, faisait du droit de chasse un élément essentiel du statut nobiliaire et prévoyait pour les roturiers convaincus de braconnage des peines sans mesure commune avec la faute, s'était en quelque mesure adoucie ; mais la chasse demeurait interdite à ceux qui ne possédaient pas fief, seigneurie et haute justice. Le plus regrettable, c'est que le gibier, ainsi protégé, pullulait et causait des pertes graves aux cultures ; mais c'est en vain que les paysans protestaient ou même proposaient des compensations sous forme d'impôts. En dépit de tous les châtements, le paysan ne se résigne pas à cette éviction. On ne compte plus les délits de chasse. Le braconnage prend toutes les formes : chasse au fusil ou piégeage et, du même coup, les gardes-chasse ne cessent de courir les plus grands risques, bien que les braconniers pris en faute soient punis avec une extrême sévérité. Les chiens eux-mêmes ont leur part dans cette répression du braconnage : sous peine d'être tués, ils doivent porter au cou un billot de bois d'un à trois pieds selon leur taille. Du moins cet interdit se détend-il sensiblement dès qu'il s'agit de lutter contre ce vieil ennemi des campagnes, le loup, qui tient une place si marquée dans notre folklore. Sous le contrôle du Grand Louvetier et de ses sous-ordres, la destruction des loups recourt à quatre méthodes principales : la chasse à courre, qui est surtout un divertissement princier ; la battue, qui fait appel à tous les hommes de la région ; l'affût, qui ne groupe que quelques louvetiers ; le piégeage, qui est encouragé par des gratifications et d'ailleurs donne lieu à maintes fraudes. En août 1787, un arrêt du Conseil d'État supprime la Louveterie sous couleur d'économie. Mais les troubles de la Révolution permettent aux loups de regagner le terrain perdu, et la Louveterie est rétablie par Napoléon I^{er} en 1804. Il n'y a qu'un cri dans les Cahiers du Tiers-État de 1789 pour protester contre les abus qu'entraînait le droit de chasse, en particulier contre la disproportion qui subsistait entre la gravité des délits et la férocité des peines. Aussi, l'abolition du droit de chasse, au début de la Révolution, fut-elle saluée dans les campagnes avec un vif enthousiasme. Du jour au lendemain de vieux fusils de tout calibre sortent de leur cachette, et l'on ne fait pas grâce, note un gazetier, au moindre moineau. La pêche, comme la chasse, rentre dans la catégorie des droits féodaux ; mais, tandis que la chasse est, pour une bonne part, un sport désintéressé, lié aux traditions militaires d'une classe sociale, la pêche apparaît

avant tout comme une source de profit. Elle n'est guère pratiquée par ceux qui en détiennent le monopole de principe, et les roturiers y participent en seconde main, avec l'accord et sous le contrôle du titulaire du droit. Le propriétaire d'un droit de pêche, pour des rivières ou des étangs, le cède à bail, le plus souvent par adjudication, pour une durée déterminée, en se réservant la faculté de pêcher à son gré. Réserve faite de cet amusement de châtelain, il ne reste plus la moindre place, en principe, pour le simple amateur. Mais la pêche, comme la chasse, répond à un vieil instinct de l'humanité, et les interdictions répétées demeurent impuissantes à réprimer le braconnage. Notons surtout que les tribunaux se montraient moins sévères pour les délits de pêche que pour les délits de chasse, sans doute parce que l'atteinte au privilège nobiliaire était, en l'espèce, moins marquée.

Séance du Samedi 24 Février 1968 :

« *L'Agriculture au XIX^e siècle dans l'Arrondissement de Château-Thierry — Agriculture et Élevage de 1840 à 1870 — Le Comice Agricole* » par M. ROBERT.

Le pays venait de subir des guerres épuisantes, des crises politiques et monétaires, de profonds changements dans ses structures foncières.

L'agriculture et l'élevage se trouvaient dans une situation précaire. Les cultivateurs agissaient isolément avec des moyens parfois rudimentaires.

Un groupe d'hommes soucieux d'améliorer cet état de choses — en unissant les efforts et en éclairant les paysans — crée en 1838 le Comice Agricole de l'arrondissement de Château-Thierry. C'est une société d'Agriculteurs qui tient sa première séance en 1840.

Elle définit ses buts dans ses statuts : améliorer les cultures et l'élevage, récompenser les bons Agriculteurs et leurs serviteurs dévoués. Le berger vient toujours en tête du palmarès des récompenses.

A cette époque, les deux principales recettes de la majorité des fermes étaient la vente du blé et des laines.

Le Comice conseille la culture des prairies artificielles et celle des plantes sarclées. Il organise un concours cantonal chaque année.

Dès son début, la Société étudie l'importante question des amendements et des engrais. Un propriétaire du Charmel, M. de Rougé, va en Angleterre, observe les méthodes de drainage de ce pays, et les introduit dans ses fermes. Les résultats sont fort intéressants. Le procédé permet d'enlever l'excès d'humidité dans les terres imperméables. Rapidement, cette technique se répand ; la fertilité des fermes aménagées est sensiblement améliorée. En 1869, 450 ha étaient drainés dans la région de Château-Thierry.

Dès 1864, l'État intervient par des prêts accordés par le Crédit Foncier aux cultivateurs.

Le drainage est complété par l'enlèvement de roches, de pierres, le débroussaillage, et l'apport de marnes calcaires que l'on trouve dans la région. Pour mettre en valeur les fermes, faciliter le travail des cultivateurs, des chemins sont aménagés. La Loi du 4 Juillet 1868 accorde des subventions aux Communes qui votent des crédits pour l'amélioration de leur voirie.

Au début de cette période, on cultive une variété de blé dite « de pays », ou de « Crépy », rustique, mais à faibles rendements.

Entre 1850 et 1860, on introduit des variétés anglaises à rendements plus élevés, mais plus sensibles aux intempéries. En 1869, le rendement moyen était de 20 hectolitres à l'hectare.

Les dirigeants du Comice préconisent la culture des prairies artificielles : luzerne, trèfle, minette, sainfoin, ce qui permettra de nourrir un cheptel bovin plus abondant, donnant du fumier et de la viande.

Dès 1864, la culture de la betterave sucrière fait son apparition. Une sucrerie s'installe à Neuilly-Saint-Front ; elle traite 12.000 tonnes de racines ; prix et rendements donnent satisfaction aux planteurs.

En 1865, une crise agricole sévit en France, les prix des céréales s'abaissent. Le machinisme fait son apparition ; il permet de faire face à la rareté de la main-d'œuvre. Les machines à battre sont mises sur le marché. Des essais satisfaisants sont faits à Armentières. Les moissonneuses font leur apparition à l'Exposition Universelle de 1865.

Des démonstrations de labours profonds sont effectuées à Château-Thierry en 1863. En 1870, nous voyons apparaître les bœufs de trait Charolais.

Dans l'arrondissement, l'élevage du mouton, dira un rapporteur, est l'une des pierres angulaires de notre agriculture. On élève une race locale, rustique, mais donnant des rendements médiocres en viande et en laine. Dès le Premier Empire, un éleveur du Canton de Neuilly-Saint-Front, M. Borniche, de la ferme de Lyonval, acheta des béliers mérinos à la Bergerie Nationale de Rambouillet.

Rapidement il fut imité par ses voisins. Les métis ainsi obtenus donnèrent une laine à mèche longue et soyeuse, se vendant beaucoup plus cher (le triple des laines ordinaires).

Les troupeaux sélectionnés, améliorés, deviennent plus nombreux. La région a été qualifiée par les contemporains de « patrie du mouton ».

Dès 1844, la concurrence étrangère se fait sentir ; on introduit des laines extra-fines de Saxe, de Silésie, puis d'Australie, du Cap, d'Amérique du Sud. Les prix fléchissent.

Nos éleveurs s'orientent vers un mouton à aptitudes mixtes produisant de la laine et de la viande. Grâce à une sélection habile, une alimentation copieuse et bien comprise, ils y réussissent, et obtiennent le Mérinos du Soissonnais.

En 1867, crise lainière : des éleveurs pensent à s'orienter vers la production de la viande, d'où l'introduction de béliers anglais, notamment de Dishley. Après bien des efforts, ces opérations allaient aboutir à la création de notre race « Ile de France ».

Le Comice fait de gros efforts pour améliorer les races bovines locales médiocres et mal conformées. Il fait acheter à plusieurs reprises des jeunes taureaux normands dans la Manche, et les revend aux éleveurs de la région.

D'autre part, on introduit des bovins de race hollandaise dans la région de Neuilly-Saint-Front. Progressivement, la race s'améliore et donne une production croissante de viande et de lait qui se vendent bien.

Les chevaux de la région étaient rares et médiocres. Le Comice conseille l'emploi de bons étalons ; il achète et fait circuler plusieurs géniteurs de race percheronne.

Une Société mutuelle contre la mortalité du bétail est créée à Château-Thierry en 1866. L'accueil est très favorable ; 400 éleveurs en deviennent membres.

Des essais de comptabilité agricole nous renseignent sur la marche de certaines exploitations bien dirigées.

La culture de l'arrondissement a donc fait de gros progrès. Des initiatives privées en sont certainement à l'origine, mais l'action du Comice a été très bénéfique pour l'ensemble.

Cette action, poursuivie inlassablement, a permis de créer des liens entre les Agriculteurs, de les informer sur de nombreux problèmes, de défendre leurs intérêts et, par la suite, d'être à la base de la création du Syndicat des Agriculteurs et des Vignerons, de la Caisse locale de Crédit Agricole et de la Caisse d'Assurances Mutuelles.

Séance du Samedi 30 Mars 1968 :

« *La Fontaine et les Arts autres que la Poésie* » par Mlle PRIEUR.

Ce que La Fontaine a dit des Beaux-Arts, on le trouve principalement d'une part dans les Lettres qu'il écrit à sa femme en 1663 au cours de son voyage en Limousin, d'autre part dans « le Songe de Vaux » et dans « les Amours de Psyché et de Cupidon ». Dans les lettres du Voyage, touriste curieux de tout, il écrit pour être lu par un petit cercle d'amis, bourgeois cultivés, gens d'esprit. Il écrit pour plaire et pour distraire. Ses réflexions ont un tour personnel et souvent primesautier. Dans « le Songe et les Amours », décrivant les maisons magnifiques de Fouquet et de Louis XIV, poète de

cour n'ayant pas abdiqué sa liberté, homme d'une société aristocratique, il chante en vers l'image que cette société se donne à elle-même. Ses admirations s'expriment souvent avec une chaleur qui ravit. Il est de ceux qui, comme Valéry, peuvent s'éprendre d'un jardin ou d'une maison comme d'une femme. Séduit par un jardin de Clamart, il écrit : « J'ai conseillé à Madame C... de faire bâtir une maison proportionnelle en quelque manière à la beauté de son jardin et de se ruiner pour cela... ». La musique fait toujours partie des plaisirs de ses héros, et il dit lui-même plusieurs fois qu'il « aime extrêmement l'harmonie ». Dans sa chambre, il a un clavecin. Mais ses vers ont surtout célébré « les palais, les tableaux, les jardins et les vers » en donnant à la Poésie la première place, parce que sa magie peut faire vivre dans la mémoire des hommes les créations de tous les autres arts et qu'elle a en plus la faculté de rendre sensibles tous les mouvements de l'âme humaine.

Il a d'abord une grande humilité devant l'œuvre d'art. Il parle à tout propos « des mains savantes » et « des savants esprits » qui font naître les œuvres d'art. Mais l'œuvre d'art a aussi besoin d'un public de connaisseurs et d'amateurs. L'art, c'est ce qui plaît, et ce qui plaît est déterminé, selon notre poète, par le goût du siècle. Ce goût du siècle, c'est celui de la ville et de la cour, Paris et Versailles, autant dire le goût du roi. La Fontaine avoue son ignorance en matière d'architecture, mais en visitant la ville de Richelieu, il fait des observations fort modernes, qui montrent de l'intérêt pour les questions d'urbanisme et d'économie : infertilité du terroir, position à l'écart des voies de communication par terre et par eau, belle ordonnance du plan et des façades. Et il conclut :

« Enfin elle est à mon avis
Mal située et bien bâtie...
Je ne vis personne en la rue.
Il m'en déplut, j'aime aux cités
Un peu de bruit et de cohue ».

Dans les palais de son temps, il loue « la majesté, les grâces, les proportions, le bel ordre et la correspondance des parties », mais ses descriptions finissent par être un peu abstraites. Au contraire, à Blois où l'art de la Renaissance a prodigué « force petites galeries, petites fenêtres, petits balcons, petits ornements sans régularité et sans ordre, cela fait quelque chose de grand et qui plaît assez ». Il y trouve un principe d'unité qui lui est absolument nécessaire et, là, c'est l'élégance, « la grâce plus belle encore que la beauté ». Pour les intérieurs, même qualité assez abstraite dans les descriptions. Le palais imaginaire de Psyché est, comme Versailles, composé « d'appartements fort superbes, chambres dorées, cabinets, bains », tous les raffinements de l'époque, mais trop de magnificence l'accable. Au château de Richelieu, il fait cette remarque bien significative de son tempérament : « Il y a tant d'or qu'à la fin je m'en ennuyai ». En peinture, La Fontaine

a parlé « des plafonds charmants » prodigués à Vaux, des « peintures exquises » ornant le cabinet du Roi à Richelieu. Il s'agit des bacchantes de Poussin. Rien d'étonnant à cette prédilection : tous deux, Poussin et La Fontaine, ont le sens d'un art à la fois serein et sensuel. Il ne s'arrête en passant « qu'aux originaux », en particulier aux peintres Italiens, « héros dont l'espèce est aussi commune en Italie que les généraux d'armée en Suède ». Sous la boutade, une fois de plus, le discret aveu que l'accumulation le lasse. Il décrit çà et là quelques objets rares et pittoresques, plutôt par enjouement que par goût, tels ces petits hercules de Richelieu « garnis chacun de sa peau de lion et de sa massue comme tel saint Michel garni de son diable ». On le sent plus connaisseur en sculpture. La vue des esclaves de Michel-Ange révèle chez lui une émotion esthétique très profonde. Il y a, dit-il à leur sujet, « un endroit qui n'est qu'ébauché... je tiens que l'ouvrier tire autant de gloire de ce qui leur manque que de ce qu'il leur a donné de plus accompli ». La sculpture mythologique de Versailles, celle des bassins et des grottes, parce qu'elle est alliée aux eaux et ne peut être séparée des jardins, lui a inspiré quelques-uns de ses vers les plus ravissants. Il appelle les dieux à vivre dans ses vers comme au Parc de Versailles ! Voici le Bassin d'Apollon et le Grand Canal :

« Cherchons des mots choisis pour peindre son cristal.
Qu'il soit pur, transparent, que cette onde argentée
Loge en son moite sein la blanche Galatée... ».

La Fontaine adhère tout naturellement au symbolisme cosmique de la composition de Versailles, ce palais du Soleil, lui qui décrivait avec une hauteur qui pourrait étonner quelques-uns l'ordre immuable de la nature comparé à l'inconstance des hommes :

« Le firmament se meut, les astres font leur cour ;
Le Soleil nous luit tous les jours ;
Tous les jours sa clarté succède à l'ombre noire ».

En conclusion, ce garçon qu'on dit paresseux et distrait, on lui reconnaît volontiers des qualités qu'il trouvait en son prince Louis XIV : la grande justesse, l'agrément, la délicatesse, la hauteur du goût. Quand, invoquant la fille de Psyché et de Cupidon, il s'écriait :

« Volupté, pourquoi tant de beaux arts qui sont tous tes
[enfants ?

Et le plaisir des sens, n'est-il de rien compté ?
Volupté, volupté, viens t'en loger chez moi ».

Ce n'était pas sans s'imposer d'avance quelques renoncements. Valéry, sondant ce cœur « peu content de lui-même », n'y voit « que recherches volontaires, assouplissement des pensées, consentement de l'âme à des gênes exquises et le triomphe perpétuel du sacrifice ».

Séance du Samedi 27 Avril 1968 :

« *La fuite de la famille royale en 1791 — L'événement dans le département de l'Aisne* » par le Colonel JOSSE.

On apprend d'abord ce qui s'est passé à cette occasion à Vervins. Le district était assez nerveux, à cause surtout de sa proximité de la frontière. Dès le mois de mai, la population eut connaissance de mouvements de troupes autrichiennes en Belgique. Aussi les voyageurs, surtout ceux qui se dirigeaient vers la frontière, furent tout de suite suspectés. On arrête l'Abbé Hennecart, de Laon, qui est enfermé, bien que frère d'un officier municipal de Vervins. On arrête aussi Abraham Dasneau, qui se dirige vers Hanovre, et deux pauvres bougres, Arnould, professeur de clarinette ambulante, et Lievermans, tapissier, ambulante aussi. Ils sont originaires d'Ypres et sont allés à Paris pour chercher du travail. N'en ayant pas trouvé, ils ont pris la route de Strasbourg, et ont fait viser leurs passeports à Château-Thierry. Ayant appris la fuite du Roi et craignant des ennuis, ils ont décidé de retourner en Belgique. Ils ne soulèvent aucun soupçon mais, comme toujours en période troublée, les pauvres payent. On les enferme. On ne sait ce qu'ils devinrent.

M. Josse narre ensuite l'épopée de la famille de Talleyrand à Saint-Quentin. Il ne s'agit pas du futur ministre, mais de membres de sa famille : son oncle, archevêque de Reims et député, son frère, la femme de son frère et les enfants du ménage, plus ses domestiques. Ils voyagent avec leur mobilier et vont prendre les eaux à Spa. Cela paraît suspect, et tout le monde est conduit à l'hôtel de la Petite Notre-Dame, villégiature prévue en pareil cas. M. de Talleyrand proteste, exhibe des passeports et obtient que l'on envoie à Paris un représentant de la municipalité. M. Neukome est désigné. Entre temps, le bruit a couru qu'une des deux fillettes qu'emmena le ménage est en réalité un garçon, et pas n'importe lequel : le Dauphin lui-même. La municipalité désigne une Commission à l'effet de vérifier le sexe et l'identité de l'enfant. On constate que les bruits sont vains et tout rentre dans l'ordre.

M. Neukome part pour Paris le 22 Juin dans la matinée. Il rentre le 24 à midi. Il ne s'était pas amusé en route ! A Paris, il a été traîné de bureau en bureau, mais son opiniâtreté n'a pas été récompensée, et il revient sans décision ferme pour la famille de Talleyrand. L'arrestation est donc maintenue. On procède à un interrogatoire en règle des personnes arrêtées. On n'en tire rien de suspect, mais on fait un rapport que l'on envoie à l'Assemblée Nationale. On autorise cependant les Talleyrand et leur suite à loger chez M. Desjardins. Le 28 Juin, arriva de Paris un messenger porteur d'un ordre d'élargissement. On va le mettre à exécution, lorsqu'un conseiller remarque... qu'il manque un cachet. On renvoie le papier à Paris et, le 30 Juin, le papier revient avec... deux cachets. Personne

ne jugea qu'il y en avait trop, et on laissa les Talleyrand libres de continuer leur route.

Séance du Samedi 25 Mai 1968 :

Communication de Madame MATHIEU sur « *La Révolution dans une petite Ville de la Brie Champenoise* ».

En 1789, la vie suivit normalement son cours à Montmirail. Les élections s'étaient passées à Château-Thierry dans le plus grand calme, la noblesse et le clergé ayant renoncé d'eux-mêmes à tous leurs privilèges. La tranquillité fut seulement troublée par l'annonce de l'arrivée d'une troupe de « brigands ». Vite, on réorganisa la « milice bourgeoise », mais les brigands, on ne les vit jamais. La question du blé était plus sérieuse : déjà, il se cachait ; elle demeurera d'ailleurs angoissante pendant bien des années et sera l'occasion de nombreux soulèvements, de confiscations, de dénonciations et d'envoi de « garnisaires », d'autant plus que pendant plus d'un an il faudra nourrir aussi deux cents prisonniers. Beaucoup croyaient les impôts supprimés ; on les détrompa en les menaçant des « garnisaires ».

C'est au début de 90 que l'on traça les différents départements. Montmirail espérait faire partie de celui de la Brie mais, contre toute attente, la ville fut rattachée au département de la Marne, tandis que l'ancienne Seigneurie le fut au département de l'Aisne. L'effervescence ne commença vraiment qu'avec les élections municipales. Il fallut dix jours pour en venir à bout : le Directeur de la poste aux lettres devint maire, tandis que l'ancien lieutenant-général devenait membre du Conseil Départemental, et l'ancien procureur membre du District de Sézanne. Tout de suite une rivalité s'éleva entre les fonctionnaires d'Ancien régime et les hommes nouveaux. Mais, pour la fête de la Fédération, on oublia toutes ces petites misères.

On s'était peu soucié des lois concernant le clergé et les maisons religieuses. Pourtant le District commença la vente des biens nationaux ; elle allait se poursuivre, à chaque rappel du gouvernement central, pendant sept à huit ans. Attaqués personnellement par un journaliste de Versailles, les membres du Clergé s'empressèrent de prêter serment les premiers jours de 1791.

En Juin, le calme fut troublé par l'évasion de la famille royale qui s'était arrêtée un moment à l'Auberge de Notre-Dame pour faire réparer un trait et changer de chevaux. On arma rapidement la Garde Nationale et l'on fournit quelques hommes pour la « Levée ». La guerre allait devenir la grande affaire ; il fallut plusieurs fois fournir des volontaires. En Septembre 1792, toute la compagnie des canonniers partit en emportant deux canons du château. A ce moment, la municipalité avait bien du mal à maintenir l'ordre, car de jeunes recrues, sans officiers ni ordres, traversaient sans cesse la ville. On organisera l'année suivante un atelier de salpêtre afin de travailler pour

la défense nationale ; le mode d'extraction divertirait fort nos savants atomistes.

En pleine « terreur » la ville demeura calme, mais l'on vit pourtant sur réquisition du « Comité de surveillance » incarcérer plusieurs dames nobles, parentes d'émigrés, ainsi que plusieurs ecclésiastiques dont l'esprit paraissait trop peu civique. Le 9 Thermidor allait bientôt rouvrir les prisons et les ramener tous. Le culte de la Raison donna lieu à une cérémonie ridicule ; celle de l'Être Suprême, qui le remplaça, le fut tout autant. Lorsque la Convention se retira, tous les nouveaux élus furent des modérés ; pour réagir, le Directoire Central nomma partout des « commissaires » révolutionnaires ; il y eut des destitutions, des démissions : ce fut le chaos. La grosse affaire fut désormais la rentrée de l'impôt, car le Gouvernement était avide ; la corruption était partout ; personne ne voulait plus établir les rôles ni être percepteur. Après le 18 Fructidor, la lutte religieuse recommença et le Commissaire, un certain Léonard, vint à bout de la patience d'un Curé que la Convention n'avait pu abattre : en 1799, il donna sa démission. Le Directoire essaya aussi de remettre en honneur les fêtes révolutionnaires ; il y en avait trop ; on s'en lassa bien vite. Avec le Consulat revint l'ordre ; on l'accueillit avec joie ; mais le « Commissaire » devenu juge de paix ne désarmait pas malgré le Concordat. Dans l'ombre, il excitait certains conseillers et il fallut l'Empire pour ramener enfin l'aisance et la paix.

Séance du Samedi 26 Octobre 1968 :

« *La fuite de la famille royale en 1791 — L'événement dans le département de l'Aisne* » (suite), par le Colonel JOSSE.

La famille royale pénétra dans l'Aisne, venant de la Marne, après avoir traversé le village de Courthiézy, le 24 Juin 1791. Elle était accompagnée par les commissaires de l'Assemblée chargés de la ramener à Paris, et par une immense foule vociférant. Des hommes voulurent attacher les gardes du corps aux roues de la berline du Roi pour les écraser. Barnave réussit à éviter cela et à ramener un calme relatif. Le long du chemin, la gendarmerie et la troupe faisaient la haie. Les fugitifs étaient injuriés de toutes les façons. Le cortège allait à une allure de quatre kilomètres à l'heure. Il avait pénétré dans l'Aisne vers sept heures du matin. Il faisait une chaleur accablante. L'itinéraire suivi était celui de l'actuelle route nationale n° 3, sauf entre le hameau des Clotais et le pont de Paroy. Elle traversait alors le bois de Varennes, en infléchissant vers le Sud et redescendait sur Crézancy. Elle est devenue un chemin forestier. Vers Crézancy, la Reine aurait voulu, dit-on, s'arrêter au Château du Charmel que l'on apercevait de loin, sur une hauteur, de l'autre côté de la Marne. Le fait est invraisemblable. Le cortège traversa Fossoy, Blesmes, Chierry et Étampes-sur-Marne, au terroir alors plus étendu qu'il ne l'est maintenant.

L'arrivée à Château-Thierry eut lieu vers 11 heures. A l'entrée de la ville, Matthieu Dumas, qui commandait la cohue, et se trouvait bien gêné, vit arriver vers lui avec soulagement Monsieur Garnier, ancien officier de cavalerie avec qui il avait jadis tenu garnison en Flandre. Garnier était à la tête d'un magnifique escadron de cavalerie fourni par la Garde Nationale de Soissons. Dumas expliqua la situation embarrassante dans laquelle il se trouvait. Garnier, avec son escadron, s'ouvrit un passage dans la foule qu'il bloqua. On relaya vite, ce qui n'épargna pas les avanies à la famille royale. Le relais se fit vers la Levée.

La topographie de la Ville a beaucoup changé depuis l'événement. A la place de l'actuel parc à voitures, il y avait des jardins, des mares dans lesquelles on jetait détritiques et immondices. Avec la chaleur, les odeurs qui s'en exhalaient étaient intolérables. Les gardes nationaux arrivaient de partout. Il est probable que Saint-Just, officier de la Garde Nationale de Blérancourt, se trouva sur les lieux. Il fallait partir. Garnier, en accord avec Dumas et Barnave, bloqua les piétons, ne laissant passer que les cavaliers, et le démarrage se fit à vive allure. La Garde Nationale de Soissons à cheval forma l'avant-garde du cortège jusque Paris. La Garde Nationale soissonnaise à pied ne dépassa pas Château-Thierry. Barnave et Dumas avaient une autre raison de presser le mouvement. Ils craignaient un enlèvement du Roi. Il y avait une catégorie de piétons qu'on ne pouvait pas décentement arrêter : c'étaient les gardes nationaux de Varennes-en-Argonne, considérés comme les héros du jour. On les chargea sur deux voitures louées sur ordre de Dumas par le citoyen Levasseur, de Château-Thierry. En mars 1792, le malheureux voiturier réclamait toujours son dû, et était traîné à Paris, de bureau en bureau.

Au début de l'après-midi, alors que le cortège venait de partir, le procureur-syndic du District, Leseur, adressa son rapport au Département. Il y fait état des craintes dont il a déjà été fait mention, dit qu'il a communiqué aux commissaires de l'Assemblée les instructions données à la population Castrothéodoricienne, et demande un secours pour couvrir les frais occasionnés par l'événement. Le convoi s'engagea à grande vitesse sur la nouvelle route d'Allemagne, l'actuelle R.N. 3, et gagna le premier relais, la ferme Paris, en réduisant bien vite l'allure en raison du caractère accidenté du chemin. La ferme Paris est toujours là, solide, n'ayant guère changé. Vignon, le maître de postes, fournit 38 chevaux pour le relayage. La facture n'a pas encore été réglée, à la connaissance de l'auteur tout au moins. Il est à noter que le fils de Vignon, qui hérita de la ferme, fut notaire à Charly. Sa fille épousa M. Louis Martin, notre ancien collègue, Inspecteur Général des Finances, Directeur Général du Crédit National. La propriété appartint toujours aux héritiers de M. Martin. Le cortège traversa ensuite Montreuil-aux-Lions, parcourut quelques kilomètres et quitta

notre arrondissement pour entrer en Seine-et-Marne.

M. Josse relate ensuite un événement que l'on a tendance à oublier : la fuite du Comte de Provence, le futur Louis XVIII. Celle-ci se fit, pour la majeure partie du parcours, à travers le département de l'Aisne. Bien préparée, exécutée de main de maître par le Comte d'Avaray, elle fut un succès. L'itinéraire fut Nanteuil-le-Haudouin, Villers-Cotterêts, Soissons, Laon, Vervins, La Capelle.

Pour terminer, un tableau un peu romantique. Lorsque, après le retour de la famille royale à Paris, l'émotion se fut un peu calmée, le Dauphin put à nouveau se promener dans le Jardin des Tuileries. Un jour, regardant des oiseaux, il trébucha dans un trou recouvert de feuilles vertes. Comme la Reine voulait le consoler, il récita la fable de La Fontaine : « Un astrologue un jour se laissa choir... ».

Séance du Samedi 30 Novembre 1968 :

« *L'Union Musicale a 100 ans* » par M. André LEFEBVRE.

A cette occasion, M. A. Lefebvre donne lecture de renseignements et de souvenirs sur la musique à Château-Thierry, et spécialement sur l'Union Musicale.

La première trace écrite de l'existence de musiciens à Château-Thierry est une demande des échevins de Reims qui, pour la représentation d'une monstrance (mystère sans parler) au passage de Français 1^{er}, envoient chercher « six hauts-boys de Ch. Thierry » pour mettre sur les « hoursds » avec les Vertus Cardinales qui figurent à la fête.

En 1789, la Garde Nationale de la Ville était conduite par des violons accompagnés de flûtes, clarinettes, bassons, cor d'harmonie, trompette, cornet, trombone et serpent. Suivait la « petite musique » composée d'une grosse caisse, d'un tambourin ou caisse roulante avec cymbalier, chapeau chinois et triangle. Les cérémonies se déroulaient aux Petits-Prés.

Le 30 mars 1813, M. Tanevot, Maire, organisa vraiment le Corps de Musique qui prit le nom de « Société des Musiciens » de la Ville de Château-Thierry et participa désormais à toutes les solennités : inauguration de la statue de Jean de La Fontaine sur la Place du Pont, en 1824, fête du Roi, distribution des prix du Collège, fête de Sainte-Cécile, fête à Jean (pour la première fois en 1853), etc... Bals, concerts furent organisés, fort goûtés de la population.

La Société paraît être restée en sommeil à partir de 1857. En 1868, une cinquantaine d'habitants décidèrent de se grouper à nouveau afin de pratiquer en commun leur art favori. Un règlement et des statuts furent soumis à l'approbation du Préfet, appuyés d'un état des « membres devant composer la Société dite : l'Union Musicale de Château-Thierry ». Le Préfet approuva le 22 décembre 1868 : l'Union était née.

Son chef, M. Romet, lui fit affronter son premier concours à Reims en 1869. Le 26 février 1870, on étrenna la bannière que l'on venait d'acheter 575 f. Chaque année, on va à un concours, souvent à Meaux. En 1876, la Société fait élever un kiosque aux Petits-Prés.

Les chefs se succèdent : M. Richard en 1880, M. Manens en 1881, M. Poutet en 1882, M. Crussaire en 1885. La situation financière étant devenue mauvaise, on vend en 1888 les couronnes et médailles gagnées dans les concours pour payer une dette de 3.000 f qui traîne depuis des années.

Sous la direction de M. Couthier, l'Union fête ses noces d'argent avec éclat en 1893, son Président étant M. Deville, député. Après M. Decret (1897-99), M. Leporcq dirige son premier concert en 1899 à l'occasion de l'inauguration de la Salle de répétitions construite au pied du château ; M. Jules Lefebvre succède au Président Deville décédé.

L'Union est alors dans une situation florissante : 190 exécutants, non compris 14 sous les drapeaux, 290 membres honoraires, une bibliothèque de 800 morceaux, des instruments en parfait état.

Elle se donne un nouveau chef en 1901, M. Muesmann. En 1904, obsèques de son Président et bienfaiteur M. Jules Lefebvre, auquel succède M. Léon Chênebenoit, juge au Tribunal de la Seine, le Président d'Honneur étant M. A. Couesnon. M. Dujancourt, directeur depuis 1905, conduit l'Union à Dieppe. Pour récupérer la dépense de cette sortie, il est décidé qu'une kermesse sera organisée en 1915... Mais en 1915, la Salle des répétitions est devenue classe des garçons de la Place Thiers, dirigée par M. Guéret, l'école étant transformée en hôpital militaire !

Dès sa démobilisation en décembre 1918, le secrétaire-trésorier M. Georges Lefebvre entreprend la reconstitution de la Société, récupère des instruments, du matériel, des partitions, dresse l'état estimatif des dommages de guerre, fait réparer la Salle, obtient de M. Couesnon des réductions de prix pour l'achat de nouveaux instruments. M. Hector Papelard, de « La Vigneronne indépendante de Monneaux », dirigera momentanément l'Union, après M. Dujancourt décédé. La Société reconstituée donne son premier concert sur le Champ de Mars le 14 Juillet 1919. Les répétitions s'étaient faites dans une salle de l'école de la Madeleine.

Les directeurs se suivent rapidement : M. Ouvrard, en 1921, ouvre la nouvelle salle ; M. Legouge, en 1924. On fréquente les concours (Nantes, Caen, Essômes) ; l'Union est placée alors en 1^{re} division, 1^{re} section. M. Quod, venu en 1928, la conduit au Havre, en 1934, où elle est classée en Division supérieure, gravissant ainsi 2 échelons à la fois. Elle dut entre temps participer aux obsèques de M. Chênebenoit, à celles de M. A. Couesnon, auquel succède M. Charpentier, notaire. M. Fosse devient directeur en 1939.

De nouveau la guerre, l'invasion, l'inaction forcée pendant 5 ans; cependant aucun dommage matériel. En 1948, M. Couvrecelle succède à M. Charpentier. L'Union, avec ses 75 exécutants, renaît. Elle introduit dans ses rangs, en 1953, le premier élément féminin, Françoise Lefebvre, flûtiste, élève de René Voirin. M. Vialette remplace M. Fosse en 1954. M. Lauro, arrivé en 1955, crée une batterie-fanfare, fait doter des musiciens d'un uniforme, réorganise l'École de Musique, et fait accéder la Société en division supérieure au Concours de Laon en 1957. Il meurt en 1959.

M. Féquant, directeur de l'usine Couesnon, est alors Président, et M. Couvrecelle Président d'Honneur. M. Raymond Commun, sous-chef, dirige concerts et sorties jusqu'à l'arrivée de M. Diederich, chef éphémère, puis de M. Justafre, en 1960, qui emmène la Société à Mosbach, dans la vallée du Neckar, et à Echternach (Luxembourg). Depuis 1963, M. J.-L. Petit dirige répétitions et concerts. En 1967, l'Union participe à Laon au concours de classement et se trouve placée en Division supérieure B. Le Président est actuellement M. Dubourg.

L'histoire de l'Union Musicale ne se termine pas ici. Ceux qui assisteront au concert qu'elle offrira à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance pourront juger de sa vitalité et de la qualité de son niveau artistique. Elle peut aborder avec confiance son deuxième siècle d'existence.

*
**

L'excursion annuelle de la Société a eu lieu le 7 Juillet 1968.

Elle avait pour but le château de Vaux-le-Vicomte; dans les magnifiques jardins et devant les grottes célèbres que La Fontaine a chantées, les historiens ont marché sur les pas du Fabuliste, dont le souvenir est conservé dans les appartements par un petit Salon La Fontaine.

Ils avaient, à l'aller, visité les restes encore imposants du château de Blandy-les-Tours; ils ont vu, au retour, la belle église abbatiale de Champeaux.

*
**

La Société était représentée, le 28 septembre, à l'inauguration du *Musée Paul Claudel*, à Villeneuve-sur-Fère et, le 27 octobre, à l'exposition traditionnelle des Amis des Arts, à Épaux-Bézu, consacrée cette année à *la guerre de 1914-1918*.



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE HAUTE-PICARDIE

Historique du développement de la ville de Laon et description des anciennes maisons de cette ville

Explication des signes conventionnels

Monuments :

- 1) classés : (+)
- 2) inscrits à l'inventaire supplémentaire : (X)
- 3) ni classés ni inscrits (18 maisons,
portes ou ruines d'églises) : en italiques

Actuellement, tout le plateau de Laon est secteur sauvegardé et protégé à ce titre.

N.B. : Les numéros entre parenthèses renvoient aux photos. Seuls les deux derniers renvoient aux notes.

Laon entre dans l'histoire avec la création de l'évêché de Laon, vers 500 après Jésus-Christ, par saint Rémi, archevêque de Reims. Le diocèse de Laon est issu du démembrement de celui de Reims. A l'époque mérovingienne notre ville est limitée à l'extrémité orientale du plateau où sont situés la cathédrale, le palais épiscopal, le cloître des chanoines et l'abbaye Notre-Dame qui précéda l'abbaye Saint-Jean fondée au XII^e siècle. (La préfecture est située à la place de cette abbaye). A l'autre extrémité du plateau, tout à fait en dehors de la ville, se trouvait l'abbaye Saint-Vincent fondée sous les mérovingiens comme Notre-Dame (c'est l'arsenal actuel).

Au X^e siècle, le palais royal carolingien est construit à côté de l'abbaye Notre-Dame et complète l'ensemble des monuments de la ville primitive de Laon. Il est remplacé au XIII^e siècle par un couvent de Cordeliers. Le palais royal est transféré à l'ouest par Louis VII et Philippe Auguste sur l'emplacement de la mairie et des établissements Brémard actuels.

Cette partie primitive de Laon, *de la citadelle à la mairie actuelle*, s'appelle *la cité*, du nom latin « civitas ». Des monuments antérieurs à 1140, il ne subsiste rien d'apparent si ce n'est un mur romano-mérovingien visible dans la cour de la glacière du palais épiscopal (2) (aujourd'hui palais de justice).

Par contre, de 1140 à 1300, on construisit successivement, la chapelle des Templiers, les chapelles du palais épiscopal, la cathédrale actuelle, l'Hôtel-Dieu primitif et la partie du palais épiscopal comprenant la galerie sur la cour et les tourelles sur le rempart (la cour d'assises actuelle). Tous ces monuments subsistent actuellement et sont très connus. Mais sont généralement ignorées les corniches de deux églises paroissiales du XII^e siècle : Saint-Martin au Parvis près du nouveau Syndicat d'Initiatives et Saint-Pierre-au-Marché, dans la rue du même nom, où habite M. Tombac, ramoneur, ainsi que la façade latérale de la chapelle Saint-Corneille du XIII^e siècle, rue Georges Ermant.

Il faut citer, de même, d'anciennes maisons canoniales : celle du numéro 3 de la ruelle Pourrier, près de la nouvelle poste, avec ses deux cheminées cylindriques du XII^e siècle, et une autre, rue du Cloître, dans l'ancien bâtiment de la Caisse de Crédit Agricole, avec ses deux fenêtres murées du XIV^e siècle. Enfin, les anciens prieurés de l'ordre du Val des Écoliers et de Chantrud (respectivement Délégation militaire départementale et manutention militaire, rue Vinchon), ont aussi conservé des fenêtres et portes du XIII^e siècle. Derrière les quatre fenêtres et portes du XIII^e siècle de la cour de la Délégation, on peut voir aussi une salle gothique de la même époque, voûtée sur croisées d'ogives. C'était peut-être la salle capitulaire du prieuré du Val des Écoliers.

A partir du XII^e siècle, Laon se développa à l'ouest du plateau, dans un quartier appelé *le Bourg* (du nom allemand « burg » : château). C'est à cette époque que fut fondée l'abbaye Prémontré de Saint-Martin, dont l'église de la deuxième moitié du XII^e siècle subsiste toujours. L'église collégiale Saint-Jean du Bourg était du début du XIII^e siècle. Il en reste une abside, une absidiole, deux travées de collatéral et deux piliers du carré du transept, le tout en partie enfoui dans un remblai.

Ce quartier s'étendit surtout aux XVI^e et XVII^e siècles. On y trouve encore les maisons de refuge des abbayes Saint-Vincent et Saint-Nicolas, rues Saint-Martin et du 13 Octobre 1918 (actuellement Office du Tourisme et Agence des Bâtimens de France d'une part et Direction des Contributions Indirectes de l'autre). Elles sont du XVI^e siècle. De même, on peut y voir l'ancien couvent féminin de la Congrégation, fondée lors de la Contre-Réforme sous Louis XIII (actuellement prison) et l'ancien hôpital général fondé sous Louis XIV, à l'instar de l'hôpital général de Paris, pour y recueillir les pauvres et les enfants abandonnés. C'est actuellement la maison de retraite et le foyer d'enfants de la rue du 13 Octobre. Depuis trois siècles ce bâtiment n'a donc pas changé d'affectation. Dans ce quartier de l'ouest s'installent aussi à la fin du XVII^e siècle d'autres ordres de la Contre-Réforme : les Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, dans la rue des Frères, les Sœurs de la Providence au Champ Saint-Martin,

les Capucins à la place de la Maternité. Les deux premières congrégations existent toujours, mais elles ont changé d'emplacement.

Pendant ce temps le vieux quartier de la cité diminue : Henri IV y installe sa citadelle à la place des halles et de la mairie. Mais il se transforme aussi : il s'y crée un couvent de la Contre-Réforme sous Louis XIII : les Minimes (aujourd'hui Délégation militaire) à la place de l'ancien prieuré du Val des Écoliers ; des refuges d'abbayes des environs : Cuissy (Direction des postes), Val Saint-Pierre (école des Frères), Vauclair (chez le plombier M. Boudierlique), tous rue Vinchon ; Le Sauvoir (Syndicat des boulangers) rue Marcel Bleuet ; enfin, le grand séminaire rue Saint-Pierre-au-Marché (actuellement le Conservatoire municipal). Ce grand séminaire avait été créé en application du Concile de Trente, au XVII^e siècle.

Laon, aux XVI^e-XVIII^e siècles, avait 5.000 âmes ou habitants. Presque tous vivaient sur le plateau à l'intérieur des remparts entre la rue Devisme et la Citadelle. Il y a moins d'habitants sur cette partie du plateau actuellement. Il est intéressant d'étudier la société laonnoise de cette époque rapidement. Car, ce sont les maisons des Laonnois de ces siècles que l'on retrouve actuellement, les constructions antérieures ayant disparu presque toutes sauf les églises et les monuments religieux dont nous avons déjà parlé et les remparts. Mais les maisons d'habitation sont généralement des XVI^e-XVIII^e siècles, tout au plus de la fin du XV^e.

La société laonnoise a été complètement transformée par la Révolution. Avant celle-ci, il n'y avait pas moins de 237 ecclésiastiques sur le plateau : 114 séculiers, 123 réguliers, dont un évêque et 84 chanoines dans l'église-cathédrale, 12 paroisses dont trois desservies par des chapitres de chanoines, trois abbayes, quatre couvents, trois ordres enseignants et hospitaliers, sans compter quelques maisons de refuge d'abbayes et de commanderies. Certes toutes les villes de France, avant la Révolution, comptaient beaucoup d'ecclésiastiques. Mais Laon en avait, semble-t-il, proportionnellement plus : ainsi le chapitre cathédral de Soissons n'avait que 50 chanoines. Toutefois dans cette ville, se trouvaient sept abbayes médiévales contre seulement quatre à Laon.

La seconde activité du Laon d'Ancien régime était la justice. Plusieurs juridictions occupaient plus d'une centaine de gens de robe : la principale, le bailliage présidial créé par Henri II avait 30 magistrats. En outre, à côté de ce présidial, il y avait toute une série de juridictions secondaires s'occupant à la fois de la répartition des impôts et du jugement des fraudeurs du fisc. Il n'y avait pas en effet, à cette époque, de séparation des pouvoirs administratifs et judiciaires. D'autres juridictions étaient des justices seigneuriales, puisque le roi n'avait pas le monopole de la justice.

Autour de ces tribunaux gravitaient de nombreux avocats,

procureurs (c'est-à-dire avoués), sergents (c'est-à-dire huissiers) et greffiers. On a compté 110 « gens de robe » à Laon en 1709. Il y avait en outre, de nombreux notaires.

Tout ce monde ecclésiastique et judiciaire fit construire de beaux hôtels particuliers de 1500 à 1789, dont il subsiste des restes intéressants :

On peut étudier ceux-ci en les classant par catégories : les portes monumentales sur rue, les façades à pignons, les façades ordinaires, les escaliers,

*

**

Les *portes monumentales ou cochères sur rue* très décorées sont nombreuses. La plupart sont des XVII^e et XVIII^e siècles. Mais quelques-unes sont du XV^e ou du début du XVI^e siècle en style gothique flamboyant.

Il s'agit d'abord, de celle du numéro 53 de la rue Sérurier, où se trouve l'Office des Prisonniers de guerre (+). La porte est surmontée d'un arc surbaissé ou en anse de panier, flanqué de deux demi-tourelles d'escalier en encorbellement. Celles-ci sont ajourées et leurs décorations ressemblent à des flammes : c'est donc du style flamboyant. La deuxième porte du même style est celle de l'école actuelle des Frères, 40 rue Vinchon, surmontée d'un arc en accolade, caractéristique de cette époque (X). C'était l'entrée de la maison de refuge du couvent des chartreux du Val-Saint-Pierre, en Thiérache, à côté de Vervins.

Mais toutes les autres portes sont classiques. Elles sont surmontées par un arc en plein cintre encadré par toute une végétation de feuillage et de fleurs, plus ou moins fournie. Des pilastres couronnés de chapiteaux entourent la porte. Le tout est surmonté par un entablement et même parfois par un fronton généralement circulaire. La plupart forment des groupes : Trois se font vis-à-vis dans la rue Saint-Martin aux N^{os} 15, 16 et 24 (ancienne banque Journal, notaire Dareau, marchand d'objets d'art Juda) (X X X). Une autre se trouve dans une cour au N^o 9 de cette rue. Mais la plus jolie de ce quartier est située dans la rue des Frères voisine, au N^o 2 (École d'Infirmières) (X). Elle est sculptée des deux côtés. Sur la rue, un fronton circulaire la couronne avec des feuillages encadrant l'emplacement d'armoiries. Enfin, on ira voir dans la rue voisine du 13 Octobre 1918, au N^o 18, un grand portail daté de 1694 qui servit d'entrée au couvent des Dames de la Congrégation jusqu'en 1790 (X). Il est actuellement isolé par l'ouverture de la rue Kennedy.

Un autre groupe de portes est situé dans un quartier très tranquille, à l'autre bout du plateau, dans l'extrémité orientale de la rue Vinchon. Avec la porte gothique, dont nous avons déjà parlé plus haut, il n'y a pas moins de cinq entrées monumentales qui se suivent du même côté de la rue. Trois surtout présentent de l'intérêt : les deux de la Direction des

Postes aux N^{os} 36 et 38 (X X) (la première était l'entrée du refuge de l'abbaye de Cuissy sur le Chemin des Dames) et celle du bâtiment de la Délégation militaire au N^o 44 que le couvent des Minimes occupait au XVIII^e siècle (X). La première est en style dorique (chapiteau de ce style et frise avec triglyphes et métopes) contrairement aux autres et la dernière est encadrée par quatre pilastres cannelés, deux de chaque côté. C'est la plus importante de Laon. *La cinquième porte (le N^o 28 bis, chez un plombier, M. Boudertique)* est beaucoup moins ornée que les précédentes. Elle est datée de 1699 et servait autrefois d'entrée au refuge de l'abbaye de Vauclair, en cas de guerre, qu'on appelait le Petit Vauclair.

On voit que dans ce coin de rue se succédaient trois refuges d'abbayes ou de couvent (Vauclair, Cuissy et le Val-Saint-Pierre) et un couvent, celui des Minimes. Entre le refuge du Val-Saint-Pierre et le couvent des Minimes se trouvait encore un prieuré dépendant d'une abbaye de Tournai en Belgique : le prieuré de Chantrud. Il n'en reste qu'une fenêtre condamnée à arc brisé gothique. C'est actuellement la manutention militaire.

Pour terminer cette revue des portes monumentales sur rue de Laon, on peut mentionner quelques entrées classiques isolées.

La principale est celle de la mairie d'avant la Révolution au N^o 31 de la rue Sérurier (+). Elle est surmontée d'un petit étage percé d'une fenêtre sur lequel a été installé un fronton circulaire. De chaque côté de la fenêtre se trouvent des trophées. Les armoiries royales du centre du fronton ont été martelées comme la plupart des armoiries, lors de la Révolution. Sous la voûte, à droite, on remarquera des étalons de vieilles mesures. Les valeurs de celles-ci changeaient suivant les localités et les marchands arrivant à Laon pouvaient connaître ainsi les mesures en usage dans cette ville.

D'autres entrées monumentales isolées se trouvent de l'ouest à l'est mais sont plutôt groupées dans l'est de la ville entre la cathédrale, la préfecture et la mairie : 13 rue du Père Marquette, à la Direction départementale de l'Enregistrement, et à côté, au 11 à l'entrée d'une teinturerie (X) ; 31 rue Châtelaine, près d'un boucher (X) ; 2 rue Clerjot, à l'Institution de la Providence (au revers de la porte, on trouve la date de 1686) (X) ; 13 rue de Signier, à l'entrée de la Direction départementale des Contributions Directes ; 26 rue des Cordeliers, au Syndicat des médecins de l'Aisne (X) ; 6 rue du Cloître, chez un chirurgien-dentiste (X) ; 1 rue Marcel Bleuet. (C'est l'ancien refuge de l'abbaye du Sauvoir, puis un asile de prêtres âgés).

Mais, la plus intéressante de ces portes classiques isolées est celle du 2, rue Saint-Pierre-au-Marché, actuellement chez un médecin pédiatre. Elle est en fait dans une impasse. Extérieurement, elle n'a rien d'extraordinaire. Mais intérieure-

ment, on voit la scène du Christ au Jardin des Oliviers sculptée en bas-relief sur le fronton semi-circulaire (1) : Les apôtres sont endormis à gauche. Au centre le Christ est prosterné devant un ange. Au sommet, un autre ange porte la Croix. Enfin, de minuscules personnages, debout au fond, derrière les apôtres endormis, représentent sans doute les serviteurs du grand prêtre venus arrêter Jésus. A ma connaissance, c'est un des deux seuls frontons ou tympan de porte, « historiés » ou décorés de personnages à Laon, avec celui de l'hôtel du Lion d'Or rue Sérurier, représentant des anges (voir plus loin aux portes d'escaliers donnant sur les cours). Les autres ne sont décorés que de feuillages et de fleurs.

Une porte un peu différente n'est pas placée à l'entrée d'une maison, mais d'une ruelle : celle des Templiers, en face du musée. Les vantaux ont disparu, mais on aperçoit encore l'arc surmontant la porte, ainsi que les gonds supérieurs de pierre de chaque côté de cet arc, à l'intérieur de la ruelle. Cette porte servait à fermer le soir la ruelle des Templiers jusqu'à la Révolution. Celle-ci faisait partie, en effet, avec la rue du Cloître, du quartier réservé aux chanoines de la cathédrale. Ainsi ceux-ci étaient à l'abri, derrière leurs portes, des assauts des habitants de la commune de Laon aux XII^e et XIII^e siècles.

*
**

La deuxième grande curiosité des maisons de Laon est constituée par un certain nombre de vieilles *façades sur rue, ou sur cour.*

La plus ancienne façade, de loin, est le mur romano-mérovingien dans la cour de la glacière du palais de justice au pied du chevet de la cathédrale (2) (+). Son appareil est en arêtes de poisson, ou en épi de blé, ou en feuille de fougère. C'est le mur du palais primitif d'un général romain, au V^e siècle après Jésus-Christ.

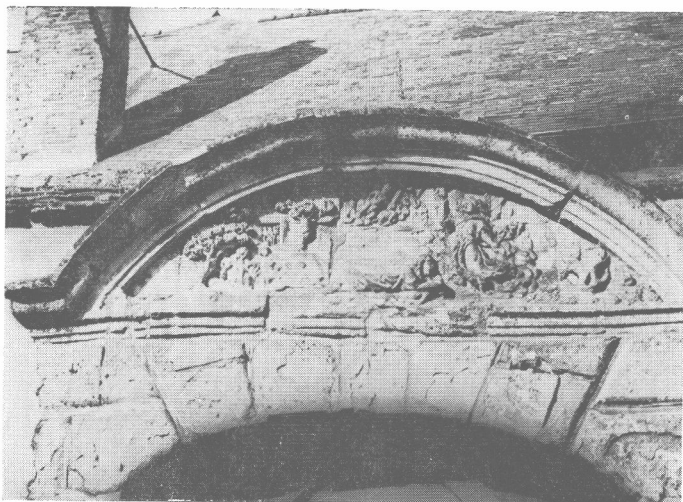
Mais, après, nous ne trouvons plus de façades entières avant les XIII^e et XIV^e siècles (puisque de l'époque romane il ne subsiste que des parties supérieures de façade : des corniches, des cheminées).

Il s'agit tout d'abord des deux fenêtres gothiques murées du XIV^e siècle de l'ancien bâtiment de la Caisse Régionale de Crédit Agricole, 17 rue du Cloître, puis de la fenêtre gothique murée de la Manutention militaire, 42 rue Vinchon, des 4 fenêtres du XIII^e siècle, encore ouvertes, dans la cour de la Délégation militaire, 44 rue Vinchon (X), et de l'arcade brisée murée au fond de la cour du bâtiment annexe de la préfecture, rue de Signier (X). Celle-ci faisait partie du Couvent des Cordeliers.

Pour les XV^e et XVI^e siècles, nous trouvons beaucoup de *maisons à pignons sur rue.* En effet, comme la place manquait dans les villes médiévales et de la Renaissance resserrées dans leurs murailles, il fallait présenter les maisons sur la

rue par leurs plus petits côtés. Dans le cours du XIX^e siècle, les deux plus belles maisons à pignon sur rue de Laon : celle du châtelain, à l'angle des rues Paul-Doumer et Châtelaine, et le grenier du chapitre, 15 bis rue du Cloître, ont malheureusement disparu. Mais il subsiste encore, 60 rue Châtelaine (magasin « A la bonneterie troyenne ») (X) une maison à deux encorbellements superposés et deux grandes bandes verticales, décorées de rinceaux. *Au 34 rue Sérurier, se trouve une grande maison à trois étages à pignon.* La fenêtre du milieu du 2^e étage est surmontée d'un fronton brisé et d'un cartouche avec la date de 1587. Au-dessus des fenêtres de droite et de gauche sont sculptées les armes des deux époux qui ont fait construire cette maison. 5 rue de la Charpenterie, ou plutôt place Aubry, est située la dernière maison en bois de Laon (Étude de M^r Delteil, huissier) (X). Sa façade à pignon donne sur la rue Sérurier. Elle possède un encorbellement. Comme autres maisons à pignon, nous pouvons citer *celle qui se trouve à l'extrémité de la rue du Cloître et dans l'axe de cette rue.* La fenêtre de son grenier est encadrée par une moulure ovale. *Celle de l'ancien « Chêne Massif », 24 rue Châtelaine, est datée de 1597 et décorée d'une tête sculptée.*

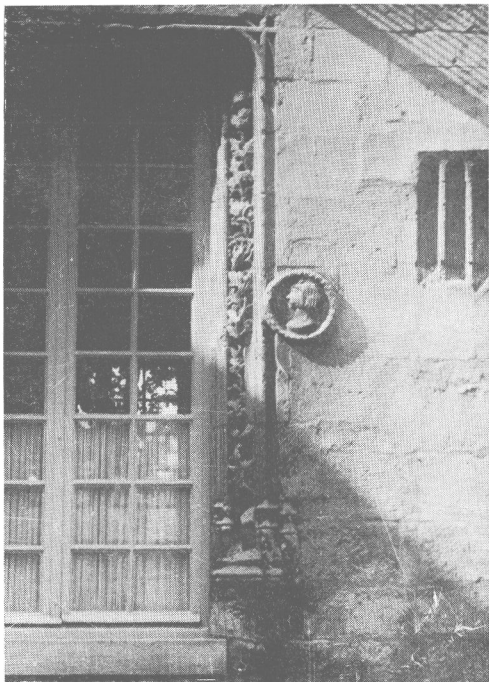
Les maisons à pignon disparaissent au XVII^e siècle. En effet, elles présentaient beaucoup de difficulté pour l'évacuation des eaux pluviales rejetées le long des murs mitoyens et le retour à l'architecture antique faisait préférer les lignes horizontales. Toutefois, dès la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle, *la façade à lignes horizontales* existait aussi. Les murs gouttereaux, c'est-à-dire les murs supportant les gouttières, faisaient face aux rues et aux cours. Ainsi, le petit Saint-Vincent (+), ou maison de refuge des moines de Saint-Vincent-hors-les-murs, au N^o 1 rue Saint-Martin, et le petit Saint-Nicolas au N^o 8 de la rue du 13 Octobre 1918 (Direction des Contributions Indirectes), maison de refuge de l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois dans la forêt de Saint-Gobain, ont tous les deux des façades à lignes horizontales du début du XVI^e siècle. Chacune de ces façades est ornée de deux tourelles en encorbellement. Mais celles du petit Saint-Nicolas ont leurs bases en spirales. Celles du petit Saint-Vincent, par contre, ont leurs sommets couronnés d'une toiture conique ou en poivrière. Le tracé des anciennes fenêtres primitives du Petit Saint-Vincent a été retrouvé par les Monuments Historiques : Elles étaient encadrées de nervures de section prismatique, caractéristiques du gothique flamboyant de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle. Il en est de même de la maison au N^o 47 de la rue Sérurier, entre la Société Générale et le Crédit du Nord (X) : La porte et les fenêtres du premier ont des nervures prismatiques. Celles du second ont en plus un meneau vertical qui les recoupe en deux. Ce sont ces meneaux verticaux et horizontaux, en forme de croix latines, que les Monuments Historiques ont restitués aux fenêtres du Petit Saint-Vincent.



(1) Revers de la porte classique, 2, rue Saint-Pierre-au-Marché : Fronton représentant le Christ au jardin des Oliviers.



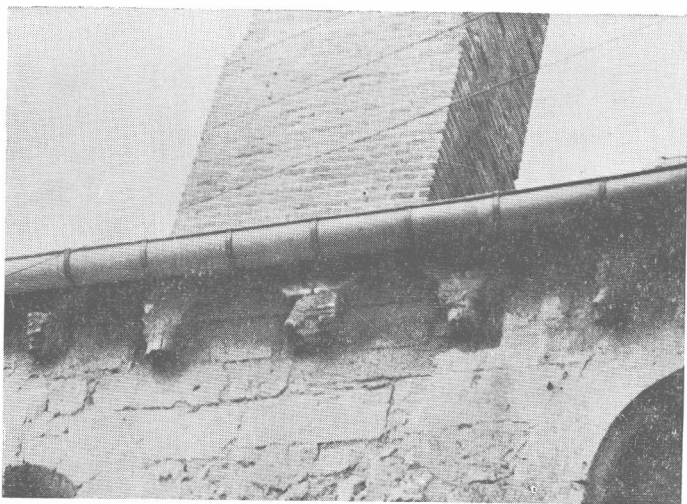
(2) Mur romano-mérovingien dans la cour de la glacière du palais de justice, au pied du chevet de la cathédrale : appareil en arêtes de poisson.



(3) Détail de la façade Renaissance sur cour, 17, rue du Cloître (actuellement greffe du tribunal d'instance).



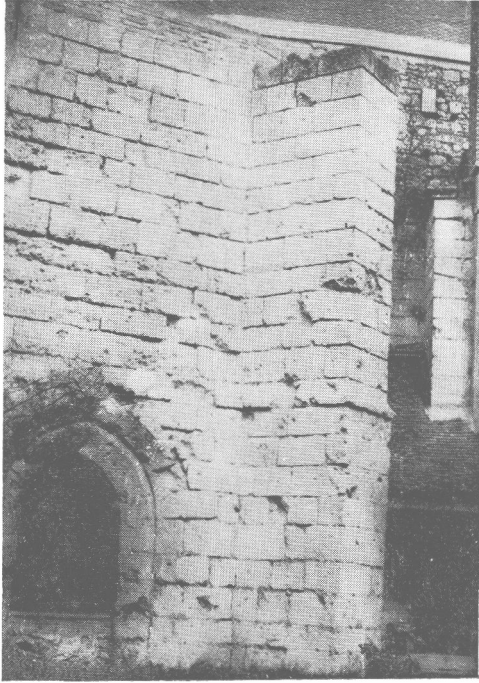
(4) Lucarne, tourelle en encorbellement et façade style Louis XIII dans la cour, 21, rue-Saint-Jean (actuellement quincaillerie Riguet).



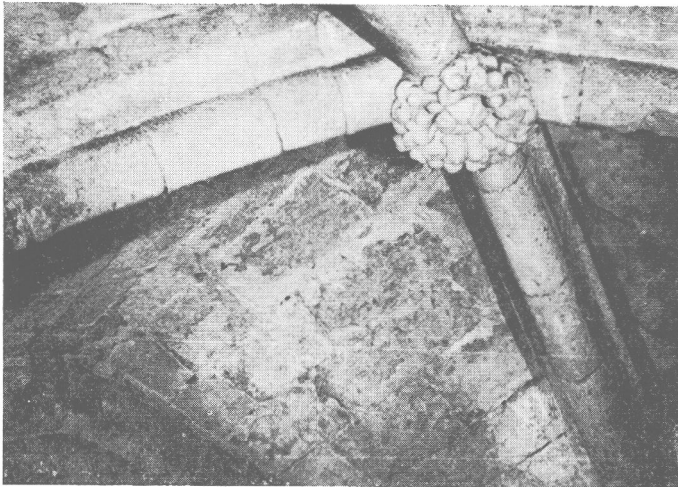
(5) Corniche romane de l'ancienne église Saint-Pierre-au-Marché, 8, rue du même nom, dans la cour.



(6) Porte gothique flamboyant, en bas d'un escalier à vis, dans la deuxième cour du 41, rue Sérurier (actuellement home François-Catherine).



(7) Absidiote méridionale de l'église-collégiale Saint-Jean-du-Bourg (XIII^e s.), 6, rue du Cloître Saint-Jean. On aperçoit, au fond, un contrefort de l'abside, sortant d'un auvent moderne.



(8) Voûte du collatéral sud de l'église saint-Jean-du-Bourg enterrée dans le jardin du 5, rue Thibesard.

Les fenêtres du milieu du XVI^e siècle, lors de la Renaissance, ont moins de nervures prismatiques. Celles-ci sont en partie remplacées par des rinceaux de feuillages. *Tel est le cas de la façade sur cour du N° 17 de la rue du Cloître* (3) (ancienne Caisse Régionale de Crédit Agricole). En outre, ces fenêtres sont généralement encadrées de médaillons représentant des têtes de personnages : *Il en est ainsi, au même endroit* et sur la façade de la cour de la Bibliothèque municipale (X). Cette dernière est datée de 1579. Ici, les fenêtres du premier étage, qu'encadrent les médaillons (rajoutés au XIX^e siècle), ont été murées.

La façade de l'ancienne poste, 45 rue Châtelaine (X), est également de style Renaissance. Elle porte, du reste, dans sa partie supérieure, la date de 1571. Au-dessus des grandes arcades du rez-de-chaussée se trouvent une série de pilastres terminés par des chapiteaux ioniques surmontés de corbeaux représentant des têtes d'animaux.

Beaucoup de maisons de Laon datent de l'époque de Louis XIII et du début de celle de Louis XIV. On les reconnaît facilement parce que leurs murs sont en briques et l'encadrement de leurs fenêtres et portes en pierres ainsi que les angles des façades. Ces encadrements et angles en pierres de taille s'appellent des chaînes de pierre. Celles-ci sont appareillées en harpes, c'est-à-dire, faites de pierres de largeur inégale faisant saillie au-dessus des briques. Ainsi sont construites les maisons de la place des Vosges, ancienne place Royale, à Paris, dans le quartier du Marais, et celles de la place ducale à Charleville. *La plus jolie de ces maisons Louis XIII est celle du n° 29 rue Saint-Martin. Non seulement les portes et fenêtres sont encadrées de pierres, mais au-dessus de chaque étage, il existe une frise formée de cinq quadrilobes (ou trèfles à quatre feuilles) de briques environnées de pierre. Les clefs des cintres des fenêtres sont aussi bien décorées. La lucarne est surmontée d'un vase et encadrée de deux volutes. Une autre assez jolie façade Louis XIII est celle du n° 45 rue Vinchon. Outre les chaînages de pierre encadrant les fenêtres, on en aperçoit d'autres les séparant. C'est la même chose qui se passe 36 rue du 13 Octobre 1918. Une de ces façades Louis XIII, dont malheureusement les briques ont été recouvertes de crépi, porte la date de 1641. Il s'agit d'une maison 3 rue de la Herse, entre une boulangerie et un marchand de radios.*

Dans la cour de la manutention militaire, 42 rue Vinchon, on peut voir deux grandes façades Louis XIII, disposées d'équerre. C'est un ancien prieuré fondé en 1605 par l'abbaye Saint-Martin de Tournai. On l'appelait la maison de Chantrud du nom d'une ferme qu'il possédait au nord de Laon. Presqu'en face, au numéro 45, se trouve une autre maison Louis XIII avec des chaînages de pierres encadrant les fenêtres et d'autres verticaux décorant simplement les murs. Le sous-préfet de Laon y résida de 1810 à 1815. Enfin, la façade de l'ancien palais

épiscopal de l'abbaye Saint-Martin est aussi du même style (X). Elle se trouve vis-à-vis de l'entrée de l'hôpital.

Par la suite les façades redeviennent entièrement en pierre. Ainsi celle de la cour du N° 12 de la rue des Cordeliers, qui faisait partie avant la Révolution du couvent du même nom, n'a pas de briques. Elle est décorée de pilastres avec chapiteaux doriques et d'une frise du même ordre (X). Une lucarne voisine de cette façade est datée de 1658. Au 19 rue Saint-Jean, par-dessus la vitrine d'une modiste, se trouve une maison du XVIII^e siècle (X). La fenêtre du premier étage est encadrée à sa base par deux volutes. Le toit abrite des mansardes qui sont éclairées par une lucarne et deux œils de bœuf en pierre. Enfin, 6 rue de la Porte d'Ardon, il existe une façade du XVIII^e siècle (X) ornée d'une niche de statue et de quatre œils de bœuf en pierre. Les appuis des fenêtres sont en fer forgé décorés des outils de charpentier.

Outre les façades de maisons particulières, il faut signaler les façades d'églises ou de chapelles classiques désaffectées ou non. Celle de l'ancien théâtre, ancienne église Saint-Rémy au Velours ou à la Place est très connue (X). Mais celle de l'ancienne chapelle de la Congrégation (actuellement prison), rue du même nom, l'est moins (X). Cette façade est couronnée d'un large fronton semi-circulaire, et encadrée de deux grandes volutes. Au centre et au niveau du sol, on peut voir une porte murée encadrée de pilastres et surmontée d'un entablement, et d'un fronton brisé. Par ailleurs, la chapelle de l'ancien hôpital général, actuellement maison de retraite et foyer d'enfants, rue du 13 Octobre 1918, est cachée sur cette rue par une clôture en pierre du XVII^e siècle décorée de pilastres surmontés de chapiteaux ioniques réunis par une guirlande de feuillage. Le tout est couronné par un entablement et un fronton triangulaire.

*
**

En regardant au sommet de certaines façades, on aperçoit des détails intéressants, alors que la partie basse ne présente aucun caractère particulier. On peut voir ainsi des balcons, des échauguettes, des tourelles en encorbellement, des lucarnes, des corniches, des cheminées anciennes.

Le balcon en bois couvert de l'ancienne hôtellerie du dauphin, dans la cour des 7-11 rue du Change, peut-être daté du XVI^e siècle (X). Une échauguette en pierre du XV^e siècle se trouve à l'angle du rempart Saint-Rémy et de la place de l'Hôtel de Ville (X). Une autre en briques et pierres, de style Louis XIII, est visible à gauche de l'entrée de l'Hôtel-Dieu, rue Marcelin Berthelot (X).

Comme lucarnes intéressantes, nous pouvons citer celles du XVII^e siècle de la Trésorerie Générale, 20 rue Saint-Martin et celles du docteur Berteaux, 36 rue du 13 Octobre 1918, dont l'une porte la date de 1641. Au N° 12 rue des Cordeliers,

Il reste de l'ancien couvent du même nom une lucarne datée de 1658.

Mais la plus belle de ces lucarnes est celle qui se trouve, accompagnée d'une tourelle en encorbellement, dans la cour de la quincaillerie Riquet, 21 rue Saint-Jean. Elle porte la date de 1635 (4). Tout à côté, la tourelle, à l'angle de deux bâtiments en équerre, repose sur une voûte en trompe (ou moitié de cône). Elle est en style Louis XIII, comme les deux façades dont elle cache l'angle : mur en briques avec chaînes de pierres (+).

Certaines *corniches de toit* de Laon remontent à l'époque romane. Il s'agit essentiellement de celles des anciennes églises paroissiales de Saint-Martin-au-Parvis, à droite du nouveau Syndicat d'Initiatives (X) et de Saint-Pierre-au-Marché (5) (X), 8 rue du même nom où réside M. Tombac, ramoneur. Ces corniches sont soutenues par des modillons ou corbeaux où sont représentées des têtes d'animaux sculptés. Celles de Saint-Pierre-au-Marché sont placées en bas de triangles de pierre, sortes de mitres d'évêques renversées. C'est caractéristique de l'art de Laonnois, à l'époque romane : ces mitres renversées se retrouvent à l'église de Vaux, à la chapelle des Templiers, etc... On peut dire aussi que ces modillons sont séparés par des arcs en forme de mitres.

Les deux *cheminées* (+) du 3 ruelle Pourrier remontent aussi à l'époque romane (XII^e siècle). Elles sont cylindriques et reposent chacune sur une base avec gorge entre deux bourrelets (en termes archéologiques : scotie entre deux tores), comme les colonnes des églises des XII^e et XIII^e siècles.

Nous allons maintenant étudier quelques *escaliers, en entrant dans les cours des maisons*.

À l'époque gothique, l'*escalier à vis* était le plus utilisé. Il est plus facile à loger que l'escalier droit et se prête à l'ouverture de portes dans toutes les directions et à toutes les hauteurs. En bas des tourelles d'escalier ont été ouvertes de très jolies *petites portes* gothiques flamboyantes (fin XV^e-début XVI^e siècle).

Celles des N^{os} 41 rue Sérurier (Home Françoise-Catherine) (6) (X) et 14 rue Saint-Martin (X) sont très semblables. Elles sont surmontées chacune d'un arc en accolade garni de « choux frisés ». La porte et cet arc sont encadrés par deux pilastres surmontés de pinacles. La porte de la tourelle de la cour du dauphin, rue du Change, n'est décorée que par l'arc en accolade (7-11 rue du Change) (X). Tous ces arcs flamboyants sont à rapprocher de ceux des portes de l'École des Frères, rue Vinchon, dont nous avons déjà parlé.

Au 7 rue Sérurier (Hôtel du Lion d'Or) (X), l'arc surmontant la porte de la tourelle est décapité. Mais les nervures

prismatiques qui encadrent la porte ou constituent l'arc, la font dater des XV^e-XVI^e siècles tout de même. En outre, cet arc présente la particularité d'avoir un tympan sculpté, alors que les trois précédents ont un tympan nu. Sur ce tympan sont représentés deux anges à genoux tenant les armoiries royales, à trois fleurs de lys, martelées à la Révolution. On a actuellement construit un mur devant cette porte au XIX^e siècle et ce joli tympan n'est visible que dans une buanderie.

D'autres escaliers à vis ne sont pas pourvus de portes surmontées d'un arc. *Il s'agit de celui du 34 rue du Cloître (chez M. Delcampe, géomètre). La porte n'est décorée à sa partie supérieure que de moulures prismatiques horizontales.* La tourelle de l'escalier à vis du Petit Saint-Vincent, 1 rue Saint-Martin, n'a pas de porte du tout (X).

Dès le Moyen Age, on employait aussi l'escalier droit, comme sous la Renaissance. Ainsi l'escalier conduisant au dortoir des moines de l'abbaye de Vauclair était un escalier droit brisé (c'est-à-dire en Y). De même, un escalier droit brisé se trouve dans le pavillon en saillie du corps de logis donnant sur la cour, au Petit Saint-Vincent. Cet escalier est brisé parce qu'il a plusieurs volées (série de degrés allant d'un palier à un autre ou les diverses parties, droites ou courbes, d'un escalier) perpendiculaires les unes aux autres. L'extérieur de ce pavillon d'escalier est particulièrement joli (+) : Au-dessus d'une porte encadrée de nervures prismatiques, s'étagent six fenêtres géminées et séparées par un meneau central formé de trois nervures prismatiques. Celles-ci se poursuivent verticalement sur la muraille voisine et vont, dans une belle envolée, du linteau de la porte jusqu'à l'entablement séparant les quatre fenêtres supérieures. Elles sont recoupées par d'autres nervures horizontales encadrant les fenêtres ou décorant les murs. Les arêtes des angles de ce pavillon sont garnies de deux pilastres. Enfin, il est couronné par un fronton triangulaire encadré de deux personnages : un homme et une femme.

Dans la ville de Laon se trouvent deux autres escaliers droits brisés monumentaux, ceux-ci du XVIII^e siècle. Ils présentent la particularité d'être construits en porte-à-faux, puisqu'ils sont simplement accrochés aux murs qui forment les cages des escaliers et qu'ils ne s'appuient sur aucun pilier. Les pierres des voûtes qui les supportent ont été savamment appareillées. Il s'agit de l'escalier de l'Hôtel-Dieu (X), installé dans l'ancienne abbaye Saint-Martin jusqu'en 1944, et de celui du pavillon du Conseil Général à la Préfecture, placée dans l'ancienne abbaye Saint-Jean (X).

*
**

Pour terminer cette description des différents éléments pittoresques des vieilles maisons laonnoises, il reste à parler de *ce qu'on trouve dans les cours et jardins*, en dehors des tourelles d'escalier.

Il s'agit, en particulier, des *vestiges d'une importante église collégiale gothique* des XIII^e et XV^e-XVI^e siècles, celle de Saint-Jean-du-Bourg. Ils sont partagés actuellement entre au moins trois propriétaires, 6 rue du Cloître-Saint-Jean, 5 et 7 rue Thibesard. Il en subsiste, 6 rue du Cloître Saint-Jean les parties basses, *enterrées* de 2 à 3 m, de l'abside et de l'absidiole méridionale (7) (X). Celle-ci a conservé sa voûte d'ogives et ses chapiteaux qui sont juste au-dessus du sol actuel, alors que l'intérieur de l'abside était complètement refait au XIX^e siècle.

Par ailleurs, *au 5 rue Thibesard, on trouve enterrées dans le jardin, 2 travées voûtées d'ogives du collatéral méridional, attenantes à l'absidiole déjà mentionnée* (8). Ces deux travées disparaissent curieusement sous le sol actuel, parce qu'il y a une dénivellation de 3 m entre le jardin du 5 rue Thibesard et celui du 6 rue du Cloître-Saint-Jean, ce dernier étant en contrebas. Ce collatéral est lui-même rempli de remblais jusqu'au-dessus des chapiteaux. Un distillateur vandale a même installé, dans une travée, une cuve en béton, vers 1920, pour y recueillir les déchets de sa fabrication !! Au-dessus de cette cuve, la voûte d'ogives est traversée par de nombreux tuyaux de vidange !!

Le niveau primitif du sol de l'église ne devait pas être très loin de celui du boulevard Michelet de l'autre côté du rempart. Les remblais du XIX^e siècle sont donc énormes.

Enfin, au 5 rue Thibesard, on trouve englobés dans une maison du XIX^e siècle, *les vestiges des deux piliers septentrionaux du carré du transept*. Ceux-ci étaient aussi épais que ceux de la cathédrale : ils devaient donc supporter un clocher considérable. Par ailleurs, ils sont situés à la même distance, l'un de l'autre, que ceux de la cathédrale. Donc cette église était très importante primitivement.

Mais elle a dû être en grande partie détruite pendant la guerre de Cent Ans, parce que, sans doute, située près du rempart. Aussi la nef reconstruite aux XV^e-XVI^e siècles était-elle très courte : Elle n'avait, probablement, que deux à trois travées entre la rue Thibesard et le rempart. Ses vestiges : pieds-droits de fenêtres gothiques flamboyantes se voient aux 5 et 7 de cette rue.

La *salle gothique* donnant à gauche de l'entrée sur la cour de la Délégation Militaire Départementale, 44 rue Vinchon, par quatre fenêtres ou portes surmontées d'arcs brisés (X), est, elle aussi, enterrée d'un mètre au moins. Il n'y a donc plus de bases aux colonnes. Elle doit dater du XIII^e siècle. Elle est formée de deux vaisseaux parallèles d'hauteur égale, de quatre travées chacun. Une partie est occupée par les archives de la Délégation et du Génie Militaire.

Comme les deux vaisseaux sont identiques, il ne s'agit pas, sans doute, d'une église ou d'une chapelle, mais de la salle capitulaire ou du réfectoire du prieuré Saint-Nicolas de l'ordre

du Val des Écoliers, installé là au XIII^e siècle, remplacé au XVII^e par le couvent des Minimes et au XIX^e par le collège municipal jusqu'à 1880 (c'est là que Champfleury et Lavisser firent leurs études secondaires).

Nous avons à parler maintenant d'un petit *pavillon de jardin* unique en son genre : il s'agit du « *vide bouteilles* » qui se trouve dans le jardin potager de l'Hôtel-Dieu. C'était là, qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, les abbés commendataires de Saint-Martin recevaient leurs amis pendant les beaux jours du printemps et de l'été et leur offraient des collations (d'où ce nom pittoresque). C'est un pavillon de style Louis XIII avec murs en briques et chaînes de pierre. Ses fenêtres géminées ou non et ses portes ne sont pas pourvues de vantaux et de châssis vitrés.

Pour compléter cet exposé, il resterait à parler des caves, des salons (1) et des cheminées (2) anciennes de Laon. Mais les renseignements nous manquent. Il faut dire du reste que beaucoup de caves, tout au moins les deuxièmes ou troisièmes souterrains sont simplement d'anciennes carrières, sans voûte appareillée.

On remarquera, par ailleurs, que de nombreuses curiosités sont situées près des toitures : lucarnes, corniches, cheminées, tourelles, dates, etc..., alors que les parties basses ne présentent pas grand intérêt, surtout si elles ont été défigurées par des magasins plus ou moins ultra-modernes.

Enfin, on constatera que *l'immense majorité des maisons civiles de Laon datent des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ou, tout au plus, de la fin du Moyen Âge et surtout de la période 1500-1650*. Seules quelques anciennes églises, prieurés, maisons canoniales remontent plus haut, jusqu'au XII^e siècle. Auparavant, on ne peut citer qu'un mur romano-barbare.

Il faut du reste dire qu'aucune ville de France, à commencer par Paris, n'a un ensemble de maisons civiles médiévales. Cet ensemble du XVI^e et du début du XVII^e est déjà assez rare, surtout dans le nord de la France, où beaucoup de maisons ont été détruites pendant les deux guerres mondiales.

G. DUMAS,
*Directeur des Archives
de l'Aisne.*

N.B. — Il était impossible de publier les 80 diapositives qui accompagnent cette conférence, vu le prix exorbitant que cela aurait coûté. Aussi, nous n'avons fait paraître que des photos de monuments non visibles de la rue et non publiées par de Sars et les deux Marquiset.

NOTES

- (1) Comme ceux des 20 bis rue Sérurier (salle de réunion municipale) et 6 rue du Cloître (salle d'attente d'un dentiste).
- (2) Comme celle du Petit-Saint-Vincent, à l'Office du tourisme.

BIBLIOGRAPHIE

La seule étude artistique et archéologique de vieilles maisons de Laon est celle de l'architecte Georges Marquiset :

Georges Marquiset, « *Laon : église Saint-Rémi-au-Velours. — Porte de l'ancien hôtel de ville de Laon. — Couvent de la Congrégation Notre-Dame. — Ancien colombier des évêques à Vaux-sous-Laon. — Église Saint-Martin-au-Parvis. — Porte Saint-Martin* » (Six édifices) p. 16 à 31 du tome XXXII (1905 à 1909) du « *Bulletin de la Société académique de Laon* » (avec plans, élévations et coupes).

Idem, « *L'ancien couvent des Cordeliers de Laon* » p. 66 à 70 du tome XXXIV du « *Bulletin de la Société académique de Laon* » (avec plans, élévations et coupes).

En effet, Lucien Broche, dans le « *Congrès archéologique de Reims* » (1911), tome I, p. 158 à 249, n'a guère étudié que les grands édifices des XII^e et XIII^e s. : cathédrale, chapelles de l'évêché, église Saint-Martin, chapelle des Templiers. Il parle très rapidement des portes de la ville aux pages 160 et 161, et des maisons anciennes aux pages 245 et 246.

Par contre l'avocat Jean Marquiset et Maxime de Sars ont écrit sur les vieilles maisons de Laon, surtout au point de vue historique :

- 1) Jean Marquiset, « *A travers le vieux Laon* » (Laon, 1909, 199 p.).
- 2) Maxime de Sars, « *Histoire des rues et des maisons de Laon* » (Laon, 1932, 451 p.).

SOURCES

1) Planches de Georges Marquiset, architecte sur l'ancien Hôtel-Dieu des XII^e-XIII^e s. (Chambre des notaires) et son sous-sol ; l'église Saint-Jean-du-Bourg ; le pavillon de l'arquebuse ; la chapelle des Templiers ; la maison du XII^e siècle, ruelle Pourrier ; la porte Saint-Martin (six édifices : plans, coupes, élévations). Cela fait douze édifices avec ses articles de la Société académique cités plus haut, dont onze pas ou peu décrits par ailleurs.

2) Deux planches de Eugène Harot, architecte des monuments historiques, sur l'Hôtel-Dieu de la fin du XIII^e s. à la Révolution (marché couvert et école maternelle rue Sérurier) (1926).

Toutes ces planches sont conservées aux Archives de l'Aisne dans la collection iconographique (grands formats, ville de Laon).

L'Abbaye Notre-Dame la Profonde et les deux premières abbesses

Pour comprendre l'importance et le développement de l'abbaye royale Notre-Dame la Profonde, sous les carolingiens, il est très utile de considérer les origines familiales, religieuses et politiques de la fondatrice sainte Salaberge et de sa fille Anstrude, les deux premières abbesses de cet antique monastère.

Salaberge est issue d'une des plus grandes familles d'Austrasie (1), qui compte parmi ses membres un certain nombre de maires du palais très influents. Ayant pour ancêtre Sigebert, roi de Cologne, proche parent de Clovis, Salaberge est alliée aux dynasties mérovingiennes régnantes en même temps qu'étroitement liée à la famille des pippinides, puisqu'elle est cousine germaine du grand-père du futur Pépin d'Herstal. L'étude de la généalogie de cette femme nous montre en effet que Clodéric le parricide (car il avait assassiné son père Sigebert) avait eu un fils Mondéric, l'arrière grand-père de notre Salaberge. Ce Mondéric, tué par le roi Thierry en 534, avait eu au moins deux enfants dont la descendance nous intéresse au plus haut chef, un fils Gondulphe, grand-père de Salaberge, et une fille dont nous ignorons le prénom, mais épouse de Monmolin, comte de Soissons, et mère d'un certain Baudégise (mort en 588), père du célèbre et très glorieux saint Arnould de Metz. C'est dans cette branche des descendants de la comtesse Monmolin de Soissons, qu'il faut rechercher, malgré certaines obscurités (2) la parenté qui unit cette comtesse avec la noble famille franque d'Anthaire, grand officier de la cour mérovingienne, conseiller de Thierry II, qui vit généralement dans sa belle villa de Sancy le Cheminot (canton de Vailly) où il reçoit Colomban, le grand saint irlandais, à la demande de son commensal Chagneric de Meaux, dont la fille Burgondofara et le fils Chagnoald seront tous deux moniale et moine colombaniens.

Le petit-fils de la comtesse Monmolin de Soissons, Arnould est élevé près de Liège dans la Hesbaye, donc en Austrasie, par son grand-oncle Gondulphe, frère de sa grand-mère et grand-père de Salaberge. Gondulphe est maire du palais de Theodebert II, à l'époque où il sert de précepteur à Arnould avant de devenir en 600 évêque de Tongres, mais auparavant marié il a deux fils Gandoin, le père de Salaberge, et Wulfoad, maire du palais d'Austrasie sous Childeric et Dagobert II.

Arnould, cousin issu germain de Salaberge, a, comme son grand-oncle, contracté mariage avant d'entrer dans les ordres et a eu un fils Ansegisel qui épouse Begga, la fille de Pépin de Landen ou Pépin le Vieux, maire du palais de Sigebert III.

Par ce mariage, Arnould est le grand-père du duc Martin et de son frère Pépin d'Herstal, l'arrière grand-père de Charles Martel, donc l'ancêtre direct de Charlemagne.

La famille de Salaberge est non seulement alliée étroitement par les liens du sang aux pippinides, mais aussi directement intéressée politiquement à la réussite des maires du palais d'Austrasie. Salaberge et sa fille Anstrude, à cause de ses attaches familiales, vont se révéler de fidèles alliées des pippinides, dans la lutte que soutiennent ces maires du palais d'Austrasie pour s'emparer du pouvoir royal et éliminer les rois mérovingiens.

Gandoin, le père de Salaberge, est duc de l'Ornois, seigneur de Toul, ses possessions s'étendent dans le Bassigny, le Bole-nois, la Haute-Marne avec Rismel, Clefmont, Aigremont, Enfonvelles, toutes localités proches de Langres ; il possède également des biens près de Saint-Mihiel, la terre d'Estival dans les Vosges et quelques localités en Alsace. Il vit, soit à Gondrecourt dans l'Ornois, où Salaberge va naître vers 614, soit à Meuse, près de Langres, où il offre l'hospitalité à Saint Eustaise, deuxième abbé de Luxeuil, et successeur de saint Colomban, qui bénit la jeune Salaberge malade avant de regagner son monastère (3).

Mariée très jeune au seigneur Richramne, vers 628, Salaberge se trouve veuve deux mois plus tard. Elle songe alors très sérieusement à se faire religieuse au monastère double colombanien de Remiremont fondé vers 620 par saint Romaric et où, vers 626, son cousin saint Arnould de Metz est venu se retirer (4). Dans ce monastère, les moniales sous l'autorité d'une abbesse, s'en remettent pour la direction générale de la maison aux moines venus de Luxeuil, mais appliquent pour elles-mêmes la règle colombanienne écrite et enseignée par Walbert le futur troisième abbé de Luxeuil et par Cagnoald, cet homme issu d'une riche famille de Meaux, parente et amie d'Anthaire de Sancy le Cheminot et qui est devenu abbé de Saint-Vincent de Laon et évêque de cette ville entre 620 et 633. Si Salaberge, toute jeune veuve, ne peut embrasser la vie religieuse, sa formation spirituelle et ses inspirations, de même que la future implantation de son monastère à Laon ne sont que l'aboutissement logique de rapports de parenté et d'amitié spirituels contractés dans sa famille avec les colombaniens. Salaberge veuve doit cependant « se soumettre au Conseil des grands officiers d'Austrasie » et, « pour éviter la colère du roi, rapportent les vita, se remarier, contrainte et forcée, au seigneur Boson-Blandin », duc d'Austrasie à Metz, conseiller du roi Dagobert I^{er} et, sans doute, comte de Laon. (Certaines vita appellent Salaberge comtesse de Laon) (5).

Boson-Blandin apparaît comme un pieux personnage tout occupé à combattre les pratiques païennes, qui pullulent, en pourchassant les druides dans leurs sanctuaires, en christianisant les lieux de culte, bâtissant églises et monastères et en les dédiant à saint Martin, ce thaumaturge du IV^e siècle

(il serait le fondateur du monastère de Mont-Blandin, près de Gand, des églises de Bouzemont, Bouzonville près de Toul, Bazoncourt dans les Vosges, ou Bosonviller dans la Sarre). Salaberge fonde aussi diverses églises, mais elle les dédie à Notre-Dame à Gondrecourt et à Sion. Plus tard, son arrivée à Laon, où elle fonde une abbaye Notre-Dame, coïncide, nous l'avons vu, avec l'extirpation des pratiques païennes à l'intérieur de la forteresse laonnoise. Ces deux époux sont pendant les quinze années de leur mariage d'ardents propagandistes du christianisme (6).

Longtemps sans enfant, Salaberge vint au tombeau de saint Rémi à Reims pour obtenir la fécondité, c'est au cours de ce voyage qu'elle fit connaissance de l'archevêque de Reims et d'Attole son frère, le futur évêque de Laon qui l'accueillera en cette ville quelques années plus tard.

A son retour, Salaberge met au monde successivement trois filles, Saretrude, Ebane, Anstrude, deux fils, Eustaise et Baudoin. Blandin-Boson permet alors à sa femme de se faire religieuse comme elle l'avait toujours désiré.

Salaberge fonde une maison sur les frontières de l'Austrasie au sud, près de Langres, à 60 kilomètres de Luxeuil, sans doute à Meuse. Mais, étant donné l'insécurité du temps, trois ans plus tard, Salaberge, au consentement d'Attole, évêque de Laon et ami de Dagobert II, se réfugie à Laon, « cette place la plus forte de France, tant à cause de sa situation qu'au soin que l'on avait de la bien garder. La vita décrit cette forteresse comme possédant un rempart puissant ne pouvant être rompu par les ennemis en cas de siège, à cause de la nature du lieu et de sa situation au sommet d'un rocher. Dans les temps anciens, jamais les Barbares qui l'ont assiégée n'ont pu en venir à bout, ne pouvant faire approcher les machines de guerre des fortifications à cause de l'implantation de ces dernières au droit des pentes abruptes. Alimentée à ses portes par des fontaines jaillissant perpétuellement, elle possède l'eau nécessaire à ses habitants, aux troupeaux et aux chevaux » (7).

L'Évêque Attole cède alors à Salaberge un emplacement libre à l'intérieur de l'enceinte romaine, entre la porte Royée à l'est et une poterne à l'ouest, pour y fonder le nouveau monastère. Salaberge fait construire près des bâtiments conventuels, sept églises en souvenir des sept églises de l'Apocalypse et selon d'antiques usages irlandais, importés sans doute de Syrie, lors de la christianisation de l'île des saints (8).

L'église majeure est dédiée à Notre-Dame, Salaberge ayant toujours affectionné de mettre ses fondations sous la protection de la mère de Dieu. Pour différencier ce monument de la cathédrale, elle aussi consacrée à Notre-Dame, et à cause de la déclivité du terrain sur lequel elle est bâtie, on l'appelle Notre-Dame la Profonde. Incendiée lors de la Commune en 1112, la vénérable église sera rebâtie plus tard en style gothique

par les bénédictins qui ont pris la suite colombanienne, au XII^e siècle. En partie détruite et comblée par les ligueurs lors du siège de Laon par Henri IV pour empêcher les troupes royales de pénétrer dans la forteresse par les fenêtres de cette église, on aperçoit encore les soubassements de sa nef au sud dont les fenêtres entre des contreforts sont arasées et bouchées (face au temple protestant).

Une deuxième église très importante, orientée de l'est à l'ouest, (à la hauteur du bâtiment en ciment armé des bureaux de la Préfecture) a existé jusqu'à la Révolution. Incendiée également lors de la Commune, elle avait été rebâtie en fin 13^e siècle et un fragment de son portail central, échappé aux destructions, a été démonté et remonté dans le jardin particulier de Monsieur le Préfet. Elle était dédiée aux prophètes et patriarches et en particulier à saint-Jean-Baptiste. A cause de son importance et de sa beauté, son nom a supplanté au XII^e siècle celui de Notre-Dame la Profonde pour désigner tout le monastère, qui s'appela alors communément abbaye Saint-Jean de la Cité.

La troisième église bâtie à droite du chœur de celle de Saint-Jean, fut dédiée à saint Pierre et les apôtres, incendiée également en 1112, elle fut également reconstruite peu après ; sous l'abbatit de Salaberge elle était réservée aux moines colombaniens vivant près des religieuses.

La quatrième église s'appelait Sainte-Croix, elle était juste à l'entrée du monastère, « pour protéger la maison par sa vertu et en écarter les démons » (9), nous dit encore Hermann au début du XII^e siècle. Mais l'entrée de l'abbaye et l'église Sainte-Croix étaient situées à l'est, face au palais carolingien contre la porte Royée, et non, comme on serait tenté de le croire, à l'emplacement de la porte actuelle de la Préfecture.

La cinquième église était consacrée à Saint-Michel et aux Saints anges, le long de l'enceinte nord du monastère qui bordait une rue allant de la ruelle Pinson à la poterne Sanc Michel.

La sixième église était dédiée à Saint-Aspre, évêque de Toul, en souvenir de l'origine de Salaberge. Transformée au XII^e siècle par les bénédictins en pressoir, elle se trouvait sur l'emplacement de la salle du conseil général.

Enfin la septième église était consacrée à Sainte-Marie-Madeleine, c'était un oratoire à gauche du portail de l'église Saint-Jean et fut dédiée en 1341 à Saint-Floccel (10).

Salaberge a d'ailleurs créé ces sept églises avec la volonté déterminée d'établir dans son monastère la « laus perennis », la louange perpétuelle ; des équipes de religieuses se relayant nuit et jour pour glorifier Dieu sans cesse. Cette louange perpétuelle, introduite en Bourgogne au VI^e siècle, apparaît d'abord à Notre-Dame de Laon et à Notre-Dame de Soissons bien avant d'être adoptée dans les autres monastères colombaniens, comme Jouarre, Faremoutiers ou Luxeuil (11).

Les premiers pas de l'abbaye de Salaberge se firent sous la directive du troisième abbé de Luxeuil, Walbert, qui « dirigea dans les provinces de la Gaule une armée de moines et un essaim de filles pieuses » (12). La *vita* nous montre Walbert visitant la maison de Laon et en profitant pour y faire un miracle, les religieuses se désolant de ne pouvoir lui offrir à boire, le tonneau de cervoise étant vide, faute d'orge, ce dernier se remplit miraculeusement (13).

La règle suivie à Laon était naturellement cette règle écrite par Chagnoald, abbé de Saint-Vincent et évêque de Laon de concert avec Walbert, alors tout jeune, pour Burgondofara l'abbesse de Faremoutiers vers 630. C'était une règle encore toute empreinte de la pensée de saint Colomban, quoique Walbert, nous voyons gardée à Laon la prescription, aux la vie communautaire en y introduisant quelques modifications prises dans la règle de saint Benoît. Cependant, caractéristique de la règle des vierges, écrite autrefois par Chagnoald et Walbert, nous voyons gardée à Laon la prescription aux moniales, de la confession trois fois par jour à leur abbesse des manquements à la règle (14). Salaberge avec la louange perpétuelle professait comme d'ailleurs l'avait prescrit saint Colomban, que rien ne devait être préféré à l'office divin. Aux heures, on récitait en commun 36 psaumes pendant le jour et 12 aux nocturnes en semaine, 75 psaumes les samedis et dimanches. Le travail manuel avait lieu de 9 h. 15 à 14 h. 30 et en carême, se prolongeait jusqu'à 16 heures. Il consistait à carder la laine, battre le lin, filer, tisser, faire du savon, laver le linge, fabriquer de la cervoise avec de l'orge, du froment ou de l'orge. Le lever se faisait à 5 heures ; un seul repas par jour généralement avant none, après none, les mercredis et vendredis ; pas de viande, mais du poisson, des légumes, œufs et lait écrémé. Tout ceci se pratiquait dans l'obéissance et le silence. La lecture se faisait en commun deux heures et demie le matin en hiver, deux heures l'été ainsi que le soir. Le travail intellectuel et la copie de manuscrits étaient considérés comme une prière et un sacrifice. Il est d'ailleurs assez émouvant de savoir que le plus ancien manuscrit que possède encore la Bibliothèque de Laon est justement le livre des roues d'Isidore de Séville, en écriture mérovingienne de Laon, exécuté par une copiste du nom de Dulcia (15), moniale en ce monastère au début du VIII^e siècle. L'obituaire nous montre Salaberge versée dans la science divine, assidue aux vigiles, oraisons et jeûnes (16). La *vita* d'Anstrude nous présente également la deuxième abbesse comme ne prenant aucune nourriture ni boisson, si ce n'est une seule refection par jour après avoir chanté les psaumes avec les hymnes et cantiques spirituels à l'heure de none, excepté les jours de fêtes comme la Nativité et le saint jour de Pâques. Ce détail nous montre donc qu'encore sous Anstrude, la règle de Colomban était observée dans son ascétique rigueur. La *vita* faisant l'éloge d'Anstrude n'oublie pas également de nous la montrer vivant

la règle, « chaste, sobre, attentive aux jeûnes, assidue aux oraisons et vigiles, religieuse dans la conversation, joyeuse dans la vie monastique, calme dans les réprimandes, large dans les aumônes, hospitalière envers les pèlerins pauvres, visitant les prisons, se préoccupant des veuves et des orphelins, visitant les malades, remettant la paix dans la discorde et ensevelissant les morts » (17).

Le monastère, dès l'abbatiate de Salaberge est double, comme à Faremoutiers ou Jouarre. Des moines venus de Luxeuil assurent le service des messes et la distribution des sacrements mais aussi protègent de leur présence la vie des religieuses en ces temps troublés. Là encore, les *vita* et l'obituaire de la cathédrale nous donnent des renseignements précieux sur ces hommes dont ils nous révèlent quelques noms. C'est d'abord un certain Landfredus qui fait office de jardinier, faisant pousser les salades et triant les graines potagères (18) sur le conseil de Salaberge. Puis vient un Leudin Bodon, propre frère de Salaberge, marié dans sa jeunesse, sa femme Odile étant moniale à Laon. Il vit au monastère jusqu'en 664, date à laquelle il devient évêque de Toul jusqu'à sa mort, le 28 Juin 679.

Le père de Salaberge, Gandoin, est venu aussi rejoindre sa fille ici, où il décèdera le 30 Octobre 656, 38 jours après Salaberge, morte le 22 Septembre de la même année. Boson, le mari de Salaberge, finit sa vie comme moine en notre abbaye le 7 Mai 685, il porte le titre d'archidiacre et se préoccupe de pourvoir l'abbaye en poisson un jour de pénurie (19).

Les fils de Salaberge se retrouvent là aussi, Eustaise morte très jeune, puis Baudoin, qui, avec le titre d'archidiacre, est chargé de défendre les affaires temporelles de l'abbaye et y trouvera la mort. Il est intéressant de noter d'ailleurs qu'il est très difficile de déterminer la condition précise de l'élément masculin, puisque pour deux d'entre eux, les *vita* ne les appellent pas moines, mais archidiacres.

Si Saretrude et Ebane sont mortes en bas âge, Anstrude, elle, est arrivée à Laon, accompagnée par deux moines de Luxeuil. Sur la fin de sa vie, Salaberge a donc regroupé sa famille dans l'enceinte du monastère de Laon, à l'exception de son frère Fulculphe Bodon, qui, resté dans la vie laïque, est possesseur de l'Ornois et de l'Alsace ; il concède d'ailleurs avec réticences et difficultés à l'abbaye des biens à Saint-Mihiel et à Vaucouleurs appartenant primitivement à Salaberge.

A la mort de Salaberge, Anstrude, sa fille, âgée de vingt ans, est élue abbesse « selon le désir de sa mère, la volonté de l'évêque de Laon, le consentement du roi (20) d'Austrasie qui est Childébert l'adopté » de son vrai nom Grimault, fils de Pépin de Landen, beau-frère d'Ansegisel, le cousin de Salaberge, adopté par le roi Sigebert III ; c'est l'époque des luttes acharnées que se livrent les dynasties mérovingiennes entre elles, rois de Neustrie et rois d'Austrasie et leurs maires

du palais respectifs. Laon apparaît alors le bastion avancé des austrasiens face aux neustriens. Dans ces combats sans merci, les enfants de Salaberge sont de fidèles partisans des maires du palais d'Austrasie, les pippinides, leurs cousins.

Pépin de Landen a réussi, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, à faire adopter son fils Grimault par Sigebert III, roi d'Austrasie, jusqu'alors resté sans descendance sous le nom de Childebert l'adopté (21). Si ce Grimault réussit peu de temps après à faire exiler en Irlande, Dagobert, l'enfant de Sigebert III, né malencontreusement après cette adoption, il n'échappe pas à Clovis II, roi de Neustrie, qui l'emprisonne à Paris. A la mort de Clovis II, les maires du palais d'Austrasie se trouvent en présence des trois fils de Clovis II et de la reine Bathilde : Clotaire III, roi de Neustrie, et dont le maire du palais est le fameux Ebroïn, Childeric II qui s'empare du trône d'Austrasie, Grimault étant mort en prison, et Thierry III que ses frères ont emprisonné à Saint-Denis. Childeric II est assassiné à Chelles en 675, Dagobert II rentré d'Irlande, est à son tour assassiné à Woëvre en 679. Thierry III qui s'est libéré de prison après la mort de ses frères Clovis III et Childeric II s'attaque aux maires du palais austrasien, les pippinides, les ducs Martin et Pépin d'Herstal, les neveux de Grimault et les fils de Begga et d'Ansegisel qui ont tenté de s'emparer de la royauté d'Austrasie et c'est la tragique année 680.

Ebroïn patrouille dans toute la campagne laonnoise et s'est emparé, pour le donner à ses officiers, du beau domaine de Cohartille (l'île de Gohar, près de Froïdmont) qui appartient au monastère de Laon. Baudoin s'étant interposé, il est attiré à Ardon dans un guet-apens et assassiné près de la fontaine qui portera son nom. Anstrude, à la mort de son frère, crie un planctus douloureux (conservé dans un lectionnaire de Laon), devinant que les neustriens ont fait disparaître le plus réel de ses défenseurs (22).

Les événements se précipitent. Le roi Thierry III, avec Ebroïn, attaque les maires du palais austrasien, les ducs Pépin et Martin, et les défont à Lucofao, (sans doute dans les Ardennes, le lieu de la bataille étant discuté) Pépin et Martin ne trouvent le salut que dans la fuite, Pépin vers le Nord, Martin, dans la ville de Laon, bien close de ses fortes murailles (23), où il a, en la personne de sa cousine Anstrude, une amie fidèle. Le continuateur de Grégoire de Tours Fredégaire raconte alors la ruse d'Ebroïn qui s'est installé en la villa d'Ercri (Saint-Erme), afin de s'emparer de Martin et le faire mourir. Il envoie à Laon deux messagers, Agilbert, évêque de Paris, et Rieul, archevêque de Reims, faisant serment sur des reliquaires de laisser la vie sauve à Martin, s'il sort de Laon pour rencontrer Ebroïn. Martin dupé, quitte la forteresse avec ses soldats et ses amis pour aller à Ercri ; mais, au pied de la montagne, il est abattu avec les siens sur l'ordre d'Ebroïn, qui, pour se justifier, annonce à qui veut l'entendre que, les

châsses ayant été préalablement vidées de leurs reliques, les évêques n'ont point fait de faux serments. Un fragment de l'histoire des maires du palais, provenant de l'abbaye de Fleury, précise, lui aussi, que Martin trouva la mort au pied de la montagne de Laon.

Ebroïn, avec le roi Thierry, « pénètre militairement dans la ville de Laon privée de ses officiers », sachant que l'abbesse de l'abbaye Notre-Dame est la parente et l'amie des maires austrasiens, il se dirige immédiatement « vers l'abbaye comme un loup rapace et en fureur, injurie la moniale qui lui tient tête. Agilbert, l'évêque de Paris, homme de bien, dit la chronique, s'interpose alors, et pour détourner la colère du neustrien, ordonne aux moniales de psalmodier à haute voix. Lorsque les soldats et les comtes, qui entourent Ebroïn, entendent les chants, ils sont assez interloqués et se reculent effrayés lorsque quelques-uns rapportent que la petite tour de l'église est entourée d'éclairs » (24).

Cet Agilbert, évêque de Paris, qui avait juré que Martin aurait la vie sauve, et qui essaya de détourner la colère d'Ebroïn, est le frère de Telchilde et Agilberte, les deux premières abbesses de Jouarre et, par leur père Anthaire de Sancy les Cheminots, cousin de Salaberge et Anstrude (sans doute par leur grand-tante la comtesse Monmollin de Soissons). A Jouarre est encore dans la crypte mérovingienne le tombeau fameux de notre Agilbert (25).

Mais, revenu de sa frayeur, Ebroïn, qui n'a pas désarmé, envoie un de ses officiers, Chariveus, pour faire périr Anstrude. Le soldat pénètre dans l'abbaye et, épée dégainée, poursuit l'abbesse qui se réfugie dans l'église et s'agenouille, attendant la mort, au pied de l'autel. L'homme, alors, n'ose la frapper et même lui demande un pardon qu'Anstrude lui accorde sur le champ. Le lendemain Chariveus meurt mystérieusement et son corps étant abandonné sur la voie publique, Anstrude ordonne de le faire enterrer chrétiennement. Il est très probable qu'Ebroïn, n'ayant pas réussi cette fois encore à se débarrasser d'Anstrude, fit exécuter l'officier désobéissant (26).

Mais après tant d'assassinats, Ebroïn, à son tour, est exécuté. Une vigne laonnoise dans l'obituaire du XII^e siècle de la Cathédrale (27) s'appelait vigne Ebroïn, sans qu'on puisse, à l'heure actuelle, en identifier l'endroit ; elle rappelait les événements tragiques de l'année 680. Le successeur d'Ebroïn, Waratton, maire du palais du roi Thierry III de Neustrie, passe un traité avec les pippinides et leur restitue Laon ; mais certains seigneurs neustriens, dont le propre fils de Waratton, n'appréciaient guère cette restitution et décident de reprendre les hostilités. Ils attaquent près de Namur les austrasiens, qui à nouveau vaincus, ne trouvent encore une fois leur salut que dans la fuite. C'est alors qu'un grand austrasien, Gislehard, trouve, lui aussi, refuge à Laon ; Gilimer l'y poursuit et pénètre avec ses soldats une nuit dans la ville endormie, sans avoir éveillé l'attention des gardes, en dressant des échelles le long

de la muraille. Mais Gislehard réveillé par le tumulte des soldats qui le recherchent et mettent tout à sac, et grâce à la complicité de ses amis laonnois, réussit à s'échapper à temps en se glissant le long du rempart au moyen d'une corde. Gilimer ne trouvant pas l'austrasien et, supputant que le monastère Notre-Dame n'est sans doute pas étranger à cette disparition, pénètre de force dans cette pieuse maison, injuriant l'abbesse et l'accusant de cacher celui qu'il cherche. S'étant emparé des clés, il fait fouiller l'abbaye de fonds en comble, sans résultat. Le lendemain, furieux de n'avoir pu s'emparer du fugitif, il se dirige à nouveau vers l'abbaye pour une deuxième fouille, lorsqu'il meurt subitement devant la porte du monastère. Anstrude ordonne de faire enterrer son ennemi chrétiennement (28).

En 687, la situation se renverse au profit des Austrasiens. Waratton est mort peu de temps après Gilimer ; Pépin d'Herstal, ayant battu Thierry III à Tertry, près de Saint-Quentin, s'empare du pouvoir, ne laissant au mérovingien que le titre de roi.

La forteresse de Laon a, pendant l'occupation neustrienne, été durement traitée, et sans doute pour mater le monastère Notre-Dame qui montre trop de sympathie aux austrasiens, le roi Thierry III a fait élever au siège de Laon, vers 681, un évêque, Madalgaire, qui lui est dévoué. Celui-ci essaie alors de faire passer sous son autorité le monastère avec ses biens ; Anstrude fait front et résiste. Aussitôt la victoire des Austrasiens, elle dépêche à son cousin Pépin, son parent Wulfoad, vraisemblablement le fils ou le petit-fils de ce maire du palais d'Austrasie, ce Wulfoad, oncle de Salaberge, afin de se plaindre des entreprises de l'évêque de Laon (29). Si Wulfoad était moine à l'abbaye Notre-Dame, sa présence à Laon s'expliquerait tout naturellement. Pépin envoie alors son fils Grimoald enquêter à Laon et signifier à Madalgaire de cesser immédiatement toutes vexations à l'égard d'Anstrude et de son monastère et lui dénie tout droit de juridiction sur l'abbaye (30). A cause de cela, à partir de cette date, l'évêque de Laon, s'il bénit l'abbesse, n'a plus jamais eu aucun droit de juridiction sur le monastère. Deux cents ans environ plus tard, Charles le Chauve, fondant le monastère de Notre-Dame à Compiègne pour lui assurer l'immunité, rappellera que cette nouvelle maison va jouir du même statut que le monastère de Prüm, fondé par Pépin, et de celui de Notre-Dame de Laon. Notre monastère Notre-Dame la Profonde est donc pour les carolingiens, une vénérable maison qu'ils aiment et protègent d'autant plus qu'ils se souviennent, avec vénération, des deux premières abbesses qui sont leurs parentes et leurs alliées (31).

Dans le psautier de la reine Emma, cité par Mabillon et qui, malheureusement, a disparu dans l'incendie de la bibliothèque de Saint-Rémi, quelque temps avant la Révolution, cette reine carolinienne, épouse de Lothaire, pouvait encore lire dans les litanies et le calendrier les noms de Salaberge,

abbesse morte le 22 Septembre, et de tous les siens : Anstrude, sa fille, abbesse morte le 17 Octobre, Gandoin, son père, mort le 30 Octobre, Boson, son mari, mort le 7 Mai, Bodon, son frère, évêque le 28 Juin, Baudoin, son fils, lévite et martyr, le 8 Janvier (32).

Encore en 1789, on pouvait voir en l'église Saint-Jean-Baptiste, une lourde châsse où reposaient Salaberge digne de vénération et Eustaise, Anstrude, Boson, Baudoin et Bodon (33). A la cathédrale, dans le trésor, on conservait également, dans un vase doré, une relique de Salaberge, le voile d'Anstrude, et dans un reliquaire à pied rond, à toit en écaille de poisson et supporté par quatre statuette d'argent, une côte d'Anstrude (34).

Si la vie de Salaberge a été écrite à la demande de sa fille Anstrude et de l'évêque Omotarius, qui succéda à Madalgarius, vers 681, par un auteur anonyme, donc presque contemporain (35), il semble bien que la vie d'Anstrude qui existait encore avant la Révolution au monastère Saint-Jean ait été écrite également par un presque contemporain, étant donné l'exactitude des noms des personnages, des faits historiques et des détails de la règle colombanienne.

S. MARTINET.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Larose : Essai généalogique sur la famille de Sainte Salaberge. Épinal, s. d.
- 2) L'Abbaye royale Notre-Dame de Jouarre (T. I, p. 25) : Les origines et le I^{er} siècle de l'abbaye.
et Luc d'Achery et Mabillon : Acta sanctorum ordinis S. Benedicti, T. II, p. 306.
- 3) Sainte Salaberge, T. V, vita. — Luc d'Achery et Mabillon : Acta sanctorum ordinis S. Benedicti, T. II, p. 406.
- 4) L'Abbaye royale Notre-Dame de Jouarre, T. I, p. 35.
- 5) Vita : Mabillon, T. II, p. 405 et suivantes.
- 6) Martinet : Fédération des Sociétés Savantes 1968 « Sainte Salaberge et les cultes païens à Laon au VII^e siècle ».
- 7) Vita p. 409.
- 8) Ch. Westercamp : L'histoire des bâtiments de la Préfecture de l'Aisne et manuscrit 166 bis Hermann.
- 9) Manuscrit 166 bis, f. 95 et 96, Hermann : « Les miracles de Notre-Dame de Laon », livre 3, chapitre 22.
- 10) Westercamp.
- 11) L'abbaye royale Notre-Dame de Jouarre, T. I, p. 45.
- 12) Vita Salaberge, Mabillon p. 408.
- 13) Manuscrit 260, f. 110. Notre-Dame de Laon et manuscrit 262, f. 26.
- 14) Abbaye royale Notre-Dame de Jouarre, T. I

- 15) Manuscrit 423, le livre des roues d'Isidore de Séville, explicit Dulcia.
- 16) Manuscrit 341, f. 244.
- 17) Manuscrit 260, f. 183, vita : Anstrude.
- 18) Manuscrit 260, f. 110 v. de vita Salaberge.
- 19) Manuscrit 260, f. 110 v. de vita Salaberge.
- 20) Manuscrit 260, f. 185.
- 21) Tessier : Le baptême de Clovis, p. 240.
- 22) Manuscrit 260, f. 187.
- 23) Chronique de Fredegaire, p. 667-668.
- 24) Manuscrit 260, f. 189 et 189 v.
- 25) Vita Agilberti (Mabillon A.S. S.B., T. II, p. 325).
- 26) Manuscrit 260, f. 190.
- 27) Manuscrit 341.
- 28) Manuscrit 260, f. 190 v. et 191.
- 29) Manuscrit 260, f. 191.
- 30) L'Abbaye Notre-Dame de Jouarre, T. I, p. 43, sur l'autonomie temporelle des monastères colombaniens à l'égard des évêques.
- 31) Charte de Charles le Chauve, 5 mai 877, Compiègne. Charte en faveur de Sainte Marie de Compiègne.
- 32) Manuscrit 341, obituaire cathédrale.
Salaberge, f. 244 10 kal Octobre.
Anstrude, f. 265 16 kal Novembre.
Boson, f. 108 mon. mai.
- 33) Chanoine Souplet - abbé Henry : « Sainte Salaberge, abbesse de Richecourt et Saint-Jean de Laon », Verdun, 1956.
- 34) Manuscrit 410 bis : inventaire du trésor de la cathédrale de Laon en 1523, publié par E. Fleury.
 - Un vase d'argent suspendu à la deuxième couronne reliquaire relique de Sainte Salaberge, de Sainte Anstrude sa fille et du voile de celle-ci, p. 30.
 - Un reliquaire à pied rond surmonté d'un pinacle à 4 côtés, ciselé en forme d'écaillés de poisson, autour duquel sont assises quatre statuettes d'argent, contenant une côte de Sainte Anstrude, p. 37.
- 35) Wyard : « Histoire de l'abbaye Saint-Vincent », p. 22.



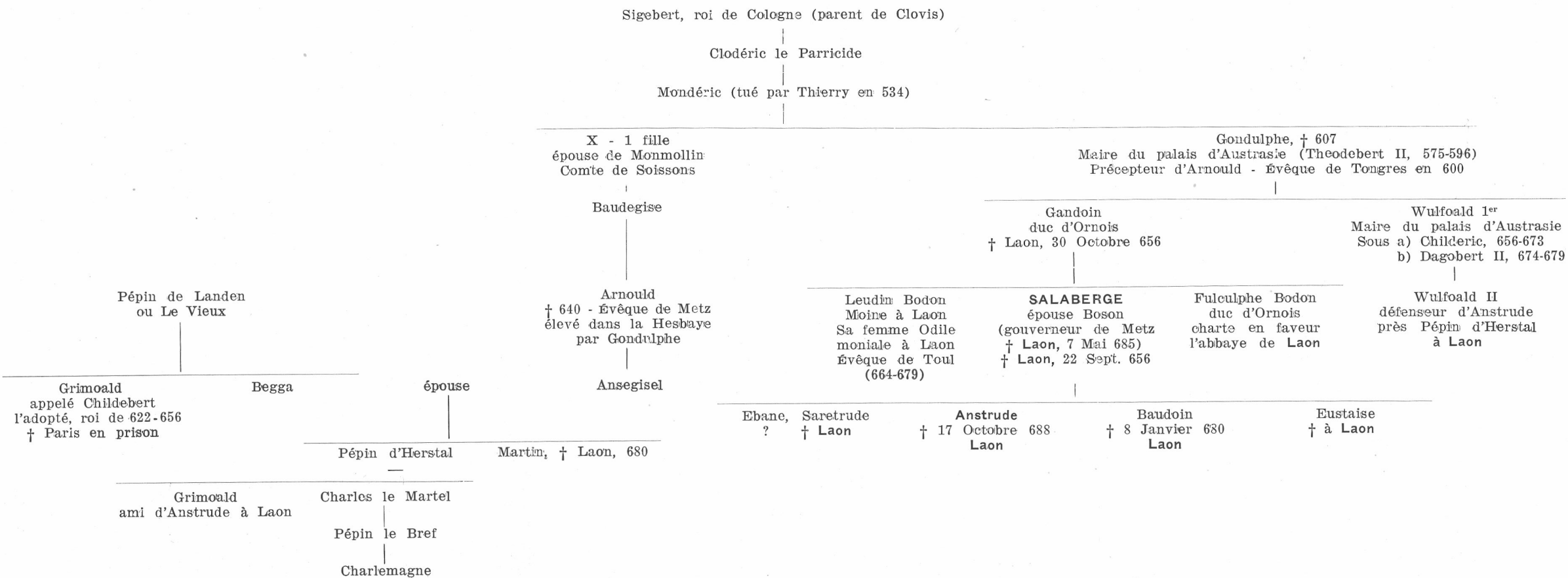
Les grands Révolutionnaires de l'Aisne et leurs pays natalS

(suite)

Camille DESMOULINS

Lucie Simplicie *Camille Benoît Desmoulins* naquit le 2 mars 1760 à Guise. Il était le fils du lieutenant civil et criminel du

La Famille de SALABERGE et les PIPPINIDES



bailliage de cette ville. Grâce à un parent éloigné Devieville des Essarts, avocat au parlement, il obtint une bourse au collège Louis-le-Grand à Paris après être allé dans une pension religieuse du Cateau-Cambrésis. Il arriva à Paris en octobre 1771. En mars 1785, il fut reçu licencier en droit. Dans ce collège, il était condisciple de Robespierre et devint son ami.

En mars 1785, il prêta le serment d'avocat au Parlement de Paris. A la fin de 1788, il revint à Guise pour l'élection aux États Généraux. Les campagnes de la région étaient très malheureuses parce qu'elles avaient été dévastées par la grêle en juillet 1788 et un hiver très rigoureux à partir de septembre. Camille Desmoulin fut commissaire représentant la paroisse d'Anguilmont près de La Fère à l'assemblée du bailliage de Guise. Celle-ci l'élit ensuite comme représentant de ce petit bailliage à l'assemblée du grand bailliage de Vermandois à Laon.

Son père avait aussi été élu représentant du bailliage de Guise, mais il refusa d'aller à Laon pour raison de santé. A Laon, du 20 au 22 mars, on ne proposa pas à Camille de l'élire aux États Généraux. Ce fut son cousin Devieville qui fut élu comme représentant du Tiers État de Guise. Alors Desmoulin quitta définitivement son pays natal.

Après le renvoi du ministre Necker qui est très populaire (12 juillet 1789), il harangue la foule au Palais Royal. Il lui dit de s'armer pour se défendre contre les troupes royales et pour se reconnaître de prendre des cocardes vertes. Deux jours après, la Bastille est prise (d'où la légende de Camille Desmoulin au début de la 3^e République).

En décembre 1789, il commence à publier son journal révolutionnaire : « *Les Révolutions de France et de Brabant* ». La Belgique s'est, en effet, révoltée en même temps que la France contre son prince : l'empereur du Saint-Empire Romain Germanique qui réside à Vienne en Autriche. Il édite en même temps une série de pamphlets révolutionnaires et il est un membre influent du club des cordeliers. Le journal ultraroyaliste qui lutte contre le sien s'intitule « *Les Actes des Apôtres* ». Il est dirigé par le célèbre Rivarol auteur de la « *Défense et illustration de la langue française* ».

Après la fuite du roi à Varennes, en juin 1791, et la fusillade au Champ de Mars, le 17 juillet, des pétitionnaires qui demandent la déposition du roi, il est obligé de suspendre la publication de son journal. En effet, les Feuillants ou royalistes constitutionnels comme La Fayette et Bailly, le maire de Paris, estiment que le roi, malgré ses torts, est le meilleur rempart contre le désordre et ils poursuivent les révolutionnaires de gauche, partisans de la république.

Mais le soulèvement populaire du 10 août 1792, à la suite de l'invasion prussienne et du manifeste du général ennemi, le duc de Brunswick, en faveur de Louis XVI, lui refait sa

fortune : son ami Danton est nommé ministre de la Justice et il prend Camille comme secrétaire du sceau. Celui-ci, à son tour, fait élire son parent éloigné et compatriote, Fouquier-Tinville, comme directeur d'un des jurys du tribunal criminel extraordinaire du 17 août 1792, qui annonce le tribunal révolutionnaire de 1793-1794. Le 15 septembre 1792, le ministre charge Camille d'inspecter les villes de Laon, Soissons et Guise et de faire une enquête sur les juges de ces localités.

Avant de partir, il est élu député de Paris à la Convention avec Danton d'Arcis-sur-Aube et Robespierre d'Arras. Il siège, à côté de ceux-ci, parmi les Montagnards ou révolutionnaires de gauche. En effet, Paris n'avait élu que des membres de ce parti, soutenus par sa commune insurrectionnelle du 10 août.

En 1793, Desmoulin continue ses attaques contre les Girondins ou Brissotins (du nom d'un de leurs chefs, le journaliste Brissot) ou républicains de droite, qu'il a commencées l'année précédente. Il publie, en particulier, le pamphlet : « *Histoire des Brissotins* » (avril 1793). Mais, après les débuts de la Terreur, à la fin de 1793, il suit l'évolution de Danton et réclame dans son nouveau journal « *Le vieux Cordelier* » (décembre 1793) un « *Comité de Clémence* ». Il fait partie des « *Indulgents* » et s'oppose aux « *Hébertistes* » ou ultra-révolutionnaires. Ceux-ci ont pour périodiques : « *Le Père Duchesne* ». Il se heurte aussi aux membres du Comité de Salut Public, en particulier à son ancien condisciple de Louis le Grand, Robespierre, et à son compatriote Saint-Just, avec lequel il était au début de la Révolution en bons rapports épistolaires. Il raille celui-ci et l'accuse de regarder sa tête comme la pierre angulaire de la République et de la porter sur ses épaules avec respect comme un saint sacrement.

Il est arrêté avec les Dantonistes après un rapport de ce même Saint-Just à la Convention, au nom du Comité de Salut Public. Il passe avec ses amis devant le Tribunal révolutionnaire, est condamné à mort et exécuté le 6 avril 1794. Son père avait écrit une lettre à Fouquier-Tinville pour tenter de le sauver.

BIBLIOGRAPHIE

LABRACHERIE (Pierre), *Camille Desmoulin, grandeur et misère d'une âme ardente* (Paris, 1948. In-8°, 254 p.).

**

Documents et études concernant les rapports de Camille Desmoulin et de son pays natal

Élection du père de Camille Desmoulin comme (grand) électeur du bailliage de Guise, devant aller à l'assemblée du grand bailliage de Vermandois séant à Laon :

« Le lieutenant général ayant été élu à l'unanimité, moins une voix de la paroisse de Bernot, applaudit à cette voix comme au symbole de la liberté, mais remercia pour cause de santé après avoir témoigné sa sensibilité de l'honneur d'une telle confiance ».

(Assemblée du bailliage de Guise, P.-V. des séances).

Mais son fils est élu (grand) électeur :

« 24 — Lucie-Simplice-Camille-Benoît Desmoulins »...

(Liste des électeurs du bailliage de Vermandois).

Arch. Aisne

Bailliage Vermand. 19.

*
**

Guise manquait de blé en Juin 1789. Soissons lui en avait fourni 21 muës. Mais cela était insuffisant. Il lui fallait de l'argent pour en acheter d'autres.

Alors sur les instances de De Viefville des Essarts, député de Guise, le premier ministre, Necker, accorde une allocation de 6.000 livres à l'élection de Guise.

Mais Necker est renvoyé le 11 Juillet. Alors, peut-être pour conserver cette allocation en faveur de Guise son pays natal, C. Desmoulins soulève les parisiens au Palais-Royal le 12 Juillet.

Le 14 Juillet, la Bastille est prise et l'allocation de Guise est conservée.

Comme quoi les petites causes produisent les grands effets !

SOURCES

HENNEQUIN (René), *La formation du département de l'Aisne en 1790* (Soissons, 1911), p. 205 et 206, note. Le registre des audiences de police (mai-déc. 1789), mentionné p. 206, n'est ni indiqué dans l'inventaire des archives de Guise par de Sars (Séries FF, D ou I), ni conservé à la mairie. On ne trouve, dans cette dernière, qu'un registre de délibérations municipales du 3 mai 1788 au 23 avril 1789.

*
**

Jugement du Tribunal Révolutionnaire contre les Dantonistes (1794, 5 avril)

« Jugement rendu par le Tribunal Révolutionnaire, Établi par la loi du 10 mars 1793, séant à Paris, au Palais, Qui sur la déclaration du juré de jugement, portant : Qu'il a existé une conspiration tendante à rétablir la monarchie, à détruire

la représentation nationale et le gouvernement Républicain ; que Lacroix, Danton, Hérault, Philippeaux, Westerman et *Camille-Desmoulins*, sont convaincus d'avoir trempé dans cette conspiration ;

Qu'il a existé une conspiration tendante à diffamer, à avilir la représentation nationale, et à détruire, par la corruption, le gouvernement Républicain ;

Que Fabre, Chabot, Delaunay, sont convaincus d'avoir trafiqués de leurs opinions, comme Représentans du peuple... ».

Arch. J 1633.

*
**

FOUQUIER-TINVILLE

Antoine-Quentin *Fouquier-Tinville* naquit en 1746 à Hérouël, devenu Foreste en 1843, situé dans le canton de Vermand près de Saint-Quentin et juste à la limite de notre département et de celui de la Somme. Son père, Éloy Fouquier de Tinville, était un riche cultivateur. Il avait acheté la seigneurie d'Hérouël, avec ses dépendances : les terres d'Auroir et de Foreste. Il s'était marié avec la fille d'un conseiller du bailliage de Saint-Quentin. Il en avait eu cinq fils et une fille. Antoine Quentin était le second. A la mort de son père, en 1759, la femme de celui-ci et ses enfants se partagèrent ses biens. Antoine Quentin fut le seul à garder le nom Fouquier de Tinville. Ses frères adoptèrent le nom de la terre qui leur était échue : ainsi, l'aîné prit le nom de Fouquier d'Hérouël, le cadet celui de Fouquier de Foreste. Il y avait aussi un Fouquier de Vauvillée.

Puis, son père qui voulait faire de lui un homme de loi, l'envoya au collège de Noyon. En 1765, il devient clerc chez un procureur de Paris. Il achète ensuite, en 1774, une charge de procureur au Châtelet de Paris (on dirait aujourd'hui d'avoué près le tribunal de grande instance de Paris).

Il se marie avec une cousine qui meurt quelques années après, et dont il a 3 enfants. Il se remarie alors. De sa seconde femme, il a 4 nouveaux enfants.

En 1783, il vend sa charge pour une raison inconnue et vit d'expédients avec sa famille nombreuse. Le début de la Révolution ne change pas cet état de chose, bien que son frère Fouquier d'Hérouël soit élu député du Tiers État du bailliage de Saint-Quentin aux États Généraux de 1789, puis à la Constituante. Malgré l'aide de celui-ci, il n'obtient aucune place de fonctionnaire.

Mais la prise des Tuileries le 10 août 1792 le tire de ce mauvais pas. En effet, Danton, très populaire auprès des sans-culottes parisiens, est nommé ministre de la justice. Il prend comme secrétaire du sceau son ami Camille Desmoulins,

natif de Guise. Alors, Fouquier se rappelle que celui-ci est non seulement son compatriote, mais aussi un cousin éloigné. Il lui écrit aussitôt en faisant ressortir son « patriotisme », ses connaissances juridiques et ses lourdes charges de famille. Cela réussit et grâce à son « cher parent » il fut élu directeur d'un des jurys d'accusation du tribunal extraordinaire dit du 17 août 1792. Cette juridiction est supprimée le 29 novembre 1792. Alors Fouquier est élu substitut de l'accusateur public au Tribunal criminel de la Seine. Le 12 février 1793, il refuse un poste de magistrat à Saint-Quentin. Le 13 mars, il est nommé substitut de l'accusateur public au Tribunal criminel extraordinaire qui deviendra en octobre 1793 le Tribunal révolutionnaire. Puis, peu de temps après, il en devient l'accusateur public.

Il s'y montre d'une grande rigueur et obéit fidèlement aux ordres du Comité de Salut Public : il requiert contre la reine, les Girondins (en octobre 1793), de nombreux généraux (Custine, Houchard, Biron, etc...), des Feuillants (Bailly, Barnave), le duc d'Orléans (fin 1793) ; les Hébertistes et les Dantonistes (mars, avril 1794) ; des anciens fermiers généraux (dont le savant Lavoisier) ; des anciens parlementaires de Paris et Toulouse, des habitants de Verdun qui avaient trop bien reçu les Prussiens en 1792 et bien d'autres personnes au total 2.625 qu'il envoie à l'échafaud. Plus de la moitié de ce total le furent à partir de la loi du 22 prairial an II (10 juin 1794) qui supprimait les avocats, l'instruction préalable et les preuves écrites, jusqu'au 9 thermidor (27 juillet), soit en 48 jours (ce qui fait une trentaine de personnes par jour en moyenne).

Il requit contre Camille Desmoulins malgré sa parenté avec celui-ci, et ce qu'il lui devait. Pourtant le père de Camille lui avait envoyé une lettre le suppliant de sauver son fils.

Cette hécatombe s'explique, en partie, par la menace d'invasion qui pesait sur la République Française environnée d'ennemis et la psychose de complots plus ou moins réels qui régnait alors. Fouquier requit aussi contre les Robespierristes, mais il fut arrêté peu de temps après, le 9 thermidor, condamné à mort et guillotiné le 18 floréal an III (7 mai 1795).

BIBLIOGRAPHIE

LABRACHERIE (Pierre), *Fouquier-Tinville, accusateur public* (Paris, 1961. In-8°, 387 p.).

*
**

Documents concernant Fouquier-Tinville et ses rapports avec son pays natal

Acte de baptême de Fouquier-Tinville. Registre paroissial d'Hérouël (aujourd'hui Foreste, canton de Vermand).

« Le douzième jour du mois de juin de l'année mil sept cent quarante six a été baptisé... Antoine Quentin né vendredy dernier dixième jour du même mois... fils de M^e Eloy Fouquier de Thinville demeurant en cette paroisse et de Mlle Marie Louise Martine »...

Arch. Aisne, registres paroissiaux, Herouël, 1693-1790.

Lettre de Fouquier-Tinville à Camille Desmoulin le 20 Août 1792 :

« Jusqu'à la journée à jamais mémorable du 10 de ce mois, *mon cher parent*, la qualité de patriote a été non seulement un titre d'exclusion à toute place, mais même un motif de persécution : vous en fournissez vous-même l'exemple. Le temps est enfin arrivé, il faut l'espérer aussi, où le patriotisme vrai doit triompher et l'emporter sur l'aristocratie ; c'est même un crime d'en douter d'après les *ministres patriotes* que l'Assemblée nationale vient de nous donner. *Je les connais tous par leur réputation, mais je n'ai pas le bonheur d'en être connu. Vous seul pouvez m'être utile soit par vos connaissances et vos relations particulières auprès d'eux. Mon patriotisme vous est connu, ainsi que ma capacité surtout pour les affaires contentieuses. Je me flatte que vous voudrez bien intercéder auprès du ministre de la Justice (1) pour me procurer une place, soit dans ses bureaux, soit partout ailleurs. Vous savez que je suis père d'une nombreuse famille et peu fortunée. Mon fils aîné âgé de seize ans, qui a volé aux frontières, m'a coûté et me coûte beaucoup. Je compte sur votre ancienne amitié et votre zèle à obliger... Je suis très parfaitement, mon cher parent, votre très humble et très obéissant serviteur.*

Fouquier, homme de loi ».

Cf. Édouard Fleury, *Études révolutionnaires : Camille Desmoulin*, d'après Matton Ainé : *Correspondance inédite de Camille Desmoulin* (Paris, 1836), p. 144 et 145.

Lettre du père de Camille Desmoulin à Fouquier-Tinville au début d'avril 1794 :

« Citoyen, je ne te demande qu'une chose, au nom de la justice et de la patrie, car le vrai républicain ne sait connaître qu'elles, c'est de scruter par toi-même et de faire scruter par les jurés de jugement, la conduite entière de mon fils et celle de son dénonciateur, quel qu'il soit ; on reconnaîtra bientôt qu'il est véritablement le plus républicain : la confiance que j'ai dans son innocence me fait croire que cette accusation sera un nouveau triomphe, aussi intéressant pour la République que pour lui-même ! ».

Publiée p. 243 de Labracherie (Pierre), *Camille Desmoulin, grandeur et misère d'une âme ardente*. (Paris, 1948). Document retrouvé par Jules Claretie dans les archives du tribunal révolutionnaire.

1) Danton.

Lettre de Fouquier-Tinville au Procureur Syndic de Saint-Quentin le 12 février 1793 :

« Au moment où j'ai été nommé par mes concitoyens à la place de juge au tribunal du district de Saint-Quentin, vous sçavez que j'exerçois la place de directeur du jury d'accusation près du tribunal criminel provisoire du 17 août dernier,... les fonctions de cette place ne m'ont pas permis de me rendre à l'installation du tribunal (de Saint-Quentin), et depuis la suppression (de ce tribunal criminel), il a fallu s'occuper de faire la répartition de tous les procès dans les dix tribunaux. Cette opération m'a conduit plus loin que je ne croyais et à l'instant où je me disposais à me rendre à mon poste, le corps électoral m'a nommé à la place d'un des *accusateurs publics du tribunal criminel du département de Paris. Cette place que j'ai cru de mon devoir d'accepter, attendue son importance et pour répondre à la confiance de cette grande cité, ne permet pas de me rendre à mon poste de juge au tribunal du district de Saint-Quentin dont je me démetts en vos mains par la présente. Ce n'est pas sans quelque regret que je donne cette démission, par la raison qu'elle me mettoit à même de vivre parmi mes concitoyens et ma famille, mais des circonstances m'obligent de prendre le parti que je prens, malgré que je ne me dissimule pas qu'en acceptant cette place d'accusateur, je m'impose le devoir le plus rigoureux et la privation de tout... »*

« Signé : *Fouquier-Tinville* ».

Arch. Aisne L. 2673.

**

BABEUF

François-Noël *Babeuf*, dit Camille en 1794 et à partir de l'automne de cette année Caius Gracchus, est né dans la paroisse Saint-Nicaise de Saint-Quentin le 23 novembre 1760. Cette paroisse se trouvait au sud-ouest de l'hôtel de ville près de la place actuelle Dufour Denelle et de l'avenue Faidherbe.

Son père Claude Babeuf était employé dans l'administration des fermes, c'est-à-dire dans l'administration des impôts indirects, gérée par des adjudicataires connus sous le nom de fermiers généraux. C'était un ancien militaire qui avait déserté.

Il mourut en 1779 quand son fils avait 19 ans. Entre temps, celui-ci avait commencé à gagner sa vie comme clerc chez un commissaire à terriers à l'âge de 15 ans.

Il n'avait reçu auparavant comme instruction que celle qu'avait pu lui donner son père, c'est-à-dire peu de chose.

Comme son père avait perdu sa place en 1775, le petit

F. Noël devait subvenir aux besoins de sa nombreuse famille : c'était vraiment un prolétaire comparé aux autres grands révolutionnaires qui étaient tous de famille bourgeoise aisée et avaient reçu une bonne instruction secondaire et supérieure.

Babeuf devient ensuite domestique de 1777 à 1783, pendant 6 ans, près d'Amiens. Il se marie avec la femme de chambre de son premier patron. Mais il quitte cette situation subalterne.

Il devient en 1783 employé chez un arpenteur à Noyon puis en 1784 il s'établit à son compte, commissaire à terrier à Roye. Ce métier consiste à refaire ou à retrouver des titres en vertu desquels les seigneurs féodaux avaient perçu jadis sur les paysans des droits tombés en désuétude.

En même temps, il lit beaucoup et se cultive.

De 1785 à 1788, il correspond avec le secrétaire de l'Académie d'Arras. Il y forme ses idées communistes, si bizarre que cela puisse paraître, un abîme séparant pourtant les préoccupations de son correspondant et les siennes. La totalité de cette correspondance a été retrouvée tout récemment dans les papiers de l'Académie d'Arras.

Dès 1789, Babeuf se lance dans la politique, va à Paris, y attaque Mirabeau. Il y publie ensuite le « *Cadastré perpétuel* » où il propose un impôt proportionnel sur la propriété et demande le partage des terres (la loi agraire).

Puis il revient à Roye et prend la tête de l'agitation pour la suppression des impôts indirects d'ancien régime : il fait signer une pétition dans 800 communes de la Somme et de l'Aisne (région de Saint-Quentin et de Guise) et publie à Noyon en 1790 et 1791 le « *Correspondant picard* ».

Il est arrêté en Mai 1790 pour cette agitation et libéré par suite des interventions du comte de Lauraguais, seigneur de Manicamp (près de Chauny) et de Marat !

Puis il rédige des doléances pour des communes de l'Oise et de la Somme.

Il soutient aux élections de l'assemblée législative, en octobre 1791, l'élection dans l'Oise du curé démocrate Coupé.

Après Août 1792, il est élu membre du conseil général de la Somme et ensuite administrateur du district de Montdidier. En février 1793, il est accusé d'avoir fait un faux au cours d'une vente d'un bien national, pour favoriser un pauvre aux dépens d'un riche. Il s'enfuit à Paris et y trouve un emploi comme secrétaire aux administrations des Subsistances de la capitale puis de la République. Comme il participe à l'agitation hébertiste et enragée à l'automne 1793, il est arrêté le 14 novembre 1793. Libéré le 7 décembre, il est arrêté de nouveau le 30 janvier 1794. Le tribunal de cassation casse le jugement du tribunal criminel de la Somme le condamnant à 20 ans de fer et renvoie l'affaire le 9 juin 1794 au tribunal criminel de l'Aisne. Celui-ci le 30 messidor an II (18 juillet 1794) libère

Babeuf provisoirement sous caution, pour faire un supplément d'enquête.

L'ancien procureur général syndic de l'Aisne Pottotfeux, qui sera plus tard arrêté avec Babeuf, est peut-être intervenu pour faciliter cette libération.

Rentré à Paris pour le 9 thermidor, Babeuf fait d'abord chorus avec les thermidoriens de droite dans son « *Journal de la Liberté de la Presse* » et différentes brochures aux titres tapageurs : « *Du système de dépopulation, ou la vie et les crimes de Carrier* » etc... Il s'en prend à Robespierre au nom de la démocratie.

Le « *Journal de la Liberté de la Presse* » change de titre le 4 octobre 1794 : il se nomme : le « *Tribun du peuple* ». Babeuf s'appelle désormais Gracchus Babeuf du nom des 2 tribuns romains du 2^e siècle avant Jésus-Christ, auteurs d'une loi agraire.

Mais il développe ses théories communistes dans son journal et il s'attaque aux thermidoriens bourgeois. Il en vient même à parler du droit à l'insurrection.

Alors on l'arrête de nouveau le 5 février 1795. Il reste en prison jusqu'au 18 octobre de cette année. Il revient ensuite à Paris et reprend la publication du « *Tribun du peuple* ». Il veut faire autour de lui le rassemblement des plébéiens : anciens Robespierristes et anciens Hébertistes. Il fonde la société du Panthéon qui rassemble jusqu'à 2.000 personnes. Ce club, qui attaque violemment le Directoire, est fermé sur l'ordre de celui-ci, par Bonaparte commandant de l'armée de l'intérieur (28 février 1796).

Alors Babeuf et ses amis, en particulier le célèbre Buonarrotti, qui racontera plus tard son histoire, prépare une conspiration. Il fonde un Comité insurrecteur qui prépare une Vendée plébéienne. Il fait de la propagande parmi les soldats et ouvriers parisiens. Il s'entend avec un groupe de conventionnels montagnards rescapés. Il prépare des décrets d'inspiration communiste pour les promulguer après la prise du pouvoir.

Dénoncé au Directeur Carnot par un traître, les chefs de la conspiration sont arrêtés le 10 Mai 1796. Comme l'un de ceux-ci était parlementaire (1), ils sont traduits devant la Haute Cour à Vendôme. Après un long procès du 5 octobre 1796 au 26 mai 1797, Babeuf fut condamné à mort et exécuté avec l'un de ses amis.

La théorie communiste de Babeuf concernait surtout la propriété agraire, qui était la principale à l'époque puisque l'industrie était encore embryonnaire. C'est la première théorie communiste, plus de 50 ans avant celle de Karl Marx.

1) Le célèbre Drouet, qui avait reconnu Louis XVI à Varennes.

BIBLIOGRAPHIE

DOMMANGET (Maurice), *Pages choisies de Babeuf* (Paris, 1935. In-8°, XI, 330 p).

WALTER (Gérard), *Babeuf (1760-1797) et la conjuration des égaux* (Paris, 1937. In-8°, 262 p.).

*
**

Documents relatifs à Babeuf et à ses rapports avec son pays natal

Acte de baptême de Babeuf. — Registre paroissial de l'église Saint-Nicaise de Saint-Quentin.

« Le vingt quatre de novembre mil sept cent soixante a été batisé... François Noël né hier de légitime mariage de Claude Babu, employé des fermes du Roy au faubourg de Saint-Martin de la ville de Saint-Quentin et de Marie Catherine Ancheret... ».

Arch. Aisne, registres paroissiaux.

Jugement du tribunal criminel de l'Aisne libérant Babeuf sous caution (18 juillet 1794).

« Vu par le tribunal la nouvelle pétition de Camille Babeuf, retenu en la maison de justice près ce tribunal, tendant à être élargi provisoirement sous caution... considérant que, déjà, le pétitionnaire, par de circonstances extraordinaires, a subi une détention beaucoup plus longue que celle exigée pour parvenir à un jugement définitif ; que l'état actuel de l'instruction présente encore un obstacle à ce que l'acte d'accusation soit dressé... (En effet Babeuf avait eu des co-accusés qui avaient été acquittés par le tribunal de la Somme. Seul Babeuf, avait été condamné à 20 ans de fers et seul, il avait été renvoyé devant le tribunal de l'Aisne. Celui-ci se demandait s'il devait instruire contre lui uniquement ou contre tous les accusés primitifs. Il devait donc en référer à l'autorité supérieure, ce qui allait faire durer la procédure de Babeuf)... par là, il se trouverait, en quelque sorte, assujetti à une peine provisoire, qui ne serait pas réparable, en définitif, s'il était jugé innocent. *Le tribunal ordonne que Camille Babeuf sera... élargi et mis en liberté provisoirement* sous les cautions par lui offerts, lesquels feront leur soumission au greffe... de le représenter à toutes réquisitions de justice... ».

Il est intéressant de voir à quel point, en pleine période de grande terreur, le tribunal criminel de l'Aisne a un très grand souci de respecter la liberté individuelle. Pourtant, comme fonctionnaire public révoqué dans l'exercice de ses fonctions, Babeuf tombait sous le coup de la loi des suspects du 17 septembre 1793. Il faut noter que le théoricien socialiste était

toujours sous le régime de la liberté provisoire quand il fut emprisonné une seconde fois du 5 février au 18 octobre 1795 et une troisième fois du 10 mai 1796 à son exécution le 27 mai 1797, mais alors pour des causes politiques et non plus de droit commun.

Arch. Aisne L 2413.

Arrestation de Pottofeux, ancien Procureur général syndic (= Préfet) de l'Aisne, comme complice de Babeuf, sur l'ordre du ministre de la police Cochon.

« 3 prairial an IV (22 mai 1796)

Le Ministre de la police générale de la République au... commissaire du Pouvoir Exécutif près l'administration du Département de l'Aisne (= Préfet).

Je vous adresse, Citoyen, un arrêté du Directoire Exécutif, qui ordonne l'arrestation du Citoyen *Potaufeu*, prévenu d'être complice de *Babeuf* et autres conspirateurs contre la Constitution de 1795. Je n'ignore pas que les conjurés avoient des correspondances et des complices dans votre département...

Signé : *Cochon* ».

Arch. Aisne L 617.

G. DUMAS,
*Directeur des Archives
de l'Aisne.*



SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN

(fondée en 1825)

9, Rue Villebois-Mareuil, Saint-Quentin

Année 1968

Président : M. Th. Collart ; *Vice-Président* : M. J. Agombart ;
Secrétaire Général : M. Th. Collart ; *Secrétaire adjointe* : Mme
Leleu ; *Trésorier* : M. Chenault ; *Trésorier adjoint* : M. Nicolas ;
Bibliothécaire : M^e Jacques Ducastelle ; *Archiviste* : M. Briatte ;
Musée : M. A. Pourrier. Groupe : « Sauvetage et Archéologie » :
Directeur M. André Pourrier.

Compte rendu des Séances

Janvier. — Communication de M. Collart.

HISTOIRE DE ROUPY,
VILLAGE INDUSTRIEL DANS UNE PLAINE AGRICOLE

(Voir Mémoires de la Fédération de l'Aisne, Tome XIII, 1967,
p. 113 à 121).

Février. — Communication de M. André Fiette.

LA BASILIQUE DE SAINT-QUENTIN ET SON CHŒUR GOTHIQUE

Pour saluer la parution de l'excellent livre de Pierre Héliot sur la basilique, M. André Fiette, Agrégé de l'Université, Assistant au Collège littéraire universitaire d'Amiens, s'attache à souligner la sûreté de la méthode en même temps que la richesse et la nouveauté de sa contribution à la découverte du puissant vaisseau de pierre qui domine de haut Saint-Quentin et qui a été si tardivement rétabli dans sa dignité grâce à l'heureuse restauration due à nos architectes en chef des monu-
historiques et au dernier en date Maurice Berry.

Exhaustive, l'étude de Pierre Héliot se poursuit dans 3 directions : recours à la documentation écrite judicieusement critiquée, analyse détaillée des éléments architecturaux, comparaison avec les constructions contemporaines. C'est dans cette confrontation de la Basilique aux chefs-d'œuvre des centres voisins, spécialement Soissons (cathédrale) et Reims (Saint-Rémi et la cathédrale), que l'effort de synthèse du savant érudit renouvelle notre compréhension de l'édifice, nous amenant à reconsidérer sa place dans la suite chronologique de l'immense effort de la floraison gothique.

Loin de perdre à devoir avouer ses emprunts, la construction n'en révèle que mieux sa parfaite originalité et l'auteur a raison de donner le chœur comme la partie la plus intéressante aux yeux de l'historien et comme celle qui traduit le mieux l'idéal artistique de « Haute Picardie ».

Partant des données de l'étude, M. André Fiette a cherché à faire sentir par quel équilibre entre les volumes de pierre et par quel agencement harmonieux de l'espace intérieur, ce chœur satisfait aux exigences les plus hautes de l'art et de la pensée d'une époque.

Tout sollicite notre admiration : le rythme bas des chapelles rayonnantes, la puissante envolée du vaisseau intérieur, l'admirable et subtile liaison d'un déambulatoire d'une réalisation unique.

Si, comme l'établit Pierre Héliot, il y a là intervention de deux maîtres d'œuvre, il nous faut particulièrement admirer la réussite du second optant pour le nouveau style vertical affirmé dans les hautes voûtes sans rompre avec l'harmonie des parties basses du chevet dessinées dans le projet initial du premier.

Serait-ce Villard de Honnecourt ? Rien ne permet de le contredire, comme rien ne permet de l'affirmer.

Mars. — Communication de M. Henri Pigeon.

LE DANGEREUX ROLE DES PIGEONS VOYAGEURS PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Dès 1840 les pigeons voyageurs servirent à transmettre rapidement copies d'ordonnances médicales urgentes, demandes de médicaments rares ou manquants. Le Docteur allemand Neubronner imagina un appareil photographique minuscule et léger, arrimé par bretelles au cou du pigeon, permettant des prises de clichés directs, sur pellicules 4×4 , faites de 1/2 minute en 1/2 minute, au nombre de 30. En 1914, de nombreux pigeons allemands ont précédé, ainsi équipés, les avions de reconnaissance. Les armées étaient équipées de pigeonniers : 200 pigeons placés dans un grand véhicule, soignés et utilisés par chaque régiment ou observatoire d'artillerie. Des colombophiles clandestins usèrent de fausses nouvelles ainsi transmises pour rassurer ou pour démoraliser les destinataires.

Beaucoup de pigeons militaires périrent en de difficiles et dangereuses missions, mais combien d'informations, autrement impossibles, ne donnèrent-ils pas pour assurer certaines résistances dans les forts investis, des manœuvres libératoires, des tactiques plus aisées. Ainsi fut sauvée une compagnie française contre-attaquée au plateau de Craonne parce qu'un seul des 3 pigeons envoyés était arrivé assez tôt au P.C. de la division pour qu'un puissant barrage d'artillerie la sauvât du désastre. Les pigeons, soigneusement entraînés, s'étaient fort bien accoutumés aux bruits de la guerre ; leurs vols étaient

poursuivis sans crainte, mais non sans dangers. Ils eurent leurs héros, leurs victimes aussi. « Loulou » fit avorter une violente attaque allemande contre le fort de Souville devant Verdun ; sur 5 pigeons dépêchés en 1917 dans la Meuse pour demander des secours, seul « Auguste » franchit le barrage ennemi ; blessé par éclat d'obus, il parvint à s'abattre après un vol de 18 km, aux pieds de ses soigneurs qui lui donnèrent sépulture avec l'épithaphe : « Ci-gît Auguste, pigeon militaire, as des as de la Meuse ».

Rendons un hommage reconnaissant et admiratif à ces précieux auxiliaires maintenant tellement dépassés dans les transmissions à distance.

Avril. — Communication de M. Th. Collart.

L'AIDE SOCIALE EN VERMANDOIS
DU IX^e AU XVIII^e SIÈCLE

(Voir Mémoires de la Fédération de l'Aisne, Tome XIV, p. 79 à 88).

Mai. — Exposé de M. André Missenard sur l'essentiel de son dernier ouvrage :

VERS UN HOMME MEILLEUR
PAR LA SCIENCE EXPÉRIMENTALE DE L'HOMME

L'auteur de ce très intéressant ouvrage rappelle que les procédés classiques utilisés pour tenter d'élever le niveau moral des hommes sont d'une efficacité douteuse ; l'homme finit un jour ou l'autre par être spirituellement dépassé par son œuvre. Le niveau de la moralité baisse par suite de l'accroissement de la facilité de vie, l'aisance étant corruptrice ; de toutes façons la valeur morale de l'homme ne s'élève pas parallèlement à sa puissance matérielle. Aussi notre civilisation est-elle menacée comme celles qui l'ont devancée : au taux actuel du doublement de la consommation de l'énergie tous les dix ans, il ne reste plus, des sources connues, qu'une réserve de six cents ans... à condition de désintégrer la terre pour nous faire l'énergie atomique avec un rendement maximum ! Au taux actuel de l'accroissement de la population, il ne restera plus qu'un m² de terre émergée par habitant, dans quatre cents ans ! Ajoutons à ces prévisions les lancinantes menaces de guerre et la faim sévissant dans le Tiers-Monde.

Faut-il nous résigner à voir sombrer notre civilisation comme les précédentes ? Jusqu'ici la science s'est peu souciée de rechercher le moyen de faire progresser l'homme moralement en agissant simultanément sur l'esprit et sur le corps. Des expériences quotidiennes sur l'homme s'imposent : nouvelles méthodes d'éducation, orientation des adolescents, modifications des horaires et de l'outillage dans les usines, vaccination sous toutes ses formes, pharmacologie, etc... Expériences

souvent faites sans méthode, en partie stériles, à conduire suivant les règles scientifiques. Bornons-nous à deux exemples : le mélange systématique des garçons et des filles dans les classes sans que l'on se préoccupe d'en tirer des conclusions valables depuis une cinquantaine d'années qu'est faite cette pratique ; les modifications dans l'habillement des femmes, sans qu'on se préoccupe de leur effet sur leur santé, sur l'érotique et le comportement des hommes. Ces études exigent la mise au point de tests pour apprécier les différents aspects de la moralité.

Pour hâter la progression morale de l'humanité, il faut donc rechercher les conditions de formation du corps et de l'esprit les plus favorables au développement de la générosité et de l'altruisme : des conditions de nutrition appropriées, des moments choisis pour une meilleure réceptivité physiologique et morale. Les méthodes de travail s'élaborent au cours des recherches. Il se faut appliquer à une « technique de fabrication de l'homme » comme à celle « des pièces de remplacement » à laquelle s'emploie efficacement la chirurgie actuelle. Les maladies mentales, à savoir l'égoïsme, la méchanceté, l'agressivité deviendraient aussi curables que les maladies du corps, pourvu que les méthodes s'y emploient.

Juin. — Communication de M. Samsoen, Professeur d'histoire.

« SI SAINT-QUENTIN M'ÉTAIT CONTÉ »

L'auteur, avec fond sonore, fait défiler devant nos yeux ravis les meilleures diapositives, souvent prises au téléobjectif pour mieux montrer des détails sculpturaux ou architecturaux de la Collégiale, mais aussi en couleurs pour le pittoresque de certains paysages, parfois peu remarqués du touriste. D'heureux commentaires ont contribué à faire de cette séance de deux heures une rétrospective instructive et fort intéressante de nos beautés locales.

Septembre. — Communication de Maître Lemoine, Notaire honoraire.

LA BATAILLE DE SAINT-QUENTIN EN 1918

A l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la délivrance de la Ville, le 2 septembre 1918, Maître Lemoine dont le Régiment, le 401^e R.I. fut, après les dures batailles de Dallon et Harly, le premier à pénétrer dans la cité déserte et anéantie nous fait un exposé essentiellement composé de souvenirs personnels et de curieux témoignages pieusement recueillis, exposé qui fut très apprécié pour son pathétique et sa valeur historique.

Octobre. — Communication de M. G. Dumas, Archiviste départemental.

« VIEILLES MAISONS DE LAON »

Celles qui méritent d'être observées, malgré l'étroitesse des rues, souvent en élevant le regard vers leurs frontons, ou en observant les détails de portes cochères magnifiques, ou encore en s'arrêtant à la particulière architecture de certaines. Méthodiquement, sur de nombreuses diapositives commentées, avec une élégante précision, le docte conférencier inspire à tout l'auditoire le désir de mieux voir les curiosités de la cité des XVI^e et XVII^e siècles. (Voir page 48 le texte intégral de cette communication).

Novembre. — Communication de Maître J. Ducastelle.

A LA DÉCOUVERTE DES TRAVAUX & ÉDITIONS
DE NOTRE SOCIÉTÉ

Notre distingué bibliothécaire rappelle qu'en dépit de deux longues occupations ennemies, nous possédons encore de nombreux et rares ouvrages d'histoire locale. Il a sorti les plus précieux, les ouvre et nous en parle en dilettante, insistant sur l'essentiel de leur contenu, l'attrait de leur édition, de leur illustration ; il insiste sur les facilités qu'ont les chercheurs de se référer à leurs précieuses tables terminales ; il note qu'ils sont devenus rares, parfois uniques.

Appelés ainsi à un plus grand attachement à ce trésor local, à le mieux consulter et à reconnaître avec gratitude et admiration l'œuvre des mémorialistes et historiens qui nous ont précédés, nous sommes séduits par leur nombre et leur valeur. Sont cités les 52 tomes des Mémoires de la Société, continués par les 14 tomes parus de la Fédération départementale des Sociétés historiques et archéologiques ; l'important in-4^o « Livre Rouge de l'Hôtel de Ville » qui donne chartes et lettres patentes réglant droits et libertés des citoyens ; les 3 gros in-4^o : « Archives Anciennes » de la Ville de Saint-Quentin où Emmanuel Lemaire a rassemblé les documents d'intérêt capital du XI^e au XVII^e siècle ; l'énorme in-4^o « La Guerre de 1557 en Picardie » ; les 36 registres de « Procès-Verbaux » des séances du Conseil Municipal avant 1914.

Maître Ducastelle exprime le regret que depuis 1930 rien ne soit venu continuer la tradition par l'œuvre collective de nos Membres ou Concitoyens. Il fait appel à tous les chercheurs pour déceler et nous apporter tous documents ou témoignages dignes d'assurer une précieuse documentation sur la vie de notre région au cours du XX^e siècle.

Décembre. — Récital Baudelaire de Madame Claire Marly.

Heureusement associées dans la préparation de ce festival, la Société Industrielle et Commerciale de l'Aisne et la nôtre

ont obtenu dans la magnifique salle de la rue Raspail le succès espéré. La prestigieuse Claire Marly et le disert conférencier Michel Esserent, Secrétaire général de la Société Philéas Lebègue ont comblé les amateurs de poésie baudelairienne : 14 poèmes commentés et dits en 1^{re} partie, 10 en seconde partie. Audition inoubliable et féconde, longuement applaudie.



Mémoires de la Société Académique

L'Assistance Médicale en Vermandois

du XII^e au XVIII^e siècle

Trépanations, amputations, médications furent en usage dans l'antiquité sans que fussent exigées de ceux qui les ordonnaient des garanties spéciales de savoir. Elles eurent leurs adeptes en Vermandois dès le Moyen-Age, sans qu'aucune source d'information à leur sujet ait pu nous être transmise... Le clergé se livrait à la chirurgie, lorsque l'interdiction lui en fut faite en 1163 par le Concile de Latran ; après quoi beaucoup de pratiquants laïcs renoncèrent eux-aussi à l'intervention sanglante considérée comme humiliante. Ceux qui persistèrent à s'occuper de chirurgie et de médecine à la fois s'appelaient « Mires » ; c'étaient des séculiers ou de simples clercs n'ayant suivi aucune école spéciale dont la première connue fut celle de Montpellier, fondée en 1220 par des Arabes et des Juifs venus d'Espagne, suivie en 1292 de celle de Paris. Leur savoir leur venait sans doute d'une tradition orale ou de la connaissance des manuscrits issus de traductions d'Hippocrate enseignant quelques secrets sur les ventouses, les saignées, l'extraction de polypes, les scarifications, voire l'ouverture de la cage thoracique et de l'abdomen, les fractures, les bandages et quelques appareils orthopédiques. Ces mires furent souvent plus empiriques qu'habiles praticiens. Leur science, particulièrement en chirurgie, dut se modifier lentement avec les progrès de l'anatomie ; pour les mieux placés, en suivant les cours des premières universités au XI^e siècle, y pouvant recevoir les premiers diplômes de docteur et de maître. Ce ne fut qu'au XII^e siècle que le Médecin de Saint Louis organisa une école de chirurgie et seulement au XIV^e siècle que Charles VI, par ordonnance, obligea tout praticien

à subir un examen. Cependant l'assistance médicale donnait si peu satisfaction à l'opinion qu'un Cahier de doléances saint-quentinois aux États Généraux de Blois en 1576, exprimait : « qu'il plaise au Roi ordonner que le quart du revenu des abbayes sera employé en refections des édifices qui thument en ruïne et du surplus en sera pris une dixaine pour la nourriture et entretien des pauvres, à ce que l'on puisse retirer les pauvres orphelins, les nourrir et apprendre à gagner leur vye pour l'advenir et que ce sera administré par gens nommez des trois états » (1). Ce ne sera qu'en 1732 que Louis XV créera l'Académie royale de chirurgie.

Ce rapide coup d'œil donné sur la pratique médicale en France, revenons à nos mires du Vermandois, s'efforçant de guérir leurs malades par le régime, les médicaments, les saignées, la chirurgie pour les lésions extérieures. Les indigents de la Ville de Saint-Quentin avaient droit aux soins médicaux gratuits ; en 1264 deux mires étaient payés à cet effet par l'argentier ; à partir de 1265, un seul le fut (2).

Le retard apporté au développement de l'assistance médicale nous semble imputable d'abord aux grandes invasions, aux désordres engendrés par les guerres, à l'enseignement religieux donnant une origine divine et un caractère sacré aux maladies, conseillant les pèlerinages aux Lieux saints, aux sources miraculeuses, les dévotions aux reliques, retardant la création d'écoles primaires. Une certaine responsabilité incombe aux Municipalités se désintéressant jusqu'au milieu du XVI^e siècle de l'hygiène publique et de son contrôle (3) et aussi aux Chapitres, jaloux de leurs prérogatives et de leurs richesses, s'opposant par des résistances souvent mesquines, comme celle de 1405 par laquelle « les chirurgiens de Saint-Quentin avaient défense de faire le poil les dimanches et jours de fêtes », mais parfois considérables comme au XVII^e siècle en s'opposant à la réunion des ressources et moyens de l'Hôtel-Dieu à ceux de l'Aumône commune et du Bureau de Charité. Ce furent les épidémies qui poussèrent à plus d'attention aux nécessités de l'hygiène et ce seront l'observation se joignant à l'expérience, la découverte de la circulation du sang par Harvey, celle du canal thoracique par Pecquet, les idées des philosophes, enfin au XVIII^e la physiologie renouvelée par Haller, la connaissance du corps humain par la dissection, l'examen du cœur par stéthoscope, les éminentes découvertes de l'auscultation par Laennec, de la percussion par Corvisart, de la vaccine par Jenner qui conduiront médecine et chirurgie à de réels progrès, si lentement réalisés jusque-là.

LES HOPITAUX

Plutôt conçus comme des asiles et pour des catégories spécifiées de malades ils s'ouvrirent dès le XI^e siècle, devenant nombreux jusqu'en 1557 (Voir Mémoires de la Fédération des Sociétés historiques de l'Aisne, Tome XIV, 1968, pages 80 à 84).

HOTELS - DIEU

Par arrêté royal de décembre 1561, ils furent créés et dotés des ressources des hôpitaux disparus ou supprimés, dans les villes vermandoises importantes comme dans celles de tout le royaume, demeurant les seuls établissements de soins des cités et de leurs environs. Ceux de Saint-Quentin, Chauny, Marle, Crécy-sur-Serre, Ham, La Fère, Péronne, entre autres, fonctionnent encore de nos jours, dans de meilleures conditions, bien sûr.

Issu de l'Hôpital Buridan, enrichi des ressources des nombreux hôpitaux détruits par les Espagnols, l'Hôtel-Dieu de Saint-Quentin, respectant l'édit de Charles IX d'avril 1561, mit fin à de nombreux abus, fut administré par 3 commissaires désignés par mayeur et échevins en accord avec le Chapitre qui bientôt protesta vivement pour des titres retrouvés au profit de l'Hôtel-Dieu ; le différend renvoyé au Roi, puis porté au Parlement, maintint les Chanoines dans la possession et la gérance de l'établissement. Ils furent pourtant souvent inquiétés par l'administration royale, menaçant de la leur enlever vers 1780. Ils allèrent jusqu'à cacher dans un puits leurs livres de comptes pour dissimuler qu'une grande partie des revenus s'employait à d'autres fins qu'au bien-être des pauvres malades. Le service du culte y coûtait fort cher : en 1654, deux chapelains percevaient chacun 525 livres et des gratifications pour quelques soldats admis à l'hôpital ; salaires des chantres, enfants de chœur, sacristain, cleric séculier ; frais des fêtes liturgiques, des prédicateurs en carême, des pères Jacobins touchant en 1780 plus de 300 livres pour messes de fondations ; coût important des objets sacrés nécessaires au culte ; personnel des religieuses hors de proportion avec le nombre des malades : en 1654, les sœurs Augustines étaient 12, seulement 10 en 1752 « faute de sujets » ! ; elles vivaient sur le fond commun des malades, se partageant sous l'autorité d'une Supérieure les soins à donner, aidées par 4 servantes et un jardinier. Deux salles étaient affectées aux malades : une pour les hommes et une pour les femmes ; l'effectif soigné était de 40 à 50 en moyenne, pour 18 lits par salle.

On y traitait les affections chirurgicales, les maladies aiguës, chroniques ou incurables à l'exception des maladies vénériennes ou contagieuses et de l'état puerpéral. Le mépris de l'hygiène autant que de la pudeur, par nécessité, 2 ou 3 malades occupaient le même lit simultanément (4). De ce fait le Chapitre protestait devant les exigences des Entrepreneurs généraux des hôpitaux militaires imposant un nombre illimité de soldats à traiter dans l'établissement. Ce fut une raison majeure pour décider le Roi à établir à Saint-Quentin un hôpital pour soigner les gens de guerre.

HOPITAL MILITAIRE

Créé par le Roi pour soigner les victimes de ses campagnes, il exista jusqu'en 1712 ; installé dans le Couvent des Cordeliers, doté d'un personnel de médecins et chirurgiens payés sur le Trésor royal. Suffit-il à recevoir normalement les 1.200 blessés amenés à Saint-Quentin en 1642, après la bataille d'Honnecourt et, après celle du Ronssoy, en 1643, les 1.800 Espagnols malades ou blessés ? S'employèrent à les traiter « Maître Nicolas Emmery, Jacques père, Anthoine Muyau, docteurs en médecine, plusieurs chirurgiens et apothicaires de la Ville » en attendant l'arrivée des R.P. Jésuites, destinés pour lors aux soins dans les hôpitaux des Armées de Sa Majesté (5). Il est à supposer que l'Hôtel-Dieu, de même qu'il le fera après la suppression de l'Hôpital militaire, dut se contraindre à soigner tant bien que mal jusqu'au moment où le Roi confia l'hospitalisation des militaires à des Entrepreneurs prenant accord avec des institutions charitables ; pourtant celles-ci manquant à Saint-Quentin, l'Administration de la guerre força le Chapitre à recevoir un nombre illimité de soldats dans son établissement ; à ce sujet, en 1747, un compromis intervint dont le Chapitre regretta bientôt les incidences financières, hésitant à le reconduire en 1755 et en 1770, arguant de l'insuffisance de ses lits, de son impossibilité de soigner maladies contagieuses et vénériennes, de la prétention des officiers exigeant une chambre spéciale alors inexistante, insistant sur le fait que comme les soldats, « ils se devraient contenter » des lits, chemises, bonnets, robes de chambre et autres choses utiles à l'usage des soldats comme des malades ordinaires, n'acceptant une différence que pour les aliments dont il leur est donné le double. Ils y furent fort bien traités ; aussi les garnisons des Flandres y évacuaient-elles leurs malades ; l'hôpital de Cambrai y envoyait les siens « sous prétexte qu'ils y trouvaient meilleur air ». Il les reçut ainsi jusqu'à la Révolution.

L'HYGIENE

Ni la vicinalité, ni l'urbanisme, ni la propreté des intérieurs ne préoccupèrent habitants et municipalités au Moyen-Age et même encore jusqu'au milieu du XVI^e siècle ; petites maisons au sol battu, au toit de chaume, à la chambre unique, jouxtant l'étable où s'élevaient ou s'abritaient chiens, chats, canards, chèvres, vaches, à l'air empuanti ; aucun souci intuitif ou conseillé d'approprier intérieurs, devants de portes, « coulots » ; ordures animales et ménagères, viscères jetés à la rue provoquant des cloaques pestilentiels, engendrant infections et contagions. Au début du XVI^e siècle les édiles imposèrent aux bourgeois de balayer leur devant de porte ; ils obéirent difficilement ; aux bouchers, aux compagnons chirurgiens-barbiers, jetant à la rue pour les cochons errants, le sang issu de leurs opérations, ils donnèrent l'ordre d'aller enterrer leurs déchets « à au moins un trait d'arbalète des murs de la ville » ;

réfractaires, tous encouraient 50 sols d'amende si les matières allaient à la rue, 20 sols si elles étaient données aux pourceaux qu'il était désormais interdit de laisser vaquer dans les rues. En cas d'épidémie, sur l'avis des médecins, la Chambre de santé se montra plus vigilante et plus sévère pour la répression des négligences de salubrité publique ou particulière (6). Ajoutons que la question de marais très étendus, de vastes étangs et zones insalubres ne préoccupa jamais les Municipalités avant la Révolution ; l'administration du XIX^e siècle lui apportera seulement les premières solutions convenables.

MÉDECINS - CHIRURGIENS

Les mires exerçaient médecine et chirurgie ; avant eux on usait essentiellement, sans diagnostic ni médicaments, d'incantations, de suggestions, de prières ; on se souvenait des enseignements grecs, des moyens que préconisait Asclépiade, à Rome, 110 ans avant J.-Ch. de n'être pas malade : faire diète, faire de l'exercice, se frotter le corps d'un linge blanc, se promener à pied ou à cheval. Une désaffection de la chirurgie étant intervenue à la suite de l'interdiction de l'exercer faite par l'église aux ecclésiastiques, médecins et chirurgiens exercèrent chacun leur art, interdit aux femmes. Un corps médical des Maîtres ès sciences physiques et médicales conférait des lettres de maîtrise après examen : un diplôme donnait alors le droit d'exercer et de professer la médecine. Les chirurgiens assez peu considérés étant confondus avec les barbiers se réunissaient en une corporation dont le livre des métiers d'Étienne Boileau nous donne les statuts où nous remarquons l'obligation de faire connaître aux pouvoirs publics les blessures provenant de crimes, l'interdiction de soigner les criminels rigoureusement imposée. Le jour de Saint-Cosme, leur patron, selon d'anciennes coutumes et manières de faire, les six jurés en charge se réunissaient à l'Hôtel de Ville avec leur mayeur, pour élire celui de l'année suivante. Le 27 septembre 1563 furent ainsi nommés : mayeur Jehan le Jeune et Maîtres jurés Jehan Ydeler, Jehan le Besgue « qui ont fait le serment en tel cas requis et accoutumé ». Cette corporation se confondait avec celle des barbiers, des baigneurs et des étuveurs.

Ces chirurgiens, d'abord si peu considérés, perfectionnèrent leur art, appliquant les travaux d'Ambroise Paré ; ils trouvèrent alors approbation et confiance des grands et du public et constituèrent un corps des chirurgiens de longue robe ; une académie royale de chirurgie fut créée en 1656 ; leur corps le fut par édit royal de 1743. Ainsi séparés de tout ce qui avait trait à la barberie, mais tenus d'être reçus maîtres ès art en l'Académie de Paris, ils cessèrent de rendre hommage chaque année aux Médecins en leur payant un écu d'or et de demander avant toute opération l'avis obligatoire de ceux-ci comme les y contraignait l'arrêt du Parlement du 7 février 1660. Ils furent cependant toujours obligés de défendre une thèse, en la

Chambre du Conseil, devant un jury désigné. Le 28 janvier 1599 l'avaient constitué : Noël Lebel, médecin de Montdidier, Gauchin, « cyrurgien de Péronne ». Le lieutenant civil les convoquait ; furent ainsi désignés plus tard des médecins et chirurgiens de Meaux : Anthoine, docteur en médecine, Lejeune, Gaspard, Lelièvre, cyrurgiens. Ce dernier avait été reçu Maître chirurgien-barbier à Saint-Quentin le 31 août 1664, interrogé en présence du Procureur, du mayeur et des échevins par 2 docteurs en médecine et 3 Maîtres chirurgiens ; trois fers de lancette préparés par ses soins avaient été son chef-d'œuvre. Leurs progrès jusqu'à la fin du 18^e siècle furent limités (7).

Les médecins, quoique diplômés, manquaient toujours d'assurance et d'autorité. Dès qu'en Vermandois une épidémie menaçait, c'est à la Faculté de Paris que la Chambre du Conseil faisait appel ; elle en recevait tous conseils et instructions pour vaincre le mal. En 1742, lors d'une épidémie de dysenterie, les médecins de Saint-Quentin sollicitèrent cet avis par un mémoire établi par le docteur de la ville Comyn ; la réponse leur vint de MM. Molin, Silva et Astruc, Docteurs de Paris, « conseillant 3 ou 4 saignées immédiates au bras, l'absorption de 2 onces d'huile d'amandes douces mêlée à une once de sirop de guimauve, une diète absolue hormis la consommation d'un bouillon résultant de la décoction d'un poulet au ventre rempli de riz ; les vaisseaux désemplis, emploi de narcotiques, sirops de pavots, absorbés de 4 h. en 4 h. ; sur le ventre sensible des fomentations avec une décoction émolliente composée des herbes suivantes : mauve, guimauve, pariétaire, bouillon blanc et de graines de lin ; des lavements de cette même décoction ; abstention des spiritueux ». En 1761, la dysenterie étant réapparue, les Docteurs Von Mittag Midy de l'Hôtel-Dieu et Comyn de la Ville appelés à donner leur avis le firent en ces termes : « Nous soussigné, après avoir examiné la consultation de MM. Molin, Sylva et Astruc, l'avons trouvée conforme en général à la méthode que nous employons depuis plus d'un mois avec un succès si heureux que nous osons affirmer n'avoir perdu encore aucun de ceux qui se sont confiés à nos soins. Cependant avons jugé la dite consultation insuffisante pour achever la guérison qui demande presque toujours le concours de remèdes toniques et substringents unis aux calmants ». 28 septembre 1761 : signé Midy. Et le 30 septembre Comyn d'ajouter, en une longue argumentation dont nous tirons : « La dysenterie actuelle est causée par une bile alkaliscente exaltée par les chaleurs et sécheresse ; elle ne diffère des fièvres tierces et double tierce qu'en ce que les liqueurs bilieuses, âcres, se portent dans la dysenterie régnante sur le colon et le rectum où elle exerce sa fureur ; l'unique moyen de guérir est d'évacuer la cause par les purgatifs appropriés et même par les émétiques convenables, de mettre l'intestin à l'abri de l'inflammation par la saignée, même répétée, et d'émousser l'acrimonie de la bile par l'usage des délayants. Fondé sur ces principes nous ne craignons pas d'assurer que

le traitement conseillé par Messieurs les Médecins de la Faculté de Paris pour la dysenterie de 1743 est diamétralement opposé par le fond à celui qui convient maintenant, quoique très utile pour la forme, c'est-à-dire pour la préparation de la matière morbifique conduite par un médecin éclairé ». Cent ans nous séparaient de M. Purgon et de Thomas Diafoirus ; ne croyons-nous pas les entendre ! « Dans un ouvrage du Docteur Midy sur une épidémie¹ de suette picarde qui sévit en 1769 dans les environs de Saint-Quentin et qu'il fut appelé à soigner, nous retrouvons le même bavardage, l'étalage prétentieux d'une science faite de mots, les explications fantaisistes, les méthodes simplistes de traitement, surtout l'inévitable contentement de soi et le parti pris de n'être pas de l'avis des confrères » (8).

Les médecins étaient souvent appelés par la Municipalité à des expertises devant assurer la sécurité publique. En 1767, le Dr Midy eut à porter jugement sur une « eau de Cologne ou eau admirable » offerte, appuyée par une abondante publicité, pour le soulagement de tous maux ; sans hésiter il le fit en ces termes : « C'est un savon très agréable, propre à être mis en usage avec succès dans la plupart des cas énoncés dans l'imprimé qui la concerne, pourvu qu'ils soient reconnus par leurs signes distinctifs et que l'application en soit juste » et ceci tout en témoignant de son horreur des charlatans, « ces empoisonneurs publics ».

MÉDECINE LÉGALE

Elle fut instituée longtemps après l'assistance médicale aux indigents. Un arrêt du Conseil d'État de 1742 fixe ainsi les salaires des médecins, chirurgiens, sages-femmes appelés aux consultations médico-légales : 5 L pour les médecins, 4 L pour les chirurgiens et les sages-femmes (indemnités pour déplacements et témoignage en justice) et pour la visite suivie de rapport 2 L 10 S aux premiers, 2 L pour les autres ; en cas d'exhumation : 4 L, « les juges ne pouvant ordonner rapport par plus d'un médecin et un chirurgien, ou 2 chirurgiens au plus sans médecin ».

APOTHICAIRES

Comme les chirurgiens, ils étaient les aides des médecins et comme eux ils tenaient boutique de remèdes et autres marchandises sans rapport avec la droguerie, vendant cire et pain enchanté aux églises, fournissant les hôpitaux. Ils étaient apothicaires de père en fils (les Dachery) et très attachés à la profession : la Veuve du chirurgien Eloy de Tems continua « à faire penser et médicamenter » gracieusement après la mort de son mari. Chaque nouveau chirurgien ou apothicaire s'installant était tenu de donner son chef-d'œuvre. Les médecins avaient droit de contrôle sur leurs officines.

SAGES-FEMMES

Elles étaient assez nombreuses ; en temps de peste il y en avait de spéciales pour les pestiférés, adultes et nourrissons. Elles ne recevaient pas d'instruction spéciale, obtenant d'un médecin ou d'un chirurgien un certificat les déclarant aptes à la fonction, « après serment prêté au pied des autels » (9).

L'assistance des femmes en couches était l'objet du Bureau de charité qui leur accordait des secours pécuniaires et alimentaires, en particulier en lait pour les nourrissons. La maladie les touchant, elles avaient droit aux soins du médecin, du chirurgien et de l'apothicaire durant 15 jours à deux mois, soins donnés à domicile. Durant les années 1639, 1640 et 1641 furent respectivement assistées : 110, 136 et 129 femmes dont moururent 19, 17 et 23 et furent rétablies 44, 64 ? La mortalité des mères et des enfants était considérable.

HONORAIRES DES MÉDECINS & DES CHIRURGIENS

Ceux attachés à l'Hôtel-Dieu étaient payés annuellement. En 1628, M. du Castel, médecin ordinaire des religieuses et des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu touchait deux muids de blé ; M. Muyau, de 1645 à 1653, ne percevait pas davantage ; en 1751, les gages du médecin se composaient de 20 septiers de blé et d'une gratification de 20 L pour le traitement des soldats ; en 1752 ils étaient de 30 septiers. Pour M. Von Mittag Midy, de 1760 à 1779, pour toute la période, 30 muids de blé à la prisee de 3 L 13 S 9 D ; en 1780, en commun avec le chirurgien Magniez, 94 septiers de blé à 4 L et 50 L de gratification ; le chirurgien touchait davantage, ses interventions étant plus nombreuses. En 1628, le chirurgien Éloy du Tems touchait 50 L ; en 1780, le chirurgien Magniez recevait 40 muids de blé sans préjudice d'une gratification de 50 L réclamée au Chapitre pour soins aux militaires.

RÉGIME DES MALADES REMÈDES & THÉRAPEUTIQUE

Les malades étaient admis à l'Hôtel-Dieu ou au Bureau de Charité sur présentation d'un billet du Curé de leur paroisse ; toutefois, en cas d'urgence, Sœurs et Dames du Bureau les pouvaient admettre à l'assistance. Bien que l'hôpital ne comportât que 38 lits, le nombre moyen des malades admis était de 40 à 60. Avant d'ajouter d'autres lits, on doublait les patients dans leurs lits. L'Hôtel-Dieu fournissait chemises, bonnets, coiffes de nuit, robes de chambre. Un poêle brûlait tout le jour dans chacune des salles, servant à la fois aux convalescents, au réchauffement des tisanes et aliments, à celui des lits bassinés au moyen des braises qu'on en pouvait tirer. On ne donnait pas de bière aux malades, mais du vin rouge deux fois par jour ; les convalescents touchaient quelques

douceurs consistant en beurre, fromage, confitures, pommes ou pruneaux ; ils pouvaient sortir et prendre l'air sur la partie voisine du rempart. Les sœurs étaient chargées d'assurer la bonne marche de l'établissement : infirmières et gardes-malades, elles assuraient l'exécution de l'ordonnance du médecin ; des servantes les aidaient pour les besognes pénibles.

Les médicaments furent d'abord fournis par les apothicaires de la Ville ou de Paris. En 1757, on établit une apothicairerie dans la maison, les religieuses apprenant la composition et la décomposition des drogues bientôt uniquement commandées à un Maître pharmacien de la capitale et consistant essentiellement en aloès, kermès minéral, émétique, ipécacuanha, semencontra, eau de fleurs d'oranger, nombreux purgatifs. On n'employa le quinquina en Vermandois qu'à partir de 1776. Au Bureau de Charité l'apothicairerie fut établie dès 1689, une sœur s'y employant spécialement à acheter les remèdes et les drogues nécessaires, bois et charbon « pour faire cuire les bouillons » et pour « les distillations des sirops, des ptizanmes et médicaments ».

Les médecins virent souvent s'établir la concurrence de médecins de tous arts : médecins des urines, médecins d'eau douce, charlatans, guérisseurs de tous maux, oculistes, la plupart ambulants, abusant de la crédulité de leurs clients, cependant que les docteurs certifiés, trop confiants dans leurs pratiques, sans doute dévoués, mais souvent incapables ou hésitants, subissant de sérieux échecs sans en pâtir ni en souffrir : le 8 août 1726 le médecin du Roi, écartant la première sage-femme de l'Hôtel-Dieu de Paris, de l'accouchement difficile de la Duchesse d'Orléans, la faisait saigner au bras et au pied 3 ou 4 fois, lui enlevant force et vie à 22 ans. La saignée longtemps considérée comme salvatrice dans les épidémies ne fut-elle pas responsable de bien nombreuses disparitions ? Le milieu du 18^e siècle vit en 1756 l'inoculation de la petite vérole par Tronchin, médecin genevois, laquelle fut assurée au Duc de Chartres, au Comte de Gisors, fils unique du Maréchal de Belle-Isle, avec plein succès, nous révéla la « Gazette de France » d'avril 1756. En dépit des querelles entre docteurs des siècles précédents, qui se poursuivent, la science des médecins et chirurgiens s'affirme par de très heureux résultats à la fin du siècle. Des oculistes ambulants, parcourant l'Europe entière, réapparaissant en Vermandois à des époques déterminées, sur la place publique, ouvrent largement une cornée, extraient le cristallin avec talent et dextérité. En 1796, Himer passe ; chacune de ses visites est de 6 L en ville et gratuite pour consultation chez lui ; il est vrai qu'au moment de la Renaissance l'un de ses confrères Pierre de Narbonne s'engageait à guérir une fistule lacrymale pour 3 écus, ne demandait rien s'il échouait et que déjà les meilleurs de ces praticiens opéraient cataractes, hernies, extrayaient la pierre (10). La médecine s'améliore en fin de siècle avec une meilleure connaissance du corps humain, grâce

à la dissection, à l'emploi du stéthoscope ; la mortalité des opérés tombera bientôt de 80 % à 3 % grâce à l'asepsie et à l'anesthésie qui s'imposeront vers la fin du XIX^e siècle.

MALADIES CONTAGIEUSES

Lèpre. —

(Voir étude sur « Les Léproseries du Vermandois », Mémoires Féd., Tome XV, p.).

Peste. —

Elle sévit dans tout le Vermandois durant le XV^e siècle, particulièrement à Noyon, Saint-Quentin, Laon et Soissons. En 1562, une nouvelle épidémie détermina la Chambre du Conseil à faire établir le plus vite possible un refuge pour les malades en la Grange, dans la rue du même nom aujourd'hui ; elle nomma et logea 2 fossiers de peste chargés d'inhumier et d'aérer les maisons des pestiférés en y ouvrant deux ouvertures. En avril 1579, « ceux qui demeurent es ville et villages où l'on se meurt de peste seront empeschez d'entrer es la ville s'ils n'ont certificat ». Les fossiers, habillés aux couleurs de la ville, logés gratuitement, touchaient par an du commis des pauvres du bois et un septier de blé, plus 10 sols tournois pour chaque pestiféré mis en terre. Le médecin « seigneur de peste », logé près de la Grange, percevait 100 sols pour s'habiller aux couleurs de la ville, 40 livres et 12 septiers de blé par année, sommes sur sa demande portées dès 1580 à 50 livres et 2 muids de blé par an. Il s'engageait « à seigner et médicamenter les pestiférés, à leur fournir les médicaments convenables, à les leur administrer pendant la durée de la maladie dans la ville et ses faubourgs ». Il percevait 16 sols par jour, 1 septier de blé par semaine ; il était exempt de guet et de garde de portes, de tailles et impositions ; il participait à la distribution de bois aux pauvres. Peu payé pour son énorme tâche, il cherchait à obtenir quelques honoraires des malades soignés gratuitement. D'autres médecins pouvaient examiner les cadavres et partager les émoluments des fossiers : le drap du corps de leur « saye » était jaune, leurs manches pendantes étaient blanches.

En 1606, la peste ravageant Paris, le corps de ville fit défense au « cosche de Paris d'entrer en la ville, comme aussi à tout marchand de faire venir et entrer marchandises de la dite ville à peine d'amende arbitraire ». A tout décès les médecins examinaient le corps. Les habitants devaient avec soin nettoier maisons et rues. Ces précautions redoublèrent en 1619, le fléau étant aux Pays-Bas ; heureusement écarté, il reparut en 1623, mais fut vite enrayé. Les maisons des malades devaient être fermées le jour et aérées la nuit ; fripiers et crieurs publics ne devaient plus vendre sous peine d'amende. Les habitants ne purent aller à Beauvais ni à Soissons alors « affligées de la contagion » sous peine de 50 livres d'amende

et de demeurer 6 semaines hors de la ville ; défenses renouvelées en 1628 pour Laon, Abbeville et Paris ; en 1631 pour Noyon, Amiens et Cambrai.

L'été de 1635, la peste réapparue, on construisit des loges pour les moins infectés, la Grange recevant toujours les autres ; le 21 septembre, le mal s'aggravant, la Chambre du Conseil édicta de nouvelles et sévères mesures ; 2 personnes payées 10 sols par jour portèrent la viande aux 17 occupants des huttes ; rapidement on édifia d'autres huttes pour abriter une partie des 40 hospitalisés de la Grange. A cette fin furent levées 2.000 L par provision sur le peuple, 200 L sur les exempts de la taille ; le Chapitre offrit de payer de suite 700 L pour 8 jours, l'Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle 300 L, celui de Saint-Prix 200 L. Un prêtre de Paris, les Pères Dominicains et les Capucins de la Ville se mirent à la disposition du mayeur ; le 3 octobre on logea des pestiférés à Saint-Lazare dépourvu de lépreux. Tous les malades se déplaçant furent tenus de porter une bague blanche de 3 pieds ; ceux sortis de la ville n'y purent rentrer avant 40 jours avec permission écrite. Tous les malades durent être déclarés à la maison de ville sous peine de 100 L d'amende et de bannissement ; brasseurs et vendeurs ne purent vendre de bière double reconnue nuisible aux malades ; il fut défendu de sortir des maisons infestées sinon pour se rendre aux lieux prescrits. Les deux chirurgiens de peste de la ville durent bientôt se faire aider par des volontaires venus de Calais, d'Amiens et « reçus pour travailler aux aéréments des maisons contagieuses, porter les corps morts, faire sortir les contagiés de leurs maisons, volontairement ou par force et rendre compte de tous malades trouvés, en dresser inventaire, solidairement responsables de tant d'obligations pour 21 L par mois, 15 sols par jour pour leur nourriture ». Saint-Lazare reconnu insuffisant en raison du manque d'eau, la ville acheta une grange à Pontruet le 22 octobre 1635 pour 261 L à l'usage de maison de santé, bientôt démolie et reconstruite à Saint-Quentin (11). Le 8 mai 1636, locaux et lits étant insuffisants alors qu'on y plaçait 2, 3, 4 et même 5 pestiférés par lit, la Chambre du Conseil, en vue de nouvelles constructions, prit de nouvelles et sévères mesures : 3.900 L prélevées sur les ecclésiastiques des Abbayes et du Chapitre ; le 17 août 1636, nouvelle contribution de 2.700 L t. levée sur le peuple et la noblesse, et de 1.200 L t. sur les ecclésiastiques. Tant d'énergie vint à bout de la contagion. Le 13 avril 1668, la maladie étant en Flandre, Hainaut et Cambrésis, sont rapidement prises toutes mesures d'assainissement, les « barots » des brasseurs et faux-routiers requis pour le ramassage et le transport des immondes des rues, l'entrée des marchandises interdite ; défense d'aller à Soissons, Cambrai, Valenciennes, Lille, aux pèlerinages et fêtes de villages. Les frais furent supportés moitié par l'argentier de la ville et moitié par le Ministre des Ouvrages. On signala le 30 avril de nombreuses victimes à Cambrai et on accrut la sévérité des contrôles, on refusa même aux paysans d'apporter leurs laines

en ville sous peine de 500 L. d'amende, aux citadins de gagner les villes contagieuses ou d'en revenir avant 40 jours ; un marchand, de retour de Rouen, fut enfermé dans sa maison pendant 15 jours. Saint-Quentin fut alors préservé, mais en 1742-1743, nouvelle alerte ; les médecins de Paris, consultés, envoyèrent une consultation écrite à répandre dans le public (12). Les mêmes précautions furent prises en 1761 pour la protection, l'éviction et la guérison de quelques cas de peste.

Variole. —

Elle sévit et fit de nombreuses victimes aux 17^e et 18^e siècles, causant la mort ou marquant le visage des rescapés jusqu'en 1756 où on réussit à la vaincre par l'inoculation.

Dysenterie. —

Une forte épidémie s'en produisit en 1743 ; « purement inflammatoire, ne différant en rien des fièvres malignes sinon que le miasme caustique et malin affecte de se porter sur les intestins grêles dans la dysenterie au lieu d'attaquer le cerveau ; les saignées réitérées et les délayants et adoucissants seuls pouvant prévenir ou guérir cette inflammation ». Le docteur Comyn, médecin de la Ville, se déclare opposé aux conseils des Médecins de Paris « dont le traitement est diamétralement opposé pour le fond à celui qui convient quoique très utile pour la forme, c'est-à-dire pour la préparation de la matière morbifique et conduit par un médecin éclairé » (30 septembre 1761). Une violente épidémie s'étant déclarée à Seraucourt et à Fontaine-les-Clercs en 1792, le Médecin de la Ville, le Citoyen Coupeau, fut invité à se transporter dans ces villages. Le traitement du Dr Midy appliqué, fit merveille. A Gauchy, le 15 janvier 1770, Midy et son fils, le chirurgien Dégrunir avaient guéri 50 malades et obtenu des certificats élogieux des curés de Gauchy, d'Hargicourt, de Fontaine-les-Clercs dont le chirurgien résidant fut lui-même sauvé, des paroisses Saint-Nicaise et Saint-Maurice de Saint-Quentin.

Pourpre. —

Maladie fébrile signalée par des taches au visage, aux bras, aux jambes, souvent confondue avec la rougeole et la scarlatine. Le Corps de ville demandait les conseils de la Faculté de Paris pour limiter et effacer la contagion.

Grippe. —

En février 1733, un tiers des habitants sont au lit, en particulier des gens âgés ; un rhume, un mal de tête les ont obligés à s'aliter. Le remède : saignée, lavements, absorption de beaucoup d'eau. En 1743, nouvelle contagion ; les chirurgiens saignaient toute la journée.

CONCLUSION

Si la bonne volonté ne manqua jamais aux responsables des soins aux malades, les progrès, les crédits utilisés à la fin du 18^e siècle ont bien préparé l'assistance médicale moderne avec Laennec (1781-1826) et Bichat (1771-1802).

02 - Pontruet, juin 1969.
Th. COLLART, Maire.

NOTES

1. «Le Vermandois» (Revue). 1875. Tome IV, page 142.
2. Archives de Saint-Quentin. Comptes des finances. Collette, t. II.
3. Dr Ch. Bourbier. Considérations sur la salubrité de la Ville de Saint-Quentin à différentes époques. (Mémoires Sté Acad. de St-Quentin, 1863, page 111).
4. G. Mongrédién. «La vie quotidienne sous Louis XIV», p. 165. Locatelli, prêtre bolonais, visitant l'Hôtel-Dieu de Paris en 1664 : «Je n'eus pas le courage de compter les pauvres malades ; pour donner une idée de leur nombre, je crois qu'il suffit de dire qu'ils étaient 3 ou 4 dans chaque lit, et les femmes 2 seulement. On peut imaginer la puanteur qui infeste ce saint lieu».
5. Archives de la Ville. Liasse 269. Dossier C N° 4.
6. Registre Chambre du Conseil : séance du 5 octobre 1635.
7. Dr Ch. Boutrois. 1872. «Assistance médicale», p. 83. Thèse imposée au candidat Leleup.
8. Dr Ch. Boutrois. Page 92.
9. «L'an 1734, le 23 février, a été reçue par moi, Joseph Baron, prestre et curé de la paroisse de Saint-Quentin de Thenelles sous-signé, en vertu du certificat de Maistre Lesne, chirurgien-juré demeurant à Bernot, Catherine Decroit, veuve de défunt Pierre Guédoux, pour estre sage-femme dans la paroisse de Thenelles, ayant presté serment au pied des autels à la manière et forme ordinaire, jour et an sus dits».
10. Pansier. «Traité d'ophtalmologie», 1939, tome I.
11. Georges Lecocq. «La peste», Tome I, p. 61 : citation de Collette.
12. Dr Ch. Boutrois. Thèse citée ci-dessus, p. 83.



SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DE SOISSONS

LE PLAN RELIQUAIRE de la Cathédrale de Soissons

Une des principales pièces du mobilier artistique de la cathédrale est l'ancien reliquaire qui donne en plan relief celui de la ville.

Cette curiosité, enfermée dans la sacristie, est assez méconnue des visiteurs comme des soissonnais, elle n'en est pas moins pour ces derniers au point de vue documentaire, le plus ancien plan qui soit connu. Sous le rapport artistique, c'est une œuvre d'art d'un genre assez rare. Son intérêt a d'ailleurs été reconnu et l'a fait appeler aux expositions de Paris en 1867, en 1878 et en 1900, puis, l'an passé à celle des « Trésors des Églises de France » et enfin elle vient de franchir l'océan pour être présentée aux États-Unis (1).

*
**

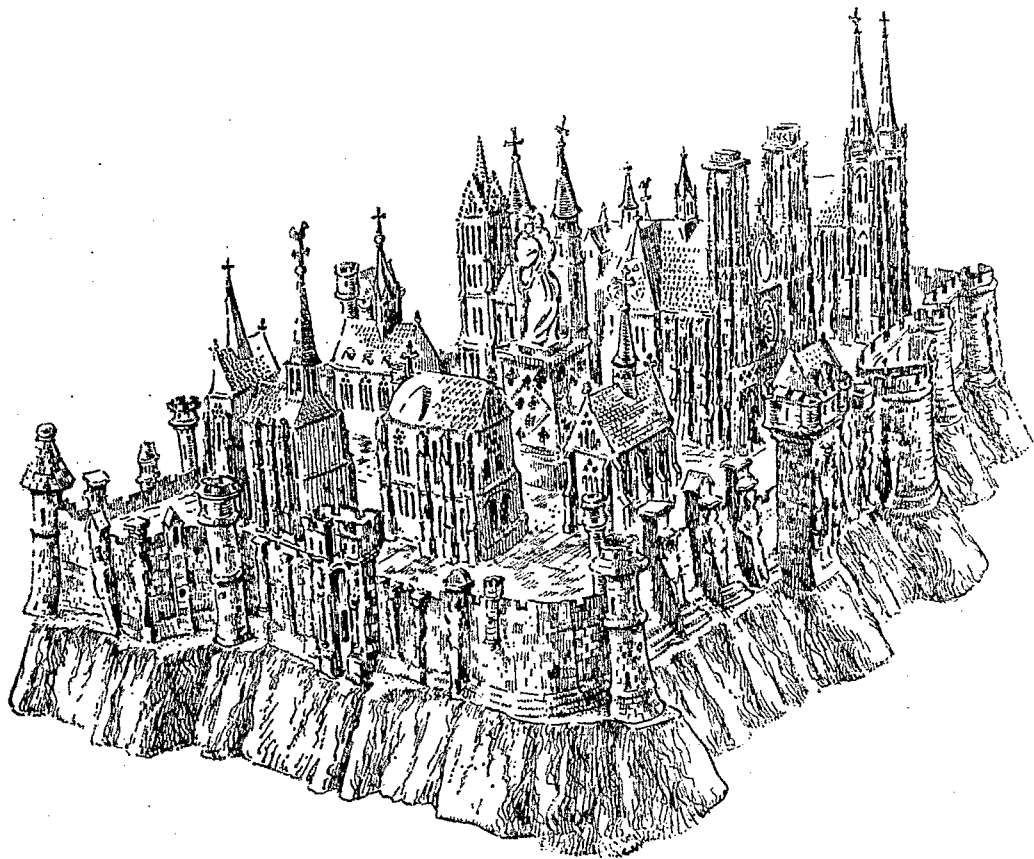
Il s'agit d'un socle de bois qui simule l'escarpe urbaine et se couronne de l'enceinte fortifiée, crénelée, tourelée et bastionnée, laquelle enceinte renferme les principaux édifices religieux.

L'aire de la ville est en cuivre doré, la fortification et les édifices sont de feuilles de même métal, découpé et ciselé, les contreforts des églises et les appliques que l'artiste a disposés par caprice de décoration tout au long de la muraille, sont de cuivre fondu.

Comme il sera démontré, le chef-d'œuvre date non pas de 1560 comme on l'a avancé, mais des dernières années du XVI^e ou des premières du XVII^e siècle.

On a négligé le faubourg Saint-Vaast, l'agglomération rive gauche seule figure selon son aspect peu de temps après l'agrandissement vers le sud de 1550, et aussi avant le démantèlement et suppression de la courtine méridionale (dont la rue du Vieux Rempart a gardé le souvenir), courtine qui se trouvait sans raison puisqu'elle était maintenant enfermée dans la nouvelle circonvallation.

(1) Elle a été reproduite sur une grande planche en couleurs dans le « Dictionnaire des églises de France » (Paris, Robert Laffont, tome IV, 1968).



Plan reliquaire de la cathédrale de Soissons.

A noter que le sol de la ville ancienne est représenté pavé, tandis que celui de son accroissement montre des terrains nus, sur lesquels une boursofflure scrupuleuse tient à figurer la colline Saint-Jean.

*
**

Ainsi toute la muraille de la vieille cité est représentée, on retrouve ses quatre tours d'angle : de la pointe de l'île (Saint-Léger), Lardier ou du Diable, Macé (la seule dont il reste encore des vestiges) et celle de l'Évangile.

Les portes de ville sont surmontées de châtelets, il en est une sur chaque courtine : Saint-André ou Porte neuve, Saint-Christophe, Bara et du Pont, près de celle-ci et sous l'église Saint-Quentin se trouve la Grande poterne avec son châtelet.

Seules les portes Saint-Christophe et du Pont ont une toiture. Seules les tours Macé, de l'Évangile et du Pont sont augmentées de tourelles de guette.

Cette enceinte 13^e siècle est agrémentée d'autres détails : les tourelles du château des comtes et celles de la fortification particulière de l'abbaye Notre-Dame qui fait corps avec la courtine du midi.

Sur cette même courtine est greffé un modeste édicule qui ne peut être que la chapelle Saint-Antoine.

La muraille, dans ses parties ajoutées par Henri II et Coligny en 1550, présente des murs plus réguliers, leurs décrochements sont exemples des essais de bastions dont les ingénieurs italiens nous fournissaient les modèles.

Dans ces parties sont percées, sans accompagnement défensif, la porte de Reims ou Saint-Martin (Place de la République) et une poterne vis-à-vis du portail de Saint-Jean-des-Vignes (poterne que l'on fermera au cours du XVIII^e siècle).

*
**

Passons à l'intérieur de la ville ; on constate que les monuments sont à leur emplacement approximatif et dans leur orientation, mais sur huit qui sont représentés, il n'en est que trois qui nous sont restés : la cathédrale, Saint-Jean-des-Vignes et Saint-Léger.

Ceux dont il faut parler comme de défunts sont : l'abbaye Notre-Dame, le couvent des Cordeliers, puis trois églises de paroisses : Notre-Dame-des-Vignes (Grand-Place), Saint-Quentin (au bas de la rue de ce nom) et Saint-Martin (dans l'axe de la rue Neuve-Saint-Martin).

On remarquera que si l'artiste a négligé divers autres couvents, il a tenu à insérer les églises paroissiales dont une seule manque : Saint-Remi.

*
**

L'on aurait tort de considérer le plan reliquaire comme une

gracieuse fantaisie. Sans doute son auteur, dont on ne sait rien, sinon peut-être le nom : Renavia, a-t-il schématisé, il n'en a pas moins tenu à donner à chacun de ses monuments un maximum d'exactitude que l'on peut contrôler sur place ou sur des documents sûrs ; ainsi en est-il de la cathédrale avec son transept nord plat et son croisillon sud arrondi, la flèche de son transept (qu'un ouragan en 1710 emporta). Saint-Jean-des-Vignes avec ses deux flèches différentes et son chevet plat. Saint-Léger avec sa nef plus basse que les autres parties. L'église de Notre-Dame telle que des gravures nous la restituent, enfin les échaugettes des tours Macé et de l'Évangile.

Ces exactitudes nous autorisent à croire à celles qui, ailleurs, ne sont plus vérifiables. Mais il est tout de même une fantaisie, une seule, laquelle se veut flatteuse : la cathédrale est dotée de deux tours... peut-être l'artiste exprimait-il le dessein de promouvoir cette réalisation bien chimérique ? la même que reprendra M. Grévin, ancien procureur du roi qui, par testament de 1865, laissait une somme destinée à se capitaliser pour en assurer l'érection.

Une autre addition résulte de la série de dieux termes gainés, de pilastres à arabesques et, sur les jambages des portes, de colonnes-candélabres ; il a fixé ces miniatures sur la muraille pensant mieux faire qu'avec de simples contreforts.

Il serait excessif d'en critiquer notre maquettiste, il a tenu à habiller la partie dénudée de son œuvre sans pour cela en altérer la ligne exacte.



Aucun millésime n'est gravé, il reste donc nécessaire de rechercher des critères pour dater l'œuvre.

L'église Notre-Dame-des-Vignes est d'un faible secours, achevée en 1564, elle avait depuis fort souffert des déprédations de l'armée huguenote en 1567, les travaux de restauration qui suivirent durèrent trente ans.

La présence de l'église Saint-Martin, « intra-muros » est plus indicatrice, elle n'y fut commencée qu'en 1570. Mais cette date est encore à rajeunir, et c'est la basse nef de Saint-Léger qui vient le prouver, elle ne fut érigée en effet qu'après 1596, année de la transaction passée entre l'abbé et les paroissiens, ces derniers s'engageant à reconstruire cette nef, l'autre ayant été détruite par les calvinistes.

C'est donc à une date un peu postérieure à 1596 qu'appartient notre reliquaire.



C'était bien un reliquaire en effet et aucun auteur n'a encore évoqué cette affectation première. Peut-être, comme d'autres, avait-il été commandé pour recevoir des restes saints récupérés à la suite du saccage de 1567.

Il figurait en 1770 dans le trésor de la cathédrale dont l'inventaire fut dressé par le chanoine Cabaret : « un reliquaire de cuivre doré, représentant la ville de Soissons, et qui renferme beaucoup de reliques ».

Ce modeste métal, « cuivre doré », le sauva de la saisie d'octobre 1792, mais non pas de la profanation, toujours est-il qu'on n'explique pas comment il traversa les années d'impiété pour se retrouver à la cathédrale. Mais alors, il ne contenait plus qu'une seule relique, celle qu'on voyait encore il y a cinq ans, apposée contre le pignon de la façade de la cathédrale (en médaillon).

Nous avons pu retrouver la trace des autres reliques grâce à un papier que rédigea en avril 1805 l'archiprêtre de Château-Thierry.

L'archiprêtre était Jean-Antoine Petit-de-Reimpré, il s'était trouvé doyen de Notre-Dame-des-Vignes de 1768 à 1790 et par conséquent connaissait bien Soissons. Cet ecclésiastique, restaurateur du culte à Château-Thierry, plaçait en 1805 dans le coffret du reliquaire de saint Cénéric divers sachets de parcelles d'ossements et les accompagnait de la note suivante : « Les reliques contenues dans divers paquets, étaient enfermées dans un reliquaire représentant la ville de Soissons en relief. Chaque église avait son clocher, dans chaque clocher il y avait des reliques, avec leurs authentiques sans doute, car on ne les aurait pas exposées à la vénération des fidèles si elles n'avaient pas été autorisées par l'évêque.

« En 1793 les révolutionnaires s'emparèrent des reliquaires et jetèrent les reliques. Le sacristain les ramassa en partie, « ainsi que divers autres ecclésiastiques, quelques années après il vint demeurer à Château-Thierry... ».

C'est ainsi que les parcelles d'ossements furent remises par l'ex-sacristain à Petit-de-Reimpré qui les inséra dans le coffret comme on l'a vu.

Ces reliques ont depuis été examinées. Il en est qui n'ont plus d'étiquette d'identification, les autres sont de saint-Pierre, saints Gervais et Protais, saint Gaudin évêque de Soissons, saint Denis, saint Loup évêque de Soissons. Des cheveux de sainte Anne, de saints martyrs, de saint Martin.

Ce lot vénérable a réintégré Soissons, il a été rapporté à l'évêché par Mgr Delbez, le 21 novembre 1939.

Le moment est venu de rappeler qu'au rassemblement d'églises du relief, et, de même métal, se mêlait une statuette de Vierge mère, juchée sur un piédestal ciselé. C'est précisément sur le socle que se lisait la signature « Renavia ».

Le reliquaire nous est revenu après cinq ans d'absence, mais dépourvu de cette statuette qui s'érigait en protectrice de la cité.

Bernard ANCIEN (1967).



Les passages de l'empereur et des impératrices à Soissons

1803-1815

Ni Napoléon ni ses épouses ne firent de visites spéciales à Soissons, mais la ville se trouva à plusieurs reprises sur leur voie, soit celle de Belgique, soit celle du château de Compiègne, cela leur donna le motif de haltes, souvent imprévues et parfois écourtées. D'aucuns de ces passages sont assez méconnus, nous allons les rappeler en les plaçant dans leur contexte.

Remarquons que lorsque leurs majestés firent étape, ce fut invariablement la « Sénatorerie » ou l'évêché qui les abritèrent ; la ville, semble-t-il, ne possédait plus sous l'Empire de vastes locaux confortables. La Sénatorerie, c'était l'ancien hôtel de l'Intendance (Hôtel de Ville actuel), une petite partie était occupée par la Sous-préfecture, et l'autre était attribuée au sénateur non résidant dont les locaux étaient habituellement dépourvus de mobilier. Ce qui fera que lorsqu'une visite sera annoncée, on rendra la Sénatorerie habitable, quand elle se produira à l'improviste, l'évêché, propriété départementale, servira de gîte.

*
**

La première visite fut celle du Premier consul. Il se préparait à une descente en Angleterre et, soucieux de pousser ses plans militaires et navals, il entreprenait une inspection très poussée aux ports du Nord. Beaucoup de villes sollicitèrent l'honneur de recevoir le vainqueur et pacificateur, une députation soissonnaise le joignit à Reims et obtint des assurances pour le trajet du retour.

Mgr Leblanc de Beaulieu, évêque de Soissons, prépara le peuple au joyeux événement. Le 5 août 1803 il lançait un mandement dans lequel il s'exclamait : « Quelle circonstance
« plus favorable pour remercier le père des miséricordes de
« ce qu'il a fait pour la France, que celle où Bonaparte, vivi-
« fiant nos contrées par sa présence, vient y répandre la joie
« et l'allégresse !

« Paraissez, Premier consul, paraissez dans nos campagnes,
« dans nos murs. Que chacun de nous puisse voir, au moins
« un moment, celui qu'il porte dans son cœur... ».

Bonaparte était arrivé à Boulogne le 29 juin. Anvers, Bruxelles, etc... lui avaient fait un accueil chaleureux. De Liège enfin, le 1^{er} août il prit le chemin du retour.

Le 11 il s'arrêtait à Soissons, mais pour peu de temps car il désirait être à Saint-Cloud le soir même.

Ainsi donc, le triomphateur ne séjourna que quelques heures ce 23 thermidor an XI. C'est à la Sénatorerie qu'il pénétra. Le Conseil de fabrique lui avait préparé un trône dans la cathédrale et avait décidé que le soir, la galerie et la tour seraient illuminées. Des citoyens, reconnaissants de la signature du Concordat, avaient sur une banderole paraphrasé certain distique latin :

« *Alexandre usurpa l'encens des immortels
Plus grand... tu rends à Dieu, son culte et ses autels* ».

Les poissardes de la ville, car il y en avait ici comme à Paris, chantèrent leur haine des Anglais en deux couplets sur l'air de « Reçois dans ton galetas » :

Salut au Dieu des Français
Salut au général Bonaparte
Son nom fait frémir l'S Anglais,
Les vl'a qu'ils ont perdu la carte ;
Ces tyrans de l'Univers,
N'auront bientôt plus d'pairs ni d'mers.

On avait préparé un discours en vers (dont le texte est conservé : « Tribut de la reconnaissance des Soissonnais au chef de la grande nation » :

Ils sont fixés les destins de la France
Par ta sagesse et ton bras généreux,
Reçois enfin et l'hommage et les vœux...
Les vœux d'une cité qu'enflamme ta présence
etc... etc...

Il était très dityrambique ce discours, et aussi un peu pompier, peut-être est-il heureux qu'on n'ait pas eu le temps de le débiter, le consul à vie était pressé, et il en avait entendu tant d'autres !

Ce qu'enfin on sait encore, c'est que les soissonnais glissèrent une pétition, encore en vers, dans la poche du visiteur :

Tu peux nous consoler d'un seul regard propice,
O toi ! dont la grande âme, en rien, ne se dément,
L'Aisne, trop malheureuse, implore ta justice...
Elle n'a que le nom de son département !!!

A noter que le même jour Bonaparte avait annoncé son passage à Laon. Les Laonnois qui avaient fait de grands frais attendirent, et ils le firent bien en vain !

*
**

Depuis mai 1804 Bonaparte est proclamé empereur, il ne perd pas de vue l'opération contre l'Angleterre et part le 18 juillet pour le camp de Boulogne. Joséphine, de son côté,

est plus soucieuse que jamais de donner un héritier à l'empire, elle obtient d'aller faire une cure, non pas à Notre-Dame de Liesse comme les reines, mais aux eaux d'Aix-la-Chapelle.

Napoléon, qui a l'œil à tout, lui avait au préalable dicté l'itinéraire, fixé le programme à suivre lors des arrêts, les questions à poser, les réponses à faire aux harangues, et même le chiffre des largesses qui pourraient être faites. C'est le lundi 23 juillet que Joséphine, suivie de sa maison, prit la tête du cortège de voitures. Elle sortit par Saint-Denis et atteint Soissons, le témoignage le plus complet de sa traversée est celui qu'on lit dans le « Journal des Débats » du 27 juillet : « On gagne Villers-Cotterêts où les dragons de la 12^e division viennent à la rencontre de l'impératrice et l'escortent jusqu'à Soissons. Là une première réception attend les voyageuses. Deux régiments de cavalerie (de la garnison) font la haie aux deux portes de la ville, Baraguay d'Hilliers colonel général des dragons, le général Laplanche et les colonels se portent au-devant de la souveraine, tandis que 25 coups de canon annoncent son arrivée. Sa majesté s'arrête pour recevoir les hommages des autorités, puis le cortège repart ; mais la foule est si dense que Joséphine enchantée de ce chaleureux accueil, donne l'ordre de traverser Soissons au pas pour satisfaire cet empressement et éviter les accidents ».

Constatons au passage que cette réception fut la dernière manifestation officielle de notre pauvre sous-Préfet, Octave de Ségur, qui, comme on le sait, disparut mystérieusement et pour longtemps sept jours plus tard. Soissons dépassé, le cortège s'achemina vers Reims où il parvint le soir, puis, par Sedan et Liège il entra à Aix le 27 juillet.

Un mois se passa, l'empereur vint y retrouver son épouse le 2 septembre, il la promena en Rhénanie et la ramena à Paris par Nancy, Châlons et Meaux, en un périple de 600 kilomètres qui s'étendit sur cinq journées. Il apparut bientôt que les eaux d'Aix, pas plus que les soins de Corvisart ne couronnèrent le désir de l'impératrice.

**

Après Joséphine, Marie-Louise. Les pourparlers de ce mariage ne furent pas longs. L'accord de l'Autriche arriva à Paris le 23 février 1810, et, le 27, le ministre de l'Intérieur informait de manière officielle le préfet de l'Aisne, que l'impératrice s'arrêterait à Soissons, y donnerait audience aux autorités constituées et y passerait la nuit. Bien entendu les Soissonnais tirèrent orgueil de cette nouvelle, leur maire, M. Desèvre, se mit en devoir de hâter les préparatifs.

L'hôtel de la Sénatorerie était le seul local convenable, le comte de Beauharnais, sénateur titulaire d'Amiens, accorda l'immeuble pour la circonstance, mais il se trouvait beaucoup de travaux à y faire : arranger les cours et jardins, apporter beaucoup de réparations, et enfin meubler les salles. Pour

cette dernière besogne on s'entendit avec Barbier-Dantan, marchand de meubles qui se chargea d'aller quérir à Paris ce qui lui manquait.

Ce n'était pas tout, deux arcs de triomphe étaient à prévoir, à la porte de Reims, l'autre à celle de Paris.

Le Département devait en confectionner deux autres : l'un à son entrée, à la hauteur de Paars, l'autre à sa sortie ou à peu près, puisqu'il fut placé au hameau de Pontarcher.

Ce dernier était accompagné d'un grand cirque aux deux portes encadrées chacune par quatre obélisques. En son centre on avait placé trois tentes de pourpre et d'or, la centrale était réservée à la rencontre des souverains qui devaient s'y produire, suivant un cérémonial fixé.

Il était exceptionnel qu'on ait été prévenu à temps de l'événement et aussi qu'on ait pu mettre en place une organisation parfaite, et cependant, tout ne devait servir à rien !...

Le 11 mars, l'épousée par procuration quittait Vienne. Le 16, au poste frontière on passait acte de remise et de réception, et les fêtes se succédèrent le long du passage, dans les villes allemandes, à Nancy, à Vitry où l'on arrive le 26.

La jonction avec Napoléon est prévue pour le lendemain, mais celui-ci, qui stationne à Compiègne, ne tient pas en place, le 27 à l'heure où Marie-Louise franchit Reims, il s'échappe sans suite seul avec Murat et traverse Soissons, une avarie de calèche arrête la fugue, digne d'un petit lieutenant d'artillerie, à Courcelles, la pluie se met à tomber, les deux hommes gagnent l'abri du porche de l'église.

Le convoi n'était pas loin, la population se montrait et le clergé paroissial se massait. C'est alors que l'illustre visiteur qu'on n'identifiait pas, complimenta le chantre Peuchet sur la beauté des chapes dont tous étaient revêtus, « Nous en avons encore de plus belles, répondit le chantre avec fierté, mais on ne les met qu'aux fêtes de la Vierge. — Croyez-vous, répartit l'empereur, que Marie-Louise n'est pas vierge elle aussi ? ».

Des traditions conservées à Courcelles, c'est la meilleure, avec celle de certaine soupière, qui était encore conservée comme relique à Braine en 1914.

La « Surprise de Courcelles », tant de fois rapportée, se produisit quelques instants plus tard. Halte ! fit Napoléon quand le carosse se présenta à sa hauteur, et, ruisselant de l'ondée, en défi à toute étiquette, il se précipita dans la voiture après avoir donné l'ordre de brûler les étapes et de ne s'arrêter désormais qu'à Compiègne.

Que ne fut pas la consternation des Soissonnais, tous massés dans leurs rues décorées de fleurs et de draps avec plus de magnificence qu'on ne le faisait aux fêtes-Dieu. Le cortège était passé tandis que le roi de Hollande et une série de personnages l'attendaient encore à la Sénaterie. Quant aux

officiels, du Département, du clergé, de l'arrondissement, de l'armée, ils durent remettre en poche leurs harangues, rentrer décontenancés et consommer seuls le festin préparé par un traiteur pour sa gracieuse majesté.

Quant aux frais de réception, ils restaient à payer, et ils étaient importants ! 1.276 fr 62 pour Paars, 14.603,09 pour Pontarcher, ceci à charge du département ; le plus lourd tribut au fiasco retombait sur la ville de Soissons : 36.675 fr 40.

On sait comment se termina l'équipée impériale à Compiègne à 10 heures du soir, le maître bouscula les petites filles à corbeilles de fleurs et les complimenteurs. Il s'improvisa un souper à trois puis poussa Marie-Louise dans une chambre.

« Épousez une Allemande, dira-t-il le lendemain à un de ses familiers, ce sont les meilleures femmes du monde, bonnes, naïves et fraîches comme des roses ».

Les cérémonies officielles de mariage eurent lieu quelques jours plus tard, la civile à Saint-Cloud le 1^{er} avril et la religieuse le 2 aux Tuileries.

L'escalade de Courcelles impressionna les contemporains, l'imagerie d'almanach la popularisa et le préfet Malouet sollicita une addition au nom de la commune qui avait été le théâtre de l'impromptu. La demande n'eut pas de suite, et c'est dommage, « Courcelles-Marie-Louise » comme il le proposait, cela aurait été plus joli que « Courcelles-sur-Vesle ».

*
**

1811. — Pour donner à Marie-Louise l'impression d'un voyage de noces, Napoléon l'emmena en avril 1810 aux Pays-Bas avec visite de Saint-Quentin. L'année suivante, tandis que le roi de Rome atteignait six mois d'âge, l'empereur tint à se « re » montrer aux populations hollandaises et à inspecter les travaux des ports. Il prit le départ de Compiègne le 19 septembre 1811.

Marie-Louise le rejoignit à Anvers le 30 octobre, ce fut un voyage de deux mois qu'elle trouva très fatigant, aussi, applaudit-elle à l'heure du retour, le 10 novembre.

De Cologne, Liège, le couple revint par Mézières, Rethel où l'on déjeuna le 10 puis, au grand galop, le cortège impérial traversa Reims et Soissons, pour ne s'arrêter qu'à 10 heures et demie à Compiègne. Le lendemain il regagnait Saint-Cloud.

*
**

1813. — Nouveau passage impromptu, de Marie-Louise seule cette fois et moins gaie. C'est que l'époque des revers est commencée, la rupture s'affirme avec l'Autriche, la souveraine est embarrassée dans l'attitude qu'elle doit prendre entre son père et son mari. Le congrès de Prague parlote depuis un mois et demi.

A Dresde Napoléon tient à revoir sa femme. Encore une fois il élabore avec minutie le programme du déplacement qu'il lui demande. Elle part le 23 juillet et, par Châlons, arrive le 26 très lasse à Mayence. C'est là que Napoléon vient la rejoindre le soir même. Dix jours de promenades et de réceptions ensuivent et Marie-Louise prend congé à Liège le 6 août pour rentrer.

Le 7 elle arrivait à Reithel et le lendemain matin seulement, le préfet de l'Aisne apprenait que l'impératrice se trouverait le jour même à Soissons. Le temps était trop court pour entreprendre de grands préparatifs et la ville fit ce qu'elle put, elle dut recourir à l'asile que pouvait offrir le palais épiscopal. Le régiment de la garnison qui était depuis 1810 le 3^e dragons, devenu le 2^e régiment des cheveu-légers (alias lanciers) fut mis en alerte et, à 7 heures du soir, ce dimanche 8 août, l'impératrice, escortée par la gendarmerie et les lanciers, entra dans nos rues où la garde nationale faisait la haie. Elle descendit à l'évêché où elle dîna puis reçut les autorités.

Elle en partit le lendemain via Compiègne, pour de suite réintégrer Saint-Cloud. Marie-Louise était alors dans l'anxiété de l'issue des négociations, celle-ci devait se produire les jours suivants, et lamentablement pour nous, ce fut la guerre. Vainqueur à Dresde le 26 août, Napoléon allait enregistrer le 19 octobre à Leipzig un premier désastre.

*
**

MARS 1814. — *Cantonnement de deux jours et une nuit.*

Ce séjour de l'empereur fut bien différent de ceux qui précèdent, les Te Deum de victoire avaient cessé, ce sont les prières des 40 heures qui étaient alors récitées dans les paroisses des environs. La désolante campagne de France allait vers sa fin et le rappel du nom de notre ville portait quelque aigreur au grand capitaine. Soissons aux remparts peu efficaces avait eu à se défendre trois fois en vingt jours et l'on prétendait qu'elle aurait pu le faire mieux.

Le 14 février, elle avait été prise de vive force par les Russes. Le général Rusca s'y était fait tuer, son éloge funèbre, murmuré par l'empereur, avait été : « Il a bien fait de mourir, sinon je l'aurais fait fusiller ». Lors du second siège, la ville avait encore moins bien réagi et l'issue avait été très funeste à la marche des hostilités. Pris entre deux armées, prussienne et russe, la petite garnison avait capitulé (3 mars) et son général portait un nom abhorré : « Moreau ! s'écria Napoléon, ce nom m'a toujours porté malheur ! — Faites arrêter ce misérable, ainsi que les membres du Conseil de défense... pour Dieu, faites en sorte qu'ils soient fusillés dans les vingt-quatre heures sur la place de Grève. Il est temps de faire des exemples ». Le troisième siège suivit aussitôt, lui, était dressé par les troupes françaises, et elles échouèrent.

A chacun de ces moments, Napoléon n'était pas loin de notre cité, il refoulait d'autres envahisseurs, il les bouscula du plateau de Craonne le 7 mars, ils se retranchèrent à Laon et là, durant deux jours pleins, nos troupes tentèrent de les déloger.

« J'ai reconnu la position de l'ennemi à Laon, elle était trop forte pour pouvoir être attaquée sans beaucoup de pertes. J'ai donc pris le parti de revenir à Soissons ». C'est de Chavignon où Napoléon avait placé son Q.G. le 8 qu'il écrivait ces lignes dans une épître fort triste, c'était le 11 mars.

L'ennemi avait de lui-même abandonné Soissons, l'empereur y entra vers 3 heures et demie de l'après-midi et s'installa à l'évêché, toujours chez Mgr Leblanc de Beaulieu.

Le repos qu'il y prit fut très court. A 4 heures il dictait des ordres pour le rassemblement des troupes autour de la ville. Le désordre était affreux, il était difficile de regrouper cette cohue de 50.000 hommes, qui allait bivouaquer plusieurs jours et qu'on devait maintenir en état d'alerte. Après avoir lancé ses ordres, Napoléon s'enquit des ressources de la place, et il fit connaissance avec son commandant : Gérard, qui n'était arrivé que de la veille.

A la suite de la reddition du 3 mars Napoléon avait mandé à son ministre de la Guerre : « Envoyez-y, pour commander, non une ganache et un homme usé comme Moreau, mais un jeune homme, chef de bataillon ou colonel, qui ait sa fortune militaire à faire. Soissons est un poste de la plus haute importance pour des ennemis qui veulent marcher sur Paris ». Le ministre avait cette fois fait un choix judicieux, et l'on verra Gérard, assiégé en 1814 et encore en 1815, ne jamais capituler.

Donc, le 11 mars à 5 heures, Napoléon reprit le cheval et, en compagnie de Gérard, parcourut les fortifications. Peut-être est-il vrai qu'au cours de cette visite, il compara la pierre de nos murs à celle de Saint-Jean-d'Acre, non pas comme l'avance Victor Hugo à cause des coquillages fossiles qu'elle contenait, mais plus exactement pour la vocation fatale que toutes deux lui évoquaient. Ce qui est plus sûr c'est qu'il accorda au commandant Gérard, que trente canons lui seraient laissés pour armer les bastions.



12 MARS. — Napoléon ne se départit pas de son activité, il faut se prémunir contre une attaque éventuelle, aussi, dès 6 heures du matin il fait disposer sur la couronne fortifiée de Saint-Vaast, trente pièces de canon, et d'autres sur la rive gauche. Il passe en revue sa garde, tandis que Ney inspecte les troupes qui couvrent les plaines de Saint-Paul, de Saint-Médard et de Saint-Vaast ; on ramène d'autres unités au faubourg de Reims.

C'est ensuite que l'empereur donne audience à la commis-

sion urbaine assez négligée jusque-là. Les sévices qui avaient suivi les différents sièges avaient décimé le conseil municipal, maire et adjoints avaient disparu. Les conseillers restés stoïques avaient fait appel à des citoyens courageux pour étoffer une commission qui s'était donnée pour président M. Letellier-Capitain. « Votre maire n'est-il pas un ancien notaire qui vous a abandonnés ? Vous avez beaucoup souffert (leur dit Napoléon), je ne reconnais plus votre ville, je plains vos malheurs ; mais rassurez-vous, je vais pourvoir à votre défense, l'ennemi ne mettra plus le pied chez vous ». La simplicité avec laquelle il s'expliqua, sa voix douce et l'apparence calme, donna bonne impression à nos édiles.

De cette journée on connaît encore la laconique facture d'un panier de 100 bouteilles de vin de Champagne, Beaune et Médoc pour la Maison de S.M., elle montre l'état de dénuement des fourgons impériaux. On connaît aussi toute une série d'ordres de mouvements dictés au major-général Berthier, et enfin deux lettres-autographes datées du 11 et du 12, à 3 heures de l'après-midi, adressées à Marie-Louise. Très curieuses, elles ne font aucune allusion aux événements, mais elles montrent l'attachement de l'époux ; elles ne ménagent pas conseils et recommandations et, où elles étonnent, c'est à l'endroit d'une sorte de jalousie que le rédacteur ressent à l'égard du « roi », qui n'est autre que son frère Jérôme.

L'écho de la reprise de Reims par l'ennemi parvint. Dès 5 heures du soir Napoléon prend une décision, elle se manifeste par des ordres de mise en mouvement dans cette direction.

*
**

13 MARS 1814. — Il quitte l'évêché à 8 heures et s'engage, à la suite de l'armée, sur la route de Braine. Courcelles ravagé se présente, il ne doit pas manquer de rappeler à l'empereur des souvenirs d'heures de liesse révolues. Il parvient devant Reims à 4 heures de l'après-midi, précipite son attaque, et c'est le sourire de la victoire ; ce devait être le dernier !

Napoléon eut tort de ne pas s'attarder à Reims, le cheminement qu'il entreprit le 17 devait le conduire à Fontainebleau où il signera l'abdication le 5 avril.

Quant à Soissons, la ville resta seule avec sa garnison de 3.000 hommes. Bientôt elle se vit encerclée par l'armée des nations et le quatrième siège commençait. Le 15 avril, le drapeau tricolore flottera encore sur ses murs. Ce n'est qu'à cette date que l'acharné commandant Gérard conviendra d'accepter une convention d'armistice.

*
**

1815. — Sur les deux passages éclairs de 1815, Villers-Cotterêts, plus favorisé que Soissons, a eu son rapporteur ; le 11 juin, au relais de Villers, Napoléon assoupi sur sa

banquette aurait relevé la tête : « Où sommes-onus ? — à Villers-Cotterêts — A 6 lieues de Soissons alors — A 6 lieues de Soissons, oui, sire — Faites vite ». Le 20, dans une même voiture, mais en direction opposée cette fois, tandis qu'à la même poste on relayait, on entendit : « Où sommes-nous ? — A Villers-Cotterêts, sire — Bon ! à 18 lieues de Paris ? — Oui sire — Allez ». L'abîme de Waterloo s'était produit entre ces deux dates. Le narrateur, on l'a deviné, est Dumas (« Mes Mémoires »), son récit n'est que celui du meilleur romancier, il n'en est pas moins fort impressionnant.

Toujours est-il que du 5 au 10 juin, Soissons fut à même de contempler le défilé permanent aux uniformes variés et brillants des troupes qui montaient sur la Belgique. Le 7, la domesticité du palais venait organiser la Sénatorerie en quartier général avec logements. Le 8, la Maison de l'empereur, arrivant de Compiègne, en prenait possession, et le 12 dans la matinée Napoléon entra en ville, inspectait rapidement la place et la garnison, et pénétrait à la Sénatorerie.

Il y resta peu, juste le temps d'y déjeuner, puis, reparti pour Laon où il arrivait à 3 heures. Laon l'attendait d'ailleurs et n'avait rien ménagé pour rendre triomphale la réception, c'est à la Préfecture qu'il devait passer la nuit. De ce gîte, le génial empereur à qui peu de choses échappaient, mentionnait Soissons dans les lettres missives qu'il adressa au ministre de la Guerre, Davout. Dans la première il s'agissait des fantassins et cavaliers polonais de la garnison, les uns en désordre, les autres sans montures. Dans la seconde, il insistait pour que la garnison soit augmentée d'hommes de la conscription et de fusils. La troisième enfin contenait un jugement comparatif sur les capacités défensives de Laon et de Soissons : « Laon est beaucoup plus susceptible de faire une bonne place que Soissons. Avec 150.000 francs on ferait à Laon ce qu'on ne ferait pas avec un million à Soissons ; mais l'avantage de Soissons est de se trouver sur l'Aisne ».

**

On sait comment la partie fut perdue le 18 juin à Waterloo. Napoléon abattu, après un long détour, médita longtemps le 20 juin, au bas de Laon, dans la cour de ferme de la maison de poste. Il se décida à remonter en voiture entre 10 et 11 heures du soir. C'est donc aux approches de minuit qu'il traversa Soissons. Nécessairement il changea ses chevaux à la poste du faubourg Saint-Christophe, placée dans l'angle de la route de Paris, ce fut son dernier adieu, et il n'a pas été relaté.

Le 21 juin à 8 heures, il pénétrait à l'Élysée, le 22 juin il signait l'abdication définitive.

Les malheurs n'étaient pas terminés pour Soissons. Le lendemain de Waterloo le commandement avait décidé que l'armée, ou ce qui en restait, se regrouperait à Laon et Soissons. Cette entreprise se réalisa mal. Quant au comportement de Soissons-

place forte, il fut éminemment fier, grâce au commandant Gérard elle résista portes closes jusqu'au 14 août 1815.

*

**

Que reste-t-il en souvenirs locaux, liés aux passages impériaux qui ont été évoqués ? — Bien peu, Soissons-ville à ce sujet n'est guère mieux favorisée que sa région immédiate.

De l'évêché il ne reste rien. Le logis qui avait abrité leurs majestés n'était pas une antiquité, il ne datait que de 1720 ; il fut assez endommagé en 1914-18 et finalement rasé en 1937 lorsqu'on décida la construction d'un parc à voitures. Ce qui seul subsiste de l'ancien évêché, c'est le pavillon-chapelle et il érige une silhouette trompeuse à son examinateur, il n'est qu'une construction de 1816, œuvre du prélat qui avait été nommé par Napoléon, et qui l'avait reçu.

L'immeuble de la Sénatorerie a été acheté par la municipalité à l'État en 1834 et est devenu l'Hôtel de Ville. Par suite de dégagements très radicaux, il n'est plus dans le site que lui ont connu les contemporains de l'empire.

Tel qu'il est, il demeure seul pour se prêter à l'évocation des séjours napoléoniens.

Bernard ANCIEN.



SOCIÉTÉ HISTORIQUE RÉGIONALE DE VILLERS-COTTERÊTS

L'emblématique de François I^{er} et de Henri II au château de Villers-Cotterêts

Parmi les sciences auxiliaires de l'histoire, l'emblématique est une science méconnue. Il est rare de voir les historiens lui donner quelque place dans leurs préoccupations ; le plus souvent, ils montrent qu'ils en ignorent le sens et la portée. Et presque toujours ils partagent avec le grand public le goût des explications romantiques, sentimentales, voire scandaleuses.

Pourtant l'emblématique du Moyen Age et de la Renaissance était un langage plus strict et plus rigoureux que la langue parlée ou écrite. C'était un système de symboles chargé de signification, riche d'affirmations et même de contenu juridique. Rien n'y était laissé au hasard. On doit se pénétrer de l'idée qu'il faut en aborder l'étude avec sérieux pour y découvrir autre chose que les niaiseries qui se répètent d'âge en âge.

L'héraldique est la seule partie de l'emblématique qui ait quelque crédit aux yeux des historiens. Des ouvrages récents en ont révélé non seulement l'importance, mais le sens profond. Encore reste-t-il beaucoup à faire pour qu'elle sorte de la simple curiosité érudite et s'élève au rang de science historique apte à fonder les conclusions les plus larges. J'ai tenté récemment de montrer comment l'étude des armes de Philippe le Hardi, premier duc Valois de Bourgogne, pouvait éclairer l'histoire, réputée obscure et incompréhensible, de la dévolution du duché bourguignon à ce fils du roi de France, et plus tard celle des démêlés de Louis XI avec Marie de Bourgogne. Il est évident, d'autre part, que la découverte des armoiries permet d'identifier le constructeur d'une église ou d'un château, le propriétaire d'une œuvre d'art, et même de serrer, souvent d'assez près, des dates qui par ailleurs nous échappent.

Il en est de même des autres emblèmes, dont la signification et la portée sont le plus souvent ignorés. Ces emblèmes sont la « devise » — un animal ou un objet — qui « représente » tel ou tel personnage, tandis que les armes sont communes à

plusieurs personnes d'une même famille, le « mot » — généralement une phrase — qui a la même valeur pour la définition de l'individu, le « sigle » enfin — qui peut être l'initiale du prénom. L'étude de l'ensemble de ces emblèmes, dont l'apparition ne fut pas toujours concomitante, permet une approche très précise des problèmes chronologiques. Ainsi pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, sa « devise », le briquet, s'étend sur les années 1419-1467 ; ses armes au contraire donnent les dates 1419-1430 ou 1430-1467 selon qu'elles sont « anciennes » ou « nouvelles » ; son mot « autre n'arai » n'est employé qu'à partir de 1430 ; son sigle enfin, les deux E, indique une date postérieure à 1453 et même, le plus souvent, à 1459.

L'emblématique des rois de France de la dynastie Valois-Angoulême n'est pas moins riche d'enseignements. Mais l'étude en a été viciée par des considérations où le sentiment a plus de part que l'esprit critique. Le château de Villers-Cotterêts permet de faire d'utiles remarques.

L'emblématique de François I^{er} se trouve réunie au complet dans l'escalier et surtout dans la magnifique Salle des États construite par François I^{er}, peut-être dès 1535, assurément avant 1539, date qui figure sur une pierre ancienne, aujourd'hui remplacée, du rétable qui décore un des murs de fond. Sur la frise on voit les armes royales, *d'azur à trois fleurs de lis d'or* qui n'ont rien de particulier et des F alternant avec des salamandres.

Il est constant d'entendre se répéter des erreurs touchant l'origine de la salamandre dans les flammes, « devise » du roi François, et la signification de son « mot » qui se lit dans l'escalier de Villers-Cotterêts *nutrisco et extinguo* : on y a vu une allusion au tempérament amoureux d'un roi qui s'est volontiers nourri des flammes de la passion. Pourtant la vérité a été proclamée depuis longtemps : la salamandre était déjà la devise de Charles d'Angoulême, père du futur roi de France, comme le prouve sa présence sur divers manuscrits qui lui ont appartenu et sur une superbe tapisserie du musée de Boston où figurent ses armes et celles de sa femme Louise de Savoie. Elle remonte même, semble-t-il, au règne du grand-père, Jean d'Angoulême qui avait à cœur de rendre bonne justice à ses sujets. La salamandre n'a pas d'autre sens : elle possédait, croyait-on, le pouvoir de triompher du feu ; elle a été choisie comme emblème par un prince décidé à triompher du désordre dans ses domaines. Et le mot s'explique aisément : « je nourris le bien et j'éteins le mal ». On en a la preuve par une charmante médaille de 1504 qui représente le jeune François d'Angoulême à l'âge de dix ans : au revers figure la salamandre de sa dynastie avec la légende en italien : *notrisco al buono, stingo al reo*. Il ne faut pas s'étonner que François, devenu roi, ait gardé la devise de ses ancêtres pour marquer sa volonté d'assurer ordre et justice dans son royaume.

On remarquera que dans la Salle des États, l'écu royal, les salamandres, les F qui sont le « sigle » du roi, sont « timbrées »

d'une couronne fermée, c'est dire surmontée d'arceaux qui se croisent. François I^{er} est le premier à avoir employé cet emblème qu'on appelle souvent à juste titre « couronne à l'impériale ». Avant lui les rois de France ne connaissaient que la couronne ouverte, en forme de bandeau assez souvent découpé en fleurs de lis. Et François lui-même a pendant longtemps timbré ses armes royales, sa salamandre, son initiale de la seule couronne ouverte : on la trouve seule sur l'aile qu'il a construite au château de Blois, antérieure à 1524. On a pensé que François I^{er} avait adopté la « couronne à l'impériale » en 1519 après sa candidature malheureuse à l'Empire, pour affirmer la souveraineté totale du roi de France vis-à-vis de l'Empereur. Il n'en est rien et les raisons de la décision royale, comme la date à laquelle elle est intervenue, se laissent difficilement saisir. En fait, la couronne fermée n'est pas apparue en 1519 : la construction de Blois se place entre cette date et celle de 1524. Il est certain que les deux couronnes ont longtemps coexisté : à partir de 1528 environ elles figurent l'une et l'autre dans les parties basses du château de Chambord. A la façade de Saint-Louis-des-Français à Rome, on voit en 1525, à gauche, une couronne ouverte avec le mot *nutrisco et extinguo*, à droite une couronne fermée accompagnée de la phrase : *erit christianorum lumen in igne*. Il semble donc que l'apparition de la couronne fermée est liée à l'affirmation de la souveraineté totale que détient le roi de France en son royaume. En 1538 encore le jurisconsulte Charles de Grassaille, dans ses *Regalium Franciae libri duo* fera figurer des couronnes ouvertes dans les textes qui définissent les droits dynastiques du roi, et des couronnes fermées lorsque le souverain tient son parlement, c'est-à-dire lorsqu'il détient la plénitude du pouvoir.

En fait dans les années 1530-1535, la couronne ouverte avait pratiquement disparu de l'emblématique royale. L'exemple de Villers-Cotterêts montre précisément que la couronne fermée était la seule qui figurât désormais sur les bâtiments construits par le roi.



Le château de Villers-Cotterêts nous renseigne aussi de façon intéressante sur l'emblématique de Henri II.

On sait que ce prince a agrandi la cour vers le sud et l'a fermée par un corps de bâtiment à trois pavillons dont celui de l'ouest subsiste seul. Il a fait sculpter sur les murs ses emblèmes qui s'y voient encore : à gauche un H et un K enlacés, en bas, par un croissant, sous une couronne fermée — la seule qu'emploient désormais les rois de France ; à droite un H et un K réunis par un « lacs d'amour » (sous une couronne qui a été refaite) : sur le contrefort un H, un autre H entre deux groupes de trois croissants enlacés.

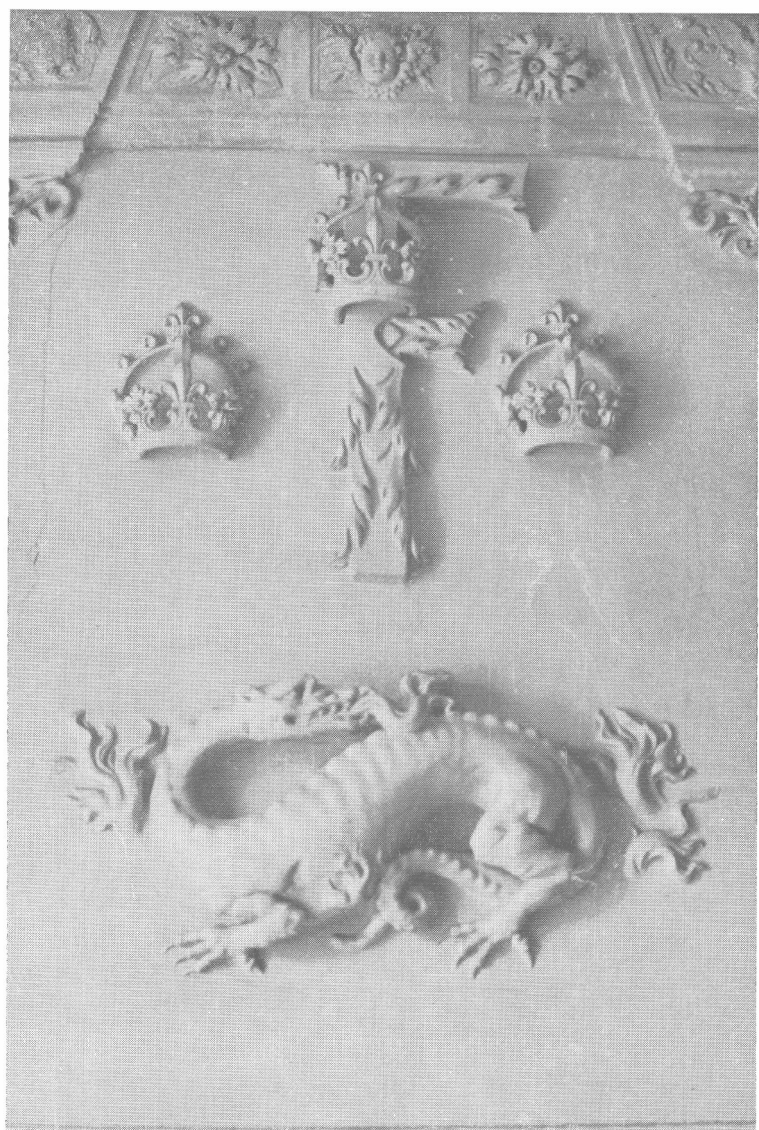
Tout le monde sait que le croissant est la devise du roi Henri. On lui donne volontiers une origine sentimentale et quelque peu immorale : ce croissant de lune évoquerait la déesse Diane, c'est-à-dire Diane de Poitiers. Il n'en est rien. Quand on voit le croissant et le H, initiale de Henri, s'étaler sur les boiseries de la chambre du Louvre qui était le sanctuaire de la monarchie, sur le reliquaire de la Résurrection où ils furent ajoutés lorsque Henri donna cet objet des collections royales à la cathédrale de Reims à l'occasion de son sacre, sur un émail du Louvre offert par lui à la Sainte-Chapelle sur lequel il figure à genoux près de Catherine de Médicis, ou encore sur l'armure du jeune François, son fils aîné, avec la salamandre de son grand-père, on doute que le croissant puisse être l'affirmation d'une liaison, officielle mais fort illégitime.

En fait, c'est la devise choisie par Henri lorsqu'il devint dauphin — par la mort en 1536 de son frère aîné — et qui s'éclaire par le mot : *Donec totum impleat orbem*. Le choix d'une telle devise a, selon moi, une explication évidente : le croissant n'est rien d'autre que le meuble héraldique qui chargeait le lambel des Valois-Angoulême et qui les distinguait des autres familles apparentées au roi de France.

A Villers-Cotterêts, il est clair que le croissant ne rappelle en rien la fameuse maîtresse du roi puisqu'il sert à enlacer l'H d'Henri et le K de sa femme légitime Catherine de Médicis, tout de même que le lacs qui réunit à côté les deux initiales.

Quant aux trois croissants qui forment un enlacement si élégant ils sont constamment employés par Henri II et désignent la seule personne royale.

Il est un sigle de Henri II qui ne figure pas au château de Villers-Cotterêts et dont l'histoire est bien curieuse : c'est le H uni à deux D affrontés. Il se rencontre un peu partout sur les bâtiments de ce prince et sur les objets qui lui ont appartenu. On l'interprète couramment comme formé des initiales de Henri et de Diane. Cette explication n'est vraie qu'en partie. On peut affirmer que ce sigle était fait d'abord de la réunion d'un H et de deux croissants et ne désignait lui aussi que la personne du roi. C'est ainsi qu'il est figuré sur quelques reliures et surtout sur le retable de Taverny, offert par le connétable de Montmorency. Mais par un artifice auquel Henri II s'est prêté, les deux croissants ont été changés par Diane de Poitiers en deux D ; il lui a suffi d'en émousser les pointes. C'est sous cette forme qu'on le rencontre à Anet, mais aussi sur des œuvres de caractère purement royal, et même sacré, comme le reliquaire de Reims où il peut aussi bien s'interpréter comme un H et deux C. D'ailleurs Catherine de Médicis de son côté altérait le HD en en faisant un H et deux C parfaitement affirmés et c'est sous cette forme que le sigle



Salle des Etats
La Salamandre et le F de François I^{er}
timbrés de la couronne fermée.



Pavillon Henri II
Les initiales enlacées du roi et de la reine
sous la couronne fermée (refaite)

figure sur ses reliures et sur un oratoire émaillé qu'elle se fit faire pendant son long veuvage et que conserve le musée de Cluny. Étrange et curieuse histoire que celle de ces deux femmes qui ont transformé le croissant en leur propre initiale pour l'enlacer à l'H du bien-aimé, se disputant ainsi la devise royale comme elles se partageaient la personne même du roi.

Francis SALET.

Eustache DESCHAMPS

poète, bailli du Valois,
maître de la forêt de Retz

Ce n'est pas une étude littéraire sur Eustache Deschamps, poète du Moyen Age, qui est faite ici, mais simplement une esquisse de biographie encadrant des textes de l'écrivain, dans l'intention de faire connaître ce qui, dans la vie et l'œuvre de Deschamps, concerne notre région.

L'œuvre de Deschamps est très abondante : 80.000 vers environ dont l'inspiration poétique n'est pas très haute ; mais, dans ces chroniques rimées, on sent vivre l'auteur tantôt joyeux, tantôt découragé, aimant les plaisirs et la bonne chère, et — ceci est à son éloge — très attaché au sol natal et sensible aux malheurs de la France.

Contemporain de la guerre de Cent Ans, il est né à l'époque de la bataille de Crécy, vers 1346, à Vertus, en Champagne. Connu en littérature sous le nom d'Eustache Deschamps, les pièces officielles de l'époque le désignent le plus souvent sous le nom d'Eustache Morel ou d'Eustache Deschamps, dit Morel. Le nom de Deschamps vient d'une maison qu'il possédait à Vertus et qui était située hors de l'agglomération.

Ce fut un curieux homme dont la jeunesse joyeuse et turbulente contraste avec l'aigreur et l'amertume de la vieillesse. Personnage au franc-parler, affligé d'un physique ingrat, il se proclame « le roi des laids » et se décrit en toute franchise dans la ballade CLXXVIII dont voici la première strophe :

J'ay le cœur bon, mais le corps ne puet rien
Argent me fault, mais trover ne le puis
J'ay les jambes de trop foible merrien,
Graille le corps, des bras trop menüz suis ;
J'ay voulenté, mais de force suis vuïs (vide) ;
Je parle trop, mais po (peu) vail enz ne hors
Merveilles faiz partout ou je me truis (trouve) :
Il ne me fault que finance et bon corps.

Le début de sa carrière fut facilité par Guillaume de Machaut, l'écrivain et compositeur réputé, dont il était peut-être le neveu. Grâce à cette protection, il est appelé, encore très jeune, à faire partie de la suite de la princesse Isabelle, fille du roi Jean le Bon, qui se rend à Milan pour épouser Galéas Visconti. Ensuite, il fait ses études à l'Université d'Orléans, y menant joyeuse vie. Nanti de ses diplômes, Deschamps entre au service de la maison royale en 1368 : c'est l'année de la naissance du futur Charles VI. Mêlé aux réjouissances de la cour, il déborde d'optimisme et de gaieté. Entre deux randonnées dans les provinces (il est « chevalcheur » chargé de porter des messages princiers), il fréquente des sociétés de bons vivants dont il est un des boute-en-train. Ce sont les premières années du règne de Charles V où l'activité guerrière connaît un bref répit. A une époque indéterminée, il est nommé huissier d'armes du roi. Ensuite, ayant acquis l'estime de Philippe d'Orléans, Deschamps, âgé d'environ 27 ans, reçoit du duc la charge de maître des forêts de Retz. C'est vers ce moment qu'il se marie.

Alors qu'il réside à Villers-Cotterêts, probablement en novembre 1374, il est atteint par la maladie. Le duc d'Orléans lui témoigne sa sympathie par un envoi de victuailles qui doivent lui redonner des forces. C'est l'occasion pour Deschamps de faire l'éloge de la bonté de son maître dans la lettre rimée MCCCCXX dont voici un grand extrait :

Treschiers amis et vrais compains,
Mes pleurs, mes regrés et mes plains
Et l'estat de ma maladie
Que pas n'appartient que je die,
Me sont cessez soudainement :
En partie moiennement
Ay recouvré convalescence
Et avray, si comme je pence
D'or en avant, la Dieu mercy,
Et mon treschier seigneur aussi,
Qui de s'umble benignité
A fait œuvres de charité,
Congnoissans ma pouvre personne,
Dont au cuer tel joie me sonne
Pour le temps futur et present,
Quand je remembre le present
De la perche qu'il m'envoya

De son plat, dont il ravoya
En moy santé et espérance
En lieu de tristesse et pesance
Qui m'avoient ensevely
Et estraint en un cuir bouilly
Plain de triste merencolie
Ou je doubtay que par folie
J'eusse Monseigneur offendu.
Las ! et je voy qu'il m'a rendu
Bien pour mal, quant il se recorde
De faire aux siens misericorde,
Quand ilz sont en adversité.
Et Dieux vueille par sa pitié
Que je le puisse temprement
Mercier de mon sauvement !
Et vous prie qu'en mon absence
L'en merciez en la présence
De ses gens : si congnoisteront
Que ceuls qui bien le serviront
Ne seront pas mis en oubli,
Quant moy, qui ay mespris vers li,
Ne suy pas de lui oubliez ;
Et aveuc ce le merciez
De par moi, car je vous en prie
Du saint vin qui ploure et qui crie,
Qui Beaunes estoit appellez,
Qui s'en est a sa fin alez
En barris, dont la queue est vuide,
Et par Nostre Seigneur je cuide
Qu'il n'a medicin a Paris
Dont je fusse si tost guaris
Ne qui m'eust fait tant de confors
Que a li precieux vins fors,
Qui m'a chacié toute froidure
De mon corps par sa nourreture
Et m'a rendu force et vigueur
Et cuer encontre ma douleur.

.....
J'en ay encor une bouteille
Fait mettre delez mon coissin,
Pour mieulx digerer un poucin
Que j'ay encor en mon depost,
Lequel je dois manger en rost.
Et quand ma bouteille fauldra,
Certes fuir m'en convendra,
Car je n'avray qui me conforte ;
Mais ma vertu sera si forte
Dedens lors, que je poursuivray
Monseigneur : si me remestray
A l'ordonnance de la court
Ou chascun d'entre nous recourt.

.....

Je vous pri, recommandez moy
A touz et a chascun par soy,
Et a Monseigneur tous premiers,
Que je merciroye volontiers ;
Et Dieux qui sanz fin vit et regne
Vous vueille ottrier son saint regne
Au depart de ce monde cy,
Et vous doint bonne vie aussi !
Escript a Villers en ma chambre
Le .VII. jour de novembre.

Un autre jour, Deschamps annonce à ses amis de Paris son envoi d'un panier de verres à boire destinés aux bons vivants qu'ils sont et non pas à des rustres. Cette lettre MCCCCXXI commence ainsi :

Le maistre des fourests de Rest
Vous envoie un pannier tout prest
De voirres : si les repartez,
Et un chascun en departez
Sa part selon vostre divise
Que vous verrez ; a vostre guise
Adjoustez ou diminuez
Tasses baillez ou eschuez,
Vous estes paieez pour l'année !
Si m'en soit quittance donnée,
Car cette coustume nouvelle
Une fois l'an se renouvelle
Contre moy et mon prejudice.

L'acte le plus ancien qui nous soit parvenu et dans lequel Deschamps est cité comme bailli de Valois date de 1375. Dans cette même année, Philippe d'Orléans, comte de Valois, meurt sans postérité. Sa veuve, Blanche, conserve les domaines en douaire, les titres allant à Louis, deuxième fils de Charles V.

Mais les devoirs de la fonction de bailli, dans laquelle il est maintenu, semblent pénibles à Deschamps qui ne manque pas de s'en plaindre auprès de ses compagnons de joyeuse vie, entre autres les Gilbertins de Crépy-en-Valois. Voici un passage de la lettre MCCCCXVIII qu'il leur adresse lorsqu'il est loin d'eux, obligé d'aller tenir les assises dans les seigneuries que son maître possède en Brie :

A noz Gilbertins, frequentans
A Crespy passé a cent ans
Treschier especial ami,
Veuillez avoir pitié de mi.
Le corps me rompt, le cuer me crie,
Quand je pense au pays de Brie :
Durs vins y a, neant charnus,
Après de goust, de liqueur nus ;

Buche vert sanz famble, qui fume
Et froide chambre qui enreume

.....

Ce n'est païs que pour esté.
Il n'y a rien plus froit que l'âtre
Excepté le mortier de plâtre
Ou on entre jusqu'aux genoux
Toutefois que le temps est moulx.
Et les Brioyoys ont trop de langaige
Pour un peu de meschant frommaige.

.....

O noble pays de Valloys !
Crespy cy aux gentilz galloys,
Aux bons buveurs, aux frequentans,
Je ne vous vis il a cent ans !

.....

Escript d'un visaige enreumé
Les piez frois, a Macy le Meindre,
Le XXIII jour de decembre.

En mars 1379, Charles V visite le Vermandois. A cette occasion, Deschamps compose la ballade CCCXCIII dont voici les trois premières strophes et l'envoi :

Seure chose est a prince de savoir
De son païs la marche et les destrois,
Ceulx qui l'ayment et de corps et d'avoir,
Pour congnoistre qui est li plus adroiz
De ses païs et plus noble frontiere,
Ou il a genz plus noble et plus entiere,
En tout honneur et bon gouvernement,
Pour lui servir plus honnorablement,
En tous estas et par bonne maniere.

Le roy le puet assez apercevoir
Par son puissant pays de Vermendois ;
Car a Coucy en a fait son devoir
Le bon seigneur, et ailleurs plusieurs fois.
Ne nulz ne vit plus belle heronniere
Qu'a Saint-Aubin, ne oiseaux de riviere
Venir deduis ne plus gracieusement.
Vers Foulembrey ot maint faucon volant,
Et maint heron pris dessus la praiere.

Et avec ce, qui veult dire le voir,
A Saint Gombain fu bien aise li roys
De vir le lieu. La pot bien percevoir
Que le pays est plantereux de bois ;
La lui firent les dames bonne chiere.
Et l'endemain vit devant sa litiere

Biches et cerfs prendre joyusement :
En païs nul n'a tel esbatement,
Ne nulz chasteaulx de plus forte matiere.

L'ENVOI

Prince, je tien que du païs françoiz,
Pour tout deduit et tout esbatement,
Pour genz d'honneur et de gouvernement,
N'est tel pays comme le Vermendois.

Deschamps a aussi écrit son admiration pour Coucy dans la ballade CXLIV dont voici la première strophe :

Qui veult terre de grand deduit savoir,
Et ou droit cuer du royaume de France,
Et fortresce de merueilleux pouvoir,
Haultes forets et estancs de plaisance,
Aires d'oiseaulx, pars de belle ordonnance,
Ou pais de Vermendoys,
Devers Coucy acheminer te dois,
Lors des terres verras la nompaille :
Pour ce est son cri : Coucy a la merueille !

En cette même année, une épidémie répandant la peur partout, des avocats s'abstiennent de venir assister à Crépy aux Grands Jours du Valois. Deschamps le leur reproche vivement dans la lettre MCCCCXVII :

Treschier sires, j'ay entendu
Que plusieurs vous ont attendu
Pour estre aux Grands jours de Valoys
.....
Et pour ce que l'épidémie
N'est à vous ne à moult amie
.....
Vous n'avez pas touz trois envie
De perdre vos rentes a vie.....
Vous habitez lieux delectables
Et querez places profitables....
Vous etes tous trois en deffault,
Mais je crois qu'il ne vous en chaut.

L'année suivante, en 1380, la guerre se ravive. Les Anglais, partant de Calais, lancent une grande chevauchée qui dévaste la Picardie, la Champagne, oblique vers la Beauce et finalement rejoint les côtes bretonnes. A Vertus, en Champagne, la maison natale de Deschamps n'a pas échappé à la destruction.

Le 16 Septembre 1380, Charles V meurt. Avec le nouveau règne, une vie nouvelle, moins facile, va commencer pour Deschamps. Lui qui, jusqu'ici n'avait qu'à se laisser vivre, va

devoir louvoyer parmi les intrigues de ceux qui gravitent autour les oncles du nouveau roi, âgé seulement de douze ans.

En compensation de l'incendie de sa propriété de Champagne, le poète est nommé gouverneur de la Tour de Fismes et obtient son maintien comme huissier d'armes du roi. C'est justement en cette qualité qu'il accompagne le roi en Flandre en 1382. Deux ans plus tard, il est chargé de mission en Bohême et en Hongrie, voyage pénible pour lui qui aime la bonne chère française et un bon logis. Mais ces mauvais souvenirs s'effacent lorsqu'il assiste aux fêtes éblouissantes du mariage de Charles VI et d'Isabeau de Bavière.

En 1386, l'invasion de l'Angleterre est décidée. Pour cela, on réunit une grande flotte et une forte armée aux Pays-Bas. Deschamps fait partie de la suite du roi. Mais, comme son expérience d'Europe centrale lui fait redouter les pays où l'on mange mal et au climat hostile, il emporte avec lui un bon stock de provisions et des vêtements bien chauds, toujours plein de précautions pour sa personne.

Comme écrivain, il espère pouvoir composer une grande chronique où il narrera ce qu'il pense devoir être l'événement du siècle : l'invasion de l'Angleterre. Mais hélas ! son rêve sera déçu. Après une lente marche, l'armée royale arrive à la côte. Le moment de s'embarquer approche. Certains commencent à s'effrayer des difficultés de l'entreprise. L'hésitation, la mauvaise volonté gagnent du terrain. On conseille au roi de remettre cette expédition à plus tard. Délibérations et atermoiements agacent Deschamps. Il exprime ses sentiments dans le rondeau DCLXXIII où il constate avec regret que les Anglais agissent tandis que les Français délibèrent.

De même, dans sa meilleure fable : « Les souris et le chat », le poète critique les longs conseils sans exécution. Ayant bien palabré, les souris décident qu'il faut mettre une sonnette d'alarme au cou du chat ; mais personne ne passe à l'acte. Deschamps conclut :

Prince, on conseille bien souvent
Mais on puet dire com le rat
Du conseil qui sa fin ne prant
Qui prendra la sonnette au chat ?

Pendant que l'on discute des risques du débarquement en Angleterre, une période de très mauvais temps survient, qui donne le coup de grâce à l'expédition. Celle-ci n'aura pas lieu. Deschamps est consterné. C'est le retour à Paris.

En février 1389, une ordonnance réorganise les fonctions des baillis et leur impose la résidence dans leur juridiction. Deschamps revient donc en Valois comme bailli de Senlis. Il n'est guère satisfait : la fonction est de faible revenu. Arrivé dans sa nouvelle résidence, il exprime ses plaintes. Son nouveau gîte est une maison délabrée, où nichent des oiseaux. Dans sa demeure de Senlis, il n'a trouvé que de la paille pour

se coucher au lieu des « cent lits » annoncés, écrit-il ironiquement dans sa ballade DCCCCXVIII dont voici les première et troisième strophes :

Chacuns me dit : « Dieu vous doint joie
De votre nouveau bailliage
De cent lis ! » Mais coissin (coussin) ne toie (taie)
De lit n'ay encor en mesnaige,
Pour ce ne vault riens ce langaige.
Quant je n'ay pas un de cent lis,
Je ne suis pas de cent baillis,
Non mie d'un seul pour certain,
Cilz titres m'est du tout faillis :
Il me fault couchier sur l'estrain (la paille)

.....

Et faire couste d'une cloie
(avoir une claie comme matelas)
Et coissin d'un fais de ramaige
(et un fagot comme coussin)
Et dossier de terre ou de croie (craie),
Comme on fait en un hermitaige.
Je ne suis c'un bailli sauvage
Duquel l'ostel est mal fournis :
Les arondes y font leurs nis
Et li cahuant (chat-huant), soir et main (matin),
Se je n'ay aucuns bons amis,
Il me fault couchier sur l'estrain.

S'il récrimine maintes fois, le bailli a cependant le mérite d'être sensible aux malheurs de ses contemporains. Lorsque parvint la nouvelle de la mort en Turquie d'Enguerrand VII de Coucy, en 1397, Deschamps rendit hommage à ce grand seigneur dans la ballade MCCCCLXVI :

O Saint Lambert, le Chasteler, Coucy,
Le Fere, Oisy, Gercies, Saint Gombain,
Marie, plourez, et le chastel d'Acy,
Le bon seigneur qui vous tint en sa main
Et qui si bien servy son souverain
En pluseurs lieux a grant chevalerie ;
Tout noble cuer qui connut s'arme (son âme), crie
La mort et fin d'Enguerrand le baron,
Qui trespasa pour la foy en Turquie ;
Prions a Dieu qu'il li fasse pardon !

.....

Le sire de Coucy n'avait pas d'héritier mâle, mais trois filles. Deux d'entre elles se firent un long procès pour le partage de la succession, procès où intervint un troisième larron, le duc d'Orléans, qui d'ailleurs n'obtint qu'un droit discutable sur les domaines d'Enguerrand.

Louis d'Orléans ayant accru sa puissance, Deschamps, toujours à court d'argent, lui demande de ne pas oublier son bailli. Mais le sollicite se montre peu sensible aux demandes. Frappant à une autre porte, le poète avait dédié, un jour, ce billet au roi (pièce MCCCXXIX) :

Au roy, nostre sire.

Vermendoys, Amiens, Senlis,
De grant nom, sont povres baillis :
Tous les autres ont comme saiges
Leurs seaulx ; ces trois n'ont que leurs gaiges,
Exceptés dons, dont ilz n'ont rien :
Pourvez sur ce ; si ferès bien.

Cependant, cette charge de bailli fait tout de même des envieux. L'un d'entre eux fait courir le bruit de la mort de Deschamps et se hâte de solliciter la succession. Apprenant la nouvelle du décès, Valentine Visconti, épouse de Louis d'Orléans, fait dire un service funèbre pour le repos de l'âme de l'ancien et fidèle serviteur. Devant la méchanceté de l'ambitieux, les sentiments de Deschamps sont mêlés : la plaisanterie est de mauvais goût, mais la sympathie de la bonne duchesse le console.

En butte aux vexations des courtisans, le poète vieilli, tenu à l'écart et méprisé par les jeunes, se renferme de plus en plus dans son bailliage.

En 1404, il se démet de son office de bailli à la requête du duc d'Orléans, c'est-à-dire qu'il est « démissionné » et nommé, par le roi, trésorier de France sur le fait de la justice. Mais les intrigants font pression et il est révoqué au bout d'une semaine.

Finalement, Deschamps prend son parti de l'ingratitude et de l'injustice des hommes. Il trouve la sérénité à la campagne, en gérant ses biens de très près, comme c'était sa nature. Il approche de la soixantaine, payant les fautes de sa jeunesse joyeuse par les souffrances que lui causent ses infirmités. Il meurt vers 1406, c'est-à-dire peu de temps avant l'assassinat de son ancien maître, Louis d'Orléans qui tombe sous les coups des tueurs à la solde du duc de Bourgogne le 23 Novembre 1407 ; aucun écrit du poète ne mentionne en effet ce tragique événement.

A ces indications biographiques sur Eustache Deschamps, il reste à ajouter quelques renseignements au sujet de sa famille.

L'écrivain épousa vers 1373 une femme dont nous ignorons le nom et la condition. De ce mariage naquirent deux garçons et une fille à des dates proches les unes des autres. En 1376, la naissance de la fille coûta la vie à sa mère. Ce fut donc une union de très courte durée. Deschamps ayant composé une œuvre : « Le Miroir de mariage », où il critique vivement les

femmes, on en a parfois conclu que la bonne entente ne régnait pas entre les époux. Cette déduction est sans doute fausse. En effet, lorsque l'auteur maria sa fille, il conseilla à la jeune épouse de prendre modèle sur sa mère et composa à cette occasion la ballade MCLII : « Comment le pere marie sa fille et lui donne terre, or et joyaulx, en elle introduisant (instruisant) estre humble, courtoise et de bonnes meurs ».

Fille que j'ay, puis que vous fustes née
Orphenine de mere defaillant,
. X et VII. ans nourrie et gouvernée
A mon pouvoir bien et honnestement ;
Lettres monstré, aprins vo sauvement, (votre religion)
Et vous m'avez comme pere obey,
Et par aage vous ay donné mari,
Terre et argent, comme pere doit faire,
Pour hoirs avoir : je vous requier et pri,
Soiez humble, courtoise et debonnaire.

.....
Vueilliez en bien a vo mere retraire (ressembler)
Tant que de vous, qui bien vous ay amée,
Ne soit nul jour male chançon chantée :
Soiez humble, courtoise et debonnaire.

Ce mariage fut célébré en 1393 ; la jeune épouse avait 17 ans, comme la ballade ci-dessus le mentionne et le mari était Renaud de Pacy, capitaine du château de Villers-Cotterêts, comme l'avaient été son père et son grand-père. Le duc d'Orléans fit au jeune couple un don de 500 francs d'or, mais, hélas ! deux ans plus tard, cette somme n'était pas encore pavée par les gens de finance du duc, ces gens qui, à juste titre, étaient les bêtes noires de Deschamps. Mais notre poète n'a sans doute pas toujours été aussi désargenté qu'il le prétend. Nous venons de voir que, selon ses dires, il avait doté largement sa fille. Les biens auxquels il apportait tous ses soins à la fin de sa vie semblent assez importants. Il était seigneur de Barbonval, près de Braine.

Un des deux fils de Deschamps mourut sans doute assez jeune. Son existence est connue par une requête adressée au pape par son père, afin de lui obtenir un canonicat, après six ans d'études en philosophie (Ballade MXXXVIII).

Quant à l'autre fils, nous lisons dans le fonds Chérin 49 de la Bibliothèque nationale :

« Laurent des Champs dit Morel, lieutenant général de son père au bailliage de Senlis fut par lui commis en cette qualité le 18 Février 1402 pour aller à Beauvais faire le recouvrement des deniers dûs au Roy, qu'il était chargé de faire dans toutes les villes de son bailliage. Il est qualifié seigneur de Largny en Valois (près Villers-Cotterêts) lieutenant général de M. le Bailly de Senlis dans une sentence rendue par lui le 3 Juillet 1431 ».

Le même document poursuit au sujet de Guy, fils de Laurent : « Guy Morel fut commis par son père l'an 1441 pour informer en l'absence du procureur général du bailliage de Senlis des différends qui étaient entre le maire et les habitants de Beauvais et leur évêque. Fit sous le mesme et seul nom de Morel et en qualité d'écuyer, seigneur de Largny, donation à Jean Morel son fils le 5 Août 1451 de tout ce qu'il avait à Viarmes et environs pour lui aider à vivre plus honnêtement et trouver un meilleur mariage ».

Jean, fils de Guy, est qualifié noble homme, licencié ès lois, lieutenant général du bailli de Senlis en 1490. Il était aussi maire de Beauvais en 1522. Dans les documents d'Hozier (B.N. - P.O. 666 - Dossier 15.570), il est le dernier à être qualifié seigneur de Largny, la famille s'étant fixée en Picardie pour plusieurs générations.

Robert LANDRU.

Tombes et Monuments militaires du Canton de Villers-Cotterêts

Époque des Guerres Napoléoniennes

Une seule tombe appartient à cette époque, c'est celle du Lieutenant Marie du 50^e de ligne tué devant Villers-Cotterêts le 28 Juillet 1815. Elle est située à droite, route de Fleury, au carrefour avec la route de Soissons.

Deux récits de la mort du Lieutenant Marie nous ont été donnés. L'un dans l'Histoire du Valois de 1888, par Dujardin, l'autre dans un ancien bulletin de la Société historique de Villers-Cotterêts. Les voici :

a) *Extrait de l'Histoire du Valois par Dujardin*

« Au cours de la campagne de 1815, alors que les troupes Françaises faisaient retraite, la Division Vandamme était arrivée à Soissons le 27 Juin au soir. Le 28 elle en repartait à une heure du matin, pour continuer son mouvement de retraite par La Ferté-Milon.

Le général venait de s'engager dans la forêt lorsqu'il entendit une canonnade du côté de Villers-Cotterêts. Il força sa marche et au moment où le détachement d'avant-garde débouchait dans la plaine de Saint-Rémy, l'officier qui le commandait fut tué d'une balle au front. Il était 6 heures du matin — à 7 heures Pirch et ses Prussiens battaient en retraite — une dame de Villers-Cotterêts, Madame Legrand, nous a raconté que son père, se trouvant dans la rue quand le corps Vandamme traversait la ville, aperçut un Français portant autour du cou un mouchoir ensanglanté. Le croyant blessé il lui offrit ses soins. « Non, répondit le soldat, je n'ai rien, c'est la cervelle de mon lieutenant. Ils ont tué mon lieutenant, mais je l'ai bien vengé ».

En parcourant le champ de bataille, des habitants trouvèrent le cadavre de cet officier. Ils lui creusèrent une fosse à l'endroit même où il gisait. Plus tard, les anciens soldats de la contrée élevèrent un petit monument à ce jeune lieutenant, victime des grandes guerres de la République et de l'Empire. Pendant soixante ans, ils firent de pieux pèlerinages à cette tombe. Ceux des vieux compagnons de gloire de Napoléon, qui vinrent terminer leur existence au dépôt de mendicité de Villers-Cotterêts, allaient cueillir des fleurs dans la forêt, ils en tressaient des couronnes qu'ils suspendaient à la croix de fer de leur officier, disaient-ils. Aucun des morts glorieux de cette longue épopée n'a été l'objet d'un culte aussi fervent. Tous ces vieux soldats sont morts aussi et la tombe de l'officier est abandonnée. La croix a été brisée par un ouragan et le monument disparaît sous les feuilles et les ronces. Il est situé sous un grand hêtre, à droite et à 3 mètres de la route de Fleury, à environ 20 mètres de la plaine de Saint-Rémy et de la route de Soissons.

Pendant longtemps, aucun nom ne fut inscrit sur cette tombe. On ignorait comment s'appelait le vaillant officier qui, après la défaite, reposait à l'ombre de la forêt, comme un touchant souvenir de nos malheurs.

Plus tard, en 1830, un capitaine du 31^e de ligne, de passage à Villers-Cotterêts, fit connaître que l'officier tué se nommait Marie. Il avait été son compagnon d'armes, son ami. Tous deux servaient au même régiment lors du combat de la plaine de Saint-Rémy.

En 1885 nous eumes la curiosité de faire des recherches au ministère de la Guerre. En voici le résultat :

Marie Étienne-Maximin, né le 29 Mai 1790 à Goux (Tarn-et-Garonne), arrondissement de Moissac, canton de Montaigu, était fils d'Étienne et d'Elisabeth Gary. Entré au service le 30 Mai 1810 à sa sortie du lycée de Cahors, fourrier le 28 Août 1810, sergent-major le 20 Décembre 1812, sous-lieutenant le 30 Janvier 1814. Blessé par une balle à la cuisse gauche le 30 Mars 1814 devant Paris. Resté sur le champ de bataille de Villers-Cotterêts le 28 Juin 1815.

Il avait fait les campagnes de 1810 à 1812 en Espagne et au Portugal, celle de 1813 à 1814 à la grande armée et de 1815 (France). Marie appartenait au 50^e de ligne lorsqu'il a été tué. Ce régiment était devenu le 46^e en 1814 et de nouveau 50^e en 1815 ».

b) *Extrait d'un ancien bulletin
de la Société historique de Villers-Cotterêts*

« Le 28 Juin 1815 la Division du général Vandamme, ou plus exactement la 1^{re} Division du 4^e corps (général Gérard) qui, après le désastre de Waterloo où elle n'assista pas, le 4^e corps ayant été placé sous les ordres de Grouchy. La 1^{re} Division du 4^e corps, dis-je, qui se dirigeait sur Paris, fut arrêtée vers six heures du matin à l'entrée de la plaine de Villers-Cotterêts, par un corps de Prussiens fort d'environ 6.000 hommes (infanterie, cavalerie, artillerie) qui occupait la ville depuis quelques heures seulement. Le 50^e de ligne, commandé par le capitaine Lavigne et éclairé par 2 escadrons de cheval-légers (ou chasseurs à cheval), prit le premier contact avec l'ennemi, bivouaquant dans la plaine de Saint-Rémy, dans les grandes allées, et sur la pelouse du parc.

Un combat opiniâtre s'engagea qui dura près de 2 h. 30 et qui se termina à l'avantage des Français.

A 8 heures les troupes prussiennes évacuaient la ville et se retiraient précipitamment par la route de Cœuvres, l'allée royale et la route du Faîte où la canonnade les poursuivit encore jusqu'à 9 heures.

La Division française occupa à son tour Villers-Cotterêts où elle ne fit d'ailleurs qu'une très courte halte.

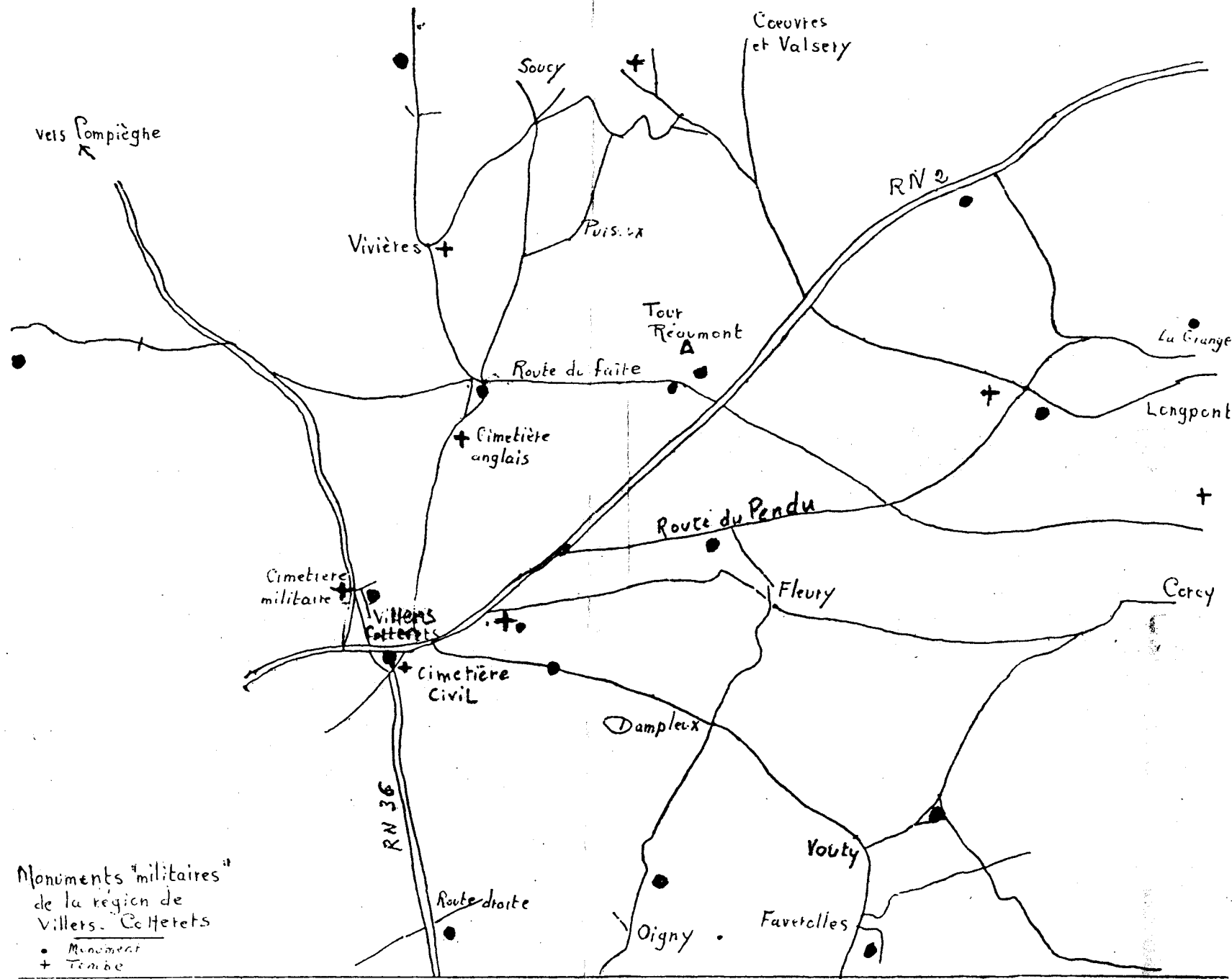
Dans l'après-midi de ce même jour, de nombreux habitants de Villers-Cotterêts se rendirent en curieux sur le champ de bataille. Des tués et des blessés gisaient un peu partout sur le sol, sous bois et sur la route, dans la plaine et dans les fossés.

Des témoins oculaires nous ont affirmé en avoir compté plus d'une trentaine, tant Français que Prussiens.

On transporta les blessés au dépôt de mendicité de la Seine où, malgré les soins du médecin Lecosse (celui-la même qui mit au monde Alexandre Dumas), deux d'entre eux moururent encore, tandis qu'on enterrait les tués à la place même où ils étaient tombés.

Parmi ces derniers se trouvait, frappé d'une balle dans la tête, un officier qui fut enterré à part ; mais comme il n'était porteur d'aucun papier ou document pouvant faire connaître son identité, on se contenta de placer sur sa tombe une croix de bois, peinte en noir, sur laquelle on inscrivit tout bonnement une date :

« 28 Juin 1815 ».



Monuments "militaires"
 de la région de
 Villers-Cotterets
 • Monument
 + Tombe

On n'aurait, très probablement, jamais su le nom de cette victime du devoir militaire si le 28 Septembre 1830, le 31^e de ligne étant de passage à Villers-Cotterêts, un capitaine adjudant-major de ce régiment, Monsieur Marie, ne s'était présenté à la mairie pour s'informer de ce qu'était devenu un officier qu'il avait vu succomber, d'un coup de feu, à l'entrée des champs de Villers-Cotterêts, à l'angle d'une route venant de Soissons et d'une autre petite route se prolongeant dans la forêt, le 28 Juin 1815 au matin.

On lui répondit qu'il était resté mort sur place, qu'on ignorait son nom et son pays, et qu'il avait été inhumé sur le lieu même où il avait été frappé. Alors ce capitaine déclara que le militaire en question s'appelait Marie, comme lui, qu'il était sous-lieutenant au 50^e de ligne, né à Montauban ou dans les environs de cette ville, élevé comme lui, aux pupilles de la garde, et qu'il l'avait beaucoup connu, parce qu'alors, il était lui-même lieutenant au même régiment.

La mairie pris note de ces renseignements qui constituaient un acte d'état civil, et ce fut tout. Jamais on ne chercha à savoir si cet officier avait quelque part une famille ayant intérêt à connaître son décès.

Jusqu'en 1853, quatre sapins végétèrent autour de cette tombe puis ils moururent. La modeste croix de bois, tombée elle-même, fut remplacée par une autre de même nature et, par les soins de quelques Cotteréziens, on adjoignit à cette croix un éclat de roche sur lequel on ne vit longtemps que la date du 28 Juin 1815 écrite au charbon.

A quelque temps de là, les mêmes Cotteréziens firent graver ou plutôt frapper la plaque de zinc qui existe encore aujourd'hui et qu'on fixa beaucoup plus tard sur une croix de fonte offerte, croyons-nous, par la Ville et la Société de gymnastique « l'Espérance ».

La croix de fonte dont il est question ici, fut par la suite frappée par la foudre et sectionnée ; elle fut réparée lors de la restauration du monument exécutée en 1966 par les soins du Souvenir Français.

Certaines personnes anonymes, l'été, viennent encore de temps en temps déposer des fleurs au pied de cette tombe.

— Guerre de 1914-1918 —

Villers-Cotterêts

Rue Demoustier. —

Au n° 24, sur l'immeuble ayant appartenu à Monsieur Lefèvre Cécile, où se trouve actuellement le musée Alexandre Dumas, a été apposée une plaque rappelant aux passants que cet immeuble fut, au cours de la guerre 1914-1918, le Quartier

Général du Général Maunoury.

Cette initiative est due à la Société Historique de Villers-Cotterêts qui inaugura cette plaque en 1965 en présence de Monsieur le Préfet de l'Aisne, de Monsieur le Sous-Préfet de Soissons, de Monsieur Moreau-Néret Président de la Société historique, de Monsieur Baur Conseiller général et Maire de Villers-Cotterêts. Une allocution de Monsieur Painvin qui fut officier adjoint au Général Maunoury à Villers-Cotterêts, alors qu'il commandait la 6^e armée, retraça le caractère et l'œuvre de ce grand chef.

Un détachement militaire rendit les honneurs.

Route de Compiègne. —

Route de Compiègne, à la sortie de la ville, sur la gauche, se trouve le cimetière militaire et son ossuaire.

Au début de la guerre de 1914 les premières victimes militaires, enterrées à Villers-Cotterêts, provinrent de convois revenant de Belgique, s'arrêtant en gare de Villers-Cotterêts.

A cette époque lorsqu'un train de blessés arrivait en gare de Villers-Cotterêts une équipe de Croix-Rouge assistait le Docteur Moufflier qui donnait ses soins aux blessés pendant cet arrêt. On descendait les morts et on les conduisait dans une voiture à bras au cimetière civil où ils étaient enterrés dans leur capote. Le Doyen de Villers-Cotterêts, l'abbé Grimblot, ne manquait jamais d'accompagner ces tristes convois improvisés. La voiture à bras utilisée était celle de la tapisserie Mandrierie établie sur la place de l'horloge (Place du Dr Moufflier) où habite actuellement Monsieur Bigot, libraire.

Ceci se passa ainsi du 4 Août au 1^{er} Septembre 1914, date de l'arrivée des Allemands à Villers-Cotterêts.

Un hôpital fut alors installé par la Croix-Rouge Française à l'école des garçons. Le Docteur Moufflier y cumulait les fonctions de Médecin et de Chirurgien. Il y opérait aidé des Dames de la Croix-Rouge locale et des sœurs de l'hôpital civil dont la Supérieure était Mère Hyacinthe.

Après la bataille de la Marne et le départ des Allemands, un médecin militaire lui fut adjoint. En 1915 cet hôpital fut transféré au château François I^{er} et une annexe installée à la cure pour y soigner les officiers. Par la suite des baraques furent également installées en annexe dans l'allée royale du parc. Cet hôpital fonctionna jusqu'à la fin de la guerre.

Pendant toute la durée de la guerre on enterra les militaires au cimetière civil. On y mit jusqu'à 4 corps l'un au-dessus de l'autre. La guerre terminée, la ville de Paris céda à l'État la partie nord du cimetière qu'elle possédait, route de Compiègne, pour les hospitalisés de la Maison de Retraite. Le mur, côté route, fut abattu et remplacé par une grille. Une plantation fut faite pour séparer les deux cimetières. Dans ce cimetière

national on regroupa les militaires enterrés au cimetière civil et ceux enterrés dans les environs de Villers-Cotterêts.

Violaine

Dans une pâture, près du village, côté ouest, est une plaque de bronze de 0,40 × 0,30 environ, posée sur un petit grès. Le tout est entouré de 10 bornes en ciment. Sur cette plaquette on lit l'inscription suivante :

A la mémoire du Sergent Dudley Gilman Tucker,
volontaire américain tombé glorieusement dans ce
voisinage en combattant contre 6 avions ennemis
le 8 juillet 1918. Il a donné sa vie pour la liberté.

C'est la mère de ce sergent aviateur qui a fait édifier ce petit monument.

Oigny-en-Valois

Sur la route de Dampleux, à la sortie d'Oigny, près du pont de l'ancienne voie ferrée, se trouve un monument élevé à la mémoire de 52 militaires français tués du 1^{er} Juin au 18 Juillet 1918 et inhumés dans ce lieu où ils restèrent 4 ans. Ces militaires avaient été tués dans les environs et ramenés là en attendant la fin des hostilités. Il y avait également parmi eux une femme d'Oigny et son enfant tués par l'éclatement d'un obus.

Après la guerre les corps de ces militaires furent relevés, rendus aux familles ou transportés au cimetière national de Villers-Cotterêts, route de Compiègne.

C'est alors que Monsieur Dane, le père de Madame de Coupigny (propriétaire actuelle du château d'Oigny), fit élever à ses frais ce monument, pour perpétuer la mémoire de ces braves.

Faverolles

Route Nationale 373 et Départementale 17, à l'intersection des routes de Vouty, Maucreux et Corcy, s'élève un important monument dit : « Monument des Loups ». Il fut élevé à la mémoire des morts de la 128^e Division au cours de la guerre 1914-1918. Son nom lui vient de ce que cette Division ayant tenu longtemps le secteur du Bois-le-Prêtre en Argonne, les soldats lui appartenant avaient été surnommés les loups du Bois-le-Prêtre.

Il fut élevé, par souscription ouverte au sein des Amicales de toutes les unités ayant appartenu à cette Division, à l'endroit même où elle arrêta l'offensive allemande de 1918.

En effet, le 31 Mai 1918, l'ennemi avait franchi en masse l'Aisne et la Vesle. Ses avant-gardes avaient atteint la Marne et l'Ourcq. Paris était menacé.

La 128^e Division reçut l'ordre de stopper cette avance coûte que coûte. Les 167, 168 et 169^e régiments d'infanterie furent mis en ligne en avant même de la forêt de Villers-Cotterêts et se battirent début juin à Dampleux, Fleury, Oigny, Corcy. Les combats les plus acharnés se déroulèrent sur la Savière, au bois Madame et au buisson du Haut Wison.

Du 5 Juin au 17 Juillet le 169^e R.I., à lui seul, perdit sur la rive Est de la Savière 26 tués, et eut 291 blessés et 12 disparus. Mais partout l'avance ennemie fut stoppée, ce qui permit l'offensive victorieuse de la 10^e Armée qui, le 18 Juillet 1918, sous le commandement du Général Mangin, attaqua en direction de Fère-en-Tardenois et libéra le territoire.

Sur ce monument des inscriptions rappellent tous les combats auxquels la Division participa et 4 médaillons en bronze placés au sommet représentent l'emblème de la Division : les loups.

Ce monument fut inauguré le 11 Octobre 1927.

Sur le territoire de Faverolles également, non loin de l'église, dans la plaine du Buchet, au milieu d'un champ, se dresse une grosse pierre surmontée d'une croix. Une plaque indique qu'à cet endroit est tombé l'aviateur Jean Bouillant, descendu le 6 Juin 1918.

Ce monument vient d'être restauré par les soins du Souvenir Français.

Dampleux

Sur la route de Dampleux à Villers-Cotterêts, en face de la maison forestière de la Croix de Dampleux, on remarque un monument en pierre de taille ayant la forme d'un obélisque de 2 m 50 de hauteur, surmonté d'une croix.

Sur sa face antérieure est gravée l'inscription suivante :

« A la mémoire des gardes des Eaux et Forêts :

Georges Desperrois

tombé au champ d'honneur

le 30 Janvier 1915 (Bois de la Grurie).

Ferdinand Humbert

Henri Magnan

Charles Rambouillet

morts pour la France les 14 Octobre 1914,

20 Octobre 1914, 29 Novembre 1914 ».

Fleury

Au nord du village, sur la route forestière du Pendu, a été élevé un monument à la mémoire des morts des 46^e et 246^e régiments d'artillerie.

Ce monument porte les inscriptions suivantes :

sur la face Nord :

« Aux glorieux morts, aux héros des 46^e et 246^e Régiments d'Artillerie ».

sur la face Sud :

« A la pieuse mémoire de Georges Dumont du 46^e Régiment d'Artillerie qui, à cette place, fut mortellement blessé par un éclat d'obus le 3 Juin 1918 à l'âge de 20 ans ».

Ce monument fut élevé par souscription ouverte au sein des Amicales régimentaires des deux régiments précités et avec une participation importante de la famille de Georges Dumont.

Il fut inauguré le 5 Juin 1925.

Chaque année les anciens des 46^e et 246^e Régiments d'Artillerie viennent régulièrement se recueillir au pied de ce monument et en passant dans notre ville déposent une gerbe de fleurs au monument aux morts de la place Mouffier.

Pendant de longues années et jusqu'à sa mort, c'est Monsieur Josenans d'Oigny qui, en qualité de président de l'Amicale régimentaire du 46^e d'artillerie, régiment auquel il avait appartenu pendant la guerre, organisa cette cérémonie du souvenir.

Longpont

Carrefour de Chavigny. —

Au bord de la route qui joint Longpont à la Route nationale n° 2, à environ 1.600 mètres de Longpont (mais sur le territoire de Montgobert), au carrefour de Chavigny exactement, se trouve un important monument élevé par ses amis à la mémoire de Van Vollenhoven, capitaine au régiment d'infanterie coloniale du Maroc. Ce vaillant officier, ancien gouverneur d'Indochine et de l'Afrique occidentale Française, qui, malgré ses fonctions, s'était engagé à la déclaration de guerre, a été tué lors de l'offensive du Général Mangin le 19 Juillet 1918. Il est mort au poste de secours de Chavigny où il avait été transporté très grièvement blessé et fut enterré à cet endroit.

Ce monument comporte trois parties. La pierre tombale portant le nom, le grade et l'unité du défunt. Au-dessus un bas-relief rappelle la vie du héros tant au point de vue civil que militaire. De chaque côté du bas-relief, gravée sur les pages d'un grand livre ouvert, sa citation : « Officier d'une valeur et d'une vertu antiques, incarnant les plus belles et les plus solides qualités militaires. Mortellement frappé au moment où électrisant sa troupe par l'exemple il enlevait une position ennemie opiniâtrement défendue. A placer au rang des Bayard et des La Tour d'Auvergne et à citer en exemple aux générations futures, ayant été l'un des plus brillants parmi les plus braves.

L'ensemble du monument est dominé par le profil du capitaine Van Vollenhoven coiffé de son casque.

L'inauguration a eu lieu le 6 Novembre 1938 sous la présidence de Monsieur Albert Lebrun Président de la République, de Monsieur Georges Mendel Ministre des Colonies, Monsieur Champetier de Rives Ministre des Pensions, et d'un grand nombre de personnalités civiles et militaires.

Maison forestière de Chavigny. —

Non loin du monument de Van Vollenhoven, dans le jardin même de cette maison forestière, une pierre tombale porte le nom du capitaine Van Hoot tué le 17 Août 1918.

Hollandais d'origine, engagé dans l'armée française, il repose là, loin de sa patrie, ayant combattu pour notre liberté.

Cimetière de Longpont. —

Dans le carré militaire de ce cimetière sont enterrés 35 militaires de tous grades et de toutes armes, soldats tués au cours de la bataille de 1918 ou mobilisés de la commune dont les corps ont été ramenés après la guerre.

Route Forestière du Faîte. —

Entre la Route nationale n° 2 et le Chemin d'I.C. 31, à la cote 255, lieu-dit la Tour Réaumont, un peu en retrait du chemin, se trouve sur un monticule un monument en granit. Il rappelle que près de cet endroit, le Général Mangin, commandant la 10^e armée, avait fait élever en charpente un observatoire accolé à deux grands arbres de la forêt. De là il dirigea l'attaque du 18 Juillet 1918 qui provoqua la débacle allemande et la libération du territoire.

En 1925 cet observatoire fut entièrement détruit par une violente tempête et les arbres qui le soutenaient déracinés. On envisagea alors de perpétuer son souvenir en gravant sa silhouette sur une dalle de marbre pour montrer aux générations futures comment était établi cet ouvrage et rendre hommage au grand soldat qui conçut l'offensive du 18 juillet 1918.

Il est à noter que ce monument n'est pas situé à l'emplacement même où se trouvait l'observatoire en 1918 mais à une cinquantaine de mètres.

Ce monument fut inauguré le Dimanche 14 Novembre 1926 en présence du Maréchal Foch, du Général Weygand, du Général Gouraud, de la Maréchale Mangin et de ses enfants, et de nombreuses personnalités dont M. Mouffler, Maire de Villers-Cotterêts. Il a été élevé par souscription publique.

Un peu plus loin, de l'autre côté de la route, mais au bord de la route même, se trouve un petit monument (dalle surmontée d'une croix) élevé à la mémoire du lieutenant Chasseval du 11^e Dragon, tué le 14 Juin 1918.

Montgobert

Le monument aux morts de la commune de Montgobert porte à sa partie inférieure une plaque de marbre blanc sur laquelle on lit :

Général Pierre des Vallières
tué à Montgobert le 26 Mai 1918
à la tête de la 151^e D.I.

Voici le récit de sa mort relaté par un de ses anciens compagnons d'arme, paru en 1967 dans un bulletin du Souvenir Français :

« Le 28 Mai 1918 le Général des Vallières inspecte le front situé entre Leury et Juvigny, du côté de Terny-Sorny. Là se trouve en position une batterie du 250^e R.A.C.P. (régiment d'artillerie de campagne portée) commandée par le Cdt Robert Husson, assisté du Lieutenant de Woillemont.

Alors que le Commandant Husson est occupé à surveiller à la lunette le tir de ses pièces, arrive le Général des Vallières en auto, accompagné du Lieutenant Richard, son officier d'ordonnance. Constatant l'ardeur des artilleurs il fait arrêter sa voiture et leur crie : « Bravo les artilleurs, vous faites du bon travail. Hardi. Continuez ! ». Puis il serre la main de de Woillemont et repart en direction de Juvigny.

A peine sa voiture s'est-elle éloignée que paraît le Commandant Husson. Mis au courant il envoie immédiatement à la poursuite du général, un motocycliste, pour l'informer qu'une mitrailleuse lourde allemande balaye sans arrêt la route de Juvigny et qu'il va se faire tuer.

L'homme part en trombe, mais trop tard, le drame est accompli ».

Ce drame le voici tel qu'il nous est rapporté dans le carnet de route de Husson :

« Le général voulant regagner son poste de commandement à Chavigny s'était engagé, sans méfiance, sur la route de Juvigny. Il roulait à vive allure, lui assis à droite dans la voiture, avec son officier d'ordonnance, le Lieutenant Richard, à sa gauche. Soudain une mitrailleuse en position à moins de 400 m au nord de la route, prend l'auto pour cible et la couvre de projectiles. Atteint de plusieurs balles, le Général des Vallières s'affaisse. Il a été tué raide. Grièvement blessé par la même rafale, son chauffeur garde toute sa présence d'esprit, appuie à fond sur l'accélérateur et fonce dans les ruines du village. Là, à l'abri des murs encore debout, il arrête l'auto qui, ses pneus crevés, ne peut guère aller plus loin. Profitant de cette accalmie, le lieutenant Richard, miraculeusement épargné, confie la garde du cadavre de son chef au chauffeur et, à pied, gagne Chavigny où il rend compte au Commandant Karcher, chef d'État-Major de la 151^e D.I.

Dans la nuit une courte attaque est montée sur Juvigny. Les Allemands, qui n'ont pas eu le temps de s'organiser solidement, sont bousculés. Le corps du général retrouvé, est ramené à l'arrière.

Quelques jours plus tard il fut inhumé avec les honneurs militaires dus à son rang, dans le petit cimetière de Montgobert ».

Il y repose toujours et chaque année des membres de sa famille viennent fleurir sa tombe.

Château et Mairie de Montgobert. —

Lors de l'exposition du cinquantenaire de la bataille du 18 Juillet, organisée au château de Montgobert en juillet dernier, par le Club de Retz et la Société historique de Villers-Cotterêts (Présidents MM. Delion et Moreau-Néret), une plaque de marbre fut apposée à l'entrée du château, côté nord, et une autre à l'entrée de la Mairie. Voici les textes de ces plaques :

1) Plaque du château

« Le Maréchal Maunoury, alors commandant de la 6^e armée, eut après la victoire de la Marne son quartier général dans ce château où il reçut le Maréchal Joffre, à cette époque Commandant en Chef des armées Françaises ».

2) Plaque de la mairie

« Le 25 Juillet 1918 Raymond Poincaré, Président de la République, rendit visite au Général Berdoulat, Commandant le XX^e corps d'armée en son P.C. de Montgobert ».

Vivières

Cimetière militaire Anglais et Monument « Passant arrête-toi ».

Route de Villers-Cotterêts à Vivières (I.C. 31), sur la droite dans la montée du Rond de la Reine, se trouvent : un calvaire, un ossuaire et des tombes de soldats de la Garde Irlandaise.

Ils sont là, 98 militaires de tous grades, tués le 1^{er} Septembre 1914, lors de la retraite de Charleroi, aux environs de Villers-Cotterêts, et regroupés vers 1922 dans ce petit cimetière.

Parmi les corps qui s'y trouvent est celui du fils de Lord Cécil qui, primitivement, avait été enterré dans le cimetière civil de Villers-Cotterêts.

Un peu plus loin, de l'autre côté de la route, un monument dit « Passant arrête-toi » perpétue le souvenir de ces héros.

Il fut inauguré le 1^{er} Septembre 1922 par le Docteur Mouffler, en présence de Lord Milner et de Lady Cécil.

Du discours inaugural nous citerons ce passage : « Ce sont des héros, mais ce sont pour nous aussi d' uniques bienfaiteurs.

En se donnant à la France ils se sont donnés à nous-mêmes et c'est grâce à leur sacrifice, librement consenti, que nous devons le bonheur de vivre libres, dans un pays libre, et d'avoir échappé au joug brutal de la servitude ennemie ».

Ainsi s'exprima le Docteur Mouffier en parlant de ces soldats irlandais venus combattre à nos côtés.

Cimetière Civil de Vivières et Monument de Gironde.

Dans le cimetière civil de Vivières se trouve la tombe du Lieutenant Gaston de Gironde et celles de trois cavaliers du 16^e Dragon ayant combattu sous ses ordres : Coban, Charles et Chiffolet. Il y a également 17 tombes de militaires français morts de 1915 à 1918 à l'hôpital complémentaire du château de Vivières.

Le Lieutenant de Gironde, héros de la cavalerie, fut mortellement blessé le 10 Septembre 1914 au cours d'un coup de main où il détruisit au sol une escadrille d'avions de reconnaissance allemands qui se trouvait stationnée un peu plus loin que la ferme de l'Épine, sur le côté gauche de la route allant de Vivières à Vic-sur-Aisne. Transporté mourant au château de Vivières, c'est là qu'il expira et fut enterré sur la pelouse du château. Relevé par la suite, son corps fut inhumé au cimetière de Vivières. Le 22 Février 1921 une dalle recouvrit la tombe. Elle porte l'inscription suivante :

« de Gironde Gaston-Eugène-Marie, Lieutenant du 16^e Dragon, tombé au champ d'honneur le 10 Septembre 1914 à Vivières (Aisne) ».

En dessous :

« Le livre d'or de la cavalerie n'a pas de plus belle page que celle qu'y inscrivit ce jour-là l'escadron de l'héroïque lieutenant de Gironde ».

A l'endroit même où l'escadrille allemande fut détruite un monument fut élevé. Simple pyramide surmontée d'une croix.

Sur la face côté route on lit cette inscription :

« A la mémoire de Gaston de Gironde, lieutenant au 16^e Régiment de Dragons, tombé ici en peux, comme il le méritait. Commandant un escadron envoyé en reconnaissance au milieu des lignes allemandes, fit dans la nuit du 10 Septembre 1914 une attaque héroïque contre un convoi d'aéroplanes allemands qu'il détruisit ».

Au dos figure un paragraphe de la Chanson de Rolland et sur le côté les 13 noms de ceux qui furent tués dans ce combat : 11 soldats et 2 officiers dont de Gironde.

Raid de la 5^e Division de Cavalerie.

Cet exploit de de Gironde eut lieu au cours d'un raid effectué par la 5^e Division de Cavalerie au milieu des lignes ennemies,

raid dont nous allons retracer brièvement l'histoire en citant les notes de Monsieur le comte Berthier de Cœuvres :

« La 5^e Division de Cavalerie, composée des 9^e, 16^e, 22^e, 29^e Dragons plus les 5^e et 15^e Chasseurs plus 3 batteries du 61^e d'artillerie plus un groupe cycliste du 21^e bataillon, soit environ 2.500 hommes, reçut l'ordre, le 8 Septembre 1914, de se glisser derrière les Allemands pour couper la retraite de Von Kluck et faire entendre notre canon de l'autre côté de l'Ourcq. Transportée à cet effet le 6 Septembre 1914 de Versailles à Dammartin, elle y débarqua et se jeta presque aussitôt en forêt par les bois de Nanteuil.

Partie de Lévignen le 8 de très grand matin, sa pointe d'avant-garde, sous les ordres du lieutenant de Fraguier du 15^e Chasseurs, vit flamber un avion ennemi près de la Butte Montigny et se heurta, au carrefour du « bois brûlé », en suivant la route droite, à un convoi de 3 autos allemandes se rendant de Boursonne à Villers-Cotterêts. Au feu ouvert par les occupants qui avaient mis pied à terre, ils avaient riposté, tué quelques hommes et recueilli de précieux renseignements. Puis de là la division gagnant Troësnes y avait attaqué un camp d'avions ennemis, et après un combat sérieux où elle avait subi des pertes, elle s'était retirée sans être poursuivie.

Si elle avait pu circuler ainsi au milieu des bois avec tant de bonheur c'est qu'elle avait eu la chance inespérée de compter dans son État-Major un officier de réserve, le capitaine Jacques Moreau de Coyolles, qui, enfant du pays, connaissait la forêt de Villers-Cotterêts dans ses moindres sentiers pour y avoir chassé à courre depuis sa première jeunesse. On peut dire à coup sûr, et tout le monde s'accorde à lui rendre cette justice, qu'il contribua grandement à sauver la division, non seulement dans la première partie du raid, mais aussi à la fin, lorsque, lui ayant fait traverser la forêt de Compiègne, il la dirigea de telle façon qu'elle put sortir par le pont de la Croix-Saint-Ouen de la zone dangereuse où elle était encerclée ».

Nous allons maintenant raconter en détail les deux hauts faits qui marquèrent ce raid extraordinaire. Le premier, l'attaque d'un convoi allemand au Saut du Cerf, le second, celui réalisé par l'Escadron de Gironde.

1) Un convoi allemand attaqué au Saut du Cerf (extrait de pages d'histoire par Albert de Bertier de Sauvigny).

« Le 9 Septembre 1914 la Division, après avoir bivouaqué la nuit en pleine forêt aux Cornillards près de Vouty, s'était montrée dès le matin à Villers-Hélon où les officiers étaient allés serrer la main du Maire, le Général Chauvenet.

De la hauteur qui domine le village on avait aperçu de gros camions allemands qui circulaient entre Soissons et Villers-Cotterêts et d'autres sur la route de Soissons à Oulchy-le-Château.

Le Général de Cornulier Lucinières, commandant la division, n'eut garde de manquer cette nouvelle occasion de harceler l'ennemi en essayant de couper ses convois.

Du côté de Soissons il envoya un escadron du 16^e Dragons avec le lieutenant de Gironde et sur la route d'Oulchy deux escadrons du 22^e Dragons sous les ordres du Commandant Foullié. Quant au gros de la division on décida qu'il essaierait de regagner la région de Crépy-en-Valois par Erneville.

Il se mit en marche aussitôt, traversa Longpont vers 13 h. 30 aux yeux étonnés des habitants et des châtelains de l'endroit : le comte et la comtesse Henry de Montesquiou remplis de joie et d'admiration ; et s'engagea sur la route du Faîte ayant devant lui le guide habituel que la bonne chance lui avait donné : le capitaine Moreau.

Le capitaine Moreau était arrivé vers 15 h. 30 avec l'avant-garde au Rond de la Reine. Il s'y était arrêté, anxieux de savoir si la division suivait bien et avait pu franchir sans encombre le point délicat du Saut du Cerf, c'est-à-dire la traversée de la route de Soissons à Villers-Cotterêts, lorsqu'éclata la formidable explosion que nous avons entendu à Cœuvres et qu'apparut dans les airs l'énorme colonne de fumée noire qui nous avait tant intrigués.

L'arrière de la division venait d'accomplir un brillant fait d'armes.

Le capitaine Wallace du 22^e Dragons qui la commandait, souffrant depuis la veille d'une crise néphrétique violente, était en automobile, mais n'en déployait pas moins une grande activité, exerçant sa vigilance sur les arrières de la division, et faisant éclairer avec soin les abords de la route par un peloton du groupe cycliste qui l'accompagnait. Un convoi allemand lui ayant été signalé comme s'approchant de la Maison Neuve, il lui tendit une embuscade avec beaucoup d'à-propos et d'adresse, en dissimulant son monde dans les fossés et en haut des talus de la tranchée et des sablières qui précèdent le Saut du Cerf.

Cette attaque à courte distance fut menée avec ensemble et vigueur. La partie du convoi d'automobiles chargées de munitions, sauta presque aussitôt, produisant l'effet que l'on sait.

Jusqu'à la fin de l'année 1919 on put voir en forêt les squelettes des huit camions détruits, dernier témoignage de ce magnifique exploit. Il ne coûta aucune perte au groupe avisé qui l'avait accompli et qui s'empressa de rejoindre le gros de la division. Les Allemands, au contraire, eurent plusieurs tués et blessés que des camions qui suivaient transportèrent à Villers-Cotterêts.

En fait il s'est agi de 116 blessés qui furent amenés à Villers-Cotterêts ».

Le deuxième haut fait sur lequel nous devons revenir est celui de l'attaque au sol d'une escadrille allemande par la troupe du lieutenant de Gironde.

Pour ce faire nous allons vous donner un résumé de l'« Escadron de Gironde », livre de René Chambre, qui retrace cette affaire.

« Le 8 Septembre 1914, à 6 h. 30 du matin, la 5^e division de cavalerie reçoit l'ordre de se porter sur l'Ourcq pour couper la retraite à Von Kluck. Le 16^e Dragons fait partie de cette division et se trouve alors à Lévignen. Il fait mouvement vers Crépy puis, tournant vers l'Est, s'enfonce en forêt de Villers-Cotterêts fonçant droit vers l'Ourcq sans se soucier de l'ennemi qui l'entoure de toute part.

Le 9 Septembre le 2^e escadron du 16^e Dragons est envoyé en reconnaissance vers Soissons. C'est l'escadron du lieutenant de Gironde. Aux portes de la ville il se heurte à une forte résistance et doit faire retraite. Il est totalement encerclé dans les lignes allemandes. Les hommes et les chevaux sont sans cesse harcelés par les uhlands. Ils sont fourbus. Ils se réfugient dans une ferme isolée, la ferme de Chauffour vers la corne nord-est de la forêt de Villers-Cotterêts. Ils sont là une centaine d'hommes commandés par un lieutenant, le lieutenant de Gironde et 4 sous-lieutenants : Kérillis, Villelume, Ronin et Gaudin de Villaine.

L'intention de de Gironde est de traverser le plateau de Mortefontaine, franchir le Vaudy et se glisser en forêt de Compiègne. A 10 heures du soir on se met en route, conduit par le fermier du lieu. La troupe, en silence, traverse un gué entre Cœuvres et Laversine. Les chevaux dorment debout tellement grande est la fatigue. La troupe arrive à la ferme de Vauberon appartenant à Monsieur Ferté.

Assis en face de la cheminée, de Gironde explique ce qu'il veut faire, à savoir :

- 1) mutiler les chevaux en leur coupant les tendons
- 2) mettre la ferme en état de défense
- 3) attendre l'arrivée de l'ennemi et livrer un dernier baroud.

Soudain un homme entre dans la pièce, un civil ; c'est M. Valois de Montigny-Lengrain. Il vient rendre compte qu'il a vu en passant sur la route entre Vivières et Pouy une escadrille de 8 avions ennemis, au repos, sur le bord de la route.

De Gironde décide immédiatement de les attaquer. M. Valois conduit la troupe au carrefour de la raperie de Pouy. Là les ordres sont donnés. Kérillis et Villelume attaqueront avec deux pelotons à pied, en bordure de la route côté gauche en direction de Vivières. Gaudin de Villaine et de Gironde profitant du désarroi de l'ennemi, mis en éveil par les premières salves, le chargeront à cheval par derrière, côté droit de la route.

Le sous-lieutenant Ronin restera en réserve derrière la raperie, gardant les chevaux des combattants à pied.

De Kerillis et sa troupe, en rampant, arrivent à quelques pas d'une sentinelle qui garde le camp. Un coup de feu éclate, la sentinelle tombe foudroyée. « Feu à volonté sur le convoi » cria de Kerillis. Trois salves sont tirées. Alors, comme convenu, de Gironde et Gaudin de Villaine chargent au cri de « Vive la France ». Le crépitement d'une mitrailleuse lourde y répond. Gaudin de Villaine tombe le premier, puis de Gironde et plusieurs cavaliers. Kerillis se porte au secours de de Gironde et reçoit l'ordre de prendre le commandement. Le maréchal des logis Jourdan et quelques hommes se jettent sur la mitrailleuse, tuent les servants et la détruisent ; Jourdan est grièvement blessé. De Kerillis et Villelume, aidés de 40 hommes restés valides, se jettent sur les avions et les détruisent à coup de sabre et de hache. Le chef de l'escadrille est tué de la main de Kerillis mais celui-ci reçoit en même temps une balle dans l'épaule. Le corps à corps continue féroce, inhumain. De Kerillis, à nouveau blessé au ventre, s'effondre dans le fossé.

Pendant ce temps Ronin entendant les bruits de la bataille et ne recevant pas d'ordres, décide de se porter au secours de Villelume qui soutient seul la lutte. Il quitte la raperie, arrive sur le lieu du combat et charge. Mais il butte contre des camions éventrés et se rend vite compte que lutter à cheval est impossible. Il fait mettre pied à terre et déjà les Allemands lèvent les bras en l'air. Mais sur la route, un détachement de cyclistes allemands, venant de Vivières, où le bruit de la bataille a été entendu, prend position et ouvre le feu.

Ronin rassemble ses cavaliers et se replie vers la raperie de Pouy. Villelume et les quelques dragons à pied, survivants, font de même pour y retrouver leurs chevaux. 27 rescapés dont 8 blessés font là leur jonction. Entraînés par leurs officiers : Villelume et Ronin, ils s'enfoncent au galop dans la nuit, laissant loin derrière eux l'ennemi qui les poursuit.

Pendant ce temps deux dragons, au péril de leur vie, emportent de Kerillis, grièvement blessé, vers la raperie. Quand ils y arrivent il n'y a plus personne. Bientôt quelques rescapés apparaissent. Des chevaux errants sont récupérés dont celui de Kerillis. De Kerillis est hissé sur sa selle, deux dragons à cheval l'encadrent et le soutiennent. Les autres vont à pied, carabine en main. En tout six ou sept hommes qui dans la nuit se dirigent vers Montigny-Lengrain. Ils y arrivent à 4 h. du matin. Le pays est vide d'Allemands. Le curé, l'abbé Saint-Cyr, les accueille et organise le camouflage. Avec l'autorisation de leur chef, les dragons sont habillés en civil et répartis dans différentes familles. Leurs effets et leurs armes sont enterrés. Les chevaux sont camouflés en chevaux de labour. De Kerillis est l'hôte de l'abbé Saint-Cyr qui panse ses blessures, puis le fait transporter chez le fermier Raynaud. A 6 heures du matin l'ennemi prend possession du village et

s'y installe. On fait passer de Kerillis pour un tuberculeux à la dernière extrémité. Les officiers Allemands ne le regardent même pas. Pendant 3 jours il vivra là, à leur côté, recueillant de la bouche même de l'ennemi de précieux renseignements. Grâce à l'instituteur, à l'abbé Saint-Cyr et au fermier Raynaud, ces renseignements sont vérifiés et transmis au commandement français par l'aspirant Maistre, rare survivant du peloton Gaudin de Villaine, qui réussit à joindre un état-major de corps d'armée venant d'arriver à Villers-Cotterêts le 13 au lever du jour. Le 13 au soir Montigny-Lengrain est repris et de Kerillis libéré.

Revenons à la troupe de Villelume et Ronin que nous avons quittée à la râperie de Pouy. Elle a échappé à la poursuite de l'ennemi mais se retrouve au milieu de champs inconnus, sans cartes, sans cartouches, hommes et bêtes harassés de fatigue. Ces cavaliers gagnent Vaubéron, comptant y retrouver de Kerillis. Il n'y est pas. Au lever du jour ils sont à la ferme de Hautefontaine. Ils y passent la journée. Le soir ils partent en direction de la forêt de Compiègne mais ne peuvent s'y infiltrer. A Saint-Étienne, à Pierrefonds, à Retheuil, partout ils rencontrent l'ennemi. Traqués de tous côtés ils retournent à Saint-Étienne. Les hommes se mettent en civil et se cachent chez l'habitant. Les deux officiers restent en tenue et se cachent dans une cave creusée dans la pierre au bord de la route, cave qui appartient à la famille Bouland. Le lendemain 11 Septembre, ils sont découverts par un convoi d'artillerie allemande. Sommés de se rendre ils ouvrent le feu. Villelume tue un officier allemand, Ronin un sous-officier et deux hommes. L'ennemi ne pourra s'emparer d'eux qu'en menaçant de tuer la famille Bouland prise comme otage. Transférés de Saint-Étienne à Soissons puis à Vic-sur-Aisne, ils sont condamnés à mort puis grâciés et emmenés en captivité.

Pendant ce temps, que se passe-t-il sur le champ de bataille de la route de Vivières en ce matin du 11 Septembre ? Les Allemands rescapés ont réuni dans une même tombe les corps des dragons tués et celui du lieutenant Gaudin de Villaine. Ils ont transporté les blessés, Français et Allemands, au château de Vivières où se trouve leur ambulance. Parmi ceux-ci est Gaston de Gironde. Il ne survivra pas à ses blessures. Avant de mourir il se tourne vers son voisin de lit, le brigadier Gruel, et lui dit : « Adieu Gruel, tu retourneras là-bas. Tu reverras un jour le Colonel. Tu lui diras que ceux de l'Escadron sont morts en braves ». Ce fut ses dernières paroles.

Lorsque le 13 Septembre les chasseurs à cheval reprirent Vivières ils y trouvèrent les tombes du lieutenant de Gironde et du brigadier Créty, côte à côte, sur la pelouse du château ».

Taillefontaine

Le dernier monument se rapportant à la guerre de 1914-18 que nous citerons se trouve en pleine forêt, à une centaine de

mètres de la maison forestière de Bois Hariez.

Ce monument est constitué par un bloc de grès dressé, mesurant 90 cm de large et 1 m 80 de haut environ. Il est surmonté d'une croix. Une plaque scellée sur une des faces porte cette inscription :

Dieu Patrie

Ici est tombé le 30 Juin 1918, frappé dans un combat aérien, le lieutenant Bernard de Girval, du 13^e bataillon de Chasseurs Alpins, pilote à l'escadrille de combat SPA 75 dites des Cigognes.

Chevalier de la Légion d'Honneur

Croix de Guerre

C'est à cette même escadrille des Cigognes que le héros Compiègnois et légendaire, Guynemer, appartenait.

**

Nous allons maintenant décrire les monuments et tombes qui se rapportent à la deuxième guerre mondiale 1939-45 en reprenant le même ordre géographique que précédemment.

— Guerre de 1939-45 —

Villers-Cotterêts

Au calvaire, à l'intersection de la R.N. N° 2 conduisant à Soissons et de la route de Dampleux, une plaque indique qu'à la libération, en août 1944, Kania de Fleury appartenant aux forces françaises de l'intérieur, fut tué à cet endroit par l'équipage d'une voiture Croix-Rouge allemande battant en retraite.

Dans le parc du château François I^{er}, le long de l'allée des Pots, un monument très simple rappelle qu'à cet endroit, le 28 Août 1944, le F.F.I. Angot Félix, épicier rue de Soissons, trouva la mort dans des conditions particulièrement affreuses. S'étant aventuré dans ce parc, en compagnie de Léger André, ils tombèrent sur une troupe de SS, appartenant à une Panzer Division en retraite. Angot fut fait prisonnier et placé sur un camion. Le tout fut arrosé d'essence par l'ennemi qui y mit le feu. Angot périt carbonisé.

Il y a quelques années le Souvenir Français restaura ce petit monument qui avait été élevé par les soins des anciens combattants F.F.I.

Place Aristide-Briand, dans le passage qui mène à la rue de Soissons, une plaque à la mémoire d'Anfroy Émile est apposée sur la façade de l'immeuble où habitait ce Cotterézien.

Il fut tué à l'une des fenêtres du 1^{er} étage de son logement, à l'aube du 29 Août 1944, par un coup de fusil tiré par un soldat allemand appartenant à une unité venant du camp Blücher pour reprendre la mairie et le château.

Aux grandes allées une plaque indique également l'endroit où fut tué M. Curot le 28 Août 1944. Il était sorti de chez lui pour regarder passer un groupe d'artilleurs et leurs pièces, groupe qui se retirait en passant par le parc pour rejoindre la route de Soissons en évitant le centre de la ville. Il fut tué par une grenade que lui lança un soldat allemand en passant.

A la Société Générale, rue Alexandre Dumas, à l'intérieur, la Direction générale de cette banque a fait poser une plaque sur laquelle on lit :

« A la mémoire de Boulanger Yvon, employé de la Société Générale, bureau de Villers-Cotterêts, mort pour la France 1939-45 ».

En effet Yvon Boulanger et sa femme appartenaient tous deux au réseau « Arc-en-ciel ». Ils furent déportés et lui mourut pendant cette déportation.

A la Gare de Villers-Cotterêts, la S.N.C.F. a fait apposer sur le mur intérieur, le long du premier quai, une plaque « A la mémoire des agents de la S.N.C.F. tués par faits de guerre 1939-1945 ».

Stuard André - cantonnier
Ducellier Armand - facteur
Ducrot Gaston - homme d'équipe.

Maison de Retraite de Villers-Cotterêts. Elle fut également pendant la deuxième guerre mondiale transformée en hôpital complémentaire, puis occupée par l'ennemi comme caserne jusqu'à la libération.

Dans les années qui suivirent celle-ci, le 11 Novembre, les anciens combattants revenant du cimetière militaire, allaient, dans la cour intérieure de cette maison de retraite, déposer des fleurs sur les tombes de deux militaires Français qui y étaient soit disant enterrés. Tombes anonymes où seul un casque français coiffant la croix de la tombe indiquait la nationalité du mort.

A cette époque on racontait qu'une ambulance transportant un officier français blessé, s'était présentée à la maison de retraite en Juin 1940 pour faire hospitaliser ce blessé. Se trouvant en présence de soldats ennemis l'officier français avait instinctivement tiré son revolver hors de l'étui. Il avait immédiatement été abattu ainsi que le conducteur de l'ambulance et leurs corps inhumés dans la cour intérieure du château.

Vers 1950 la mairie ayant demandé au service des sépultures de relever ces deux corps pour essayer de les identifier, l'exhumation fut décidée. Elle eut lieu sous une pluie battante en présence de Monsieur Bellot, adjoint. On ne trouva que deux squelettes de chiens.

Il paraît que cette macabre plaisanterie était souvent pratiquée par l'occupant.

Pisseleux

A l'intersection de la route de La Ferté-Milon R.N. 36 et de la route droite (route forestière), un petit monument très simple rappelle l'endroit où fut tué, le 28 Août 1944, le F.F.I. Rousselle René, par les membres d'un convoi allemand qui traversait la forêt. Ce petit monument fut élevé après la libération par les soins des anciens F.F.I.

Longpont

Sur la route de Corcy à Longpont D 17, après la route du Faîte, se trouve la tombe du lieutenant aviateur Monty André, descendu le 8 Juin 1940 en combat aérien, après avoir lui-même abattu 3 avions ennemis.

Il fut inhumé sur place à côté des débris de son appareil. Sa mère qui demeure à Eaubonne, vient encore chaque année sur la tombe de son fils. Le lieutenant Monty était marié et avait un fils âgé de 6 mois à l'époque. Depuis, sa femme est décédée, mais son fils, marié et père de deux enfants, vient également presque tous les ans sur la tombe de son père et ne manque pas de rendre visite à Madame Bocquet, femme de l'ancien maire de Longpont, qui est toujours restée en correspondance avec cette famille depuis 1940.

A l'intersection de la route de Chaudun et de la ferme de la Grange, se trouve un calvaire élevé à la mémoire des Enfants de Longpont tués de 1939 à 1945 :

Bernard, Guillaume, Lebrun, Lisle et Pamula.

Il est dû à la générosité de Madame Mocquet mère.

Vivières

Dans le cimetière communal, non loin des tombes des cavaliers de l'escadron de Gironde, se trouvent 9 tombes d'aviateurs de la Royal Air Force, totalité des membres de l'équipage d'un bombardier descendu par la D.C.A. le 23 Avril 1944 dans les environs.

Les Monuments aux Morts

Il nous faut parler maintenant des monuments aux morts élevés dans les 21 communes du canton.

La coutume d'élever sur une place un monument aux morts ou de dresser une plaque indiquant les noms des citoyens morts à la guerre a pris naissance au temps des guerres de la Révolution et de l'Empire, l'armée, de par la conscription ou la levée en masse, étant devenue une armée nationale.

Il était normal après l'hécatombe de vies humaines qu'entraîna la guerre de 1914-18, que chaque commune de France songeât à perpétuer le souvenir de ses Enfants disparus.

En principe sur ces monuments il n'y a pas eu d'omissions. Par contre le nom de certains morts figure souvent dans deux communes différentes. Ceci pour des raisons familiales ou professionnelles. En ce qui concerne la guerre de 14-18, tous ceux qui sont inscrits ne sont pas morts obligatoirement au feu ou des suites de leurs blessures. Quelques-uns sont morts en captivité, ou par accident en service commandé, ou des suites de maladies contractées aux armées.

Les victimes civiles ne sont pas toutes non plus tombées sous les balles, les obus, ou à la suite de sévices de l'ennemi. Y figurent également les noms de personnes âgées n'ayant pu supporter les fatigues et la misère de l'évacuation, ou les privations de la captivité.

En ce qui concerne les victimes de la guerre de 1939-45 il faut signaler que sous la rubrique victimes de guerre figurent, à côté des noms de ceux de l'armée régulière, ceux des civils tués par les bombardements, des résistants assassinés par l'ennemi, des Déportés et Prisonniers de guerre morts dans les camps, et également ceux des militaires tués pendant la guerre d'Indochine postérieurement à 1945.

Aucun monuments aux morts ne porte d'inscription concernant les militaires tués pendant la guerre d'Algérie. La guerre d'Algérie ne fut qu'une simple opération de police dit-on. Subtilité de mots pour ne pas reconnaître à ces Français la qualité de combattants. Qu'attend-t-on pour réparer cette injustice et rendre à ces braves l'hommage qu'ils méritent.

Il n'est pas possible dans le cadre de cet exposé d'étudier en particulier les monuments de chaque village. Nous dirons simplement pour terminer quelques mots de celui, élevé au chef-lieu de canton, qui est le plus important.

Monument aux Morts de Villers-Cotterêts

Il est situé au milieu de la place du Docteur Moufflier, à l'emplacement même de l'ancienne Fontaine. Il fut inauguré le 22 Juillet 1923 en présence du Président Poincaré, du Maréchal Foch, du Général Mangin et de toutes les personnalités civiles et militaires du département ; le Docteur Moufflier étant maire de Villers-Cotterêts.

Dû au ciseau des artistes Arnold et Dejean, il représente une femme, symbolisant la forêt, qui couvre de son manteau

deux poilus, artisans de la victoire.

Il porte les noms des 133 victimes de la guerre 1914-18 (132 soldats plus 1 civil) et ceux des batailles où ces soldats s'illustrèrent.

Par devant on lit : « La ville de Villers-Cotterêts à ses Enfants morts pour la France ».

Après la deuxième guerre mondiale, en 1948 un projet fut déposé en mairie pour élever un autre monument dans le jardin de la S.N.C.F., près de la gare, pour honorer les morts de la guerre 1939-45. Ce projet ne tarda pas à être abandonné. En 1952, à la suite d'une démarche des Anciens Combattants (Médailleurs militaires - U.N.C. - A.C.P.G.), le conseil municipal, sous la présidence de Maître Briand, maire, dans sa séance du 26 Janvier, décida d'aménager le monument aux morts de la guerre 1914-18 existant, pour que les noms des victimes de la guerre 1939-45 puissent y être ajoutés.

Cet aménagement fut confié à Monsieur Rousillon, architecte à Paris, 22 Rue Debucourt, dont la famille habitait à Villers-Cotterêts rue de la Faisanderie. Cet enfant du pays était assisté de M. Pierre Jardel, artiste décorateur. Les travaux furent exécutés par M. Defruit, marbrier, avec des blocs de pierre provenant de la Société des Carrières de l'Oise à Bonneuil-en-Valois. Le prix de construction fut de 306.000 anciens francs.

De chaque côté du monument deux petites pyramides d'obus en pierre, situées à la base, furent enlevées, et deux dalles, une de chaque côté, furent accolées verticalement au monument. Sur ces dalles furent gravés les noms des 11 soldats tués au cours de cette deuxième guerre et de 25 autres personnes : victimes civiles tuées par les bombardements à Villers et au cours de l'évacuation, Déportés morts en camp de concentration, Civils et Résistants tués à la libération. On y ajouta les noms de 4 soldats tués pendant la guerre d'Indochine.

La cérémonie d'inauguration eut lieu le 11 Novembre 1952 par un temps splendide, en présence de M. Daty Sous-Préfet de Soissons, de M. Briand Maire de Villers-Cotterêts, du Conseil municipal au complet, du Délégué départemental des Anciens Combattants, de M. le Doyen de Villers-Cotterêts, des Présidents des associations d'anciens combattants avec leurs drapeaux et des familles des disparus pour lesquelles des sièges avaient été disposés face au monument.

Après l'appel des morts, des discours furent prononcés par le Maire de Villers-Cotterêts et par M. le Sous-Préfet. La fanfare du 15^e Régiment d'Artillerie de La Fère fit retentir la sonnerie aux morts, puis la Marseillaise. Un détachement du 67^e B.I.P. de Soissons rendait les honneurs. Toute la population de Villers-Cotterêts avait tenu à s'associer à cette manifestation ainsi que les enfants des écoles et leurs maîtres.

Fidèlement, chaque année, le 11 Novembre et le 8 Mai, les anciens combattants, tous ensemble, viennent se recueillir devant ce monument. Espérons que ce culte du souvenir sera transmis aux générations futures et par là même contribuera au maintien de la Paix.

M. FROSSARD

*Président Cantonal du Souvenir Français
et de l'Association des A.C.P.G.*

*Vice-Président de la Société Historique
de Villers-Cotterêts.*



Compte rendu de l'activité de l'année 1968

I. — Communications.

En cette année du Cinquantième de 1918, nous avons tenu à commémorer les combats victorieux qui se sont déroulés dans notre région :

a) M. Mourichon, Président de la Société historique de Compiègne, nous a retracé de façon d'autant plus émouvante qu'elle était accompagnée de souvenirs personnels, la vie du Général Mangin et son action en 1918.

b) M. Frossard, répondant au désir de tous, nous a présenté l'histoire des monuments militaires de la région et les hauts faits d'armes qu'ils commémorent.

c) Enfin, l'exposition de Montgobert a été consacrée au Cinquantième de la Victoire de 1918.

**

Les autres communications ont porté sur les sujets suivants :

a) M. Leroy a présenté l'histoire des écoles de Villers-Cotterêts depuis l'origine, leur développement au XVII^e siècle et a montré la façon parfois assez curieuse dont fonctionnaient ces établissements.

b) M. Moreau-Néret a fait un exposé sur les léproseries au Moyen Age et la disparition de la lèpre au XVI^e siècle. M. le

Professeur Boiteau, qui s'est consacré à la lutte contre la lèpre, notamment à Madagascar, a en effet demandé à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne, de procéder à une étude d'ensemble à ce sujet et a déjà établi un répertoire fort important des léproseries qui existaient dans le département. Dans la région de Villers-Cotterêts, des fondations particulières en faveur des lépreux ont été faites aux 12^e et 13^e siècles, par les sœurs du comte de Crépy, Raoul le Lépreux. Chacun a apporté le résultat de ses recherches concernant les léproseries de Coyolles, Largny, Villers-Cotterêts, Vivières.

c) M. Pierre Pottier a présenté à la Société une maquette de l'Abbaye de Vauclair et a indiqué les résultats des dernières fouilles.

Enfin, M. Merveilleux du Vignaux nous a communiqué des photographies du service de table des ducs d'Orléans, en vue de compléter la documentation recueillie par M. Frossard sur les services de table utilisés au 18^e siècle, au château de Villers-Cotterêts. Ces documents concernent des pièces qui sont restées dans la famille de M. Merveilleux du Vignaux et qui ont été données à Mme Desroy, gouvernante des enfants du duc d'Orléans avant Mme de Genlis.

II. — Sortie annuelle.

Cette sortie a été consacrée à divers monuments de Crépy-en-Valois. Nous avons été accueillis au château de Crépy par Mme Scart, qui a fondé avec son mari le Musée de l'Archerie dont elle est le conservateur. Elle nous a retracé de façon charmante l'histoire de ce monument et nous a fait visiter le Musée. Mme Charbonneau a eu ensuite la très grande amabilité de nous accueillir chez elle, afin de voir l'admirable jardin des Ursulines et les tours du XI^e siècle, restes des anciennes fortifications du château ; Mme Baur nous a de même reçus dans sa si belle demeure, construite par l'architecte Gabriel. Nous avons ensuite visité les restes de l'abbaye de Saint-Arnoult et admiré la mise en valeur des éléments d'architecture et notamment des chapiteaux découverts lors des travaux de déblaiement effectués par M. Pierre Pottier, avec l'aide de la Municipalité. M. Moreau-Néret nous a rappelé l'histoire mouvementée de cette abbaye qui a tant compté dans l'histoire des comtes de Crépy.

Nous nous sommes longuement arrêtés rue Saint-Denis dans la ravissante demeure du comte et de la comtesse d'Hauterive qui ont eu l'amabilité de nous accueillir en nous rappelant l'histoire de ce monument dont nous avons pu ainsi apprécier le remarquable sauvetage. Le cadre en est aujourd'hui particulièrement évocateur, avec le grand escalier, le plafond à caissons, que des meubles de style mettent en valeur.

La journée s'est terminée par une charmante collation chez M. François Moreau-Néret, qui devait mourir si tragiquement quelques mois après, à la Maison à la Rose qui possède une

tourelle de 1537 et des caves du 14^e siècle, restes de l'ancien Châtelet de Crépy-en-Valois.

III. — Expositions.

L'Exposition du Cinquantenaire de Montgobert, organisée par la Société Historique, la Municipalité de Montgobert et le Club de Retz, a eu un succès particulièrement remarquable grâce notamment à l'action du Général Sockeel, Commissaire Général de l'Exposition. Un important catalogue a été édité à cette occasion, rappelant le rôle du Général Maunoury lors de l'Offensive de l'Ourcq, la charge de l'Escadron de Gironde, le décryptage du chiffre allemand par le Capitaine Painvin, l'Offensive de Novembre 1918 et la vie du Général Mangin ; enfin l'héroïsme des troupes sénégalaises et du Gouverneur Général Van Vollenhoven.

Cette exposition qui avait duré du 23 Mai au 9 Juin, a été rouverte au mois d'août, afin de pouvoir présenter notamment le char Renault, type 1917, et la voiture de commandement du Général Joffre, remis en état à cette occasion par la Régie Renault. Cette deuxième exposition comportait également la présentation d'œuvres de peintres allemands, afin de marquer le désir de paix qui existe désormais entre nos deux pays.

Achévé d'imprimer
sur les presses des
Ets A. BATICLE
le 31 Mars 1970
N° d'Édition : 428
Dépôt légal : 2^e trimestre 1970



Détail des retables de la Flamengrie,
hameau de Roubais (16^e siècle) :
« Les fiançailles de la Vierge Marie ».